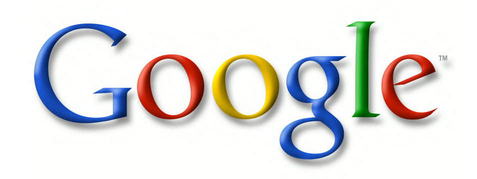




שלום על ישראל
FROM THE INCOME
OF THE BEQUEST OF
LEE M.
FRIEDMAN '93
VE RI TAS
Harvard College
Library

LA DÉSOLATION

DU PEUPLE JUIF

LA DÉSOLATION

DU

PEUPLE JUIF

PAR

M. l'Abbé Martial SOULLIER

CHANOINE DE TULLE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉVÊCHÉ



PARIS

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1891

ÉVÊCHÉ
DE TULLE
—

Tulle, le 1er janvier 1891.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Un docte professeur de notre Grand-Séminaire a fait de votre livre : *la Désolation du Peuple Juif*, une étude et une appréciation consciencieuses qui le signaleront à l'attention favorable du clergé et des fidèles chrétiens. Mais, après avoir, de mon côté, lu avec grand intérêt cet ouvrage, je tiens d'abord à vous féliciter d'avoir employé depuis longtemps déjà vos quelques loisirs à de sérieux labeurs. Quant aux mérites de votre œuvre, le lecteur pourra facilement les reconnaître ; elle lui paraîtra aussi attachante qu'instructive : car la preuve que vous donnez de la divinité du Christianisme est une de celles qui ont été le moins développées et qui sont pourtant les plus tangibles. D'ailleurs c'est un livre d'actualité : car les Juifs n'ont que trop attiré sur eux la curiosité, l'attention et l'indignation publiques ; mais ils verront que vous avez pour eux les sentiments d'un chrétien et d'un prêtre et que vous parlez d'eux, non seulement avec justice et modération, mais avec la charité la plus fraternelle. Personne peut-être ne leur a fait entrevoir dans l'avenir une plus belle destinée ; vos vues plus ou

moins probables sur leur future mission ne seront pas les pages les moins intéressantes de votre ouvrage. Puissent-ils nous donner le plus tôt possible un avant-goût de tout le bien qu'ils devraient faire un jour à l'Eglise !

En bénissant ce livre, médité et composé avec un soin aujourd'hui peu ordinaire, je lui souhaite de trouver près de nombreux lecteurs le bon accueil qu'il mérite.

Recevez, Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon affectueux dévouement en N.-S.

† HENRI, *Evêque de Tulle.*

Monseigneur,

Conformément au désir exprimé par Votre Grandeur, j'ai pris connaissance de l'ouvrage intitulé : *la Désolation du Peuple Juif*, par M. le chanoine Soullier, secrétaire général de votre Evêché.

Ce livre est divisé en trois parties : le Crime, le Châtiment, le Retour. Pour traduire ma pensée, je dirai que c'est un travail sérieux, savant et d'un intérêt toujours croissant jusqu'à la fin.

C'est une thèse sur la destinée mystérieuse du peuple juif d'où ressort avec éclat la divinité du Christianisme. A l'importance d'un tel sujet s'ajoute le mérite d'un travail aussi opiniâtre qu'intelligent. Nulle part, que je sache, on n'a présenté cette preuve de notre sainte Religion avec autant de développement.

Une connaissance peu commune des Saintes Ecritures s'y manifeste partout ; les citations abondent, un passage du texte sacré vient souvent en expliquer un autre et le corroborer dans le sens de la preuve. Tout

y est mis à contribution : sentiment des Pères, histoire ecclésiastique, histoire profane, souvenirs précieux recueillis aux pays bibliques ; chaque document paraît à son tour et vient bien à sa place.

A la connaissance incontestable des Saintes Lettres et à la richesse des citations, vient se joindre l'intérêt de la distribution des parties aussi bien que celui de la diction. La trame est tellement ourdie, les preuves sont amenées de telle sorte que le lecteur oublie presque la thèse pour suivre l'histoire, tout en arrivant, par une marche également sûre, à la conclusion désirée.

Une autre source d'intérêt, c'est l'amorce offerte à la curiosité par l'interprétation de certaines prophéties non encore accomplies et partant plus obscures, — présentant pour l'écrivain, il faut bien le dire, en même temps que l'attrait de la nouveauté, le danger de se tromper même en restant dans le vraisemblable.

Ce danger existait surtout dans la troisième partie : *le Retour*, où la tâche de l'auteur était tout particulièrement difficile.

Les Juifs reviendront à Dieu, ils se convertiront à ce Jésus qu'ils ont crucifié ; et non pas seulement isolément, individuellement, comme tel ou tel auteur a pu le prétendre, mais en corps de nation : M. le Chanoine le prouve.

Mais quand aura lieu ce retour ? Comment s'opérera-t-il ? Dans quelles conditions d'existence se trouvera le peuple juif après sa conversion ? Autant de questions

que se pose l'esprit dont le regard essaie de pénétrer l'avenir, et auxquelles il n'est pas si facile de répondre.

M. Soullier a recueilli dans les Livres Saints de nombreuses prophéties qui projettent bien un certain jour sur ces points obscurs, mais ce n'est pas la pleine lumière. La vérité n'y est encore que « transparente », selon l'expression du savant abbé Lémann. Néanmoins, tandis que ce dernier se contente de cette assertion, d'une importance déjà grande : « Une royauté, voulue de Dieu, sera la dernière étape du peuple d'Israël », M. Soullier donne un corps à ces transparences, et nous dit, avec les réserves voulues, comment et en quel pays il semble que cette nation sera rétablie et les grands services qu'elle pourra rendre à l'Eglise.

Peut-être trouvera-t-on qu'il a mis un peu trop de réalisme dans son exposé, malgré la forme dubitative dont il l'a recouvert ; mais on ne pourra pas lui reprocher d'avoir dépassé les limites de la liberté laissée par l'Église aux esprits bien intentionnés dans l'interprétation des passages obscurs de la Sainte Écriture, — surtout après la déclaration formelle qu'il fait, avant tout, de « soumettre son sentiment et ses vues à l'examen des érudits et au jugement suprême de l'Eglise. »

Telles sont, Monseigneur, les observations que j'ai cru devoir soumettre à Votre Grandeur sur cet ouvrage.

Malgré ce que contiennent de problématique quelques-unes des pages qui le terminent, je n'hésite pas à

dire que M. le Secrétaire général a fait une œuvre utile en l'écrivant. N'y aurait-il que l'exemple de l'étude assidue et approfondie qu'il suppose de l'Ecriture Sainte, dans la solitude du presbytère comme au milieu des occupations absorbantes du Secrétariat, ce serait déjà un bien. Mais il en est d'autres que ce livre me parait de nature à obtenir.

Comme je l'ai dit, c'est une preuve de la divinité de notre sainte Religion, et les ecclésiastiques, même les plus instruits, seront heureux d'y trouver réunis des arguments qu'il leur faudrait chercher épars dans une multitude d'ouvrages. Les laïques chrétiens y verront la question juive traitée sous un tout autre aspect que dans certains livres actuellement en vogue dans le monde ; et en présence de la main de Dieu, qui mène ce peuple étrange, dispersé à travers les nations, sans qu'il se confonde avec elles, ils deviendront plus croyants.

Le malheureux juif lui-même qui lira ce livre pourra voir que, tandis que de tous côtés on lui jette la pierre, seule l'Eglise, qu'il voudrait détruire, lui tend la main. Si elle lui reproche sa faute, c'est pour lui en faire chercher le pardon ; si elle lui rappelle le déicide, c'est pour lui montrer les bras ouverts du divin Crucifié et l'inviter à se jeter dans le sein de ses infinies miséricordes.

Puissent ces heureux résultats se réaliser !

En attendant, Monseigneur, il en est un dont je suis

heureux de profiter : celui de pouvoir déposer à vos pieds, avec mes humbles réflexions, l'hommage de la profonde et affectueuse vénération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Grandeur,

le prêtre soumis et le très humble et dévoué serviteur.

CH. TABASTE, *p. S.-S.*

Grand-Séminaire de Tulle, 19 mars,
fête de Saint Joseph, 1890.

INTRODUCTION

Ce siècle incrédule, qui semble mettre sa gloire à saper dans leur fondement les vérités les plus saintes, sourit de pitié au seul mot de miracle ; cependant il a continuellement sous les yeux un miracle éclatant, universel, touchant à la fois à l'ordre physique et à l'ordre moral ; savoir, l'existence des Juifs, chassés de leur patrie depuis dix-huit siècles, et se conservant dans leur dispersion malgré la haine et le mépris que leur ont voués tous les peuples.

Quelle existence mystérieuse ! nourri au milieu des prodiges, instruit des vérités célestes par un législateur et par des prophètes envoyés de Dieu, possesseur d'une terre où coulaient le lait et le miel, le peuple juif fit pendant deux mille ans l'admiration de tous les peuples qui le connurent ; depuis bientôt deux mille ans au contraire, proscrit, dispersé sur la surface du globe, il excite la pitié de toutes les nations de l'univers. Autrefois, le seul peuple auquel Dieu daignât se faire connaître et qu'il gouvernât d'une manière sensible ; le seul qui conservât, au milieu de la corruption générale, les vérités révélées, et qui fût chargé de les transmettre aux générations futures ; aujourd'hui au contraire, le seul qui refuse obstinément d'ouvrir les yeux à la lumière divine qui éclaire le monde ; le seul qui ne sait plus lire ses propres livres ; le seul enfin dont la Providence semble avoir entièrement détourné ses regards.

On ne trouve plus aujourd'hui aucune trace des Assyriens, ni des Perses, ni des Egyptiens, ni des Grecs, ni même de ces fameux Romains

qui avaient soumis toute la terre à leur empire ; Ninive et Babylone ne sont plus, Sparte est détruite, Thèbes et Memphis ne conservent qu'un vain nom. Telle est la condition des choses humaines que les peuples les plus puissants et les plus grands États, après avoir brillé quelques siècles, sur la scène du monde, disparaissent ensuite pour faire place à des États et à des peuples nouveaux. Les Juifs seuls ont survécu à ces nations célèbres dont ils ont été la proie, et se sont conservés dans leur ruine plus longtemps que les autres dans leur triomphe ; leur histoire embrasse toutes les histoires, et de même que leur origine remonte aux premiers âges de la création, il semble que leur existence ne doive connaître d'autre terme que la ruine même du monde.

Tant qu'un peuple est uni en corps de nation, gouverné par des rois ou par des chefs issus de sa race, régi par des lois justes et uniformes, prosterné aux pieds des mêmes autels, il n'est pas étonnant qu'il subsiste malgré les diverses vicissitudes de la fortune ; mais lorsque tous ces liens viennent à se briser à la fois ; que le

sceptre, les lois, le glaive, le temple périssent dans le même naufrage ; lorsqu'il ne se trouve plus personne pour donner l'impulsion commune à tous les membres et les rattacher à un principe d'unité ; comment concevoir que les familles dispersées sur la surface du globe puissent conserver durant des siècles le sentiment de leur nationalité primitive ?

C'est un fait d'expérience que les peuples vaincus finissent, après un temps plus ou moins long, par adopter les mœurs, les habitudes des peuples vainqueurs et par se confondre avec eux. Qu'on prenne pour exemple le pays que nous habitons. La Gaule, avant l'arrivée des Francs, était partagée en cinq ou six peuples divers : les Visigoths, les Bourguignons, les Allemands, les Bretons, les Gallo-Romains, tous séparés, tous divisés de races, de mœurs, de coutumes, de lois et de religions ; mais trois ou quatre siècles seulement après la conquête, sous la seconde race de nos rois, l'on ne distinguait déjà plus les vaincus des vainqueurs, et toutes les nationalités particulières s'étaient fondues dans la grande unité du peuple Franc.

Ainsi l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, ne laissent plus voir aujourd'hui la moindre différence entre les habitants primitifs du sol et les diverses tribus barbares, qui en firent successivement la conquête. Le sang, les intérêts, le langage finissent par s'unir, par se mélanger, par s'identifier. Les Juifs seuls sont demeurés purs de toute alliance étrangère. On peut encore dire en les voyant : C'est bien là le sang d'Abraham ! Vainement on s'est efforcé de les détruire, de les courber vers la terre, d'inoculer dans leurs veines le sang des esclaves ; ils ont résisté à toutes les tortures morales et physiques ; ce sont encore les véritables descendants des anciens possesseurs de la Palestine ; on peut toujours les reconnaître à cette physionomie orientale, à cet air dédaigneux, à cette fierté moqueuse, à cette ténacité de caractère, à cet orgueil indomptablequi distinguaient leurs pères et qui les portent encore aujourd'hui à se regarder comme le premier des peuples de la terre. Ils ont conservé les traits caractéristiques de leur race malgré la haine, malgré les mépris, malgré les persécutions, malgré tous les motifs

humains qui devaient les engager à renoncer à leurs croyances, à dépouiller les marques extérieures de la circoncision, à changer leurs habitudes, à effacer la trace de leur origine, à s'incorporer, à se perdre dans les autres nations; semblables à ces fleuves au long cours, qui traversent des lacs ou coulent au milieu des mers, sans mélanger leurs eaux et sans perdre leur nom.

Les incrédules, Spinoza à leur tête, ont beau prétendre que ce phénomène n'a rien d'extraordinaire; les explications qu'ils en apportent ne sont rien moins que solides.

Les Juifs, disent-ils, se conservent par l'attachement qu'ils ont pour leurs cérémonies et par la haine qu'ils inspirent aux autres nations. La crédulité, l'opiniâtreté, l'ignorance, la singularité de leurs usages, l'espérance d'un Messie futur, sont autant de liens qui les rivent à leur culte, les concentrent, les rallient entre eux, et les persécutions mêmes ne font que leur rendre, comme il arrive toujours, leurs croyances plus chères.

On nous donne comme preuve le fait même

qu'il s'agit d'expliquer; on objecte le caractère opiniâtre et crédule des Juifs. Eh! qui nia jamais que ce caractère ne soit la cause de leur existence! Mais d'où leur vient dònc ce caractère étrange, si opposé à celui des autres hommes? Pourquoi ces instincts particuliers si fortement empreints dans leurs âmes, si profondément gravés dans leurs cœurs? Sont-ils donc pétris d'une autre argile que le commun des mortels? D'où vient qu'ils n'ont jamais ressenti l'influence des temps et des climats, qui agissent d'une manière si efficace sur le reste des peuples; qu'ils ont toujours conservé la même ignorance, la même crédulité, le même attachement pour leur religion; que tolérés ou persécutés, libres ou esclaves, en Europe, en Asie ou en Amérique, ils demeurent toujours et partout les mêmes? Les persécutions longues, violentes, continuelles, détruisent les autres races; comment se fait-il qu'elles ne servent au contraire qu'à conserver et à affermir celle-là? Trompés mille fois dans leur attente, ayant éprouvé mille fois la fausseté des prédictions qui leur annonçaient la

prochaine manifestation de leur Messie ; obligés de convenir eux-mêmes que tous les temps marqués sont depuis longtemps accomplis ; voyant tous les jours quelques-uns des leurs tomber dans le découragement ou se convertir à la religion chrétienne, comment se fait-il que les Juifs aient toujours conservé et conservent toujours les mêmes espérances? Les incrédules ne nous l'apprennent pas. Ils ont des phrases sonores, non de solides raisons. Se borner à des explications si futiles, c'est évidemment vouloir se tromper soi-même ou faire illusion aux autres ; c'est avouer la difficulté sans la résoudre.

Puisque les libres-penseurs ne peuvent pas nous dévoiler ce mystère, tournons-nous vers les Juifs ; interrogeons ces infortunés et demandons-leur : Pourquoi gémissez-vous depuis tant de siècles dans un si déplorable état ; quelle est la cause de votre désolation? — Ils nous répondent : Dieu nous châtie à cause de nos crimes.

Il faut bien qu'ils répondent de la sorte, à moins de renier la loi de Moïse et de donner

un démenti à toute leur histoire. Dieu, qui était leur roi, s'était formellement engagé à les récompenser ou à les punir dans ce monde. Persévéraient-ils dans son culte, leurs ennemis prenaient honteusement la fuite, leurs troupeaux se multipliaient d'une manière merveilleuse, leurs celliers regorgeaient de vin et leurs greniers ployaient sous le poids de la récolte; mais se montraient-ils infidèles à ses Commandements, ils étaient aussitôt rudement châtiés: la peste consumait leurs troupeaux, la grêle ravageait leurs champs, ils tombaient sous le glaive de leurs ennemis. Leur loi repose entièrement sur la sanction des peines ou des récompenses temporelles. Telle est l'explication de toutes leurs victoires et de toutes leurs défaites; tel est le résumé de toutes leurs annales. Il faudrait n'avoir jamais lu la sainte Écriture pour oser révoquer en doute ce principe. Les Juifs dispersés depuis dix-huit siècles sur la surface de la terre, sans rois, sans princes, sans magistrats, sans autel, sans sacrifice, sans aucune forme de nationalité, ont donc raison de dire aujourd'hui : Dieu nous châtie à cause

de nos crimes. Un peuple qui demeure immortel, mais immortel pour son supplice, n'est-il pas un signe irrécusable de la justice de Dieu?

Mais quel est en particulier le crime que poursuit la vengeance divine?

Ici, ils se troublent, ils demeurent muets ou ne balbutient que des mots sans portée.

Répondons pour eux.

Semblable à ces juges qui impriment des fers brûlants sur la chair des criminels pour les flétrir et pour manifester la nature de leurs forfaits, Dieu a pris soin de dévoiler le crime des Juifs par les caractères du châtiment. C'est un crime *énorme*, le plus grand dont ils se soient jamais rendus coupables, puisque jamais ils n'eurent à subir une si effroyable punition. C'est un crime *national*, c'est-à-dire, commis par tout le peuple, par la nation tout entière, puisque la peine retombe sur toute la nation. Dieu pourrait-il sans injustice imputer à toute une race les fautes d'un simple particulier? Enfin, c'est un crime *persévérant*, car le Seigneur avait promis aux Juifs de faire cesser tous les châtiments aussitôt qu'ils se repentiraient de leurs

iniquités et qu'ils imploreraient sa miséricorde : « Fussiez-vous, disait-il, dispersés jusqu'aux extrémités de la terre à cause de vos désobéissances, si votre âme se repent, si votre cœur revient à moi, j'aurai compassion de vous ; je vous retirerai du milieu des peuples chez lesquels vous étiez captifs ; je vous ramènerai dans le pays de vos pères et je vous comblerai de plus de faveurs qu'auparavant[1]. » Puisque la punition persévère depuis dix-huit cents ans, concluons que leur crime persévère aussi, qu'ils ne s'en sont pas encore repentis, qu'ils y sont encore attachés d'esprit et de cœur.

Quel est donc ce crime commis il y a dix-huit siècles et réunissant ces trois caractères d'énormité, de nationalité et de persévérance? Réponds-nous, ô peuple d'Israël ; qu'as-tu fait contre ton Dieu pour attirer sur toi un châtiment si épouvantable? D'où provient cette désolation jusqu'ici sans exemple ! Quel crime, quel forfait, quel attentat déchaîne sur ta tête les torrents des vengeances divines? Gar-

[1] Deutéronome, xxx. 4.

deras-tu toujours le silence ! Il y a tant d'années qu'on t'interroge, qu'on te presse de répondre, et tes docteurs ferment la bouche, et tu restes muet ! Ah ! souviens-toi du jour où traînant le Juste à la mort, tu t'écriais dans la fureur de la passion, dans le délire de la rage : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* Ils n'ont été que trop exaucés ces vœux barbares ! Comme le sang d'Abel, le sang du Juste a crié vers le ciel et la vengeance en est descendue. Il retombe à flots sur ta tête, ce sang précieux ; tes mains en sont teintes, tes vêtements inondés. Ton front en porte la marque ; il y demeure attaché, ce sang, comme un caractère ineffaçable, un signe indélébile de réprobation. Il manifeste ton crime aux yeux de tout l'univers. Ce crime n'a été commis qu'une fois sur la terre : le *déicide !*

Oui, le meurtre du Christ peut seul donner la clef de cette mystérieuse désolation des Juifs. Impossible d'expliquer autrement les vengeances divines. Aucun autre crime n'aurait mérité un pareil châtiment ; c'est le seul attentat où l'on retrouve les trois caractères déjà signalés.

Crime énorme. — Faire périr dans le dernier supplice, attacher à un infâme gibet leur Messie, leur libérateur, le saint d'Israël, le docteur des nations, le Fils unique de Dieu ; que peut-on imaginer de plus horrible, de plus exécrable !

Crime national. — Il a été commis dans le temps de la fête de Pâque, à un moment où il y avait à Jérusalem des Juifs de toutes les contrées de la terre, selon les prescriptions de la loi de Moïse. On y comptait quelquefois jusqu'à trois millions d'étrangers.

A cette même époque, cinquante jours après le supplice du Christ, on voyait encore dans la ville sainte des Juifs de toutes les régions qui sont sous le soleil, de la Parthie, de la Médie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de la Lybie, de la Crète, de l'Arabie et de toutes les provinces de l'empire romain[1]. Ces hommes s'étaient déjà trouvés à la fête de Pâque ; c'étaient comme autant de représentants que les Juifs dispersés dans le monde avaient

[1] Actes, II, 9.

envoyés pour ce drame épouvantable. Jamais crime ne fut marqué d'un plus éclatant caractère de nationalité. Le Grand Conseil, composé du Souverain Sacrificateur, des Princes des prêtres, des Scribes, des Anciens, des Docteurs de la loi, de tout ce qu'il y avait de plus renommé dans l'État, et qui décidait en dernier ressort de toutes les affaires civiles et religieuses, prononce la sentence de mort. C'est cette même assemblée qui se lève tout entière pour conduire la Victime devant le gouverneur romain ; ce sont les magistrats et les chefs du peuple qui demandent la confirmation de ce jugement inique ; ce sont eux qui excitent la multitude à épouvanter par des cris tumultueux la faiblesse du juge, à réclamer Barabbas et à faire périr Jésus ; c'est tout le peuple enfin, non seulement les habitants de Jérusalem et de la Judée, mais les Juifs venus de toutes les extrémités de la terre, qui s'écrient d'une commune voix : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* c'est-à-dire, nous nous déclarons les auteurs de cette mort ; nous en acceptons volontairement toutes les conséquences ; nous

nous chargeons d'en répondre devant Dieu et devant les hommes ! Les magistrats et les justiciables, les chefs et la foule, les prêtres et les laïques, tous les ordres de la nation concourent, chacun selon sa puissance, à conseiller, à provoquer, à consommer cet horrible attentat. N'est-ce pas le suffrage universel dans toute sa plénitude et dans sa manifestation la plus criminelle ?

Enfin, *crime persévérant*. — Si tous les Juifs ne se trouvèrent pas à Jérusalem, si tous ne proférèrent pas contre eux-mêmes ces horribles malédictions qui nous font encore trembler, n'était-ce pas au moins un devoir pour tous de reconnaître comme Christ et Messie annoncé par les prophètes, celui qu'on avait si injustement crucifié ? Quand S. Pierre et S. Paul leur prêchèrent l'Évangile, n'était-ce pas le temps de désavouer la conduite de leurs frères en recevant le baptême ? Mais ils s'endurcirent comme leurs chefs de la ville sainte, ils flagellèrent dans leurs synagogues les porteurs de la bonne nouvelle, ils armèrent les payens contre l'Église naissante, ils forcèrent

les apôtres à secouer la poussière de leurs sandales, et à porter aux gentils le salut qui était primitivement destiné à leur nation.

Cette opposition à la vérité, cette haine contre Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa religion ne se sont nullement affaiblies dans la suite des siècles. « Dans le Talmud, ouvrage fameux de leurs anciens docteurs, et qu'ils vénèrent presque à l'égal de l'Écriture sainte, il y a au moins cent passages qui attaquent la mémoire de notre adorable Sauveur, la pureté plus qu'angélique de sa divine Mère, l'immaculée reine du ciel, ainsi que le caractère moral des chrétiens, qu'on représente comme adonnés aux vices les plus abominables. Il y est déclaré que les préceptes de justice, d'équité, de charité envers le prochain ne sont pas applicables à l'égard du chrétien, et même constituent un crime pour celui qui agirait autrement[1]. » Or, le Talmud sert toujours de code à l'immense majorité des Juifs.

Aujourd'hui encore et parmi les nations de l'Europe, qui leur ont donné le droit de cité,

[1] *Harmonie de l'Église et de la Synagogue*, T. I, p. 166.

les Juifs ne blasphèment-ils pas le Christ? Ne poursuivent-ils pas de leur haine ceux de leurs frères qui abandonnent la synagogue pour entrer dans l'Eglise[1]? N'emploient-ils pas leurs richesses à soudoyer la presse impie et licencieuse qui s'acharne à saper nos croyances? Ne tiennent-ils pas dans leurs mains, ne dirigent-ils pas les fils mystérieux de ces sociétés secrètes, dont le but final est la destruction, l'anéantissement de la religion chrétienne[2]? Ne persévèrent-ils pas dans leur aveuglement, dans leur obstination, dans leur impénitence?

Voilà donc pourquoi le châtiment persévère toujours. Le sang du Messie, après être tombé sur la tête des pères au dernier siège de Jérusalem, retombe maintenant sur la tête des enfants.

Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que cette ruine et cette désolation ont été

[1] Lire le récit des persécutions suscitées au chevalier Drach, aux PP. Ratisbonne, etc.

[2] Le conseil universel et suprême de la franc-maçonnerie est, dit-on, composé de neuf membres, dont cinq juifs. — Voir *Francs-maçons et Juifs*, par Chabauty.

prédites par celui-là même dont elles devaient venger la mort.

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait annoncé longtemps à l'avance, qu'en punition de ce crime, la ville de Jérusalem serait renversée de fond en comble, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre dans le Temple, et que les Juifs seraient conduits captifs dans toutes les nations; et ces prophéties se sont accomplies à la lettre.

Nous avons ainsi sous les yeux une des preuves les plus fortes et les plus frappantes de la divinité de la religion chrétienne et de son adorable Fondateur; une preuve historique, populaire, toujours subsistante et capable de défier toutes les attaques de l'incrédulité.

Cette preuve se trouve indiquée dans les traités de théologie et dans les histoires ecclésiastiques; Bossuet l'a esquissée dans son admirable *Discours sur l'histoire universelle*; je vais essayer de l'exposer dans tout son développement.

En ce moment, la question juive passionne toutes les intelligences; on ne parle que des

richesses et de la puissance des Juifs ; on les accuse d'avoir accaparé toute la fortune publique ; on les rend responsables de toutes les misères et de toutes les souffrances de la société ; on ameute contre eux les fureurs populaires ; on menace de les dépouiller par la violence de leurs propriétés, de leurs trésors, de leur situation politique. Ne semble-t-il pas que ce soit l'heure opportune de faire intervenir la religion dans cet important débat? de rappeler, au nom de Dieu, les vraies causes des malheurs de ce peuple, d'indiquer les raisons de sa conservation au milieu des autres peuples, et de fixer, à la lumière des saintes Écritures, le terme de cette mystérieuse désolation ? N'est-ce pas la religion qui peut seule résoudre ce problème unique dans son genre ?

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME

CHAPITRE Ier

MOISE ET JÉSUS-CHRIST

De tous les personnages de l'antiquité, qui se sont rendus célèbres par leur science, leur sagesse, leur génie et surtout leur autorité, en est-il un seul qui puisse le disputer à Moïse? Revêtu d'une mission céleste, ce grand homme donna aux Hébreux une législation infiniment supérieure aux codes des Numa, des Solon, des Lycurgue, de tous les sages les plus vantés de Rome ou d'Athènes. On peut le nommer à juste titre le père et le fondateur de la nation juive. C'est lui qui délivra ses frères de la servitude d'Égypte, où ils gémissaient depuis de longues années; lui, qui les sauva de la fureur de leurs ennemis; lui, qui les nourrit, les forma pendant quarante ans au milieu des sables du

désert; lui enfin, qui les conduisit jusqu'à l'entrée de cette terre de Chanaan, après laquelle ils soupiraient, et dont il leur prédit la conquête avant de mourir.

Grâce aux enseignements de Moïse, les Juifs l'emportèrent sur tous les autres peuples par la connaissance du vrai Dieu, et par une morale ignorée des nations païennes. Aussi ne voulurent-ils jamais d'autres lois que les siennes. Au faîte de la puissance ou sous les pieds de leurs ennemis, au milieu de leurs vicissitudes politiques, sous les Juges comme sous les Rois et sous les Pontifes, toujours ils gardèrent inviolablement les livres de Moïse, lors même qu'ils les enfreignaient le plus. Cette loi fit leur gloire pendant quinze cents ans dans la Palestine, et encore aujourd'hui, errants et dispersés sur la terre, ils portent avec eux et conservent précieusement les ouvrages de cet incomparable législateur.

Cependant cette loi ne devait pas toujours exister. Le temps devait venir où Dieu contracterait alliance, non plus avec un peuple seulement, mais avec tous les peuples du

monde. L'enceinte du Temple de Salomon, quelque vaste qu'elle fût, devait devenir trop étroite pour contenir tous les adorateurs en esprit et en vérité. Il était prédit qu'un jour la tiare tomberait de la tête des successeurs d'Aaron ; qu'il ne serait plus nécessaire d'aller à Jérusalem pour faire fumer l'encens du sacrifice ; qu'une victime pure et sans tache, immolée en tous lieux, depuis le soleil couchant jusqu'aux régions les plus reculées de l'aurore, prendrait la place des victimes sanglantes et imparfaites du culte lévitique. Ce changement avait été annoncé par Moïse lui-même.

Parvenu au déclin de l'âge, ce grand homme fit un abrégé de ses lois, qu'il lut devant tout le peuple assemblé ; mais prévoyant qu'elles feraient place un jour à des lois meilleures, il en avertit les Israélites : « Le Seigneur, votre Dieu, leur dit-il, vous suscitera un jour, de votre nation et du milieu de vos frères, un prophète comme moi ; vous aurez soin de l'écouter fidèlement, c'est la promesse que Dieu lui-même vous a faite sur la montagne d'Horeb, lorsque, épouvantés par le son terrible de sa

voix et par l'éclat de sa flamme, vous demandâtes à ne plus l'entendre lui-même. Ils ont bien parlé, me dit le Seigneur; je leur susciterai donc du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi; je mettrai mes paroles dans sa bouche; il leur dira tout ce que je lui ordonnerai, et si quelqu'un refuse d'écouter les paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui en poursuivrai la vengeance [1]. »

Un prophète, pour être semblable à Moïse, devait briller, comme cet illustre personnage, de la triple auréole de thaumaturge, de pontife et de législateur. Il devait marcher, comme Moïse, à la tête de la nation avec l'autorité d'un roi, sans porter cependant ni le sceptre, ni la couronne; comme Moïse, il devait opérer des miracles éclatants en preuve de sa mission et susciter un nouveau sacerdoce. Enfin, pour être semblable à Moïse, il lui fallait surtout servir d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, dicter une nouvelle loi, proposer une sanction nouvelle, car le plus beau titre de Moïse, c'est sans contredit celui de législateur.

[1] Deutéronome, XVIII, 15 et suivants.

Tel devait être le prophète annoncé. « Je mettrai mes paroles dans sa bouche, » dit le Seigneur, c'est-à-dire mes lois, mes commandements, selon la force du texte original : il sera le médiateur d'une nouvelle alliance.

Or, nous ne voyons pas que, jusqu'à l'origine du christianisme, il ait paru dans la Judée un seul personnage réunissant tous ces caractères. Il s'éleva bien de grands prophètes, puissants en œuvres et en paroles, comme Élisée ou Daniel ; des monarques, animés aussi de l'esprit de Dieu, comme David et Salomon, s'assirent sur le trône ; mais aucun d'eux, même parmi les princes les plus sages et les plus illustres, ne s'avisa d'ajouter ou de retrancher un seul article à la loi de Moïse ; tous, au contraire, s'employèrent de toutes leurs forces à en établir l'autorité et à en procurer la parfaite observation. L'Écriture elle-même a pris soin de nous dire combien ce législateur l'emporte sur tous ceux qui vinrent après lui : « Il ne s'éleva plus, dit-elle, aucun prophète en Israël semblable à Moïse ; aucun qui connût comme lui le Seigneur face à face ; qui eût un bras aussi puissant, ni

qui ait fait des œuvres aussi merveilleuses que lui devant tout le peuple d'Israël[1]. »

C'était donc le Messie que Moïse avait voulu annoncer ; le Messie, le prophète par excellence, dont la naissance avait été prédite dès l'origine du monde, qui devait être l'attente des peuples, le docteur des nations, qui devait accomplir les figures de la loi, détruire l'iniquité, faire régner la justice universelle. A Jésus-Christ seul, en effet, conviennent parfaitement tous les caractères signalés. C'est lui qui est le prophète semblable à Moïse ; qu'on cherche tant qu'on voudra dans l'histoire, il sera impossible d'en trouver un autre.

Quels traits de ressemblance entre le législateur des Hébreux et le fondateur du christianisme ! quelle merveilleuse correspondance entre leurs vies et leurs actions ! Condamnés l'un et l'autre par un roi cruel à périr dès leur naissance, ils sont miraculeusement sauvés par l'intervention de la Providence. Tous deux sont envoyés vers le peuple pour promulguer les oracles du Très-Haut ; tous deux opèrent

[1] Deutéronome, XXXIV, 10 et s.

d'éclatants miracles en preuve de leur mission : Moïse divise la mer et passe avec les Israélites au milieu des flots suspendus et solides comme des murs ; Jésus-Christ avec une parole commande à la mer, apaise les vents et les tempêtes, et marche avec ses disciples sur les flots devenus comme une terre ferme. L'un passe quarante jours sur le Sinaï ; l'autre se retire pendant quarante jours dans le désert. Du visage de l'un et de l'autre jaillit une lumière qui commande le respect. Pour soulager le peuple prêt à tomber en défaillance, Moïse frappe le rocher aride ; Jésus-Christ multiplie les pains et les poissons. Moïse choisit soixante-douze vieillards pour porter avec lui la sollicitude du peuple, et envoie douze explorateurs dans la terre de Chanaan ; Jésus choisit soixante-douze disciples qu'il revêt de son esprit, et envoie douze apôtres pour prêcher l'Évangile à toute la terre.

Jésus-Christ est roi, chef du peuple aussi bien que Moïse : les païens mêmes lui reconnaissent ce titre glorieux et le font inscrire sur l'instrument de son supplice. Prêtre comme

Moïse, comme lui il sacre des prêtres à son tour. Il dicte comme lui de nouvelles lois et promulgue un culte nouveau. Il n'enseigne pas comme les scribes et les pharisiens, qui se bornaient à commenter les Écritures ; il parle avec l'autorité d'un maître, il révèle des mystères sublimes dont il a puisé le secret dans le sein de la divinité. Comme Moïse enfin, il fait naître en foule les miracles sous ses pas : les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les paralytiques recouvrent l'usage de leurs membres, les morts secouent la poussière de leurs tombeaux. A la vue de tous ces prodiges, le peuple s'écrie avec admiration : « Le Christ que nous attendons peut-il opérer de plus grands miracles ? C'est bien là vraiment le prophète qui doit paraître dans le monde[1] ! »

Impossible de trouver en Moïse quelque titre glorieux qu'on ne retrouve et d'une manière plus excellente en Jésus-Christ. Roi, prophète, thaumaturge, législateur et pontife comme Moïse, Jésus-Christ l'emporte infiniment sur ce grand homme dans toutes ces nobles préro-

[1] Jean, VI, 14 ; VII, 31.

gatives. C'est le soleil à côté d'un flambeau, le maître en face du serviteur[1]. Sa royauté est plus sublime, sa législation plus parfaite, son sacerdoce plus admirable, ses miracles plus nombreux, ses prophéties plus frappantes, sa mission plus universelle ; enfin sa venue a été prédite pendant quatre mille ans par une foule de prophètes et par Moïse lui-même.

[1] Hébreux, III, 5.

CHAPITRE II

LE MESSIE REJETÉ

Ce qui élève infiniment Jésus-Christ au-dessus de Moïse, c'est qu'il unit dans sa personne la nature humaine à la nature divine, qu'il est l'Homme-Dieu.

Un lettré de nos jours, qui se pare du titre d'historien, n'a-t-il pas osé écrire : « Jésus n'eut jamais l'idée de se présenter aux Juifs comme Dieu[1]. » — Rien de plus faux que cette assertion que démentent toutes les pages des Évangiles ; Jésus s'est toujours proclamé Fils de Dieu, a parlé et agi en Dieu, et a été reconnu comme tel par ses disciples.

[1] Renan, *Vie de Jésus*.

Un jour, aux environs de Césarée de Philippe, Jésus interroge ses apôtres : « Que dit-on du Fils de l'homme? — Ils lui répondent : Les uns disent : C'est Jean-Baptiste; les autres, Élie; les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes. — Mais vous, qui dites-vous que je suis? — Simon Pierre répond : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. — Bienheureux es-tu, Simon, reprit Jésus; ce n'est ni la chair, ni le sang qui t'ont révélé cette vérité, mais mon Père qui est dans les cieux; et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux[1]. »

Trouvant dans le Temple l'aveugle-né, auquel il venait de rendre la vue, Jésus lui dit : « Crois-tu au Fils de Dieu? — Eh ! qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui? — Tu l'as vu ; c'est celui qui te parle. — Je crois, Seigneur, répond

[1] Math., xvi, 13 et s.

l'aveugle, miraculeusement guéri; et se prosternant, il l'adore[1]. »

Jésus dit à Marthe, en face du tombeau de Lazare : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croira en moi vivra, quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Croyez-vous cela? — Oui, Seigneur, répond Marthe, je crois que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, qui êtes venu en ce monde[2]. »

Un autre jour, à Capharnaüm, on lui présente un paralytique gisant dans son lit. Jésus lui dit : « Mon fils, tes péchés te sont remis. — Or, quelques scribes assis dans le même lieu se disaient en eux-mêmes : Que signifie cette parole? il blasphème; qui peut remettre les péchés si ce n'est Dieu seul? — Jésus connaissant leurs sentiments leur dit : Pourquoi pensez-vous ainsi dans vos cœurs? est-il plus difficile de dire au paralytique : Tes péchés te sont remis, que de dire : Lève-toi, prends ton lit et marche? Or, afin que vous sachiez que le

[1] Jean, IX, 35 et s.
[2] Jean, XI, 25 et s.

Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, lève-toi, je te le commande, dit-il au paralytique : porte ton lit et va dans ta maison. — Et soudain, le paralytique se leva, prit son lit et s'en alla en présence de tous ; de sorte que tous s'étonnaient et glorifiaient Dieu en disant : Jamais nous n'avons vu de telles choses[1]. »

Jésus parle comme possédant la puissance, l'éternité, la sagesse, tous les attributs de Dieu :

« Je suis avant qu'Abraham fût[2]. »

« Je suis la lumière du monde[3]. »

« Je suis la voie, la vérité et la vie[4]. »

« Je suis le pain vivant descendu du ciel[5]. »

« Tout ce que vous demandez à mon Père en mon nom, je le ferai[6]. »

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai enseigné, et

[1] Marc, II, 5 et s.
[2] Jean, VIII, 58. — [3] *Id.* VIII, 12. — [4] *Id.* XIV, 6. — [5] *Id.* VI, 51.
[6] *Id.* XIV, 13.

voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles[1]. »

« Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas[2]. »

Un simple mortel pourrait-il parler et agir de la sorte ? Chasser les maladies et ressusciter les morts par sa vertu propre ; remettre les péchés, ouvrir et fermer le ciel à son gré, accorder à d'autres le pouvoir d'opérer toutes ces merveilles ; se donner le titre de Fils de Dieu ; se faire adorer ; n'est-ce pas se proclamer le souverain maître de toutes choses ?

Quelques personnages de l'antiquité, en raison de leur génie ou de leurs bienfaits, ont mérité l'épithète de divins. Ce n'est pas dans ce sens purement honorifique que Jésus a réclamé les adorations des hommes. Il a enseigné, et de la manière la plus formelle, qu'il est Fils de Dieu, non par comparaison ou adoption, mais par nature ; qu'il est de la même substance que son Père, le Dieu qui a créé le ciel et la terre : « Mon Père et moi, dit-il, nous ne sommes qu'un » ; et la preuve qu'il en donne, ce sont les mira-

[1] Math. XXVIII, 18, 19, 20. — [2] Id. XXIV, 35.

cles qu'il opère de la part de Dieu : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas croire à ma parole, croyez du moins à mes œuvres[1]. »

Est-il donc permis de soutenir encore que Jésus n'eut jamais l'idée de se présenter aux Juifs comme Dieu ? Mais fit-il autre chose pendant trois années de prédications, que proclamer, établir, prouver sa divinité ? N'est-ce pas sur cette base fondamentale que repose toute sa religion ? Or, si Jésus s'est donné comme le Fils de Dieu, il l'est certainement, sans quoi il aurait agi et parlé comme le dernier des insensés ou le plus vil des imposteurs.

Tel est le prophète que les Juifs, d'après les recommandations de Moïse, devaient fidèlement écouter, sous peine d'attirer sur leurs têtes toutes les malédictions divines. Mais, ô perversité des hommes ! le Sauveur, par un dernier trait de ressemblance avec Moïse, devait être contredit et persécuté par ce peuple à la tête dure et opiniâtre.

[1] Jean, x, 37, 38.

Vit-on jamais plus de prévention, de jalousie, de malice, qu'ils n'en firent paraître contre Jésus-Christ ? Entendaient-ils les sublimes vérités annoncées par cet admirable Messie ; leur cœur était-il vaincu par l'éloquence persuasive qui coulait de ses lèvres : ils se souvenaient aussitôt de l'obscurité de sa naissance : « D'où lui peuvent venir la puissance et la sagesse, disaient-ils ? n'est-ce pas le fils d'un ouvrier ? sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ne connaissons-nous point ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude[1] ? » Guérissait-il des paralytiques ; ils l'accusaient de violer le jour du sabbat. Chassait-il les démons : « Il a fait un pacte avec les esprits de ténèbres, s'écriaient-ils ; c'est de Belzébuth, prince des démons, qu'il tient un semblable empire[2]. » Et s'il ressuscitait les morts, s'il rendait à ses sœurs Lazare, qui depuis quatre jours déjà gisait dans le fond du tombeau ; alors qu'il ne restait plus à ces incrédules opiniâtres le moindre prétexte de rejeter le miracle, ils formaient

[1] Mathieu, XIII, 54.
[2] Luc, XI, 15.

des complots pour faire périr celui qui avait été ressuscité et ensevelir avec lui la preuve de la puissance surnaturelle de Jésus.

« A qui comparerai-je la génération présente? disait ce divin Sauveur. Ne ressemble-t-elle point à une troupe d'enfants mobiles et volages que nul jouet ne saurait satisfaire? Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et ils disaient : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme mange et boit comme eux, et ils disent : C'est un homme insatiable et adonné au vin [1]. » Malheur donc, malheur à eux, ajoutait-il, parce qu'ils m'ont haï gratuitement aussi bien que mon Père. Si je n'étais pas venu et si je ne leur avais pas parlé; si je n'avais point fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ne seraient pas coupables; mais quelle excuse peuvent-ils apporter pour leur justification, maintenant que tant de prodiges ont frappé leurs yeux, et que tant de paroles de salut ont retenti à leurs oreilles, sans pénétrer jusqu'à leur cœur [2]. » La reine de Saba se

[1] Mathieu, XI. 16.
[2] Jean, XV, 22.

lèvera au jour du jugement contre les hommes de cette nation et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour ouïr la sagesse de Salomon ; et il y a ici plus que Salomon ! Les habitants de Ninive les condamneront aussi, car ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas ; et il y a ici plus que Jonas[1] ! » « En vérité, en vérité, je vous le dis, les villes de Tyr et de Sidon seront un jour traitées moins rigoureusement que ce peuple ; Sodome elle-même, si elle eût été témoin de mes miracles, aurait fait pénitence dans la cendre et le cilice, au lieu que les Juifs les voient et demeurent impénitents et endurcis[2]. »

D'où pouvait provenir cet étrange aveuglement ? A quelle cause faut-il attribuer cette opposition constante et réfléchie aux enseignements du Sauveur ?

Les préjugés et les passions peuvent seuls nous donner le secret de ce mystère.

Dominés par des pensées basses et terres-

[1] Luc. XI. 31.
[2] Math. XI. 22.

tres, habitués à prendre dans le sens littéral le langage imagé des prophètes, aveuglés par l'orgueil et l'ambition, les Juifs s'étaient représenté le Messie comme un puissant monarque, un grand conquérant, qui délivrerait leur nation de l'esclavage, remporterait d'éclatantes victoires sur leurs ennemis, soumettrait à leur empire les peuples étrangers, forcerait les princes et les rois à leur payer tribut, et ferait de Jérusalem la capitale de l'univers. Ces rêves de gloire furent longtemps partagés par les apôtres eux-mêmes. « Promettez-moi, disait au Sauveur la mère des enfants de Zébédée, promettez-moi que dans votre royaume vous placerez mes fils à vos côtés, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche[1] », c'est-à-dire que vous les établirez vos premiers ministres. Les dix autres apôtres s'indignaient contre les deux frères, parce qu'ils prétendaient eux-mêmes à la première place, et c'était souvent parmi eux un sujet de disputes. Ces fausses espérances avaient poussé de telles racines dans les âmes, qu'au moment même où le

[1] Math., XX. 20.

Sauveur allait monter au ciel, les disciples lui demandaient encore : « Est-ce maintenant l'heure où vous allez rétablir le royaume d'Israël[1] ? » Imbus de ces préjugés, qu'ils avaient sucés avec le lait, les Juifs refusèrent de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie malgré l'éclat de ses miracles, parce qu'il dédaignait la pompe extérieure, qu'il prêchait l'obéissance aux puissances établies, et qu'au lieu des victoires attendues, il ne parlait que de crucifier la chair et de renoncer à soi-même.

Aux préjugés se joignirent bientôt les passions.

Notre-Seigneur personnifiait la bonté, la mansuétude et la miséricorde ; mais en sa qualité de docteur et de prêtre, il dut s'élever contre les vices de son temps. Il chassa du temple les marchands qui transformaient cette maison de prière en une caverne de voleurs ; il condamna l'hypocrisie des pharisiens, qui sonnaient de la trompette pour publier leurs aumônes et ne cherchaient que la gloire humaine dans toutes leurs œuvres de charité ;

[1] Actes, I, 6.

il rejeta les fausses traditions dont les scribes avaient surchargé la loi contre l'esprit des anciens prophètes, traditions qui devaient plus tard enfanter les minutieuses et superstitieuses pratiques du Talmud. « Les scribes et les pharisiens, disait-il, sont assis dans la chaire de Moïse, retenez donc ce qu'ils vous disent, mais ne les imitez pas, car leur conduite ne répond pas à leurs paroles ; ils chargent les épaules d'autrui de fardeaux pesants et insupportables, auxquels eux-mêmes ne touchent pas du bout du doigt. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que ne voulant pas entrer dans le royaume des cieux, vous en fermez la porte aux autres ; malheur à vous qui dévorez les maisons des veuves à l'aide de vos longues prières ; guides aveugles, qui rejetez un moucheron et qui avalez un chameau ; sépulcres blanchis qui paraissez beaux au dehors, mais qui au dedans recélez le vice et l'iniquité ; serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement du feu[1] ? »

En fallait-il davantage pour déchaîner la

[1] Math., XXIII.

haine de ces hommes intéressés et vindicatifs? Quelle peine pour les prêtres de la synagogue de se voir éclipsés, démasqués et repris par un homme sorti des derniers rangs du peuple; de perdre leur réputation de pénitence et de sainteté! quelle jalousie de la part des scribes! Aussi Jésus-Christ devint-il pour eux un rival, un ennemi détesté. Ils le firent observer par des espions dans les provinces, et à Jérusalem ils cherchèrent à le prendre dans ses paroles. Que de questions insidieuses ils lui adressèrent! que de pièges ils lui tendirent! Attentifs à dénigrer ses moindres démarches, ils lui faisaient même un crime de ce qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs. Une fois, ils essayèrent de le précipiter du haut d'une montagne; une autre fois, ils le firent assaillir à coups de pierres dans le temple; enfin, emportés par la passion, ils formèrent le complot de le faire mourir.

Notre divin Maître avait clairement annoncé tous les tourments qu'il devait endurer de leur part : « Voici que nous montons à Jérusalem; le Fils de l'homme sera livré aux

princes des prêtres, aux scribes et aux anciens; ils le condamneront à mort et le livreront aux gentils; ils lui cracheront au visage, ils le flagelleront et le feront mourir; mais le troisième jour, il ressuscitera[1]..»

[1] Marc, x, 33, 34.

CHAPITRE III

LE MESSIE CONDAMNÉ PAR LE SANHÉDRIN

Un écrivain juif de notre époque, M. Salvador, a entrepris, après dix-huit siècles, d'effacer du front de ses coreligionnaires la tache de sang imprimée par le meurtre du Messie. Dans un savant ouvrage sur les lois et les institutions du peuple hébreu, il a essayé d'établir que Jésus-Christ avait été justement condamné à mort.

« Que l'on doive, dit-il, plaindre l'aveuglement des Hébreux de n'avoir pas reconnu un Dieu dans Jésus, ce n'est pas ce que j'examine ; mais dès qu'ils ne découvrirent en lui qu'un citoyen, le jugèrent-ils d'après la loi et les formes existantes [1] ? »

[1] *Histoire des institutions de Moïse et du peuple Hébreu.* Paris, 1828, 3 vol. in-8°.

Après avoir ainsi posé la question et l'avoir suivie dans toutes ses phases, il finit par conclure que la procédure a été parfaitement régulière et la condamnation parfaitement juste. « Le sénat, dit-il, jugeant que Jésus, fils de Joseph, né à Bethléem, avait profané le nom de Dieu en l'usurpant pour lui-même, simple citoyen, lui fait application de la loi sur le blasphème, et de la loi du Deutéronome, d'après lesquelles tout prophète, même celui qui fait des miracles, doit être puni quand il parle d'un dieu inconnu aux Hébreux ou à leurs pères[1]. »

La réfutation de cette étrange thèse, qui a pour but évident de justifier les Juifs du reproche de déicide, ne s'est pas fait attendre ; elle a été libellée sur l'heure même par un éminent jurisconsulte, qui devait s'élever plus tard aux premiers rangs de la magistrature française.

Cet écrit, dont l'argumentation est irrésistible, mérite d'être cité en larges extraits.

« Le procès de Jésus, dit M. Dupin aîné, fut

[1] *Histoire des institutions de Moïse*, Chapitre : Jugement et condamnation de Jésus.

marqué dans toutes ses phases des souillures de la violence et de la perfidie. C'est moins un jugement environné des formes légales, qu'une véritable passion, une souffrance prolongée, où l'inaltérable douceur de la victime rend plus manifeste encore l'acharnement de ses persécuteurs [1]. »

Et il prouve cette assertion les Évangiles à la main :

« Jésus-Christ déplorait les malheurs de sa patrie. Combien de fois ne pleura-t-il pas sur Jérusalem ! Lisez dans Bossuet l'admirable chapitre qu'il a intitulé : *Jésus-Christ bon citoyen*. Il recommandait à ses compatriotes l'union, qui fait la force des États. « Jérusalem, s'écriait-il, Jérusalem qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu ramasser tes enfants comme une poule qui ramasse ses petits sous ses ailes ! et tu n'as pas voulu, Jérusalem ! »

« Touché de la misère du peuple, Jésus le consolait en lui présentant l'espoir d'une autre

1 *Jésus devant Caïphe et Pilate.*

vie ; il effrayait les grands, les riches et les orgueilleux par la perspective d'un jugement dernier où chacun serait jugé, non selon son rang, mais selon ses œuvres. Il voulait ramener l'homme à sa dignité originelle ; il lui parlait de ses devoirs, mais aussi de ses droits.

« Le peuple l'écoutait avec avidité, le suivait avec empressement : ses paroles touchaient, sa main guérissait, sa morale instruisait ; il prêchait et pratiquait une vertu inconnue avant lui et qui n'appartient qu'à lui : la charité... Mais cette vogue, mais ces prodiges excitèrent l'envie. Les partisans de l'ancienne théocratie eurent effroi de la nouvelle doctrine ; les princes des prêtres sentirent leur domination menacée ; l'orgueil des pharisiens se vit humilié ; les scribes vinrent à leur secours, et la perte de Jésus fut résolue.

« Si sa conduite était coupable, si elle donnait prise à une accusation légale, pourquoi ne pas l'intenter à découvert ? Pourquoi ne pas l'accuser sur ses actions, sur ses discours publics ? Pourquoi employer contre lui des subterfuges,

la ruse, la perfidie, des violences? Car c'est ainsi que l'on procéda contre Jésus.

« Reprenons donc et voyons les récits qui sont parvenus jusqu'à nous. Ouvrons avec M. Salvador le livre des Évangiles; car il n'en récuse pas le témoignage, il s'en appuie : « C'est dans les Évangiles mêmes, dit-il, que je puiserai tous les faits. »

« Et en effet, comment, à moins de preuves contraires — et il n'en existe pas — refuser sa confiance à un historien qui vous dit, comme S. Jean, avec une étonnante simplicité : « Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable; et il sait qu'il dit vrai, afin que vous le croyiez aussi. »

« On trouve d'abord contre Jésus l'emploi des agents provocateurs. Comme les princes des prêtres et les scribes ne cherchaient que l'occasion de le perdre, dit S. Luc, ils lui envoyèrent des personnes apostées, qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur[1].

[1] XX. 20.

« On voit ensuite un conseil de ces mêmes ennemis, qui cherchent entre eux les moyens de s'emparer de Jésus par dol et de le tuer. Ce dol ne fut autre que le pacte qu'ils firent avec Judas. Cet apôtre perfide va trouver les prêtres juifs et leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai[1]? » Et ils pactisent avec lui, et ils lui promettent trente pièces d'argent !

« Une troupe nombreuse, armée d'épées et de bâtons, et presque entièrement composée des valets du grand-prêtre, met la main sur Jésus *au milieu de la nuit*, ce qui portait tous les caractères d'une agression violente. On le lie de chaînes comme un malfaiteur, quoiqu'il n'ait pas opposé de résistance, et qu'il ait même comprimé celle de ses disciples. Au lieu de le conduire devant le magistrat compétent, on le mène d'abord chez Anne, qui n'avait d'autre qualité que celle de beau-père du grand-prêtre, ce qui était une vexation et une irrégularité. On le conduit ensuite chez Caïphe.

« Les anciens du peuple, les princes des prê-

[1] Math. XXVI. 14-15.

tres et les scribes s'assemblent avant le jour, font comparaître Jésus dans leur conseil et procèdent à son interrogatoire. Quel est celui qui va l'interroger ? C'est ce même Caïphe qui, dans une précédente réunion, s'est constitué l'accusateur de Jésus. Avant même de l'avoir ni vu ni entendu, il l'a proclamé digne de mort ; il a dit à ses collègues qu'il était utile qu'un seul mourût pour tous. Ne soyons donc pas surpris s'il va montrer de la partialité.

« Au lieu d'interroger Jésus sur des actes positifs et circonstanciés, sur des faits personnels, Caïphe l'interroge sur des faits généraux, sur ses disciples, qu'il était beaucoup plus simple d'appeler comme témoins, et sur sa doctrine, qui n'était qu'une abstraction, tant qu'on n'en déduirait pas des actes extérieurs. Jésus répond avec dignité : « J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez donc ceux qui m'ont entendu, pour savoir ce que je leur ai dit. Ce sont ceux-là qui

savent ce que j'ai enseigné. — A peine avait-il achevé, que l'un des huissiers donna un soufflet à Jésus en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre[1] ? »

« Dira-t-on que cette violence constitue un tort individuel de la part de celui qui a frappé l'accusé ? Je répondrai que le fait s'est passé en présence et sous les yeux de tout le conseil ; et comme le pontife qui présidait n'en a pas réprimé l'auteur, j'en conclus qu'il en est devenu le complice, surtout quand cette violence avait pour prétexte de venger sa dignité prétendue outragée !

« Et en quoi donc la réponse de Jésus pouvait-elle paraître offensante ? « Si j'ai mal parlé, dit Jésus, faites-moi voir le mal que j'ai dit ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous[1] ? »

« Il n'y avait aucun moyen d'échapper à ce dilemme. On accusait Jésus : c'était à ceux qui l'accusaient, à Caïphe le premier, à prouver l'accusation. Un accusé n'est pas tenu de s'incriminer soi-même. Il fallait le convaincre par des témoignages ; lui-même les invoquait. »

[1] Jean, XVIII, 20, 21, 22, 23.

Voyons quels témoins furent produits contre lui.

Cependant les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le condamner à mort, et ils n'en trouvaient point.

Car plusieurs portaient un faux témoignage contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.

Quelques-uns se levèrent et l'accusèrent en ces termes :

« Nous lui avons ouï dire : Je détruirai ce temple bâti de la main des hommes, et j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait de la main des hommes. »

Mais, sur ce point encore, leurs dépositions n'étaient point concordantes[1].

Il fallait donc chercher d'autres preuves.

Les ennemis de Jésus se trouvaient dans le plus grand embarras. Après s'être donné tant de peine pour l'arrêter, allaient-ils donc se voir dans l'obligation de le relâcher, faute de témoins pour le faire condamner? En vain, le

[1] Marc, XIV. 55, 56, 57, 58, 59.

grand-prêtre lui disait-il : « Voyez tous les témoignages que l'on porte contre vous ? » Jésus ne répondait rien, et ce silence, plus éloquent que tous les discours, manifestait encore davantage l'innocence de la victime et la malice de ses ennemis.

Cependant, il n'y avait pas d'autre ressource que de faire parler l'accusé, afin de trouver dans ses paroles un motif de condamnation.

Alors le grand-prêtre — n'oublions pas que c'est toujours l'accusateur — le grand-prêtre se lève au milieu de l'assemblée et dit à Jésus : « Je vous adjure par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu[1] ? » Je vous adjure ! grave infraction à cette règle de morale et de jurisprudence, qui ne permet pas de placer un accusé entre le danger du parjure et la crainte de se charger soi-même et d'empirer sa situation ! Quoi qu'il en soit, le grand-prêtre insiste et lui dit : « Êtes-vous le Christ, Fils de Dieu ? »

C'est le moment ou jamais pour Jésus d'affirmer sa divinité ou de la renier, en face des

[1] Math. xxvi, 63.

représentants de la nation. La question est nettement posée par Caïphe ; question qui résume toute sa doctrine : « Êtes-vous le Fils de Dieu ? »

En ce moment, il dut se faire un grand silence dans le sanhédrin. Un seul mot devant les tribunaux décide souvent de la vie ou de la mort d'un homme. Tous les regards se portent sur l'accusé ; chacun retient sa respiration : il semble qu'on va entendre tomber le funeste couperet. « Au nom du Dieu vivant, je vous adjure de nous dire si vous êtes le Christ, fils de Dieu ? »

Jésus répond : « Oui, vous l'avez dit, je le suis. » Et il ajoute : « Je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel environné de gloire et de majesté[1]. »

Ces mots rappelaient aux Juifs un célèbre passage de leurs Écritures, la vision où le prophète Daniel avait aperçu le Fils de l'homme, entouré d'une multitude d'anges et paraissant devant le trône du Très-Haut pour y recevoir

[1] Math. xxxvi, 64. — Marc, xiv, 62.

l'honneur, la gloire et la puissance sur tous les royaumes de la terre[1]. Jésus se faisait à lui-même l'application de cette vision, et prévenait ainsi ses juges de la terrible responsabilité dont ils allaient se charger en le condamnant.

Mais la passion raisonne-t-elle? « Il a blasphémé! » s'écrie le pontife; et en même temps il déchire ses vêtements, ce qui était la marque d'un grand deuil ou d'une vive indignation. « Qu'avons-nous besoin encore de témoins? que vous en semble? » Et tous les juges répondent : « Il a mérité la mort. »

Par cet arrêt inique, ils reniaient Jésus pour le Messie, pour leur roi et pour leur Dieu; ils le traitaient de fourbe, d'usurpateur et de sacrilège.

« Reconnaissons-nous ici le respect du juge hébreu pour l'accusé? Qu'est ce Caïphe, à la fois accusateur et juge? homme passionné et trop semblable ici au portrait odieux que nous en a laissé l'historien Josèphe! Un juge qui s'irrite, qui s'emporte au point de déchirer ses

[1] Daniel, XIII et s.

vêtements ; qui impose à l'accusé un serment redoutable et qui incrimine ses réponses : « Il a blasphémé ! » et dès lors il ne veut plus de témoignages, quoique pourtant la loi les exige ! il ne veut plus d'une enquête dont il a reconnu l'impuissance ! il s'efforce d'y suppléer par des interrogatoires captieux ! il veut, ce que la loi des Hébreux défendait encore, que l'accusé soit condamné sur sa seule déclaration, telle qu'il l'a traduite lui-même et lui seul ! Et c'est au milieu du plus violent transport de colère que cet accusateur, lui, grand-prêtre, qui croit parler au nom du Dieu vivant, opine le premier pour la mort, et qu'il entraîne subitement les autres suffrages !

« A ces traits hideux, je ne puis reconnaître cette justice des Hébreux, dont M. Salvador trace un si brillant tableau dans sa théorie [1] ! »

A l'exemple de M. Dupin, les célèbres abbés Lémann ont aussi voulu réviser le procès de Jésus.

A force de feuilleter les Évangiles et les écrits de l'historien Josèphe, à force surtout de feuilleter

[1] Jésus devant Caïphe et Pilate.

dans les in-folio du Talmud, ils sont parvenus à évoquer de leurs tombes la plupart des juges du sanhédrin, et à reconstituer presque en entier la fameuse assemblée qui a porté l'arrêt de mort contre le Messie.

Le sanhédrin, ou conseil suprême de la nation juive, se composait à cette époque de soixante-onze membres, divisés en trois chambres : la chambre des prêtres, la chambre des scribes ou docteurs, et la chambre des anciens.

C'était un assemblage d'hommes en majeure partie indignes de leurs fonctions, sans piété, sans droiture, sans valeur morale, flétris par les Juifs eux-mêmes. Les uns, surtout les prêtres, appartenaient à l'école des pharisiens, et faisaient consister toute la religion dans de minutieuses observances ; les autres, et principalement les anciens et les riches, étaient des sadducéens ou matérialistes qui niaient l'immortalité de l'âme et ne cherchaient qu'à se procurer les jouissances de la vie.

Par leur naissance, leur éducation, leurs préjugés et leurs intérêts, tous ces juges

étaient des ennemis jurés de Jésus-Christ, décidés à le condamner contre toute évidence et toute justice. Aussi les frères Lémann, après avoir confronté le procès de Jésus avec le droit criminel hébraïque alors en vigueur, y ont-ils relevé vingt-sept irrégularités « dont une seule suffisait, disent-ils, pour faire casser le jugement[1]. »

Mais revenons au récit des Évangélistes.

« Alors, dit S. Matthieu, ils lui crachèrent au visage, et ils le frappèrent à coups de poing, et d'autres lui donnèrent des soufflets en disant : « Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé[2]. »

M. Salvador semble contester la réalité de ces mauvais traitements. « Ils sont contraires, dit-il, à l'esprit de la loi hébraïque, et ce n'est pas dans l'ordre de la nature qu'un sénat composé des hommes les plus respectables d'une nation ; qu'un sénat qui se trompe peut-être, mais qui pense agir légalement, ait permis de pareils outrages envers celui dont il

[1] Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ.
[2] Math. XXVI. 67, 68.

tenait la vie entre ses mains. Les écrivains qui nous ont transmis ces détails, n'ayant pas assisté eux-mêmes au procès, ont été disposés à charger le tableau, soit à cause de leurs affections propres, soit pour jeter sur les juges une plus grande défaveur. »

« Je reprends : Ces mauvais traitements sont contraires à l'esprit de la loi : et que me faut-il davantage, puisque mon but ici est de faire ressortir toutes les violations de la loi ! — Il n'est pas dans la nature de voir un corps qui se respecte autoriser de pareils attentats : mais qu'importe, puisque le fait est constant ? — Les historiens, dit-on, n'étaient pas présents au procès : et M. Salvador y était-il donc présent lui-même, pour leur donner un démenti ? Et lorsque, écrivain habile, mais non témoin oculaire, il raconte le même événement après plus de dix-huit siècles, il faudrait au moins qu'il apportât des témoignages contraires pour infirmer celui des contemporains, qui, s'ils n'étaient pas dans la salle du conseil, étaient certainement sur les lieux, dans le voisinage, dans la cour peut-être, s'enquérant avec anxiété de

tout ce qui arrivait à l'homme dont ils étaient les disciples. D'ailleurs, le docte auteur que je combats a dit en commençant que c'est dans les Évangiles mêmes qu'il puiserait tous les faits. Il faut donc les y prendre à charge comme à décharge.

« Ces insultes grossières, ces violences inhumaines, même en les rejetant sur les valets du grand-prêtre et les gens de sa suite, n'excusent pas ceux qui, s'attribuant sur Jésus l'autorité de juges, devaient en même temps l'entourer de toute la protection de la loi. Et Caïphe serait coupable comme maître de maison, puisque cela se passait chez lui, lors même qu'il ne le serait pas comme grand-prêtre et comme président du conseil, pour avoir toléré des excès qui, du reste, ne s'accordaient que trop avec la colère qu'il avait montrée sur son siège.

« Ces fureurs, inexcusables lors même qu'elles auraient eu lieu envers un homme irrévocablement condamné à mort et dévoué au supplice, étaient d'autant plus criminelles à l'encontre de Jésus, que légalement et judiciairement

parlant, il n'y avait pas encore de condamnation proprement dite contre lui, d'après le droit public qui régissait le pays [1]. »

[1] Jésus devant Caïphe et Pilate.

CHAPITRE IV

LE MESSIE LIVRÉ AUX GENTILS

La Judée, à cette époque, était réduite en province romaine, et le droit de vie et de mort se trouvait entre les mains de Ponce Pilate, procureur de l'empereur Tibère. M. Dupin établit amplement cette vérité par le droit romain, par le témoignage de l'historien Josèphe, et par les cris mêmes des Juifs proclamant qu'il ne leur est plus permis de faire mourir quelqu'un[1]. Les ennemis de Jésus furent donc forcés d'aller trouver Pilate et de déduire devant lui les causes de l'accusation.

Quelles seront ces causes ? les mêmes sans doute qui jusqu'ici ont été alléguées contre Jésus : l'accusation de blasphème, la seule

[1] Jean, XVIII, 31.

portée par Caïphe devant le conseil des Juifs? Point du tout : désespérant d'obtenir du juge romain une sentence de mort pour une querelle religieuse, qui n'intéressait pas les Romains, ils changent subitement de système : ils se départent de leur accusation première, l'accusation de blasphème, pour y substituer une accusation politique, un crime d'État.

C'est ici le nœud de la passion et ce qui accuse le plus vivement les délateurs de Jésus. Car, tout entiers à l'idée de le perdre de quelque manière que ce soit, ils ne se montrent plus désormais comme vengeurs de leur religion prétendue outragée, de leur culte soi-disant menacé; mais, cessant d'être juifs, pour afficher des sentiments étrangers, ces hypocrites ne se montrent occupés que des intérêts de Rome; ils accusent leur compatriote de vouloir restaurer le royaume de Jérusalem, se faire roi des Juifs, et soulever le peuple contre les conquérants.

Laissons-les parler.

« Et ils commencèrent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme pervertisant

notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant le Christ-Roi[1]. »

Quelle calomnie ! Jésus empêchait de payer le tribut à César ! et il avait répondu aux pharisiens eux-mêmes, en présence de tout le peuple, en leur montrant l'effigie de César sur une monnaie romaine : Rendez à César ce qui appartient à César. Mais cette accusation était une manière d'intéresser la compétence de Pilate qui, en sa qualité de procureur de César, était surtout préposé au recouvrement de l'impôt. La seconde partie de l'accusation regardait plus directement encore la souveraineté des Romains : il se donne pour roi.

L'accusation ayant pris ainsi un caractère entièrement politique, Pilate crut devoir y faire attention. Étant donc entré dans le prétoire et ayant fait comparaître Jésus, il lui dit : Êtes-vous le roi des Juifs ?

Cette question, si différente de celles qui lui avaient été adressées chez le grand-prêtre, paraît exciter l'étonnement de Jésus. Il demande à son tour à Pilate : Dites-vous cela de

[1] Luc. XXIII. 22.

vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi ?

En effet, Jésus voulait connaître avant tout les auteurs de cette nouvelle accusation : Est-ce une accusation portée contre moi par les Romains ou par les Juifs ?

Et Pilate lui répliqua : Je ne suis pas juif. Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains : qu'avez-vous fait ?

Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde ; si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs ; mais mon royaume n'est point d'ici[1]

Cette réponse de Jésus est bien remarquable ; elle est devenue le fondement de sa religion et le gage de son universalité, perce qu'elle désintéresse tous les gouvernements. Elle n'est point seulement une assertion, une doctrine ; elle est donnée en justification, en défense contre l'accusation de vouloir se faire roi des Juifs. En effet, si Jésus avait affecté une royauté tempo-

[1] Jean, XVIII. 33 et s.

rolle, s'il y avait eu la moindre tentative de sa part d'usurper en quoi que ce soit le pouvoir de César, il eût été coupable de lèse-majesté aux yeux du magistrat. Mais en répondant par deux fois : Mon royaume n'est pas de ce monde, mon royaume n'est point d'ici... la justification est complète.

Pilate insista toutefois et lui dit : Vous êtes donc roi ? — Jésus lui repartit : Vous le dites, je le suis. Pour moi, je suis né et je suis venu dans ce monde, à cette fin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité, écoute ma voix.

La question prouve que Pilate n'avait pas une idée bien nette de ce que Jésus appelait la vérité. Il n'y voyait que de l'idéologie ; et content d'avoir dit, moins par forme de question, car il n'attendit pas la réponse, que par manière d'exclamation : Qu'est-ce que la vérité ? il sortit pour aller vers les Juifs, qui étaient restés dehors, et leur dit : Je ne trouve aucun crime en cet homme.

Voilà donc Jésus absous par la voix même du juge romain.

Mais les accusateurs, insistant de plus en plus, ajoutèrent : Il soulève le peuple par la doctrine qu'il enseigne dans toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici[1].

Il soulève le peuple ! c'est une accusation de sédition : voilà pour Pilate. Mais remarquons ces mots : *par la doctrine qu'il enseigne*; ils couvrent le grand grief des prêtres juifs. Pour eux, cela veut dire : il enseigne le peuple, il l'instruit, il l'éclaire; il prêche de nouvelles doctrines qui ne sont pas les nôtres. Il soulève le peuple ! ce qui, dans leur bouche encore, signifie : le peuple l'écoute volontiers ! le peuple le suit et l'affectionne; car il prêche une doctrine consolante et amie du peuple; il démasque notre orgueil, notre avarice, notre insatiable esprit de domination !

Pilate toutefois ne paraît pas attacher beaucoup d'importance à cette nouvelle tournure de l'accusation; mais ici se découvre sa faiblesse : il a entendu prononcer le mot Galilée; il y voit une occasion de renvoyer la responsabilité à un autre fonctionnaire, et il la saisit avidement.

[1] Luc, XXII. 5.

— Vous êtes de Galilée, dit-il à Jésus? et sur sa réponse affirmative, le considérant comme étant, à ce titre, de la juridiction d'Hérode Antipas, qui, sous le bon plaisir de César, était tétrarque de la Galilée, il le lui renvoie.

Mais Hérode, qui depuis longtemps, dit saint Luc, désirait voir Jésus, et qui aurait voulu lui voir faire quelques miracles, après avoir satisfait une vaine curiosité et lui avoir adressé plusieurs questions, auxquelles Jésus ne daigna pas répondre ; Hérode, malgré la présence des prêtres, qui n'avaient point désemparé (car ils étaient là avec leurs scribes), et malgré l'opiniâtreté avec laquelle ils continuaient d'inculper Jésus ; Hérode, dis-je, ne voyant rien que de chimérique dans cette accusation de royauté, en fit un sujet de moquerie, et renvoya Jésus à Pilate, après l'avoir fait revêtir d'une robe blanche, pour témoigner que cette prétendue royauté lui paraissait plus digne de risée que de crainte[1].

Ainsi personne ne voulait condamner Jésus : « ni Hérode, qui n'avait vu en lui qu'un sujet

[1] Luc. XXIII. 6 et s.

de moquerie; ni Pilate, qui avait hautement déclaré qu'il ne trouvait rien en lui de criminel; mais la haine sacerdotale n'était, pas désarmée[1]. »

[1] Jésus devant Caïphe et Pilate.

CHAPITRE V

LE MESSIE CONDAMNÉ PAR LE PEUPLE

Jusqu'ici les princes des prêtres, les scribes et les anciens, c'est-à-dire, les magistrats et les chefs de la nation, s'étaient seuls prononcés contre Jésus. Avec leurs satellites, ils formaient déjà une foule considérable; mais le peuple ne partageait pas les passions des grands et n'avait pas pris part à leurs complots.

Depuis longtemps déjà, le peuple s'était hautement déclaré pour Jésus. N'est-ce pas le peuple qui lui servait de cortège dans ses courses à travers les villes et les campagnes de la Galilée? le peuple qui obstruait les portes des maisons où il se retirait; qui se pressait en foule sur les bords de la mer et l'obligeait à

monter sur une barque pour enseigner sa doctrine? N'est-ce pas le peuple qui, dans son avidité de l'entendre, le suivait jusqu'aux extrémités du désert, au risque d'y mourir de faim? N'est-ce pas le peuple qui avait formé le dessein de s'emparer de sa personne pour le proclamer roi? Ce même peuple ne venait-il pas encore, il y avait à peine quelques jours, de le recevoir en triomphe à Jérusalem, en le saluant comme le fils et l'héritier de David? Aussi la crainte du peuple inspirait-elle une salutaire prudence aux ennemis du Sauveur. « Arrêtons-le, disaient-ils, mais que ce ne soit pas un jour de fête, de peur qu'il n'y ait quelque trouble parmi le peuple[1]. »

Quelles furent les impressions de ce peuple quand, en se réveillant le matin, il apprit que Jésus avait été arrêté pendant la nuit, condamné à mort par le sanhédrin et livré à Pilate? — Ce dut être d'abord un sentiment de stupeur. Quoi! on avait osé porter les mains sur le prophète, le thaumaturge! Cette sacrilège entreprise tournerait certainement à la confusion

[1] Math., XXVI, 5.

de ses auteurs. Ne suffisait-il pas à Jésus d'un seul mot pour briser ses chaînes et pour renverser ses ennemis ?

Mais bientôt vinrent les réflexions : il avait été livré par un de ses apôtres ; il ne s'était pas défendu ; il s'était laissé garrotter sans résistance ; il avait gardé le silence devant ses accusateurs. Pouvait-on raisonnablement supposer que le conseil suprême de la nation eût cédé tout entier à un sentiment de jalousie et de passion ? N'y avait-il pas là-dessous quelque accusation de haute trahison, quelque complot contre la sûreté de l'État ? — Le trouble et l'anxiété régnaient dans tous les esprits.

C'était la veille de la fête de Pâque, qui rappelait aux Juifs le souvenir de leur délivrance de la servitude de l'Égypte et de la préservation de leurs fils aînés du massacre de l'Ange exterminateur. En souvenir de ce double événement, il était d'usage chez eux que le grand conseil, sur la demande et sur le choix du peuple, rendît à la liberté et à la vie un prisonnier déjà condamné à mort. Cette coutume faisait partie de la religion, et les Romains, même après la

conquête, s'y conformaient fidèlement. Le peuple se réunit donc et se rendit au palais du gouverneur pour réclamer la délivrance d'un prisonnier.

A ce moment-là même, les ennemis de Jésus revenaient de chez Hérode, avec un nombreux cortège de leurs partisans, et l'intention bien arrêtée de forcer la main au gouverneur.

Pilate se trouva donc en présence des princes des prêtres, des scribes, des anciens et du peuple, c'est-à-dire de la nation tout entière.

Prenant occasion de la requête qui venait de lui être adressée, il crut avoir trouvé le moyen de sauver Jésus.

Cette année-là, il y avait dans les cachots de Jérusalem un malfaiteur fameux, nommé Barabbas, coupable de vol, de sédition et d'assassinat.

Pilate dit donc au peuple en montrant Jésus : « Vous m'avez déjà présenté cet homme comme un conspirateur et un séditieux. Je l'ai interrogé devant vous, et je ne le trouve nullement coupable des crimes que vous lui imputez ; Hérode non plus ; car je vous ai renvoyés à ce

prince, qui n'a intenté contre lui aucune action capitale. Mais vous avez le privilège de faire mettre en liberté un détenu à l'occasion de la fête de Pâque. Voulez-vous que je fasse élargir le Roi des Juifs ? Entre Barabbas et Jésus, surnommé le Christ, qui choisissez-vous[1] ? »

C'était au peuple que Pilate faisait cette question ; il ne l'eût pas adressée aux prêtres dont il connaissait la haine personnelle contre Jésus.

Quel parallèle ! l'homme doux et humble de cœur, celui que les prophètes avaient désigné sous le nom de Prince de la paix, à côté d'un séditieux ! Le juste, le pauvre volontaire qui n'avait pas même un morceau de bois pour reposer sa tête, comparé à un voleur ! Le thaumaturge, qui guérissait les malades et rendait la vie aux morts, en face d'un meurtrier, d'un assassin ! — Ah ! se disait à lui-même le juge romain, entre deux personnages si différents, le choix du peuple saurait-il être douteux ?

En ce moment, pendant qu'il était encore assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : « Ne vous compromettez pas vis-à-vis

[1] Math., XXVII. 15, 16, 17 ; Luc, XXIII. 14 et s.

de ce juste ; aujourd'hui même j'ai été étrangement tourmentée en songe à cause de lui. » Ce message signifiait : Je viens d'avoir un songe où de terribles menaces ont été proférées contre moi et contre vous si vous condamnez à mort cet innocent.

« D'après le témoignage de la tradition, la femme de Pilate s'appelait Claudia Procula. Il est probable qu'elle était une affranchie de la famille Claudia, dont l'empereur Tibère était lui-même issu. Elle avait accompagné son époux en Judée. On sait l'importance que les anciens accordaient aux songes. L'onéirocritie avait fait le tour du monde païen. Du palais des Pharaons elle passa à ceux de Ninive, de Babylone et de Persépolis ; elle régna sur la Grèce et domina les Romains, maîtres de l'univers. Calpurnia, effrayée par un songe, avait inutilement supplié Jules César de ne point se rendre au sénat, le jour où le héros devait y être assassiné. Claudia Procula, sans plus de succès, voulut épargner à Pilate la flétrissure qu'il allait attacher à son nom [1]. »

[1] Darras, *Histoire générale de l'Eglise*, ch. xi : Ponce Pilate.

Les princes des prêtres et les anciens avaient profité de cet instant de répit pour circuler à travers la foule et persuader au peuple de demander Barabbas et de perdre Jésus. Il suffit souvent d'un mot perfidement lancé pour changer les dispositions de la multitude, pour la faire passer de l'admiration et de l'enthousiasme aux excès de la haine et de la fureur. L'histoire des séditions populaires nous en offre de nombreux exemples. Aussi quand le gouverneur demanda de nouveau : — Lequel des deux voulez-vous sauver? le peuple d'une voix unanime s'écria : — Débarrassez-nous de celui-ci! rendez-nous Barabbas! — Que voulez-vous donc que je fasse du Roi des Juifs, appelé Christ? — Tous s'écrient : Crucifiez-le! crucifiez-le! — Mais quel mal a-t-il fait? je ne trouve rien en lui qui mérite la mort! — Sans l'écouter, ils redoublent leurs cris : Crucifiez-le! crucifiez-le! et leurs voix devenant de plus en plus menaçantes, Pilate dit enfin : — Je vais le faire flageller, et je le relâcherai ensuite.

Quelle injustice! faire battre de verges un homme qu'il proclame innocent! Mais c'est

l'unique moyen qu'il puisse imaginer pour fléchir la haine des Juifs et sauver la vie de l'accusé. Il compte que la vue du sang innocent, répandu à longs flots sous le fouet des soldats, attendrira le cœur des Juifs.

La flagellation était une torture cruelle, qui souvent déterminait la mort. Le patient, à demi courbé, les mains passées dans un anneau de fer scellé à une colonne, était dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture. Quatre soldats le frappaient, sans compter les coups, avec des lanières de cuir armées de petites boules de plomb et d'ongles de fer.

Pilate, dit l'évangéliste, donna l'ordre de flageller Jésus. Les soldats l'entraînèrent hors du prétoire, et, après l'exécution, le ramenèrent dans le vestibule. Là, toute la cohorte, ordinairement composée de six cents hommes, était réunie. Ils l'affublèrent d'un manteau d'écarlate, lui mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées et un roseau dans la main droite. S'approchant ensuite, ils fléchissaient le genou devant lui, se prosternant par dérision, et disaient : Salut, roi des Juifs! ils le

souffletaient alors, le frappaient à la tête du roseau qu'ils avaient placé dans sa main enchaînée et le couvraient de crachats.

Quel devait être l'état de la divine victime après cet horrible supplice ! Le front déchiré, les yeux éteints, les joues meurtries, la face entière souillée de boue et de crachats, le corps en lambeaux ! était-ce bien là un candidat à la royauté ? Tibère pouvait-il être sérieusement menacé par un tel compétiteur ? C'est ce que Pilate veut démontrer au peuple. Du haut d'une arcade qui domine la foule, il présente Jésus couronné d'épines et revêtu du manteau d'écarlate : Voilà l'homme, dit-il. — A cette vue, les prêtres et les valets des pontifes recommencent à crier : Crucifiez-le ! crucifiez-le ! Le peuple se tait. La divine victime, ruisselante de sang, a pour un instant désarmé, par le spectacle de ses souffrances, la férocité de la foule. Les prêtres seuls et leurs valets vocifèrent des cris de mort[1]. Pilate croit avoir atteint son but : Prenez-le donc vous-mêmes, dit-il, et crucifiez-le, car pour moi, je ne le trouve pas

[1] Joan. XIX, 6. « Pontifices et ministri. »

coupable. — Nous avons notre loi, répondent-ils, et d'après cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu !

Les terreurs de Pilate redoublent. N'y a-t-il pas quelque fondement dans cette accusation ? Jésus, d'après les enseignements de la théologie païenne, ne pourrait-il pas être le fils de quelque divinité, qui tirerait vengeance de sa mort ? Il rentre dans le prétoire et dit à Jésus : D'où es-tu ? — Il sait déjà que Jésus est Galiléen, puisqu'il l'a renvoyé à Hérode ; sa question a donc un autre but que de connaître le lieu de son origine. Es-tu du ciel ou de la terre ? Es-tu un dieu ou un homme ? semble-t-il lui demander. Jésus ne croit pas devoir répondre à cette interrogation d'un juge qui n'a ni la volonté, ni la force de protéger l'innocence injustement accusée.

— Tu refuses de me répondre, reprend Pilate impatienté, ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te mettre en croix ou de te renvoyer libre ? — Jésus lui dit alors : Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, s'il ne vous eût été donné d'en haut. C'est là ce qui aggrave le péché de celui

qui m'a livré entre vos mains. — Il lui apprend ainsi qu'il existe une puissance supérieure à toutes celles de la terre, une autorité souveraine qui tôt ou tard réformera toutes les sentences injustes.

Pilate croit n'avoir devant lui qu'un philosophe, un stoïcien imbu d'idées métaphysiques, qui s'exerce à mépriser la douleur et l'infortune, mais du reste parfaitement innocent des crimes qu'on lui impute. Il cherche donc toujours à le mettre en liberté. Mais les princes des prêtres ont de nouveau travaillé la foule, et tous les Juifs poussent d'effroyables clameurs : — Si vous l'élargissez, s'écrient-ils, vous n'êtes pas l'ami de César; quiconque se fait roi se déclare contre César !

Une menace de dénonciation à la cour de Tibère, jointe à la menace d'un soulèvement national, doit nécessairement effrayer Pilate. Ce faible gouverneur sait qu'un soupçon d'infidélité, transmis à Rome par le dernier des espions, et à plus forte raison par une nation entière, peut lui coûter sa place, peut-être même la vie, et il n'est pas homme à courir un

tel danger pour sauver un innocent. Les Juifs ont enfin découvert son faible. Si vous le délivrez, vous n'êtes pas l'ami de César! Telle est la parole qui triomphe des derniers scrupules du juge et qui va tuer Jésus.

Pilate s'assied sur son tribunal. Il va parler. Appellera-t-on *jugement* ce qu'il va prononcer? Jouit-il en ce moment de la liberté d'esprit nécessaire à un juge qui va rendre un arrêt de mort?.., Quels témoins nouveaux, quels documents sont venus changer sa conviction, cette opinion si énergiquement déclarée de l'innocence de Jésus?

— Voici votre roi, dit Pilate. — A mort! à mort! s'écrient les Juifs; crucifiez-le! — Quoi! je crucifierais votre roi! — Nous n'avons pas d'autre roi que César! — Pilate voyant qu'il ne gagnait rien et que le tumulte allait croissant, se fait apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il dit : Je suis innocent du sang de ce juste, c'est à vous d'en répondre. Et le peuple entier s'écrie : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!

« Lave tes mains, Pilate, elles sont teintes

du sang innocent ! Tu l'as octroyé par faiblesse, tu n'en es pas moins coupable que si tu l'avais sacrifié par méchanceté ! Les générations ont redit jusqu'à nous : Le Juste a souffert sous Ponce Pilate. Ton nom est resté dans l'histoire pour servir d'enseignement à tous les hommes publics, à tous les juges pusillanimes, pour leur révéler la honte qn'il y a à céder contre sa propre conviction. La populace en fureur criait au pied de ton tribunal ; peut-être toi-même n'étais-tu pas en sûreté sur ton siège ! qu'importe ! ton devoir parlait ; en pareil cas, mieux vaut recevoir la mort que la donner[1]. »

Moïse n'avait rien négligé pour inspirer aux Juifs l'horreur du meurtre. Il leur avait défendu de manger le sang des animaux[1]. Quiconque répandait le sang de son semblable devait subir la peine du talion. Quand on trouvait dans la campagne le cadavre d'un homme assassiné et que le meurtrier était inconnu, les habitants de la ville la plus proche devaient, d'après la loi, prendre une génisse qui n'avait pas encore

[1] *Jésus devant Caïphe et Pilate.*
[2] Lévitique, VII, 26, 27 et XVII, 10 et suiv.

porté le joug, la conduire dans un vallon âpre et pierreux et l'immoler avec le secours des prêtres. Ils lavaient ensuite leurs mains sur le corps de la génisse en disant : Nos mains n'ont pas répandu le sang et nos yeux ne l'ont pas vu ; Seigneur, n'imputez pas à votre peuple le sang injustement répandu[1] !

C'est à cet usage des Juifs, car nous ne trouvons rien de semblable chez les Romains, que voulut se conformer Pilate, en se lavant les mains devant le peuple et en disant : Je suis innocent du sang de ce juste. Il proclamait ainsi hautement et de la manière la plus expressive, que la sentence de condamnation rendue contre Jésus lui était arrachée par les cris et les menaces de la foule. Je suis complètement innocent du sang de ce juste, c'est à vous de voir ; c'est-à-dire, c'est à vous d'en prendre la responsabilité.

Et le peuple tout entier répondit et s'écria : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! Remarquons l'*unanimité* de ce cri. c'est tout le peuple, toute la foule, sans aucune

[1] Deutéronome, XXI, 1 et suiv.

exception, qui se charge du crime dont Pilate se lave les mains[1]. Sur tant de milliers d'hommes venus à Jérusalem de toutes les régions de la terre, il ne se trouve pas une seule voix pour protester contre l'iniquité. Tous les partisans de Jésus ont pris la fuite, à l'exemple des apôtres, ou sentent leur langue paralysée par la crainte. Tous donnent leurs suffrages à l'assassinat et votent la mort du Christ avec une horrible imprécation : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! C'est-à-dire : nous renions cet homme ; nous refusons de le reconnaître pour le Messie promis à nos pères ; nous le condamnons comme un fourbe, un blasphémateur, un séditieux ; nous prenons sur nous la responsabilité de sa mort ; nous en faisons notre affaire au tribunal de Dieu ; que le châtiment, si nous devons être punis, retombe sur nous et sur notre postérité !

[1] Math. xxvii, 25 : « Respondens *universus populus* dixit : Sanguis ejus super nos et super filios nostros. »

Luc, xxiii, 8 : « Exclamavit autem simul *universa turba*, dicens... »

Joan. xviii, 40 : « Clamaverunt ergo rursùm *omnes* dicentes... »

CHAPITRE VI

LE MESSIE CRUCIFIÉ

On ne connaissait pas dans tout l'univers de supplice plus cruel ni plus ignominieux que la croix. « Mourir en croix, disait un philosophe païen, c'est mourir d'une longue mort, c'est dessécher dans les supplices, c'est mourir par parties, et voir, pour ainsi dire, couler sa vie goutte à goutte, avant de la perdre entièrement[1]. » Une nudité ignominieuse exposait le crucifié à la risée des spectateurs ; il mourait maudit des hommes et de Dieu lui-même, et il fallait se hâter de faire disparaître son cadavre[2]. Aussi ce châtiment était-il réservé aux

[1] Sénèque, lettre x. — [2] Deuter., xxi, 23.

esclaves coupables de révolte et de brigandage : les citoyens libres, chez les Romains, avaient le privilège d'avoir la tête tranchée.

Cicéron, plaidant contre l'infâme Verrès, gouverneur de la Sicile, accusé, entre autres crimes, d'avoir violé cette règle, ne pouvait contenir son indignation : « C'est un attentat détestable, s'écriait-il, que d'enchaîner un citoyen romain ; c'est une horrible scélératesse que de le frapper ; le faire mourir serait presque un parricide ; que dirai-je de l'attacher à une croix[1] ! » Cet orateur manquait d'expressions pour qualifier un crime de cette nature. Ne dirait-on pas que ces paroles, tombées comme au hasard dans l'enceinte d'un tribunal de Rome, n'ont été conservées à la postérité que pour nous faire sentir toute l'ignominie du supplice de Jésus.

D'après la loi de Moïse, les blasphémateurs devaient être lapidés[2] ; mais on comprend

[1] In Verrem, v, 66 : « Facinus est vincire civem Romanum ; scelus verberare ; prope parricidium necare ; quid dicam in crucem tollere ? Verbo satis digno res tam nefaria exprimi nullatenus potest. »
[2] Levit. xxiv, 16.

maintenant pourquoi les Juifs avaient crié tant de fois et avec tant de violence : Qu'il soit crucifié ! qu'il soit crucifié !

Les soldats romains, exécuteurs des ordres de Pilate, prirent donc Jésus, lui arrachèrent le manteau d'écarlate dont ils l'avaient affublé, lui remirent ses vêtements, et chargeant la croix sur ses épaules, le conduisirent au Calvaire, appelé en hébreu Golgotha.

C'était un monticule rocheux, situé à cette époque hors des portes et des remparts de Jérusalem, à la distance de treize cent vingt pas du palais du gouverneur, et sur lequel on exécutait les criminels.

La croix était lourde ; aussi, d'après la tradition, la divine victime, épuisée par la fatigue, la souffrance et le sang qui coulait de ses blessures, tomba-t-elle trois fois le long de la route. Il fallut requérir un homme de Cyrène, nommé Simon, qui revenait de sa maison des champs, et le forcer à porter l'instrument de supplice derrière le condamné.

Quand Jésus fut arrivé au Calvaire, on lui présenta une potion de vin mêlé avec de la

myrrhe et du fiel, mais il se contenta d'y porter les lèvres et refusa de boire.

Alors, les soldats le clouèrent à la croix et crucifièrent en même temps que lui deux voleurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Il a été mis au rang des scélérats.

Or, Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font !

« Il existait chez les Romains un usage, que nous avons emprunté à leur jurisprudence et qui se pratique encore aujourd'hui, c'est d'attacher au-dessus de la tête des condamnés un écriteau contenant l'extrait de leur arrêt, afin que le public sache pour quel crime ils ont été condamnés.

« Voilà pourquoi Pilate fit placer au haut de la croix un écriteau sur lequel il avait tracé ces mots : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*[1], qu'on s'est contenté de représenter par les initiales : I. N. R. I.

« Et la cause de sa condamnation, dit S. Marc,

[1] Joan. XIX, 19.

était marquée par cette inscription : *Roi des Juifs*[1].

« Cette inscription était d'abord en latin, comme étant la langue légale du juge romain; et elle était répétée en hébreu et en grec pour en faciliter l'intelligence aux nationaux et aux étrangers.

« Les princes des prêtres, dont la haine soigneuse ne négligeait pas les plus petits détails, craignant qu'on ne prît à la lettre, comme une affirmation, ces mots : *Jésus, roi des Juifs*, dirent à Pilate : Ne mettez pas roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs. Pilate leur répondit : Ce que j'ai écrit restera écrit[1].

« Voilà donc la vraie cause de la condamnation de Jésus! nous en avons ici la preuve judiciaire et légale. Jésus fut victime d'une accusation politique. Il a péri pour le crime imaginaire d'avoir voulu attenter au pouvoir de César, en se disant roi des Juifs ! Accusation absurde, à laquelle Pilate n'a jamais cru ; à laquelle les princes des prêtres et les pharisiens ne croyaient

[1] Marc, xv, 26.
[2] Joan. xix, 21, 22.

pas eux-mêmes ; car ils ne s'en étaient point autorisés pour arrêter Jésus ; il n'en avait point été question chez le grand-prêtre ; c'est une accusation nouvelle et toute différente de celle qu'ils avaient d'abord méditée, une accusation improvisée chez Pilate, quand ils virent qu'il était peu touché de leur zèle religieux, et qu'ils crurent nécessaire d'exciter son zèle pour César[1]. »

Mais reprenons le récit de ce terrible drame.

Après qu'ils eurent crucifié Jésus, les soldats s'emparèrent de ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chacun d'eux. Ils prirent aussi sa tunique, mais, comme elle était sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas, ils se dirent entre eux : Ne la partageons point, mais tirons au sort à qui l'aura. Par là fut accomplie cette parole de l'Écriture : « Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort. » Ainsi firent les soldats, et s'étant assis, ils le gardaient.

Or, les Juifs, en passant, lançaient à Jésus leurs blasphèmes. Ils secouaient la tête, en

[1] *Jésus devant Caïphe et Pilate.*

criant : *Vah !* toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâtis en trois jours, sauve-toi donc toi-même ! Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix !

Le peuple s'attroupait pour le considérer, et le tournait en dérision. Les princes des prêtres, les scribes et les anciens, qu'un sentiment de décence et d'honneur aurait dû éloigner d'un tel spectacle, venaient aussi l'outrager : « Il a sauvé les autres, disaient-ils, et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, le Christ élu de Dieu, qu'il descende en ce moment de la croix, nous le verrons et nous croirons en lui. C'est en Dieu qu'il s'est confié, que Dieu le délivre, s'il lui plaît ! Ne disait-il pas : Je suis le Fils de Dieu ? »

Les soldats, à leur tour, l'insultaient. Ils approchaient de ses lèvres une éponge trempée de vinaigre, et lui disaient : « Roi des Juifs, sauve-toi donc ! »

Un des voleurs crucifiés à ses côtés blasphémait aussi contre lui : « Si tu es le Christ, disait-il, sauve-toi toi-même, et nous avec toi. » Mais l'autre, le reprenant, lui disait : « Tu n'as

donc pas de crainte de Dieu, toi qui vas mourir du même supplice? Encore pour nous, c'est justice; nous sommes traités comme nous le méritons; mais lui, il n'a fait aucun mal! — Et s'adressant à Jésus : Seigneur, dit-il, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume! — Jésus lui répondit : En vérité, je te le dis, aujourd'hui même tu seras avec moi en paradis! »

Il était environ la sixième heure du jour, c'est-à-dire, midi. Des ténèbres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuvième heure, et le soleil s'obscurcit.

Vers la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Ce sont les premières paroles du psaume vingt-unième, psaume prophétique où David avait résumé, mille ans à l'avance, les tortures du Calvaire. « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Je ne suis plus un homme, mais un vermisseau qu'on foule aux pieds; je suis devenu l'opprobre des humains, l'objet de la risée du peuple. Tous, en me voyant, m'ont jeté

l'outrage ; ils ont secoué la tête et vociféré des blasphèmes ! « Il a espéré dans le Seigneur, que le Seigneur l'arrache de nos mains ; qu'il le sauve, s'il lui plait ! » Mon sang s'est écoulé comme l'eau ; mes forces sont épuisées, et ma langue brûlante s'attache à mon palais. Ils ont percé mes pieds et mes mains ; ils ont compté tous mes os ; ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté ma robe au sort. »

Semblable à un maître de chœur qui, du haut de sa stalle, chante le premier verset d'un cantique, afin de donner le ton aux assistants et les inviter à poursuivre les autres versets, Jésus en récitant, du haut de la croix, les premières paroles de ce psaume, s'en faisait l'application à lui-même et engageait les Juifs à comparer la prophétie avec les événements dont ils étaient en ce moment-là même les témoins et les acteurs. Telle était la signification de ces paroles, dans lesquelles l'impie Calvin n'a voulu voir qu'un cri de désespoir, et Renan qu'un cri d'indignation contre l'ingratitude des hommes ; c'était au contraire un cri de miséricorde, un suprême avertissement adressé à la

multitude, surtout aux scribes et aux prêtres, pour leur rappeler l'accomplissement des prophéties. Mais ces farouches ennemis, emportés par la passion, n'étaient pas en état de le comprendre.

Jésus avait prononcé ces mots en hébreu : *Eli, Eli, lamma sabacthani?* Quelques-uns de ceux qui étaient là dirent : « Il invoque Élie. »

Jésus, voyant que les prophéties étaient réalisées, en accomplit une dernière, et dit : « J'ai soif. » Or, il y avait au pied de la croix, un vase plein de vinaigre. L'un des soldats accourut, y trempa une éponge qu'il attacha à une tige d'hysope, et l'approcha des lèvres de Jésus. Les Juifs disaient au soldat : « Laissez, voyons si Élie viendra le délivrer. » Or, Jésus ayant pris le vinaigre, ajouta : « Tout est consommé ! » et de nouveau, poussant un grand cri, il dit : « Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains ! » En prononçant ces paroles, il inclina la tête et expira.

Au même instant, le voile du Temple se déchira depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla, les rochers se fendirent ; les tombeaux

s'ouvrirent ; de saints personnages ressuscités vinrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs.

Cependant le centurion, placé en face de la croix, en entendant le cri que venait de pousser Jésus avant d'expirer, et en voyant ces prodiges rendit gloire au Seigneur : « Ce juste, dit-il, était vraiment le Fils de Dieu ! » et la multitude, réunie sur le Calvaire, s'en retournait en se frappant la poitrine.

Il existe encore aujourd'hui une preuve irrécusable de la vérité du récit évangélique, c'est le rocher fendu, que l'on peut voir dans la chapelle d'Adam, creusée sous le Golgotha et ainsi nommée parce que le premier homme, d'après une ancienne tradition, y aurait été enseveli. Des visiteurs anciens et modernes[1] ont étudié ce rocher avec le plus grand soin, et tous s'accordent à dire qu'il y reste une empreinte miraculeuse. La rupture ne s'est pas produite dans les parties faibles, en suivant la direction des veines, mais à arête vive, dans

[1] Addison, *De la religion chrétienne*. — De Saulcy, *Dictionnaire des antiquités bibliques*.

le cœur même du granit. C'est un témoin lapidaire de la divinité de Jésus-Christ.

Après avoir considéré toutes les circonstances de la Passion, M. Dupin conclut ainsi :

« Dieu, dans ses desseins éternels, a pu permettre que le juste succombât sous la malice des hommes ; mais il a voulu du moins que ce fût en offensant toutes les lois, en blessant toutes les règles établies, afin que le mépris absolu des formes demeurât comme un premier indice de la violation du droit.

« Je le dirais aux payens eux-mêmes : Vous, qui avez vanté la mort de Socrate, comment ne pas admirer celle de Jésus! Censeurs de l'Aréopage, comment pourriez-vous entreprendre d'excuser la synagogue et de justifier le prétoire? La philosophie n'a point hésité à le proclamer, et l'on doit le redire avec elle : Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu[1]. »

Quel est, en effet, cet étrange crucifié, qui annonce par avance toutes les circonstances de sa passion et de sa mort, qui prie pour ses

[1] *Jésus devant Caïphe et Pilate.*

bourreaux, qui conserve toute la sérénité de son âme au milieu des plus cruelles souffrances, qui dispose du paradis comme de son domaine, qui expire en poussant un grand cri, qui se laisse ensevelir, mais qui, trois jours après, renverse la pierre de son tombeau et fonde un empire immortel?

Après Salvador, un autre écrivain juif, M. Hippolyte Lévy, essaie de laver ses coreligionnaires du crime de déicide.

D'après lui, toutes les formes protectrices de l'accusé ont été indignement violées dans le procès de Jésus, mais la responsabilité doit en retomber tout entière sur les Romains, qui voulaient punir un révolté, un chef d'insurgés.

« Ce ne sont pas les Juifs, dit-il, qui ont crucifié Jésus : on ne saurait trop le redire ni le crier trop haut. Ce sont les soldats romains, sur l'ordre du procurateur romain, seul maître pour l'empereur Tibère, dans la malheureuse province de Judée, et c'est encore au centurion romain que Pilate s'adresse pour savoir si la victime est morte, et c'est un soldat romain qui

lui perce le flanc de sa lance, pour s'assurer qu'elle a rendu le dernier soupir.

« Si, dans la suite des temps, les Juifs se sont vu accuser d'avoir crucifié celui de leurs concitoyens dont les chrétiens se sont fait un Dieu, la raison en est simple. Les sectateurs de l'ancienne religion transformée, ayant intérêt à ménager les dominateurs du monde, se gardèrent bien de rendre à César ce qui appartenait à César, c'est-à-dire l'odieux d'une condamnation et d'une exécution barbares; ils trouvèrent plus profitable à leurs intérêts de propagande de mettre ce crime inutile à la charge d'un peuple écrasé dont la voix ne pouvait plus se faire entendre, et qu'ils avaient avantage eux-mêmes à discréditer. Et c'est ainsi que d'âge en âge, cette monstrueuse et inepte accusation de déicide — comme si l'on pouvait tuer Dieu! — s'est perpétuée, servant de prétexte aux adorateurs de la nouvelle divinité, pour exercer, pendant des siècles, la persécution la plus atroce et la plus sanglante contre ceux qui étaient restés fidèles à la loi primitive[1]. »

[1] *Archives israélites*, 21 octobre 1886.

Cette nouvelle apologie des Juifs n'est pas plus admissible que la première. Elle contredit formellement le récit des évangélistes, sur lequel elle semble vouloir s'appuyer, et le témoignage des premiers chrétiens dont elle suspecte la bonne foi.

C'est Pilate, il est vrai, sans lequel on ne pouvait rien faire, qui a signé l'arrêt de mort; ce sont les soldats romains qui ont exécuté la sentence. Les chrétiens l'ont proclamé bien haut et dès le commencement. Mais sur qui doit peser la principale responsabilité de ce crime? Ne sont-ce pas les Juifs qui ont ourdi le complot, qui ont soldé le prix de la trahison, qui ont porté la première sentence, qui ont traîné l'accusé devant le tribunal de Pilate? Les Juifs qui, par leurs cris tumultueux et leurs menaces de sédition, ont enfin arraché à ce faible magistrat un arrêt contre lequel protestait sa conscience? Ne sont-ce pas les Juifs enfin qui se sont chargés, eux et leurs enfants, du poids de ce sang? C'est donc à eux, bien plus qu'aux Romains, que le crime doit être imputé. Ils ont été l'âme du forfait, les Romains n'en

étaient que les exécuteurs. On dira donc toujours et en toute justice, que les Juifs ont fait mourir le Messie, qu'ils l'ont attaché à la croix, qu'ils ont commis le crime de déicide, car ils ont fait périr un homme-Dieu, impassible, il est vrai, dans sa divinité, mais sujet, comme homme, à la douleur, à la mort, à toutes les infirmités de l'humanité.

Pour articuler cette grave accusation, les chrétiens n'ont pas attendu que les Juifs fussent écrasés, dispersés, dans l'impossibilité de se défendre ; ils l'ont proclamé bien haut, au lendemain du crime, dans le temple, en face de tout le peuple, au milieu du sanhédrin. « Vous avez renié le juste et le saint, s'écriait S. Pierre; vous avez réclamé la délivrance d'un homicide, et vous avez fait périr l'auteur de la vie, mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts et nous en sommes les témoins[1]. » Traduit devant les princes des prêtres, les anciens et les scribes, son langage ne varie pas; il devient au contraire plus ferme et plus précis : « Nous sommes cités en jugement pour avoir fait du bien à un

[1] Act. III, 14, 15.

homme, pour avoir guéri un boiteux ; eh bien ! qu'il soit établi devant vous et devant tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Jésus de Nazareth, que vous avez crucifié, mais que Dieu a ressuscité, que cet homme se tient sain et sauf au milieu de vous[1]. » Arrêté de nouveau, cité de nouveau, Pierre tient toujours le même langage : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait périr en l'attachant à la croix[1]. »

Voilà donc les Juifs convaincus du crime que leur reproche toute la terre.

Rejeter l'envoyé de Dieu, le Messie promis depuis tant de siècles, celui qui leur apportait la paix, la lumière et le salut ; fermer volontairement les yeux à ses miracles et les oreilles à ses instructions ; incriminer sa conduite et traiter sa doctrine d'imposture ; c'était renier leurs pères et déchirer leurs prophètes, tomber dans l'aveuglement, l'infidélité et l'apostasie. S'emparer de sa personne par trahison, le charger des accusations les plus fausses, l'abreuver d'outrages, le condamner à mort et le

[1] Act. IV, 9, 10. — [2] *Id.* V, 30.

livrer aux païens, c'était se rendre coupables d'injustice, de calomnie et de meurtre. Mais le clouer à la croix, se railler de ses douleurs, s'abreuver de son sang, se délecter de son agonie ; n'était-ce pas pousser l'ingratitude, la haine, la cruauté, toutes les passions jusqu'au dernier degré de la fureur et du délire? Un seul mot résume la malice de toutes ces iniquités : LE DÉICIDE, le crime le plus exécrable dont les hommes se soient jamais rendus coupables!

« Si quelqu'un refuse d'écouter le prophète que je susciterai, c'est moi qui en poursuivrai la vengeance, » avait dit le Seigneur.

Souvent les Juifs avaient murmuré contre Moïse et s'étaient soulevés contre lui ; souvent ils avaient armé leurs mains pour le lapider au milieu des sables du désert ; mais chaque fois Dieu s'était levé pour défendre son envoyé, et faire respecter ses lois. Tantôt des flammes vengeresses s'élançaient sur les coupables et les dévoraient tout vivants ; tantôt la terre se déchirait sous leurs pieds et les engloutissait dans les abîmes : jamais il n'avait laissé leurs séditions impunies.

Par quels châtiments ce grand Dieu ne va-t-il donc pas venger le meurtre de son Fils! De quel déluge de maux ne va-t-il pas inonder Jérusalem et la Judée! — La nation tout entière a participé au crime; les prêtres ont accusé le juste, les magistrats l'ont condamné, le peuple a réclamé sa mort et s'est chargé de son sang; la vengeance fondra sur tout le monde : le sacerdoce sera aboli, le sceptre arraché, la ville et le Temple détruits de fond en comble, la Judée foulée aux pieds des nations et les Juifs dispersés comme des esclaves jusqu'aux extrémités de la terre. Le crime du DÉICIDE n'a été commis qu'une seule fois ici-bas; aussi recevra-t-il un châtiment qui n'a jamais eu et n'aura jamais son semblable!

DEUXIÈME PARTIE

LE CHATIMENT

CHAPITRE Ier

PROPHÉTIE

Notre divin Sauveur se contenta d'abord de laisser entrevoir le châtiment sous les voiles de la parabole.

« Un père de famille, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, et, creusant dans la terre, y fit un pressoir et y bâtit une tour; puis, l'ayant louée à des vignerons, il s'en alla dans un pays éloigné. Or, la saison des vendanges étant arrivée, il envoya ses serviteurs vers ces vignerons pour recueillir le fruit de la vigne. Mais ceux-ci s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un troisième. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils les maltraitèrent de même.

Enfin, le maître de la vigne dit en lui-même : Que ferai-je ? Je leur enverrai mon fils bien-aimé, peut-être auront-ils quelque respect pour lui. Mais ces vignerons l'ayant vu, se dirent entre eux : Voici l'héritier, tuons-le et nous possèderons son héritage. Et, s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Comment donc les traitera le maître de la vigne ? — Il viendra, perdra ces vignerons et donnera sa vigne à des cultivateurs plus fidèles[1]. »

Qui ne reconnaît ici Dieu lui-même caché sous les les traits du père de famille ? Qui ne voit que la vigne représente la révélation promulguée aux Hébreux par Moïse ? Les doctrines et les inspirations de cette loi, semblables à un vin généreux, donnaient la force de produire des œuvres de salut. La nation juive elle-même n'est-elle pas désignée dans les Écritures sous l'emblème d'une vigne, que le Seigneur avait arrachée de l'Égypte et transplantée dans la terre de Chanaan ? Ses racines

[1] Math., xxi, 33 ; Marc, xii, 1 ; Luc, xx, 9.

s'étaient affermies dans le sol ; elle couvrait les montagnes de son ombre ; et ses ceps vigoureux, enlacés dans les cèdres du Liban, s'étendaient du Jourdain au rivage de la mer[1]. La haie, dont cette vigne est environnée, représente les privilèges, les grâces, les faveurs que Dieu avait attachés à l'observation de la loi. L'autel et le temple sont figurés par la tour et le pressoir ; les vignerons désignent les Juifs. C'était à eux que le Seigneur avait envoyé à plusieurs reprises ses anciens ministres, les justes et les prophètes, pour les rappeler au devoir et les exciter à produire des fruits de sanctification ; mais la plupart avaient été frappés, maltraités, tourmentés, mis à mort. Enfin Jésus-Christ, le fils du père de famille, était lui-même venu, mais les Juifs refusaient d'embrasser sa doctrine et se disaient entre eux : « Que faisons-nous ? Cet homme opère une infinité de miracles ; si nous le laissons faire, chacun croira en lui, et les Romains viendront et nous extermineront, nous

[1] Ps., LXXIX, 9 ; Isaïe, V.

et notre ville[1]. » Et ils prenaient la résolution de l'attacher à une croix hors des murs de Jérusalem [2].

La parabole était claire ; les princes des prêtres et les pharisiens, auxquels le Sauveur s'adressait, en comprirent parfaitement le sens. Furieux et frémissants de colère, ils voulaient se saisir de lui à l'heure même, mais ils craignirent le peuple, qui le regardait comme un prophète [3].

Jésus leur adressa encore cette parabole :

« Le royaume des cieux est semblable à un roi qui, voulant célébrer les noces de son fils, envoya son serviteur pour appeler tous ceux qui étaient invités, mais ils refusèrent de venir. Il envoya encore d'autres serviteurs avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon festin ; mes bœufs et tout ce que j'avais fait engraisser a été tué ; tout est prêt ; venez aux noces. Mais eux ne s'en inquiétèrent pas et s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, et l'autre à son négoce ; les autres se

[1] Jean, xi, 47. — [2] Hebr., xiii, 12. — [3] Math., xxi, 46.

saisirent des serviteurs et les tuèrent après les avoir accablés d'outrages. A cette nouvelle, le roi ému de colère, envoya ses armées, extermina ces meurtriers et brûla leur ville[1]. » La punition des Juifs paraît encore plus manifestement dans cette seconde parabole.

C'est ainsi que le Sauveur, pour épargner leur amour-propre et ménager leur retour à la pénitence, voilait encore les menaces sous des figures et des comparaisons ; mais lorsque les Juifs commencent à prendre des mesures pour le faire périr, il quitte le langage figuré et prédit clairement jusqu'aux moindres circonstances de la catastrophe.

Comme il faisait son entrée dans Jérusalem quelques jours avant sa mort, touché des maux que cette mort devait attirer à cette malheureuse ville, il la regarda en pleurant : « Ah ! dit-il, ville infortunée, si tu connaissais, du moins en ce jour qui t'est encore donné pour te repentir, ce qui pourrait t'apporter la paix ! Mais maintenant tout ceci est caché à

[1] Math., XXII, 2.

tes yeux ! Viendra le temps que tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront, te cerneront de toutes parts, te détruiront entièrement toi et tes enfants, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée[1]. »

Quelques jours après, il dit aux Juifs : « Je vous envoie des prophètes, des sages et des docteurs ; vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres ; vous les flagellerez dans vos synagogues, vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent, qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusque au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez massacré entre le temple et l'autel. Je vous le dis en vérité, toutes ces choses viendront *sur la race qui est à présent*. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas

[1] Luc, XIX, 44.

voulu ! Le temps approche que vos maisons demeureront désertes[1]. »

Leur désolation ne sera pas moindre que leur crime. Jésus-Christ les en avertit ; le temps est proche : « *Toutes ces choses viendront sur la race qui est à présent.* » Et encore : « *Cette génération ne passera pas sans que ces choses arrivent.* » C'est-à-dire, que les hommes qui vivaient alors en devaient être les témoins.

Mais il ne fallait pas que Jésus allât au supplice, sans dénoncer à Jérusalem comment elle serait un jour punie de l'indigne traitement qu'elle lui faisait subir. Comme il allait au Calvaire, portant sa croix sur ses épaules, il était suivi d'une grande multitude de peuple, spécialement de pieuses femmes, qui se frappaient la poitrine et qui déploraient sa mort. Il s'arrêta, se tourna vers elles, et leur dit ces mots : « Filles de Jérusalem, ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer ; pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; car le temps approche où l'on dira : Heureuses les entrailles qui n'ont

[1] Math., XXIII, 34.

point porté d'enfants et les mamelles qui n'en ont point nourri ! Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Couvrez-nous. Car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec ?[1] » Si l'innocent, si le juste souffre un si rigoureux supplice, que doivent attendre les coupables ?

« Jérémie a-t-il jamais plus amèrement déploré la perte des Juifs ? quelles paroles plus fortes pouvait employer le Sauveur pour leur faire entendre leurs malheurs et leur désespoir ? pouvait-il annoncer plus clairement cette horrible famine, funeste aux enfants, funeste aux mères, qui voyaient sécher leurs mamelles, qui n'avaient plus que des larmes à donner à leurs enfants et qui mangèrent le fruit de leurs entrailles ![2] »

Telles sont les prédictions qu'il fit à tout le peuple ; celles qu'il fit en particulier à ses disciples méritent encore plus d'attention. Elles se lisent dans ce long et admirable discours, dans

[1] Luc, XXIII, 27.
[2] Discours sur l'hist. univ., 2e partie, ch. XXI.

lequel il joint la ruine de Jérusalem à celle de l'univers.

Le lundi de la semaine dans laquelle il fut crucifié, comme Jésus sortait du temple, un de ses disciples lui dit : « Maître, regardez quelles pierres et quels édifices ! » Jésus lui répondit : « Vous les voyez tous ces grands édifices ; eh bien, ils seront renversés de fond en comble, en sorte qu'il n'en restera pas pierre sur pierre[1]. »

Il sortit ensuite de la ville et alla s'asseoir sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple. Alors Pierre, Jacques, Jean et André s'approchèrent de lui et l'interrogèrent en particulier : « Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de votre venue et de la consommation des siècles. » Et le Sauveur qui ne voulait pas que les siens fussent surpris dans Jérusalem lorsqu'elle serait saccagée (car dans ses desseins, le sac de cette ville devait être une image de la dernière séparation des bons et des méchants), commença

[1] Math. xxiv, 2.

à leur raconter tous les malheurs tels qu'ils devaient arriver l'un après l'autre.

« Les nations s'élèveront contre les nations et les royaumes contre les royaumes. Il y aura en divers lieux des tremblements de terre, des pestes et des famines. Il paraîtra dans le ciel des signes épouvantables et des prodiges extraordinaires. Tout cela ne sera que le commencement des douleurs.

« Mais auparavant, on se saisira de vous, on vous persécutera ; vous serez traînés dans les synagogues et les prisons. On vous traduira devant les rois et les gouverneurs, en haine de mon nom, et cela vous arrivera afin que vous me rendiez témoignage. Plusieurs d'entre vous seront mis à mort, et vous serez haïs de tout le monde à cause de moi ; mais il ne tombera pas un seul cheveu de votre tête sans ma permission, et c'est par la patience que vous sauverez vos âmes. Ce sera alors un temps de scandale pour plusieurs qui se trahiront et se haïront les uns les autres.

« Il s'élèvera aussi plusieurs faux prophètes, qui séduiront un grand nombre de personnes ;

et parce que l'iniquité abondera, la charité de plusieurs se refroidira. Prenez garde à ne pas vous laisser séduire vous-mêmes, car plusieurs viendront sous mon nom et vous diront : Je suis le Christ et les temps sont arrivés ; mais gardez-vous bien de les suivre. Si quelqu'un vous dit : « Le Christ est ici, ou il est là, » n'en croyez rien ; car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus même. J'ai voulu vous en avertir par avance. Si donc on vous dit : « Le Christ est dans le désert, » n'y allez pas ; « le voici dans le lieu le plus reculé de la maison, » ne le croyez point.

« Cet évangile du royaume de Dieu sera prêché dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations, et c'est alors que la fin arrivera.

« Lorsque vous verrez les armées environner Jérusalem, sachez alors que la ruine de cette ville est prochaine ; quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, (que celui

qui lit cette prédiction la comprenne), alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes, que ceux qui se trouveront dans la ville en sortent, et que ceux qui seront dans les champs n'y rentrent point; que celui qui se trouvera sur le toit de sa maison n'en descende point pour y aller prendre quelque chose; et que celui qui sera dans la campagne ne retourne point chez lui pour emporter son vêtement, car ces jours-là seront des jours de vengeance, afin que tout ce qui est dans les écritures s'accomplisse.

« Malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là; car ce pays sera accablé de maux, et la colère de Dieu tombera sur ce peuple. Les uns seront passés au fil de l'épée, les autres emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds des nations, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

« Priez donc le Seigneur que ce ne soit pas en hiver, ni un jour de sabbat, que vous soyez obligés de fuir; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en aura point eu de pareille

depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais, et si ces jours ne devaient pas être abrégés, personne ne serait sauvé ; mais ils le seront en faveur des élus.

« Comme l'éclair part de l'Orient et brille tout à coup jusqu'à l'Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront.

« Après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, les vertus des cieux seront ébranlées, et sur la terre, les peuples seront dans la consternation par le trouble que causera le bruit de la mer et des flots. Les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers. Alors paraîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme, et à cette vue, tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur ; et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra les anges, qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui

rassembleront ses élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.

« Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point que tout cela ne soit accompli. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.[1] »

Les disciples, dans leur demande, avaient confondu deux objets bien différents : la ruine de Jérusalem et la fin du monde : « Dites-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de votre venue et de la consommation des siècles? » Jésus-Christ à son tour ne jugea pas à propos de les séparer dans le cours de la prophétie. Les choses pourtant ne sont point tellement confondues, qu'on ne puisse distinguer d'une manière certaine ce qui appartient à l'une ou à l'autre; mais cette liaison n'était pas sans mystère.

« Jérusalem, cité bienheureuse que le Seigneur avait choisie, tant qu'elle demeura dans l'alliance et dans la foi des promesses, fut la figure de l'Eglise et la figure du ciel, où Dieu

[1] Math. XXIV; Marc, XIII; Luc, XXI.

se fait voir à ses enfants, c'est pourquoi nous voyons souvent les prophètes joindre, dans la suite du même discours, ce qui regarde Jérusalem, à ce qui regarde l'Eglise et à ce qui regarde la gloire céleste ; c'est un des secrets des prophéties et une des clefs qui en ouvrent l'intelligence. Mais Jérusalem réprouvée et ingrate envers son Sauveur, devait être l'image de l'enfer : ses perfides citoyens devaient représenter les damnés ; et le jugement terrible que Jésus-Christ devait exercer sur eux, était la figure de celui qu'il exercera sur tout l'univers, lorsqu'il viendra à la fin des siècles, en sa Majesté, juger les vivants et les morts. C'est une coutume de l'Ecriture et un des moyens dont elle se sert pour imprimer les mystères dans les esprits, de mêler pour notre instruction la figure à la vérité ; ainsi Notre-Seigneur a mêlé l'histoire de Jérusalem désolée avec celle de la fin des siècles. [1] »

En effet, vit-on jamais une plus terrible image du dernier jour !

La ruine de Jérusalem fut annoncée par des

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.* 2e partie, ch. XXII.

pestes, des guerres et des famines ; de semblables fléaux annonceront aussi la fin du monde. Les tribus de la Terre Sainte se frappaient la poitrine, en voyant les torrents de la malédiction céleste déborder sur leur nation ; ainsi les tribus de la terre seront-elles consternées lorsque Dieu détruira le monde, et viendra juger les hommes. Il y eut de faux Christs et de faux prophètes avant la dernière désolation des Juifs ; il y aura de même de faux docteurs, qui tâcheront de séduire les fidèles, avant le dernier jour. Avant la ruine de Jérusalem, Jésus-Christ, par le ministère des apôtres, ses anges mystiques, assembla dans son Eglise les élus dispersés aux quatre vents du ciel ; à la fin du monde, Jésus-Christ enverra les anges de sa gloire, pour tirer ses élus de la poussière et les relever de l'obscurité de leurs tombeaux, « car dès que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront.[1] » Il y eut des comètes et des signes

[1] Thess. IV, 15.

terribles qui présagèrent la ruine de Jérusalem : la fumée de la ville et du temple embrasés dérobèrent le jour, obscurcirent le soleil et les étoiles ; il ne faut pas douter que la désolation de toute la terre ne soit accompagnée de signes encore plus affreux : « Lorsque au bruit d'une grande tempête, les éléments se dissoudront, et que la terre avec tout ce qu'elle renferme sera consumée par le feu[1]. » Enfin, dernier trait de ressemblance, de même que la désolation des Juifs survint d'une manière inopinée ; le dernier jour arrivera aussi, selon l'expression de l'apôtre saint Pierre, comme un voleur au milieu de la nuit[2].

Telles sont les raisons pour lesquelles ces deux objets ont été confondus dans la prophétie. N'était-il pas naturel que Jésus-Christ parlât à la manière de tous les autres prophètes ? pour eux, il n'y a ni passé, ni futur ; ils embrassent d'un seul coup d'œil les événements séparés par la date des temps aussi bien que par la distance des lieux.

« Outre les prédictions de Jésus-Christ, il y

[1] Pet., III, 10. — [2] *Ibid.*

eut des prédictions de plusieurs de ses disciples, entre autres celles de saint Pierre et de saint Paul. Comme on traînait au supplice ces deux fidèles témoins de Jésus-Christ ressuscité, ils dénoncèrent aux Juifs, qui les livraient aux gentils, leur perte prochaine, ils leur dirent que Jérusalem allait être renversée de fond en comble ; qu'ils périraient de faim et de désespoir ; qu'ils seraient bannis à jamais de la terre de leurs pères, et envoyés en captivité par toute la terre ; que le terme n'était pas loin et que tous ces maux leur arriveraient pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles. La pieuse antiquité nous a conservé cette prédiction des apôtres, qui devait être suivie d'un si prompt accomplissement. Saint Pierre en avait fait beaucoup d'autres, soit par une inspiration particulière, soit en expliquant les paroles de son maître ; et Phlégon, auteur païen, dont Origène produit le témoignage, a écrit que tout ce que cet apôtre avait prédit, s'est accompli de point en point.[1] »

[1] *Hist. univ.*, 2e part., XXII.

Ainsi tous les malheurs des Juifs étaient annoncés avec la dernière précision. Les guerres, les pestes, les famines, les tremblements de terre, les faux prophètes, les persécutions contre les chrétiens, la prédication de l'Évangile dans tout l'univers[1], devaient précéder la venue des aigles romaines. On devait voir dans le lieu saint l'abomination de la désolation; des retranchements et des remparts s'élèveraient contre la ville, la faim, le fer et le feu s'uniraient pour en consumer les malheureux

[1] Math., XXIV, 14. Si par le mot *univers*, on entend le monde dans toute son étendue physique, tel que nous le connaissons aujourd'hui, il est certain que l'Évangile n'a pas été annoncé dans tous les pays par les apôtres; Notre-Seigneur, dans cette hypothèse, aurait seulement voulu donner un signe de la fin du monde; et c'est ainsi que l'ont entendu S. Jérôme, Bède et quelques autres. Mais dans le langage des Écritures comme dans la manière commune de s'exprimer, le mot *univers* ne désigne ordinairement qu'une vaste étendue de pays, les nations civilisées, le monde connu des anciens. C'est dans ce sens que la prédication de l'Evangile était un signe de la ruine de Jérusalem. Les apôtres portèrent la bonne nouvelle dans tous les pays connus. S. Paul en est garant : « Votre foi, dit-il aux Romains (I, 8), est annoncée dans tout l'univers, » *in universo mundo ;* et aux Colossiens (I, 6) : « L'Evangile est parvenu chez vous comme par *toute la terre*, où il croît et fructifie. » Ainsi l'ont entendu S. Jean Chrysostôme, Théophylacte, S. Hilaire et la plupart des interprètes.

habitants ; jamais on ne verrait une tribulation semblable ; enfin Jérusalem serait entièrement détruite.

CHAPITRE II

AUTHENTICITÉ DE LA PROPHÉTIE ET CERTITUDE DE L'ACCOMPLISSEMENT

Pour qu'une prophétie soit incontestable et qu'elle ait force de preuve, les critiques requièrent trois conditions, dont le concours est absolument nécessaire : que la prophétie ait précédé l'événement; que l'événement soit parfaitement d'accord avec la prophétie ; et enfin qu'on ne puisse pas attribuer cet accord aux caprices du hasard. Or, ces trois conditions se trouvent éminemment dans la prophétie de notre divin Maître sur les malheurs de la nation juive.

Les paroles du Sauveur ont été rapportées par trois évangélistes, saint Matthieu, saint

Marc et saint Luc, qui tous les trois ont écrit quelques années après la résurrection ; bien longtemps avant que les Juifs eussent tenté de se soulever, ou que les Romains songeassent à détruire cette coupable nation. Si l'on n'en trouve aucune mention dans saint Jean, c'est que cet apôtre n'écrivit son évangile qu'après la ruine de Jérusalem.

Impossible qu'une main étrangère ait altéré le texte sacré ! Comment l'erreur aurait-elle pu se glisser dans trois ouvrages différents, sur une matière si importante et si longuement développée ? Comment un faussaire, écrivant après les événements, aurait-il osé prédire qu'incontinent après l'affliction de ces jours-là, le soleil serait obscurci, la lune perdrait sa lumière, les étoiles tomberaient du firmament et qu'on verrait le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel ? l'imposture n'eût-elle pas manifestement éclaté à tous les regards ? et cependant nous savons que ces paroles mal comprises avaient jeté la terreur parmi les premiers chrétiens, qui s'attendaient à la ruine prochaine du monde, à ce point que saint Paul

fut obligé de leur écrire une lettre pour les rassurer[1].

Les fidèles conservèrent cette prophétie avec le plus grand soin. C'était le sujet ordinaire de leurs entretiens, ils la citaient aux Juifs en leur annonçant la destruction de leur temple, ce qui amena le meurtre de saint Etienne[2]. Ils y cherchèrent aussi les moyens d'échapper eux-mêmes aux malheurs prédits en quittant la cité maudite au premier signe de sa ruine[3].

Quoique les incrédules aient successivement attaqué tous les versets de la Sainte Ecriture, qui offraient quelque prise à la critique, personne, que je sache, n'a jamais élevé le moindre doute sur l'authenticité des passages en question ; il est donc de toute évidence que la prophétie a précédé les événements.

L'accomplissement n'est pas moins certain. Il semble que le ciel ait lui-même pris soin d'en transmettre toutes les circonstances à la postérité. Nous possédons encore sur la dernière guerre des Juifs contre les Romains, l'ou-

[1] II Thess., II, 2. — [2] Act., VI, 14. — [3] Eusèbe, *Hist. ecclés.* liv. III., ch. 5.

vrage de Josèphe, que l'on serait souvent tenté de prendre pour un chrétien, tant les expressions dont il se sert offrent de ressemblance avec les paroles du Sauveur.

Né dans la capitale de la Judée, de la race d'Aaron et de la première des vingt-quatre classes de sacrificateurs établies par David, Josèphe avait reçu une éducation digne de sa naissance. Prêtre, guerrier, politique, littérateur, il possédait toutes les qualités nécessaires pour écrire l'histoire, et de plus il avait joué un grand rôle dans les événements dont il nous a conservé le souvenir. Dans tous ses ouvrages il s'est montré impartial, sincère et exact, même au jugement des plus sévères critiques[1]. Quoiqu'il eut été souvent exposé aux plus terribles périls, la mort l'avait toujours respecté. La Providence, qui le destinait à servir de témoin aux prophéties de Jésus-Christ, veilla sur lui d'une manière toute spéciale, et le fit sortir sain et sauf de tous les dangers[2].

[1] Malgré quelques imperfections ou négligences signalées par M. de Saulcy dans son ouvrage : *Les derniers jours de Jérusalem*.

[2] Josèphe : Autobiographie.

Ce fut immédiatement après la guerre qu'il composa son histoire, et il la publia dans un temps où, comme il le dit lui-même, la mémoire des événements était encore toute récente. Quoiqu'il eût de nombreux ennemis, aucun ne souleva la moindre objection. Le roi Agrippa, arrière-petit-fils d'Hérode le Grand, qui s'était trouvé au siège de Jérusalem, rendit un témoignage public à la sincérité de l'auteur ; Vespasien en fit autant. Hérode, roi de Chalcide, et plusieurs autres personnages tant Juifs que Romains, approuvèrent aussi l'ouvrage de Josèphe. Enfin Titus le signa de sa propre main et le fit mettre dans les bibliothèques publiques, comme un livre digne de toute confiance. Tel est l'écrivain qui nous fournira les preuves de l'accomplissement des prophéties du Sauveur. Son témoignage doit être d'autant moins suspect, qu'il reste sincèrement attaché jusqu'à la fin de sa vie aux préceptes et aux observances de la loi juive.

Après avoir lu cet historien et l'avoir mis en parallèle avec les évangiles, tout homme de bonne foi demeurera convaincu qu'il est impos-

sible d'expliquer, par l'effet du hasard, l'accord des événements avec la prophétie. Peut-être un esprit subtil, connaissant le génie superbe et inquiet des Juifs, aurait-il pu annoncer, en termes vagues, qu'ils essaieraient un jour de se révolter, et que les Romains les en châtieraient sévèrement ; mais comment prédire tant de circonstances si bien détaillées et si incroyables ? Comment présenter les faits dans l'ordre qu'ils devaient arriver, et d'une manière si claire ? Comment fixer l'époque avec tant de précision ? L'intelligence humaine, abandonnée à ses propres forces, pouvait-elle même avoir l'idée de ces épouvantables excès de rage et de souffrance, dont le récit nous fera frémir ? Il ne nous reste qu'à dire : Le doigt de Dieu est là !

CHAPITRE III

PUNITION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA PASSION

Avant de tomber sur la nation, les traits de la vengeance divine commencèrent par éclater sur les particuliers. Tous ceux qui avaient contribué en quelque manière au supplice de l'Homme Dieu et qui ne firent pas pénitence de leur crime, terminèrent misérablement leur vie.

Qui ne connaît la fin tragique de Judas? Déjà, depuis bien des siècles, le Prophète-roi nous avait dépeint ce perfide apôtre revêtu de la malédiction comme d'un manteau, et pénétré jusqu'à la moelle des os du fiel de l'anathème divin[1]. L'avarice avait bien pu le pousser

[1] Ps. CVIII, 18.

à vendre son Maître, non à le haïr. Les dernières paroles que Jésus lui avait adressées au jardin des Oliviers, le doux nom d'ami qu'il lui avait donné, durent bouleverser son âme. Il avait espéré sans doute que son Maître, comme il était arrivé en plusieurs rencontres, échapperait par quelque prodige aux mains de ses ennemis. Mais quand il le voit condamné à mort, sa conscience se révolte, il court au temple, il rapporte aux princes des prêtres et aux anciens les trente pièces d'argent, prix de sa trahison. « J'ai péché, s'écrie-t-il ; j'ai livré le sang innocent. — Que nous importe ! répondent ces hommes iniques ; c'est ton affaire. » Ces paroles dédaigneuses et insultantes sorties de la bouche de ses propres complices, finissent par dévoiler à l'apostat toute la noirceur de sa perfidie ; il jette au milieu du temple les trente pièces d'argent, et bourrelé de remords, désespéré, n'osant plus paraître devant les hommes, en horreur à lui-même, il va se suspendre à un lacet[1]. « Et son corps, dit saint Pierre, s'étant

[1] Math., xxvii, 3, 4, 5.

rompu par le milieu, ses entrailles se répandirent sur la terre[1]. » Conçu et nourri dans la malédiction, ne devait-il pas mourir maudit[2]?

On montre encore à Jérusalem, au delà de la vallée de la Géhenne, en face du mont Sion, le champ du potier acheté avec les trente pièces d'argent de Judas. Il sert encore, comme au temps des apôtres, à la sépulture des étrangers; et on le nomme toujours Haceldama, ou le champ du sang[3].

Deux ans plus tard, le grand-prêtre Caïphe porta à son tour la peine de ses crimes. Non content d'avoir fait mourir le Maître, il avait poursuivi les apôtres avec fureur, condamné saint Etienne à la lapidation, fait battre de verges saint Pierre et saint Jean et tâché d'étouffer dans son berceau l'Eglise naissante. Pour le punir, la justice divine employa les mêmes moyens dont cet indigne pontife s'était servi pour perdre Jésus-Christ : il avait osé citer le Sauveur à son tribunal; il fut à son

[1] Act., I, 18.
[2] Eccli., XLI, 12.
[3] Math., XXVII, 8. Par corruption : *Chaudemar*.

tour cité, et dans la ville même de Jérusalem, au tribunal d'un juge étranger. Il avait poussé le peuple à épouvanter Pilate et à demander la mort du Juste ; ce fut ce même peuple ameuté dont les cris réclamèrent sa condamnation auprès de Vitellius, gouverneur de Syrie ; il se vit dépouillé de la souveraine sacrificature, et l'histoire nous apprend, qu'outré de chagrin et de désespoir, il termina sa vie par le suicide.

Dans le même temps, Pilate fut aussi accusé par le peuple auprès de Vitellius, et forcé d'aller se disculper à Rome devant Tibère, de toutes les injustices et de toutes les vexations, dont se plaignait sa province. Il avait usé d'une extrême dureté pour introduire dans le temple des boucliers consacrés à l'empereur ; ni la sainteté du lieu, ni les protestations des Juifs n'avaient pu le fléchir, et il s'était opiniâtré dans son dessein, quoiqu'il vît le peuple en fureur et tous les symptômes d'une terrible sédition. Avare, lâche et cruel à la fois, il avait pillé la Judée, et mêlé le sang des Galiléens au sang de leurs sacrifices[1]. Les Samaritains

[1] Luc, XIII, 1.

lui reprochaient d'avoir traité avec la dernière barbarie une foule de personnes trop simples à la vérité, mais dont tout le crime était de s'être laissé duper par un fourbe. Ecrasé sous le poids de toutes ces accusations, Pilate perdit cette faveur de César, à la conservation de laquelle il avait sacrifié le sang du juste. Tibère l'exila à Vienne dans les Gaules. Les traditions populaires nous racontent des choses étranges de ses remords, des spectres et des fantômes dont son imagination était sans cesse hantée. Et pouvait-il en être autrement? Cet homme ne s'était-il pas fait violence pour étouffer les cris de sa conscience? n'avait-il pas aperçu dans sa victime les reflets cachés de la divinité? il ne put soutenir le poids de ses chagrins, et comme Caïphe et Judas, il se donna lui-même la mort.

Hérode-Antipas, à la cour duquel Jésus-Christ avait été revêtu d'une robe blanche comme les insensés, perdit lui-même cette sagesse humaine, qui l'avait fait comparer par le Sauveur au plus rusé des animaux. L'orgueil, qui l'avait porté à demander des mira-

cles propres à satisfaire sa curiosité, fut aussi le principe de sa perte. Humilié de voir que son neveu Agrippa l'éclipsait par l'étendue de ses États et la quantité de ses richesses ; qu'il était revêtu du titre de roi et marchait avec tout l'appareil d'un monarque, tandis que lui-même ne possédait que la Pérée et l'Iturée, et ne portait que le titre de tétrarque; poussé d'ailleurs par l'impudique Hérodiade, dont la haine avait donné la mort à Jean-Baptiste, il partit pour Rome afin d'obtenir, comme son neveu, de l'empereur Caligula, le diadème royal, avec les titres et les privilèges de cette dignité suprême. Mais il fut prévenu par Agrippa ; accusé de fomenter des intrigues secrètes avec les Parthes et de posséder dans ses arsenaux une quantité d'armes suffisante pour armer soixante-dix mille hommes. Cette dénonciation le perdit, il fut envoyé en exil, d'abord à Lyon, et plus tard en Espagne, et c'est dans cette dernière contrée qu''il mourut abreuvé d'amertumes et consumé de chagrins.

Restait encore le grand-prêtre Anne, beau-

père de Caïphe, que Josèphe appelle Ananus[1]. Il n'était pas pontife à la vérité, lorsqu'on lui amena Jésus-Christ, mais comme il avait été revêtu naguère de la souveraine sacrificature, qu'il avait eu ses fils et ses parents pour successeurs, et que le peuple conservait pour lui beaucoup d'estime et d'affection, on lui donnait encore le titre de grand-prêtre et ses décisions étaient révérées comme des oracles. Il était donc responsable plus que personne du sang de Jésus-Christ. Sur lui devaient retomber en grande partie les intrigues des prêtres, les calomnies des Pharisiens, les menées des scribes, la haine, la malice, les perfides suggestions dont les évangélistes accusent les anciens. On le vit encore plus tard siéger dans le tribu-

[1] Il y a eu deux grands-prêtres nommés Anne ou Ananus : Anne, fils de Seth, beau-père de Caïphe, et Anne le Sadducéen, meurtrier de l'apôtre saint Jacques. M. le comte de Champagny (*Rome et la Judee*, ch. XIV) pense que ce fut ce dernier que les Iduméens mirent à mort ; mais tout porte à croire que ce fut le premier, que Josèphe nomme le plus ancien des sacrificateurs déposés, que l'Évangile nous représente comme un personnage jouissant de la plus grande considération. Alors âgé de 72 à 75 ans, et remarquable par sa vigueur et sa prudence, il pouvait encore diriger les affaires de l'État. (V. Basnage, *Histoire des Juifs*, ch. V, n. 17.)

nal devant lequel on cita les apôtres. Tant de persécutions contre l'oint du Seigneur et contre ses ministres méritaient une punition éclatante, et si la justice de Dieu resta longtemps suspendue, c'était pour préparer un châtiment en rapport avec le crime. Ce pontife, qui avait condamné Jésus-Christ, le véritable sacrificateur, devait avoir la douleur de voir le sacerdoce lévitique humilié, avili, traîné dans la boue et le crime, et définitivement anéanti.

C'était le seul homme, dit Josèphe, qui eût pu sauver la cité sainte d'une entière désolation, si l'on avait suivi ses conseils. Il ne put souffrir la profanation du lieu saint, ni l'élection d'un pontife notoirement indigne ; il souleva le peuple contre une troupe de brigands, nommés Zélateurs, qui faisaient du temple le repaire de leurs vols et la citadelle de leur tyrannie, et fut sur le point de les exterminer. Les Iduméens, au nombre de vingt mille, vinrent au secours des voleurs, pénétrèrent dans la ville à la faveur d'un orage et firent périr une infinité de personnes. C'est sur Anne surtout que tomba leur fureur. Après l'avoir mis à

mort, ils foulèrent aux pieds son cadavre et lui refusèrent la sépulture, quoique les Juifs accordassent cet honneur aux criminels punis du dernier supplice.

« Ainsi, ajoute Josèphe, on vit ce grand homme, auparavant revêtu de l'habit sacerdotal, révéré de tout le peuple, considéré comme le protecteur de la religion, exposé nu sur le pavé et donné en proie aux chiens et aux vautours. La vertu a-t-elle jamais été plus insolemment outragée ; et peut-on voir sans verser des larmes, un homme si pieux devenir ainsi le jouet de la violence et du crime ?[1] »

Assurément, cet historien ne se serait pas exprimé de la sorte, s'il eût été instruit des mystères de la religion chrétienne ; il aurait compris que toutes les vertus de ce pontife n'étaient que des vertus humaines, belles devant le monde, mais vaines et inutiles aux yeux de Dieu et incapables de compenser le crime horrible qu'il avait commis en contribuant à la mort du Messie. Il aurait clairement aperçu que, pour avoir voulu faire mentir les prophé-

[1] Guerre des Juifs, liv. IV, 18.

ties du Sauveur et l'empêcher de sortir du tombeau, ce grand-prêtre incrédule méritait d'éprouver le premier toutes les rigueurs des prophéties, de n'avoir pas même de sépulcre, et d'être jeté en pâture aux animaux immondes.

C'est ainsi que Dieu commençait à venger la mort de son Fils. Sa justice s'appesantissait sur les simples particuliers avant de frapper le peuple déicide. Judas, Caïphe, Pilate, Hérode, Anne, périssant successivement par les mêmes moyens qu'ils avaient mis en œuvre contre le Juste, étaient pour les Juifs une preuve de l'existence de cette providence, qui semble parfois dormir en face du crime, mais contre laquelle on ne prescrit jamais. Les montagnes, dont les entrailles recèlent des laves brûlantes, préviennent et épouvantent les hommes par de noires vapeurs et des grondements sinistres, avant de vomir la mort dans les campagnes environnantes; ainsi la justice suprême, en frappant un à un ces grands coupables, dénonçait la grandeur et l'imminence des châtiments, qui devaient fondre sur la nation tout entière.

CHAPITRE IV

PRODIGES AVANT-COUREURS

C'est une tradition constante, rapportée par Josèphe, consignée dans le Talmud et confirmée par tous les rabbins que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des phénomènes vraiment étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : « O Temple, ô Temple, qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même ? »

Comme le peuple s'était réuni pour célébrer la fête de Pâques, le temple et l'autel furent environnés tout à coup durant la nuit d'une

si grande lumière, que l'on se serait cru en plein jour. La même nuit, vers la sixième heure ou minuit, la porte d'airain, qui regardait l'orient et dont la hauteur était de treize coudées, s'ouvrit d'elle-même avec grand bruit, quoique vingt hommes eussent de la peine à la mouvoir, et qu'elle fût fermée par des barres de fer et des verroux enfoncés fort avant dans les murs. Les gardes en donnèrent aussitôt avis au capitaine du Temple, qui se rendit sur le lieu et eut beaucoup de peine à la faire refermer. Les ignorants tirèrent de bons augures de ces deux prodiges. « C'était, disaient-ils, une marque que Dieu ouvrait en leur faveur ses mains libérales, pour les combler de toutes sortes de biens. » Les gens instruits jugèrent, au contraire, que le Temple se ruinerait par lui-même ; l'ouverture des portes n'était-elle pas le présage le plus favorable que les ennemis des Juifs pussent souhaiter?

Un peu après la fête, le 27 mai, avant le lever du soleil, tous les habitants de la Judée aperçurent dans les airs des chariots pleins de gens armés, qui traversaient les nues et se

répandaient autour des villes comme pour les assiéger.

Durant une année tout entière, il parut sur Jérusalem une comète qui avait la forme d'une épée.

Le jour de la Pentecôte, pendant que les sacrificateurs veillaient dans le temple intérieur, occupés au service divin, ils entendirent un bruit épouvantable. Une voix sortit du fond du sanctuaire et répéta ces mots à plusieurs reprises : *Sortons d'ici, sortons d'ici*. Les saints anges protecteurs du temple déclaraient hautement qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, qui y avait établi sa demeure durant tant de siècles, l'avait réprouvé.

« Josèphe et Tacite même ont raconté ce prodige. Il ne fut aperçu que des prêtres ; mais voici un autre prodige qui éclata aux yeux de tout le peuple ; et jamais aucun autre peuple n'avait rien vu de semblable.

« Quatre ans avant la guerre déclarée, un paysan, qui était venu à la fête des Tabernacles, se mit à crier : Une voix est sortie du côté de l'orient, une voix est sortie du côté de l'occident, une voix est sortie du côté des quatre

vents : voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple. Depuis ce temps, ni jour ni nuit, il ne cessa de crier : « *Malheur, malheur à Jérusalem.* » Il redoublait ses cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui lui donnaient à manger, n'entendirent jamais de lui que cette terrible parole : « *Malheur à Jérusalem.* » Il fut pris, interrogé et condamné au fouet par les magistrats : à chaque demande et à chaque coup, il répondait sans jamais se plaindre : « *Malheur à Jérusalem.* » Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siège de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles et criant de toute sa force : « Malheur au temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple. » A la fin il ajouta : « Malheur à moi-même, » et en même

temps il fut emporté d'un coup de pierre lancée par une machine.

« Ne dirait-on pas, s'écrie Bossuet, que la vengeance divine s'était comme rendue visible en cet homme, qui ne subsistait que pour prononcer ses arrêts ; qu'elle l'avait rempli de sa force, afin qu'il put égaler les malheurs du peuple par ses cris ; et qu'enfin il devait périr par un effet de cette vengeance qu'il avait si longtemps annoncée, afin de la rendre plus sensible et plus présente, quand il en serait non seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime ?

« Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que le nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner aux Juifs qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, à un funeste présage ; et que les ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine[1]. »

[1] Discours sur l'histoire universelle, 2e partie, ch. XXI.

CHAPITRE V

FLÉAUX : PESTES, FAMINES, TREMBLEMENTS DE TERRE, SOULÈVEMENTS, GUERRES.

Pendant que Notre-Seigneur Jésus-Christ prêchait son évangile dans la Judée, la terre avait paru revenir aux années de son origine : on n'entendait plus le bruit des guerres, les fléaux avaient disparu, l'abondance et la fertilité régnaient partout, les éléments semblaient s'être réunis par un heureux accord pour faire sentir aux hommes le passage du Fils de Dieu. Mais lorsque sonna l'heure de la vengeance, tous les maux se déchaînèrent à la fois, toutes les calamités se réunirent à leur tour pour envelopper les coupables, et leur faire payer la juste peine de leur ingratitude et de leurs for-

faits. Alors éclatèrent tous les fléaux que Jésus-Christ avait donnés à ses disciples comme les signes avant-coureurs de ses terribles jugements. La nature en désordre effrayait les païens eux-mêmes.

Suétone fait mention d'une affreuse peste, qui désola la ville de Rome la deuxième année de l'empire de Néron, et qui emporta plus de trente mille personnes dans le cours d'un seul automne[1]. Tacite parle d'une autre peste qui ravagea la Campanie, et qui s'abattait indifféremment sur les hommes et les animaux, contre les lois de la nature[2]. Josèphe nous apprend aussi que la Judée n'en fut pas exempte[3].

Au rapport des mêmes historiens, la deuxième, la quatrième et la onzième années de l'empereur Claude, furent désolées par une cruelle famine. Le fléau se fit sentir sur toute la terre, comme l'avait prédit le prophète Agabus[4], mais principalement en Judée. La plupart des Juifs auraient péri de faim, si

[1] Suétone, in vitâ Neronis, ch. xxxiv.
[2] Tac., Annales, liv. xvi.
[3] Guerres des Juifs, vi, 45.
[4] Act. xi, 28.

Hélène, reine des Adiabéniens, dont le fils Isate avait naguère embrassé la loi de Moïse, n'était venue au secours de leur misère par d'abondantes et de magnifiques aumônes[1].

De même, les auteurs de ce siècle, entre autres Pline, Sénèque et Tacite, ne parlent que de villes renversées par des tremblements de terre, dans l'Asie, dans la Sicile, la Calabre, la Campanie, le Pont, la Macédoine et l'Achaïe[2].

A tous ces fléaux vinrent se joindre, selon la prédiction, les troubles, les bruits de guerre, les guerres sanglantes, les soulèvements des nations les unes contre les autres.

Qu'on ouvre Tacite, Suétone, Dion-Cassius, Putarque, et l'on verra que jamais ces malheurs n'avaient été plus fréquents, ni plus remarquables qu'ils le furent durant ces temps. Quelles provinces, quelles régions n'en furent pas agitées ? il suffit de lire le début de Tacite : « J'entreprends une histoire fertile en événe-

[1] Dion in Claud.; Tac., Annal., XII, 43; Plin., Hist., nat., II, 8; Hist. Jud., XX, 2.
[2] Plin., Hist. nat., II, 84.

ments, terrible par ses combats, tumultueuse par ses séditions, et funeste même dans les temps calmes[1].

« Jésus-Christ pouvait-il mieux nous représenter les révolutions qui s'opérèrent dans les dernières années de Néron, lorsque tout l'empire romain, c'est-à-dire tout l'univers, si paisible depuis la victoire d'Auguste et sous les empereurs, commença à s'ébranler et qu'on vit les Gaules, les Espagnes, tous les royaumes dont l'empire était composé, s'émouvoir tout à coup ; quatre empereurs : Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, s'élever presque en même temps contre Néron, et les uns contre les autres ; les cohortes prétoriennes, les armées de Syrie, de Germanie, et toutes les autres qui étaient répandues en Orient et en Occident, s'entrechoquer et traverser, sous la conduite de leurs empereurs, d'une extrémité du monde à l'autre, pour décider leurs querelles par de sanglantes batailles[2]. »

[1] « Opus aggredior opimum casibus, atrox prœliis, discors seditionibus, ipsâ etiam pace sævum.

[2] Disc. sur l'hist. univ., 2e p., ch. 22.

Les barbares à leur tour ravagèrent les provinces romaines, et l'on ne vit que séditions, au rapport de Josèphe, à Césarée, à Scythopolis, à Ptolémaïde, à Tyr, à Damas, à Alexandrie. Tout l'univers était en feu.

Pour ce qui regarde la Judée en particulier, quels ravages et quels désordres n'y causèrent pas les voleurs et les assassins ! Ce n'étaient pas quelques hommes isolés qui vivaient de cet infâme métier, mais des troupes entières armées et pourvues de toutes les munitions nécessaires pour une guerre réglée. Tout ce qu'il y avait de débauchés, d'audacieux, d'homicides, de gens ruinés par les profusions, les désordres ; tous les impies, tous les sacrilèges, tous ceux qui fuyaient les poursuites de la justice ; tous ceux enfin que les passions, l'indigence ou les remords rendaient inquiets et turbulents, venaient se ranger sous leurs enseignes. Ils flattaient le peuple de l'espérance de la liberté, et l'excitaient à secouer le joug des Romains. Les routes ne pouvaient plus être fréquentées, le commerce était interrompu. Ils pénétraient même jusque dans l'en-

ceinte des villes, et les remparts étaient un faible abri contre leurs violences. Marchant dans les rues avec des poignards cachés sous leur robe, ces brigands se jetaient à l'improviste sur leurs ennemis et étaient ensuite les premiers à crier au meurtre et à l'assassinat.

Au lieu de les punir, les gouverneurs romains faisaient souvent alliance avec eux, et se servaient de leur criminelle adresse pour satisfaire leurs vengeances particulières, ou pour augmenter leur propre fortune. D'ailleurs la Judée était tellement parsemée de vallées et de montagnes, couverte de forêts, entrecoupée de ravins, percée de souterrains, de grottes et de cavernes, qu'ils échappaient facilement à toutes les poursuites. Le désert, à peine éloigné de quelques lieues, et les Arabes livrés comme eux au brigandage, leur fournissaient une retraite encore plus assurée. Comment dire tous les maux qu'ils causèrent ! que de crimes ! que de meurtres ! quelle désolation !

La Judée commençait à récolter les fruits du crime du Calvaire. C'est par la menace et par l'émeute, que le grand conseil de la nation

avait arraché à Pilate la sentence de mort contre le juste. Mais une fois le peuple soulevé, il n'avait plus été possible de le contenir. L'esprit de sédition ne cessa de souffler : les émeutes succédèrent aux émeutes, jusqu'à la dernière révolte qui amena la catastrophe finale. Quand on a semé des vents, dit l'Ecriture, que peut-on récolter, sinon des tempêtes?

CHAPITRE VI

FAUX PROPHÈTES

Ces désordres provenaient en partie des faux prophètes ; car la destinée ordinaire de ceux qui refusent de prêter l'oreille à la vérité, c'est d'être entraînés à leur perte par des prophètes menteurs. Jésus-Christ en avait averti ses apôtres : « Il s'élèvera un grand nombre de faux prophètes qui séduiront beaucoup de monde. » Et encore : « Donnez-vous de garde des faux Christs et des faux prophètes. »

« Qu'on ne dise pas que c'était chose aisée à deviner à qui connaissait l'humeur de la nation, car au contraire, depuis la captivité de Babylone, les Juifs rebutés de ces séducteurs qui avaient si souvent causé leur ruine, et sur-

tout dans le temps de Sédécias, s'en étaient tellement désabusés, qu'ils cessèrent de les écouter. Plus de cinq cents ans se passèrent sans qu'il parût aucun faux prophète en Israël. Mais l'enfer qui les inspire, se réveilla à la vue de Jésus-Christ ; et Dieu qui tient en bride autant qu'il lui plaît les esprits trompeurs, leur lâcha la main, afin d'envoyer dans le même temps ce supplice aux Juifs et cette épreuve aux fidèles[1]. »

Jamais il ne parut tant de faux prophètes que dans les temps qui suivirent la mort de Notre-Seigneur, et surtout sous le règne de Néron, avant la guerre de Judée. Comme on était persuadé que le Messie devait paraître à cette époque, rien n'était plus facile que de tromper les peuples émus, aigris par les souffrances et impatients de secouer le joug ; aussi plusieurs fourbes en profitèrent-ils pour soulever la multitude. L'un les rassemblait sous prétexte de découvrir les vases sacrés que Moïse, disait-il, avait cachés sur le mont Garizim ;

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e p., ch. XXII.

l'autre leur promettait d'arrêter, comme Josué, les eaux du Jourdain et de leur faire passer ce fleuve à pied sec. Un Egyptien mena un jour trente mille hommes sur la montagne des Oliviers, afin qu'ils vissent tomber de là les murs de Jérusalem, qu'ils entrassent dans la ville, comme autrefois leurs pères dans Jéricho, et qu'ils en chassassent les Romains. D'autres imposteurs attiraient le peuple au désert par de vains prestiges et des secrets de magie, lui promettant une prompte et miraculeuse délivrance. C'est aussi pour cette raison que le désert est marqué dans les prédictions de Notre-Seigneur comme un des lieux où seraient cachés ces faux libérateurs[1].

Il n'est point douteux que le nom du Christ, sans lequel il n'y avait point de délivrance parfaite pour les Juifs, ne fût usurpé par les auteurs de ces promesses imaginaires. Encore si ces fourbes n'avaient fait que se jouer de la crédulité du peuple, le mal n'eût pas été bien grand ; mais à cette époque, les Juifs soupçonnés de révolte, ne pouvaient pas même soupi-

[1] Matth., xxiv, 26.

rer en public après la liberté. Les moindres attroupements passaient pour des conjurations et des soulèvements contre les Romains. Les gouverneurs lançaient des troupes régulières contre la multitude, et lorsque les imposteurs avaient perdu la vie, la fureur des soldats s'acharnait encore sur le peuple. On n'avait jamais rien vu de semblable au temps de Jésus-Christ. Jamais le pouvoir civil n'avait élevé la moindre accusation contre les milliers de personnes que le Sauveur attirait à sa suite dans le désert ; jamais il n'avait employé la force pour dissiper les multitudes. L'esprit de révolte n'était pas alors aussi répandu dans la Judée qu'il le fut dans la suite, quand Dieu eut abandonné cette triste nation. Les gouverneurs n'avaient rien à redouter des assemblées populaires, auxquelles présidait notre divin Maître, au lieu que les faux prophètes leur inspiraient les craintes les plus sérieuses, et faisaient par là massacrer leurs disciples.

« La Judée ne fut pas la seule province exposée à ces illusions, elles furent communes dans tout l'empire. Il n'y a aucun temps où

toutes les histoires nous fassent paraître un plus grand nombre de ces imposteurs, qui se vantent de prédire l'avenir et trompent les peuples par leurs prestiges. Un Simon le Magicien, un Elymas, un Apollonius de Thyanes, un nombre infini d'autres enchanteurs, marqués dans les histoires saintes et profanes, s'élevèrent durant ce siècle, où l'enfer semblait faire ses derniers efforts pour soutenir son empire ébranlé[1]. »

Sous le nom de faux prophètes étaient aussi désignés les hérétiques, qui pullulèrent dès l'origine de l'Eglise, sous les yeux mêmes des apôtres. Les uns, Juifs d'origine, voulaient par leurs pratiques ramener les chrétiens à la synagogue ; les autres, païens par leurs principes et leurs passions, cherchaient à les entraîner vers le culte des idoles. Les premiers prêchaient la nécessité de la circoncision, l'observation du sabbat, la distinction des viandes ; les seconds rejetaient les dogmes de la création et de la Providence, condamnaient le jeûne, la pénitence, le célibat, réhabilitaient la

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e p., c. XXII.

chair et s'adonnaient aux pratiques de la magie. Les uns et les autres amoindrissaient et détruisaient les mystères de l'incarnation et de la rédemption. Or, tous ces hérétiques se donnaient pour des hommes inspirés, des prophètes, des anges de lumière, voire même des dieux. Ils entraînèrent dans leurs erreurs une foule d'âmes volages, avides de nouveautés, mal affermies dans la foi, et si Dieu n'eût abrégé les jours de l'épreuve, les élus même eussent été séduits[1].

[1] Marc, XIII, 20, 22.

CHAPITRE VII

PERSÉCUTIONS CONTRE L'ÉGLISE

« Avant toutes ces choses, avait dit le Sauveur à ses apôtres, on se saisira de vous ; on vous persécutera ; vous serez traînés dans les Synagogues et dans les prisons, devant les rois et devant les gouverneurs, en haine de mon nom ; plusieurs même seront mis à mort[1]. »

Jamais prédiction ne fut mieux accomplie. A peine sortis du Cénacle, les apôtres sont traduits devant le grand conseil des Juifs ; on leur défend de prêcher au nom de Jésus-Christ ; on les met en prison ; on les fait battre de verges[2]. Bientôt après, ceux de la Synagogue des

[1] Luc, XXI, 12 et 16.
[2] Act., V, 12, 40.

affranchis, des Cyrénéens et des Alexandrins [1], s'élèvent contre saint Etienne, le premier et le plus célèbre des diacres, se précipitent sur lui en tumulte, le traînent dans leur assemblée, et le lapident après un vain simulacre de jugement. Un peu plus tard, Hérode Agrippa, pour se rendre agréable aux Juifs, fait mourir saint Jacques, frère de saint Jean, et peu s'en faut que le chef de l'Eglise lui-même ne serve dans les jeux publics aux amusements d'une populace cruelle et avide du sang des chrétiens. Impossible de compter les persécutions endurées par les apôtres et les disciples. On n'a qu'à ouvrir les annales de l'histoire : presque tous ont couronné leur vie par le martyre.

[1] Act., VI, 9. Il était défendu aux Juifs d'offrir des sacrifices hors du temple de Jérusalem, mais ils pouvaient se réunir dans d'autres édifices appelés synagogues, pour s'y livrer ensemble à la prière ou à la lecture des saintes Écritures. Il existait un grand nombre de ces édifices tant dans la capitale que dans les provinces. Or, comme les Juifs dispersés dans l'Orient et l'Occident parlaient des langues différentes, ceux du même pays, lorsqu'ils venaient à Jérusalem, se réunissaient dans le même lieu ; de là la synagogue des Cyrénéens, des Alexandrins, etc. Quant aux affranchis, c'étaient des Juifs emmenés captifs par les Romains, mais qui avaient ensuite recouvré leur liberté. Telle est du moins l'opinion la plus commune et la plus probable.

Vers l'époque de la ruine de Jérusalem, la persécution devient générale. L'empereur Néron veut faire retomber sur les fidèles le crime d'avoir mis le feu à la ville de Rome, crime dont il s'était lui-même rendu coupable. On n'avait à leur reprocher autre chose, au témoignage même des auteurs païens[1], que le nom qu'ils portaient ; mais ce nom était odieux au peuple, aussi furent-ils livrés comme des victimes expiatoires à la fureur de la multitude, que la ruine de ses demeures et la perte de ses biens rendaient encore plus cruelle que de coutume. Les chrétiens furent saisis, garrottés, traînés devant les juges au milieu des prétoires, massacrés par les gladiateurs dans le cirque, broyés dans l'amphithéâtre sous la dent des bêtes féroces. Tous les genres de mort et de tortures furent épuisés contre eux. Par une invention infernale, on les couvrit de vêtements imbibés d'huile et de graisse ; on les environna de matières combustibles, et leurs corps, attachés à des poteaux, servirent à éclairer les places publiques et les jardins de Néron.

[1] Tacite, Annales, liv. XV.

C'est dans cette première persécution générale que saint Pierre et saint Paul subirent le martyre.

Au milieu de toutes ces contradictions, l'Évangile ne laissait pas que de faire les progrès les plus rapides. Les desseins de Dieu déjouaient les trames des tyrans. Les apôtres avaient reçu une sagesse et des paroles qui triomphaient de toutes les résistances. Semblable aux tempêtes qui ne divisent et n'écartent les nuées que pour fertiliser un plus grand nombre de pays, le vent de la persécution, en séparant les apôtres, portait le nom de Jésus-Christ dans les régions les plus lointaines. Il ne s'était pas encore écoulé trente ans depuis la mort du Sauveur, et déjà l'Apôtre des gentils félicitait les Romains de ce que leur foi était connue dans tout l'univers[1].

N'était-ce pas encore là un des signes avant-coureurs de la désolation des Juifs? N'était-il pas juste que le peuple déicide fût humilié par les succès du nouveau peuple élu, tandis que son opposition à la vérité et ses attaques in-

[1] Rom., I, 8.

cessantes finissaient de combler la mesure de ses crimes?

La haine de la Synagogue contre l'Eglise débordait de toutes parts. C'était une guerre de tous les jours et de tous les instants. L'histoire de saint Paul en est la preuve éclatante.

Né à Tarse en Cilicie, élevé aux pieds de Gamaliel[1] et engagé dans la secte des Phariziens, saint Paul avait puisé dans les leçons et dans les exemples de ses maîtres les sentiments de la répulsion la plus violente pour les chrétiens. Encore à la fleur de l'âge, il s'était armé contre eux. C'était lui qui gardait les vêtements de ceux qui lapidaient saint Etienne, le faisant ainsi mourir par les mains de tous ses meurtriers. C'était lui qui ravageait l'Eglise, pénétrait de force dans les maisons des fidèles, entraînait les hommes et les femmes et les jetait en prison[2]. » Je suis le dernier des apôtres, disait-il plus tard, je ne suis pas même digne d'être appelé apôtre, parce

[1] Act., xxii, 3.
[2] Act., viii, 3.

que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu[1]. » Et encore : « J'étais transporté d'un zèle outré pour la loi de Moïse ; je persécutais jusqu'à la mort les fidèles de la nouvelle religion ; ma haine contre eux allait jusqu'à la rage et la folie[2]. » Muni des lettres du grand-prêtre et des anciens de Jérusalem, il se rendait à Damas pour jeter les chrétiens dans les fers, semblable à un loup ravissant, ne respirant que la menace et le meurtre. Tout à coup il est renversé sur la route ; une clarté miraculeuse l'environne. Il entend une voix du ciel : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? C'est Jésus-Christ qui lui parle, et le voici qui se relève chrétien, subitement transformé de loup en agneau, de persécuteur en apôtre[3].

Que vont faire les Juifs? Seront-ils ébranlés

[1] I Cor., xv, 9.

[2] Act. xxii, 3 ; xxvi, 11.

[3] C'est en saint Paul, dit saint Augustin (Serm. 279) que s'est accomplie la célèbre prophétie de Jacob sur son fils Benjamin (Gen., xlix, 27) : « *Benjamin est un loup ravissant : le matin il dévorera sa proie, et le soir il partagera les dépouilles.* Saint Paul, sorti de la tribu de Benjamin, persécute d'abord les chrétiens, mais bientôt il se partage l'univers avec les autres apôtres pour en faire la conquête à J.-C.

par cette conversion plus étonnante qu'un miracle ? Se rendront-ils aux prédications de Paul qui leur annonce maintenant Jésus-Christ, après l'avoir persécuté comme eux ? Ils n'en deviennent que plus furieux, plus obstinés, plus endurcis ; n'ayant rien de raisonnable à opposer aux discours de l'apôtre, ils lèvent le poignard contre lui ; ils font garder jour et nuit les portes de Damas, afin de le saisir et de le mettre à mort, et les chrétiens ne trouvent d'autre moyen de le sauver que de le descendre dans une corbeille le long des remparts[1]. Il va à Jérusalem, mais les Juifs d'origine grecque s'arment aussi contre lui : il est obligé de fuir à Antioche et de là à Tarse, dans sa ville natale. Recommence-t-il à prêcher, les Juifs sont encore là pour le combattre. Contradicteurs acharnés de la vérité, ils ne veulent pas que les gentils ouvrent les yeux à la lumière de l'Évangile ; ils s'attachent aux pas de saint Paul ; ils empêchent par leurs calomnies les fruits de son ministère ; ils envoient de tous côtés et jusqu'aux extrémités du monde des

[1] Rom., IX, 3 ; Cor., XI, 32, 26.

émissaires soudoyés, pour publier que Jésus le Nazaréen n'était qu'un imposteur, que ses disciples ont enlevé son corps pendant le sommeil des gardes apostés à son tombeau, et que toutes leurs prédications ne sont qu'un tissu de fables et de mensonges[1].

L'apôtre se montrait si jaloux de leur salut qu'il désirait devenir anathème à leur place[2], c'est-à-dire, sacrifier pour eux ses biens, sa santé, sa vie ; et cependant, poussé à bout par une malice si obstinée, une résistance si opiniâtre, il se voit obligé de suivre le conseil du Sauveur, de secouer contre eux la poussière de ses sandales et de se retourner du côté des nations. Alors la fureur des Juifs ne connaît plus de bornes ; ils n'aspirent plus qu'à répandre son sang. Trois fois ils le battent de verges ; ils le déchirent cinq fois à coups de fouets ; une autre fois ils l'accablent d'une grêle de

[1] S. Justin. Dialogue contre Tryphon. — S. Jérôme, Commentaire sur le prophète Isaïe, liv. v, ch. 18. Édition Migne, xxiv, 179. — « Narrat post Eusebium quod Judæi, in principio fidei christianæ, ad totas gentes epistolas miserint, ne susciperent passionem Christi, et miserunt usque ad Æthiopiam et occidentalem plagam, totumque orbem hujus blasphemiæ disseminatione compleverint. »

[2] Rom., ix, 3.

pierres ; enfin tout le peuple se précipite à la fois sur lui ; on va le mettre en pièces, quand le tribun de la cohorte romaine accourt avec ses troupes et l'arrache à leurs mains. Mais la force publique elle-même semble une faible barrière contre leurs violences. Cinquante forcenés font serment de ne boire ni de ne manger qu'ils n'aient exterminé cet ennemi de leurs lois. Il faut le transporter dans une forteresse pour le soustraire à leur rage. Pendant deux années entières, le grand-prêtre et les Pharisiens s'acharnent à l'accuser devant les gouverneurs. L'apôtre est obligé d'en appeler à César. Enfin ces fanatiques persécuteurs ne goûtent pas un instant de repos, qu'ils ne l'aient fait périr sous la hache de Néron.

Ainsi en ont-ils agi envers les autres apôtres. Ils ont crucifié les prophètes et les sages que Jésus-Christ leur avait envoyés ; ils ont remué tout l'univers contre eux et ne les ont laissés en repos dans aucune ville ; ils ont armé les Romains et les empereurs contre l'Eglise naissante. C'en est fait : la mesure de leurs iniquités déborde de toutes parts. Le

sang de saint Etienne, de saint Jacques le Majeur, de saint Jacques le Mineur, de saint Pierre, de saint Paul et des milliers de martyrs qu'ils ont immolés, crie vengeance devant Dieu, il faut qu'ils périssent. Malheur à la cité de sang, malheur au peuple déïcide ; les vagues de la colère céleste, depuis longtemps amoncelées, vont retomber sur leurs têtes : « Leurs maisons et leurs villes demeureront désertes. » Leur désolation ne sera pas moindre que leur crime. Eux-mêmes n'ont-ils pas porté leur sentence : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ; *sanguis ejus super nos et super filios nostros*[1] ! »

[1] Les Juifs eux-mêmes, au rapport de Josèphe, cité par Eusèbe (Hist. eccl., liv. I, ch. 23), attribuèrent la ruine de Jérusalem à la mort injuste de S. Jacques le Mineur, premier évêque de cette ville, qui fut lapidé par l'ordre du grand-prêtre Ananus.

CHAPITRE VIII

ABOMINATION DE LA DÉSOLATION

Naturellement fiers et indociles, les Juifs supportaient depuis longtemps avec impatience la domination des Romains. Les nombreuses bénédictions que durant tant de siècles Dieu avait répandues sur leurs pères, leur éloignement de l'idolâtrie et des coutumes des païens, leur exactitude à observer la loi de Moïse, l'orgueil de se croire la première nation du monde, parce que le sang d'Abraham coulait dans leurs veines, enfin l'arrivée prochaine du Messie qu'ils se représentaient comme un grand conquérant ; toutes leurs souffrances actuelles, tous leurs souvenirs du passé, toutes leurs espérances pour l'avenir les portaient à secouer le joug.

Dès le temps de Jésus-Christ, Judas le Galiléen avait proclamé que c'était un crime de payer le tribut aux empereurs, et que les descendants de Jacob ne relevaient que de Dieu. Depuis lors l'esprit de rébellion alla toujours croissant. Pilate excita un grand tumulte, pour avoir voulu mettre dans le temple des boucliers consacrés à Tibère. Les esprits s'échauffèrent encore davantage lorsque Petronius, envoyé du gouverneur de Syrie, voulut dresser dans le sanctuaire la statue de Caligula. Sous Cumanus[1], un des successeurs de Pilate, deux soldats romains soulevèrent une terrible sédition; l'un pour avoir outragé la morale publique et l'autre pour avoir déchiré les livres de la Loi.

Le mal du reste ne venait pas seulement des Juifs : les gouverneurs semblaient pousser le peuple à la révolte. Pour s'enrichir, ils accablaient la nation d'impôts, vendaient la justice, mettaient les charges à l'enchère, faisaient des traités secrets avec les voleurs et les assassins, et leur laissaient commettre toutes sortes de

[1] Il gouverna la Judée pendant cinq ans, de 48 à 53 de J.-C.

brigandages à la condition de partager le butin. Ainsi en agirent surtout Félix[1] et Albin[2]. Mais Gessius Florus, le dernier de tous, les surpassa tellement en avarice et en cruauté, qu'en comparaison de lui ils purent passer pour des gens de bien. Ceux-là se cachaient pour commettre le mal; celui-ci se faisait au contraire vanité d'exercer ouvertement ses injustices. Il semblait, dit Josèphe, qu'au lieu d'être venu comme gouverneur, il avait été envoyé pour remplir l'office de bourreau. Ses rapines n'avaient aucune borne, il ne rougissait pas même des actions les plus infâmes. Peu content de s'enrichir aux dépens des particuliers, il pillait des villes entières, ruinait toute la province, et peu s'en faut qu'il ne fît publier à son de trompe qu'il permettait à chacun de voler, pourvu qu'on lui fît part du pillage. Aussi le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, étant venu à Jérusalem, se vit-il entouré par trois millions de Juifs, qui le priaient à grands cris de les

[1] C'est celui devant lequel comparut saint Paul (Act. xxiv, 24); il fut gouverneur pendant sept ans, de 53 à 60 de notre ère.

[2] Il fut renvoyé l'an 64.

délivrer de ce fléau public, de cette insatiable sangsue attachée à leurs flancs, mais Florus sut gagner son juge. Toutefois, comme il craignait que ses victimes ne fissent entendre leurs plaintes jusqu'à Rome, il ne cessait de pousser le peuple à la révolte, dans l'espoir que ses violences et ses injustices passeraient inaperçues au milieu du tumulte et des troubles inséparables de la guerre.

Sous prétexte de châtier les murmures, il livra au pillage une partie de la ville de Jérusalem, et fit passer plus de trois mille personnes au fil de l'épée. Les femmes et les enfants à la mamelle ne furent pas même épargnés. Il fit déchirer à coups de fouets et crucifier devant son tribunal des Juifs revêtus de la dignité de chevaliers romains, attentat encore inouï dans les annales de la république. La reine Bérénice, sœur du roi Agrippa, fut elle-même sur le point de perdre la vie pour avoir essayé de faire appel à la clémence de ce monstre. Tant d'atrocités avaient déjà soulevé les Juifs, mais lorsqu'ils le virent essayer de ravir le trésor sacré déposé dans le Temple, leur fureur ne

connut plus de bornes : ils se précipitèrent sur ses troupes et les firent reculer.

Dès ce moment il devint impossible d'arrêter la révolte. En vain le roi Agrippa s'efforça-t-il de ramener un peu de calme, tout le peuple n'eut qu'une voix pour déclarer qu'il n'obéirait plus à Florus. On résolut, malgré le conseil des sages, de ne plus immoler les victimes offertes par les Romains. On assiégea la garnison dans la forteresse, et malgré la parole jurée on égorgea traitreusement les soldats. Ce fut le signal de la guerre[1].

Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, s'avança vers Jérusalem à la tête d'une armée et ordonna l'assaut contre le Temple. Cette première irruption des troupes romaines avait été prédite par Notre-Seigneur comme un des signes de la ruine prochaine de la sainte cité. « Lorsque vous verrez les armées entourer Jérusalem, avait-il dit, sachez que le temps de sa destruction n'est pas éloigné ; alors que ceux qui sont dans la Judée fuient vers les montagnes ; que ceux qui sont dans la ville sortent ; et que

[1] Josèphe, Guerre des Juifs, liv. II, 24.

ceux qui sont dans les champs n'y entrent pas[1]. »

Ce serait une erreur d'entendre ces paroles du siège de Jérusalem par Titus. Le Sauveur a très bien distingué deux sièges : l'un où la ville serait entourée de fossés et de forts[2] et alors il n'y aurait plus moyen de se sauver ; l'autre où elle serait seulement entourée par l'armée[3] et plutôt investie qu'assiégée dans les formes, et c'est alors qu'il fallait fuir et se retirer dans les montagnes. « Jérusalem en effet a été assiégée deux fois en ces temps ; la première par Cestius, l'an 68 de Notre-Seigneur ; la seconde par Titus, quatre ans après, c'est-à-dire l'an 72. Au dernier siège par Titus, il n'y avait plus moyen d'éviter la mort. Ce prince faisait cette guerre avec trop d'ardeur : il surprit toute la nation renfermée dans Jérusalem durant la fête de Pâques, sans que personne échappât ; et cette circonvallation qu'il fit autour de la ville ne laissait plus d'espérance à ses habi-

[1] Math. xxiv, 16, 17, 18.
[2] Luc, xix, 40.
[3] Luc, xxi, 24.

tants. Mais il n'y avait eu rien de semblable dans le siège de Cestius ; il était campé à cinquante stades, c'est-à-dire, environ six milles de Jérusalem. Son armée se répandait tout autour, mais sans y faire de tranchées ; et il faisait la guerre si négligemment, qu'il manqua l'occasion de prendre la ville, dont la terreur, les séditions et même ses intelligences lui ouvraient les portes. Dans ce temps, loin que la retraite fût impossible, l'histoire marque expressément que plusieurs Juifs se retirèrent. C'était donc alors qu'il fallait sortir, c'était le signal que le Fils de Dieu donnait aux siens[1]. »

C'est aussi alors, d'après certains auteurs[2], qu'on vit paraître l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel et que Jésus-Christ avait donnée à ses disciples comme un signe de la prochaine ruine de Jérusalem. Voici ce qu'ils entendent par cette abomination de la désolation.

« Le mot d'*abomination*, dit Bossuet, dans

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. XXII.

2 Origène, S. Chrysostôme, Maldonat, Howard, Lachèze, etc.

l'usage de la langue sainte, signifie idole ; et qui ne sait que les armées romaines portaient dans leurs enseignes les images de leurs dieux et de leur césars, qui étaient les plus respectés de tous leurs dieux ? Ces enseignes étaient aux soldats un objet de culte ; et parce que les idoles, selon les ordres de Dieu, ne devaient jamais paraître dans la Terre sainte, les enseignes romaines en étaient bannies. Aussi voyons-nous dans les histoires, que tant qu'il est resté aux Romains tant soit peu de considération pour les Juifs, jamais ils n'ont fait paraître leurs enseignes dans la Judée. C'est pour cela que Vitellius, quand il passa dans cette province pour porter la guerre en Arabie, fit marcher ses troupes sans enseignes ; car on révérait encore la religion judaïque et on ne voulait point forcer ce peuple à souffrir des choses si contraires à sa loi. Mais au temps de la dernière guerre judaïque, on peut bien croire que les Romains n'épargnèrent guère un peuple qu'ils voulaient exterminer. Ainsi, quand Jérusalem fut assiégée, elle était environnée d'autant d'idoles qu'il y avait d'enseignes ro-

maines, et l'abomination ne parut jamais tant où elle ne devait pas être, c'est-à-dire, dans la Terre sainte et autour du Temple[1]. »

D'après ces auteurs, l'abomination prédite par Daniel serait la même chose que les armées ennemies autour de Jérusalem, Notre-Seigneur n'aurait donné que cet unique signe à ses disciples, pour leur annoncer la dernière catastrophe et les inviter à fuir vers les montagnes. Mais plusieurs autres savants commentateurs de la sainte Ecriture donnent une explication différente[2].

C'est dans le Temple même, selon les expressions formelles du prophète, que devait paraître l'abomination de la désolation ; or, les enseignes romaines ne furent arborées sur les ruines de ce monument sacré, que vers la fin du siège, lorsque la plus grande partie de la ville était déjà prise et qu'il n'y avait plus aucun moyen de songer à la fuite. Jésusalem du reste n'avait-elle pas été assiégée longtemps auparavant par Pompée et par Sosius, et ces

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. XXII.
[2] Baronius, Jansénius, Tostat, Cappel, Dom Calmet, etc.

deux généraux ne s'étaient-ils pas l'un et l'autre emparés du Temple à main armée? Les Romains n'entretenaient-ils pas une garnison dans la forteresse Antonia, à la porte même du lieu saint? Comment prouvera-t-on que leurs troupes ne portaient point d'étendards par respect pour les Juifs, même dans le temps d'une guerre ouverte et déclarée? Déjà depuis longtemps la prophétie de Daniel aurait reçu son accomplissement. Il faut donc chercher une abomination différente des enseignes romaines. Notre-Seigneur Jésus-Christ avait donné deux signes distincts de la ruine de Jérusalem et fixé deux époques différentes pour la fuite de ses disciples. Le premier signe et la première date, le siège de la ville par Cestius; la seconde date, un peu plus reculée, mais où le danger serait plus pressant, l'heure où paraîtrait dans le Temple l'abomination de la désolation, et cette abomination désignait les crimes, les atrocités et les horreurs, que des brigands, nommés *Zélés* ou *Zélateurs*, commirent dans le Temple.

Cestius fut si mal informé de la faiblesse des

factieux qu'il leva le siège au moment même où le succès allait couronner son entreprise. Les assiégés de leur côté, considérant cette retraite comme une fuite, reprirent courage, poursuivirent son armée et l'attaquèrent si à propos dans des lieux étroits et difficiles, que si le général romain n'avait usé de diligence et de ruse, ils auraient taillé en pièces toutes ses troupes. Ils lui tuèrent plus de quatre mille hommes, s'emparèrent de tous ses bagages et de toutes ses machines de guerre.

Pendant que Néron cherchait un capitaine assez habile pour réparer l'échec de Cestius, et pour éteindre les premières étincelles d'un incendie qui menaçait de gagner tout l'Orient, les factieux rentraient en triomphe dans Jérusalem et se distribuaient le gouvernement des provinces de la Judée afin de les mettre en état de défense contre les Romains.

C'est alors que de toutes les montagnes et de tous les déserts de la Palestine fondirent sur la sainte cité ces légions de scélérats, dont nous avons naguère parlé. Ils ne trouvèrent aucun obstacle à pénétrer dans ses murs. L'en-

trée en était permise, d'après la coutume, à tous les Juifs, et ils ne semblaient y accourir que pour partager le danger de la défendre. Jérusalem fut remplie de brigands et d'assassins. Ces hordes impures jetèrent partout le désordre : non contentes de voler et de piller, leur audace alla jusqu'à commettre le meurtre en plein jour, et sur les personnes de la première distinction. Le Temple devint le repaire de leurs brigandages, et ils ne craignirent point de pénétrer dans le sanctuaire les mains souillées de sang. L'abomination commençait à paraître.

Les souverains pontifes, successeurs d'Aaron, avaient occupé de tout temps une place d'honneur dans l'Etat. C'était à eux qu'on portait en dernier ressort toutes les affaires de la religion. Ils marchaient immédiatement après les rois, et même depuis la captivité de Babylone, ils s'étaient élevés au premier rang et avaient fini par s'asseoir sur le trône dans la personne des Asmonéens. Lorsque Pompée fit la conquête de la Palestine, les Romains, qui redoutaient l'influence du grand-prêtre, commencèrent à

avilir cette éminente dignité en abolissant l'ordre de succession fidèlement suivi jusqu'alors, et en conférant cette charge à des prêtres de leur choix. Hérode et ses enfants en usèrent de même, afin de mieux asservir la nation. Depuis l'avènement de ce prince jusqu'à la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire, dans l'espace de moins de cent ans, on compte vingt-huit pontifes, dont aucun ne mourut dans l'exercice de sa charge, ou qui périrent d'une mort violente. C'étaient tous les jours des nominations nouvelles et de nouvelles dépositions. Il n'y avait plus de consistance dans ce sacerdoce, dont Dieu avait brisé la force et qu'il allait rejeter pour toujours.

Tous ces changements néanmoins ne sauraient être imputés à l'ambition des vainqueurs ou des rois : les prêtres succombaient ordinairement sous le poids de leurs vices. On en vit quelques-uns disputer le pontificat l'épée à la main et presque tous portèrent la corruption jusqu'au dernier degré. Pour fournir aux dépenses de leur luxe, ils s'emparèrent des dîmes et des oblations et ne rougirent pas

d'arracher leur pain aux prêtres des classes inférieures. Ceux-ci s'insurgèrent contre ces chefs barbares. Le peuple se divisa et l'on en vint aux mains dans les rues de Jérusalem et jusqu'aux portes du Temple. Toujours insatiables, les souverains sacrificateurs ne songeaient qu'à amasser des trésors pour corrompre les gouverneurs romains, dont la protection leur était indispensable ; et lorsqu'ils ne pouvaient y parvenir, ils ourdissaient des cabales, fomentaient des séditions, se mettaient à la tête des troupes, usurpaient l'autorité des gouverneurs, se portaient à tous les excès. On n'avait rien vu de pareil depuis l'institution du sacerdoce.

Ce n'était pourtant pas le dernier degré de la dégradation. Les Zélés, craignant encore que des pontifes descendus si bas ne devinssent les censeurs de leurs crimes, résolurent de les avilir entièrement, afin de s'en faire des complices. Ils écartèrent donc toutes les familles dont on avait coutume de tirer les grands-prêtres ; jetèrent le sort sur les dernières classes et en tirèrent un homme appelé Phannus

ou Phannias, si grossier et si ignorant qu'il ne savait pas ce que c'était que le sacerdoce, mais qui par cela même n'en était que plus propre à servir leurs passions. Après l'avoir arraché à la charrue, ils le revêtirent de l'habit sacerdotal, comme un acteur de théâtre et l'instruisirent de son rôle.

Cependant le peuple s'émut à la vue d'une telle indignité; les prêtres versèrent des larmes de douleur, et animés les uns et les autres par les pathétiques exhortations du grand-prêtre Ananus, le plus ancien des sacrificateurs, dont nous avons déjà raconté la fin tragique, ils fondirent de concert sur ces factieux en jurant de s'affranchir de leur tyrannie. Les Zélés, assiégés dans le Temple, allaient tomber entre les mains du peuple, lorsqu'ils appelèrent les Iduméens à leur secours.

Ces Iduméens étaient des prosélytes, qui avaient embrassé la loi de Moïse et reçu la circoncision sous le règne d'Hircan. Ils accoururent au nombre de vingt mille et pénétrèrent dans la ville à la faveur d'un orage. Dans le premier mouvement de leur fureur, ils exter-

minèrent huit mille hommes, et de ce nombre fut Ananus, dont ils jetèrent le cadavre à la voirie. A ces premières victimes s'en joignirent encore douze mille de la naissance la plus illustre et dans la fleur de l'âge. Ce fut une vraie boucherie. Les prisons regorgèrent de captifs. La frayeur fut si grande que personne n'osait ensevelir ses proches ni pleurer ses amis.

Les Zélés avaient été les instigateurs de ces atrocités. Feignant enfin quelque respect pour les formes légales, ces misérables réunirent dans le Temple soixante-dix des plus notables du peuple et citèrent devant eux, comme coupable d'avoir voulu livrer la ville aux Romains, Zacharie, fils de Baruch, que plusieurs commentateurs de la sainte Ecriture ont pris pour ce Zacharie, fils de Barachie, que Notre-Seigneur Jésus-Christ reproche aux Juifs d'avoir fait mourir entre le vestibule et l'autel. Au lieu de se défendre, l'accusé, plein de patriotisme et de courage, s'éleva contre les fureurs des Zélés et leur reprocha leurs crimes avec tant d'énergie que les juges, quoique placés eux-mêmes

sous le couteau, le déclarèrent absous d'une voix unanime. Ce jugement fit pousser un cri d'indignation aux séditieux. Ils se jetèrent sur Zacharie et le massacrèrent au milieu du Temple, en insultant à sa mort par de cruelles railleries ; quant aux soixante-dix juges, ils les chassèrent ignominieusement à coups de plat d'épée, en leur faisant entendre qu'on réclamait d'eux des services et non des arrêts.

A la fin, les Iduméens eux-mêmes ne purent soutenir la vue de ces horribles cruautés et s'éloignèrent saisis d'horreur. Le peuple avait espéré du soulagement de leur départ, mais son attente fut cruellement déçue. Les Zélés, auxquels la présence des Iduméens inspirait encore quelque retenue, ne se virent pas plus tôt délivrés de cette contrainte, qu'abusant insolemment de leurs forces, ils se précipitèrent dans toutes sortes de crimes avec une licence effrénée. La délibération ne trouva plus de place dans leurs conseils. « Ces monstres, dit Josèphe, animés par les démons, se moquaient de Dieu même ; traitaient de rêveries et de folies les oracles des prophètes,

tandis qu'ils en hâtaient eux-mêmes le terrible accomplissement. Ils furent les exécuteurs de ce qui avait été prédit longtemps auparavant, que la ville de Jérusalem serait prise à la suite d'une grande division et que le Temple, après avoir été profané par les exécrables impiétés de ceux qui devaient le plus le révérer, serait brûlé par les ennemis et réduit en cendre, en vertu des lois de la guerre[1]. »

Quelle est cette prédiction dont parle l'historien juif? N'est-ce point la prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ fidèlement répandue dans le peuple par ses disciples; prophétie où il avait donné comme marque certaine et prochaine de la dernière catastrophe, l'abomination de la désolation paraissant dans le Temple, c'est-à-dire, les Zélés souillant ce lieu vénérable de leurs brigandages et de leurs infamies?

Mais la ville infortunée de Jérusalem n'avait pas encore épuisé jusqu'à la lie le calice de fiel et d'absinthe que lui versaient ses propres enfants. La scélératesse des Zélés devait encore

[1] Guerre des Juifs, IV, 22.

inventer de nouveaux crimes pour profaner et déshonorer la demeure du Seigneur.

Vers le temps où les Romains, déjà maîtres de toutes les places de la Judée, livraient Jéricho aux flammes, et n'étaient plus éloignés que de quelques stades de Jérusalem, il se forma dans cette malheureuse ville trois factions armées, ennemies les unes des autres et qui semblaient se le disputer en fureur et en cruauté. Eléazar, le plus ancien chef des Zélés, s'était retranché dans le sanctuaire avec trois mille de ces brigands ; Jean de Giscala, célèbre voleur de la Galilée, occupait la partie extérieure du temple ; enfin le reste de la ville obéissait à Simon de Gioras, autre fameux assassin, que le peuple avait appelé afin de réprimer les épouvantables excès de Jean. Ces trois partis se faisaient une guerre acharnée. Simon attaquait Jean dans le Temple ; et Jean faisait des sorties dans la ville, tuait les habitants paisibles et livrait les maisons aux flammes, tandis que ses machines dressées contre les portiques du sanctuaire, donnaient la mort aux gens d'Eléazar et renversaient les sacrificateurs sur l'au-

tel des holocaustes. Le sang coulait par torrents et les lieux saints regorgeaient de cadavres. Ni les bois ramassés à grands frais pour les réparations du Temple, ni les dîmes destinées à la nourriture des prêtres, ni les oblations volontaires des fidèles, rien ne put échapper à l'avarice et à la rapacité de ces monstres. Les mains fumantes de sang humain, ils se repaissaient de la chair des victimes, se livraient à d'épouvantables orgies, buvaient à longs traits le vin réservé pour les sacrifices, et tombaient d'ivresse au milieu du sanctuaire, devant le Saint des saints.

N'était-ce point là l'abomination de la désolation prédite par le Sauveur? Jérusalem ne souffrait-elle pas de la part de ses propres enfants des tortures et des ignominies mille fois plus affreuses, mille fois plus insupportables, que celles que lui infligèrent un peu plus tard les soldats de Titus? et le feu que les Romains allumèrent dans le Temple, ne semblait-il point nécessaire pour purifier tant de souillures, venger tant de sacrilèges, détruire et anéantir tant d'abominations?

O ville misérable, s'écrie Josèphe, pouvais-tu être encore regardée comme le lieu adorable et respecté de toute la terre, où le Seigneur avait établi son séjour? Dieu pouvait-il encore incliner vers toi les yeux de sa miséricorde, lorsque ton temple profané n'était plus qu'un immense sépulcre, où tes citoyens les plus vertueux tombaient frappés par la main de leurs frères?

C'était le dernier signe que Jésus-Christ avait donné à ses disciples; c'était alors qu'il fallait sortir en toute hâte de la ville déicide et précipiter sa fuite vers les montagnes. Il n'y avait pas de temps à perdre. On pouvait encore se sauver, et l'histoire nous apprend en effet que plusieurs s'éloignèrent; mais bientôt les factieux mirent des gardes aux portes et les riches seuls purent acheter au poids de l'or la liberté de sortir; enfin les issues furent entièrement fermées pour tout le monde et il n'y eut plus à attendre que la mort.

« Dieu ne donne pas toujours à ses élus de semblables avertissements dans ces terribles châtiments qui font sentir sa puissance à des

nations entières ; il frappe souvent le juste avec le coupable, car il a de meilleurs moyens de les séparer, que ceux qui paraissent à nos sens. Les mêmes coups qui brisent la paille séparent le bon grain ; l'or s'épure dans le même feu où la paille est consumée ; et, sous les mêmes châtiments par lesquels les méchants sont exterminés, les fidèles se purifient. Mais dans la désolation de Jérusalem, afin que l'image du jugement dernier fût plus expresse et la vengeance divine plus marquée sur les incrédules, il ne voulut pas que les Juifs qui avaient reçu l'Évangile fussent confondus avec les autres : et Jésus-Christ donna à ses disciples des signes certains auxquels ils pussent connaître quand il serait temps de sortir de cette ville réprouvée. Les chrétiens obéirent à la parole de leur Maître. Quoiqu'il y en eût des milliers dans Jérusalem et dans la Judée, nous ne lisons, ni dans Josèphe, ni dans les autres historiens, qu'il s'en soit trouvé aucun dans la ville quand elle fut prise. Au contraire, il est constant par l'histoire ecclésiastique et par tous les monuments de nos ancêtres, qu'ils se

retirèrent à la petite ville de Pella, dans un pays de montagnes auprès du désert, aux confins de la Judée et de l'Arabie.

« Il n'y a rien de plus remarquable que cette séparation des Juifs incrédules d'avec les Juifs convertis au christianisme ; les uns étant demeurés dans Jérusalem pour y subir la peine de leur infidélité ; et les autres s'étant retirés, comme Loth sorti de Sodome, dans une petite ville, où ils considéraient avec tremblement les effets de la vengeance divine, dont Dieu avait bien voulu les mettre à couvert[1]. »

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. xxii.

CHAPITRE IX

SIÈGE

Tout le monde avait péché dans la nation juive : les chefs, malgré les défenses de Dieu, avaient introduit dans l'État les coutumes des païens ; le peuple s'était laissé emporter par le souffle de la rébellion ; les sectes les plus impies marchaient la tête levée et donnaient même des pontifes à la Synagogue ; les souverains sacrificateurs, par leur ambition et par leur avarice, avaient déshonoré la religion qu'ils étaient chargés de faire fleurir ; la ville sainte n'était plus qu'un repaire de brigands, le temple qu'une caverne de voleurs. Partout le meurtre, la débauche, les excès et les attentats les plus révoltants. Enfin se dressait par

dessus tout, comme un horrible spectre, le crime national du déicide, le sang de Jésus-Christ mêlé à celui des prophètes, et qui criait vengeance au tribunal de la justice divine. « Jamais, dit Josèphe, on n'avait entendu parler d'un peuple si méchant, et si les Romains avaient différé de former le siège de Jérusalem, ou la mer serait sortie de ses abîmes pour la submerger, ou la terre se serait déchirée pour l'engloutir, ou des torrents de feu et de soufre seraient tombés du ciel, comme autrefois sur Sodome et sur Gomorrhe, pour la réduire en cendres et la consumer jusque dans ses fondements. » Les lévites, les prêtres, les docteurs, les magistrats, les factieux, les sectes, le peuple, la ville, le Temple, déjà condamnés par l'arrêt parti d'en haut, allaient être enveloppés dans les calamités de la suprême désolation.

Qu'elle était belle pourtant, qu'elle était forte, cette ville de Jérusalem tant célébrée par les prophètes, embellie depuis tant de siècles par les rois et les pontifes, fièrement assise sur les collines d'Acra, de Moriah et de Sion, avec ses palais et ses arsenaux, sa triple en-

ceinte de murailles, et ses milliers de tours! Qu'il était magnifique surtout ce temple de Zorobabel, avec ses parvis, ses portiques, ses trésors, ses vases précieux, ses murailles plus blanches que la neige, ses portes couvertes de lames d'argent, son toit hérissé de broches d'or, sa façade où le travail et la richesse se disputaient la palme et dont les yeux ne pouvaient soutenir l'éclat lorsqu'elle était frappée par les rayons du soleil levant! Par la force de sa position et de sa construction, cette ville pouvait braver impunément tous les efforts d'une nombreuse armée; et si les Romains la détruisirent, on doit moins l'attribuer à leur courage, qu'à la division et aux crimes des assiégés. Le temps était venu où il ne devait pas y rester pierre sur pierre!

« Dieu avait dressé son étendard à la vue des nations éloignées; un sifflement avait retenti jusqu'aux extrémités de la terre, et à ce signal était accouru l'ennemi prédit par Isaïe, le peuple aux flèches avides de sang, à l'arc toujours tendu; qui jamais ne quittait son baudrier, ni ne déliait sa chaussure; dont les chevaux

couraient comme le vent et les chars volaient comme la tempête ; le peuple aux cris plus terribles que les rugissements du lion, plus effrayants que les flots d'une mer irritée. Il s'était élancé sur sa proie, il l'avait saisie et personne ne pouvait la lui arracher[1]. » Les légions romaines avaient emporté d'assaut toutes les places de la Galilée ; elles venaient de prendre Jéricho, et déjà leurs aigles se dressaient en face de Jérusalem, à quelques stades du Temple.

Sur le point de s'élancer contre cette dernière proie, elles furent longtemps arrêtées par une main invisible. Il semblait que Dieu les obligeât d'attendre que la mesure des crimes de cette ville fût montée à son comble. En vain les soldats et les officiers pressaient-ils Vespasien leur général de commencer l'attaque, pour profiter des haines et des divisions qui régnaient entre les Juifs. « Eh quoi ! leur répondait ce grand capitaine, ne voyez-vous pas que Dieu lui-même combat pour nous ? il veut que nous lui soyons redevables de la victoire,

[1] Isaïe, v. 26 et suivants.

sans qu'elle nous fasse courir aucun risque. Lorsque la guerre civile, le plus grand de tous les maux, porte nos ennemis jusqu'à cet excès de fureur que de s'égorger les uns les autres, qu'avons-nous à faire que de demeurer spectateurs de cette sanglante tragédie, et pourquoi exposer nos jours pour combattre des adversaires qui se détruisent eux-mêmes[1] ? »

Les troubles survenus dans l'empire à la mort de Néron et l'élévation de Vespasien sur le trône impérial, prolongèrent encore longtemps ce repos que dictait la prudence.

Du reste, la justice divine voulait laisser aux Juifs quelque reste d'assurance, afin de les envelopper tous à la fois dans la ruine de leur capitale. D'après la loi de Moïse[2], tous les Israélites en état de supporter le voyage, devaient paraître trois fois par an dans le temple du Seigneur. A l'approche des fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, on voyait les descendants de Jacob s'ébranler dans toutes les parties du monde et se diriger

[1] Guerre des Juifs, IV, 21.
[2] Exod., XXIII, 17.

vers la ville sainte. Quelques années avant la guerre, les sacrificateurs, en comptant les agneaux immolés pour la Pâque, avaient trouvé que le nombre de personnes accourues de la sorte s'élevait à plus de deux millions et demi. Or, c'est vers ce même temps de la Pâque, que Titus, qui avait pris le commandement à la place de son père Vespasien, fit avancer son armée sur Jérusalem. Les légions se répandirent tout à coup autour de la ville ; en sorte que la nation des Juifs qui s'y était rendue, selon sa coutume, des provinces les plus éloignées, se trouva enveloppée et enfermée dans cette capitale comme dans un immense tombeau.

Nous ne nous attacherons pas à raconter les progrès et les vicissitudes de ce siège mémorable. Ceux qui voudront en connaître toutes les circonstances, n'auront qu'à ouvrir les écrits de Josèphe ; notre unique dessein est de faire remarquer l'exact accomplissement de la prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les Juifs attaqués dans leur dernier refuge, se défendirent avec une bravoure inouïe ; ja-

mais on ne vit tant d'audace, tant de témérité, tant de mépris de la mort. Non contents de repousser du haut de leurs remparts les assauts de l'ennemi, ils allaient attaquer les Romains jusque dans leur camp. Plusieurs fois les légions furent obligées de plier et Titus même courut danger de la vie. Les murailles furent prises et reprises ; on se battit corps à corps dans les rues ; et toute la vaillance des Romains ne put garantir de la flamme les terrasses et les plates-formes dont ils se servaient pour le siège, et qui avaient coûté des peines extrêmes. Jamais les soldats de la ville éternelle n'avaient rencontré de pareils adversaires : les Zélés se comportaient en héros ; et si, au lieu de tremper leurs mains dans le sang du peuple, de s'engraisser de la substance et des larmes des misérables, ils s'étaient bornés à défendre la commune patrie, même contre le gré de leurs propres concitoyens, ils auraient mérité à juste titre les éloges de l'histoire et l'admiration de la postérité.

Mais que peut la force des remparts et le bras des guerriers pour la défense d'une ville

que le Seigneur a condamnée ! Jésus-Christ avait prédit que Jérusalem serait environnée de fossés et de retranchements, et cette menace devait s'accomplir. Titus après avoir forcé le second mur et s'être rendu maître de la nouvelle ville, nommée Betzetha, voyant que ses plates-formes avaient été brûlées par les Juifs, et qu'il lui faudrait longtemps pour en construire de nouvelles, résolut d'ôter toute espérance aux factieux en environnant la place d'un mur de circonvallation. Cet ouvrage extraordinaire de deux lieues de circuit, flanqué d'un grand nombre de tours, dont la construction semblait demander plusieurs mois, fut achevé en trois jours, tant l'armée romaine y mit de diligence et d'activité. Les troupes partagées en trois corps se relevaient successivement et veillaient jour et nuit à la défense de ce rempart d'un nouveau genre, et comme si Dieu avait voulu rendre ses menaces plus sensibles, une des légions planta ses tentes et conserva toujours ses drapeaux arborés sur le mont des Oliviers, à l'endroit même où s'était assis le Sauveur, lorsqu'il prédisait la ruine de la ville à ses dis-

ciples. Toutes les communications extérieures furent alors coupées et les Juifs n'eurent plus à espérer de salut dans la fuite.

Cependant les Romains ne laissaient pas de poursuivre avec ardeur la construction de nouvelles terrasses, afin de monter à l'assaut du Temple. Comme le bois leur manquait, ils furent obligés de déboiser tout le pays à quatre-vingt-dix stades, ou près de quatre lieues, aux environs de Jérusalem. Ce fut un épouvantable ravage. Il ne se rencontrait plus un seul arbre dans les lieux naguère couverts de forêts et de jardins ; les Juifs et les étrangers, qui admiraient auparavant cette belle partie de la Judée, n'auraient pu la reconnaître ; ils n'auraient pas vu sans verser des larmes les merveilleux faubourgs de cette grande ville convertis en masures. La guerre avait tellement dévasté cette contrée favorisée de Dieu, qu'elle ne conservait aucune trace de son ancienne beauté, et qu'on pouvait se demander à Jérusalem : où donc était Jérusalem ?

CHAPITRE X

FAMINE

Un ennemi plus terrible que les Romains exerçait déjà ses ravages contre les assiégés, c'était la famine. Au commencement de la guerre, Jérusalem se trouvait pourvue de vivres pour plusieurs années, mais les factieux dans leurs divisions et leurs luttes avaient mis le feu aux magasins publics ; les brigands accourus de tous les points de la Palestine, et cette multitude innombrable de personnes, qui se trouvèrent enfermées dans l'enceinte de la ville, eurent bientôt consumé tout ce qu'avaient épargné les flammes. Bientôt on ne vit plus de blé. Les riches vendaient secrètement tous leurs biens pour une mesure de froment ou

d'orge, qu'ils mangeaient furtivement dans les derniers recoins de leurs demeures. On dévorait le grain cru, la viande à moitié cuite ; les femmes arrachaient les aliments des mains de leurs maris, les enfants des mains de leurs pères et les mères elles-mêmes des mains de leurs enfants.

Dans une pareille extrémité, il n'y eut point de tourments que les Zélés n'inventassent pour ramasser des vivres. Voyaient-ils une maison fermée, ils enfonçaient les portes sur le simple soupçon qu'elle recelait quelque nourriture ; ils frappaient les vieillards, prenaient les femmes à la gorge, mettaient les hommes à la question et multipliaient les tourments, pour découvrir quelques poignées de farine. Ils arrachaient même aux pauvres les herbes que ces infortunés allaient cueillir la nuit hors des remparts au péril de la vie, et insensibles à leurs larmes, ils croyaient faire une grande grâce que de ne pas les immoler, après leur avoir enlevé ces dernières ressources. Divisés par la passion de dominer, ces monstres se réunissaient pour pressurer le peuple,

sucer son sang, et s'emportaient seulement contre les complices qui couraient au pillage plus vite qu'eux, ou qui refusaient de partager leur exécrable butin.

Pendant ce temps, les Romains faisaient avancer leurs nouvelles plates-formes. Leur cavalerie, disposée en embuscade dans les vallées, fondait à l'improviste sur les malheureux que la faim contraignait de sortir pour chercher quelques plantes autour des remparts. On en prenait jusqu'à cinq cents tous les jours et quelquefois davantage. Comme leur nombre était trop grand pour qu'on pût les garder, Titus les faisait crucifier en face de la ville, dans l'espérance qu'un si terrible spectacle porterait les assiégés à implorer sa clémence. Les soldats enflammés de haine, faisaient souffrir à ces misérables tous les supplices et toutes les tortures que leur suggérait la brutalité. Dix-huit mille personnes furent immolées de la sorte, sur les montagnes, autour des remparts de Jérusalem, et l'on ne mit un terme à ces sacrifices humains que lorsqu'on ne trouva plus de bois pour faire des croix, ni de place

pour les planter. Quel affreux spectacle! dix-huit mille cadavres attachés à la croix autour de la cité déicide! Jésus-Christ n'avait-il pas bien raison de dire que jamais il n'y avait eu de pareille tribulation depuis le commencement du monde, et que jamais il n'y en aurait de semblable? Comme Dieu vengeait la mort de son Fils immolé sur le Calvaire! Les Juifs voyaient s'accomplir leur funeste souhait : le sang du Juste retombait à flots sur leurs têtes!

Cependant la famine croissait de plus en plus dans l'intérieur de la ville et moissonnait des familles entières. Chaque maison devenait un sépulcre; les cadavres des vieillards jonchaient les rues, et les jeunes hommes se traînaient sur les places publiques comme des spectres échappés du tombeau et sur le point d'y rentrer. Il n'y avait plus de larmes dans les yeux, plus de gémissements dans les poitrines; les bouches étaient muettes : Jérusalem, dans son lugubre silence, eût pu passer pour une ville sans habitants. Plus cruels que la faim, les Zélés entraient dans les maisons,

dépouillaient les morts, et joignant à la cruauté la plus horrible dérision, perçaient de coups ceux qui respiraient encore, pour éprouver si leurs épées étaient bien tranchantes. Les Juifs mourants tournaient pieusement leurs regards du côté du Temple et semblaient y chercher un dernier appui contre la cruauté de ces monstres.

Les cadavres, dans les premiers temps, étaient enterrés aux dépens du trésor public, mais comme le nombre en augmentait de jour en jour, et que les maisons où on les avait amoncelés exhalaient une odeur contagieuse, les factieux, pour arrêter les progrès de la peste, les firent jeter par dessus les murs dans le fond des vallées. De cette manière ils se délivraient à la fois des influences pestilentielles et les envoyaient à l'ennemi. Titus en faisant le tour de la place, ne put voir ce spectacle sans horreur ; il poussa un profond soupir, leva les yeux au ciel et prit ses dieux à témoin que ce n'était pas à lui que devaient être imputées de pareilles calamités.

Le désespoir poussa un grand nombre de

Juifs à s'enfuir dans le camp des Romains, quelque mauvais traitements qu'ils eussent à en attendre. Mais comme les factieux mettaient impitoyablement à mort tous ceux qui songeaient à se rendre, les uns se jetaient du haut des murailles; les autres prenaient des pierres dans leurs mains, et sous prétexte de les lancer aux ennemis, passaient de leur côté. Avant de se sauver, plusieurs avalaient de l'or, afin d'emporter avec eux une partie de leurs richesses, car la ville renfermait une telle quantité de ce précieux métal, que la valeur en avait baissé de moitié. Les troupes auxiliaires des Syriens et des Arabes s'étant aperçues de ce stratagème, se jetèrent sur les transfuges, et après les avoir inhumainement égorgés, ne craignirent pas, dans leur abominable cupidité, d'ouvrir leur poitrine et de fouiller dans leurs entrailles fumantes. Dans une seule nuit, deux mille prisonniers périrent de la sorte. En vain Titus s'éleva-t-il dans les termes les plus forts contre une si horrible cruauté; toutes ses menaces ne purent réprimer l'avarice de ces barbares, qui n'en continuèrent pas moins à égorger en

secret les captifs. Vit-on jamais rien de si épouvantable dans les annales du monde? n'était-ce point là, disons-le de nouveau, cette tribulation dont il n'y a point eu d'exemple ni avant ni depuis, et qui aurait consumé la nation entière des Juifs, si Dieu n'y avait mis un terme dans sa miséricorde pour ses élus!

Depuis le quatorze d'avril jusqu'au premier juillet, dans l'espace de deux mois et demi, on avait emporté jusqu'à cent quinze mille huit cent quatre-vingts cadavres par une seule porte de Jérusalem, et le nombre de ceux qui avaient péri par la famine, s'élevait à plus de six cent mille. On descendait jusque dans les égoûts pour y chercher des aliments infects, dont les bêtes elles-mêmes auraient eu horreur. Semblables à des chiens atteints de rage, les Zélés entraient dans les maisons, la bouche béante, fouillaient et refouillaient dans tous les recoins, et portaient même leurs investigations sur les morts. Ils mangeaient les ceintures et les courroies de leurs boucliers, et n'épargnaient pas même les cuirs de leurs sandales. La désolation était à son comble. C'est

alors qu'on vit l'accomplissement de cette terrible menace du Sauveur : Bienheureuses les femmes stériles ! bienheureuses les entrailles qui n'ont point enfanté et les mamelles qui n'ont point nourri ! La ville fut épouvantée par un crime presque inouï dans l'histoire des tourments de la faim, et tel qu'on n'en trouve point d'exemple chez les nations les plus barbares.

Une femme, nommée Marie, originaire des bords du Jourdain, et non moins distinguée par la naissance que par la fortune, avait été enfermée comme tant d'autres, dans la ville, à l'époque du siège. Les séditieux ne se contentèrent pas de lui ravir ses joyaux, ils lui enlevèrent aussi à diverses reprises ce qu'elle avait caché pour vivre. Outrée de douleur, elle les chargeait d'injures et de malédictions, et faisait tout son possible pour les obliger à la tuer. Enfin, réduite à la dernière extrémité, pressée par la faim et plus encore par la colère et le désespoir, elle arrache de sa mamelle l'enfant qu'elle nourrissait de son lait, et le regardant avec des yeux égarés : « Malheureux enfant, s'écrie-t elle, pourquoi te conserve-

rais-je? Serait-ce pour être l'esclave des Romains, quand même ils voudraient nous sauver la vie? mais la faim ne nous l'ôterait-elle pas avant que nous pussions tomber entre leurs mains? et ces tyrans qui nous oppriment, ne sont-ils pas plus redoutables et plus cruels que les ennemis? il faut qu'une action tragique apprenne à la postérité que les Juifs sont aujourd'hui la nation la plus malheureuse qui ait jamais paru sur la terre! » Elle dit et enfonce elle-même le couteau dans le cœur de son fils. Elle fait ensuite rôtir le corps, en mange une partie et cache le reste.

Attirés par l'odeur, les factieux accourent aussitôt, brisent la porte, tirent leurs épées et menacent cette femme de l'égorger sur-le-champ si elle ne leur montre ce qu'elle mangeait. — Je vous en ai gardé une bonne part, dit-elle avec un horrible sourire, et elle leur découvre les restes de son enfant. A ce spectacle, ces hommes au cœur de bronze demeurent pourtant immobiles, consternés, frémissants; mais elle, dans les transports de la fureur, les regardant avec un visage assuré: « Oui, c'est mon

fils, mon propre fils que vous voyez, c'est moi-même qui l'ai tué de mes mains ; vous pouvez bien en manger puisque j'en ai mangé la première ; seriez-vous plus délicats qu'une femme ou plus tendres qu'une mère ! » Ils sortirent de la maison tout tremblants, laissant les restes de cette viande abominable. Le bruit s'en répandit bientôt par toute la ville : chacun en eut horreur comme si lui-même eût été coupable et envia la condition de ceux qui étaient morts avant que de voir un si épouvantable forfait.

Les Romains eux-mêmes en versèrent des larmes. Titus, pour se justifier devant Dieu et devant les hommes, protesta hautement qu'il avait offert aux Juifs une amnistie générale de tout le passé ; mais qu'ils avaient préféré la révolte à l'obéissance, la guerre à la paix, la famine à l'abondance ; qu'ils étaient les artisans de leurs propres malheurs et qu'ils méritaient d'être réduits à se nourrir d'une viande si détestable. En même temps, il jura d'ensevelir ce crime sous les ruines de leur capitale ; de faire disparaître de la face du soleil une

ville où les mères se nourrissaient de la chair de leurs enfants, et où les pères, non moins cruels, s'opiniâtraient à ne point déposer les armes, malgré de si étranges misères.

CHAPITRE XI

AVEUGLEMENT DES JUIFS

Cette obstination était une des marques les plus terribles de la vengeance divine contre les Juifs. Jamais Dieu, au témoignage souvent répété des saintes Ecritures, ne se montre plus irrité contre les hommes, que lorsque, en punition de leurs péchés précédents, il les livre à leur sens réprouvé, ferme leurs oreilles à tous les sages avertissements, les rend aveugles aux voies de salut, prompts à croire ce qui les perd, et hardis à tout entreprendre sans jamais mesurer leurs forces avec celles des ennemis qu'ils irritent.

« Ainsi périrent la première fois, sous la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone,

Jérusalem et ses princes. Faibles et toujours battus par ce roi victorieux, ils avaient souvent éprouvé qu'ils ne faisaient contre lui que de vains efforts, et avaient été obligés à lui jurer fidélité. Le prophète Jérémie leur déclarait de la part de Dieu, que Dieu même les avait livrés à ce prince, et qu'il n'y avait de salut pour eux qu'à subir le joug. Il disait à Sédécias, roi de Judée, et à tout son peuple : Soumettez-vous à Nabuchodonosor, roi de Babylone, afin que vous viviez ; car pourquoi voulez-vous périr et faire de cette ville une solitude ? Ils ne crurent point à sa parole. Pendant que Nabuchodonosor les tenait étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avait entouré leur ville, ils se laissaient enchanter par leurs faux prophètes, qui leur remplissaient l'esprit de victoires imaginaires et leur disaient au nom de Dieu, quoique Dieu ne les eût point envoyés : « J'ai brisé le joug du roi de Babylone, vous n'avez plus que deux ans à porter ce joug ; et après vous verrez ce prince contraint à vous rendre les vaisseaux sacrés qu'il a enlevés du Temple. » Le peuple séduit par ces promesses,

souffrait la faim et la soif et les plus dures extrémités, et fit tant par son audace insensée, qu'il n'y eut plus pour lui de miséricorde. La ville fut renversée, le Temple fut brûlé, tout fut perdu.

« A ces marques, les Juifs connurent que la main de Dieu était sur eux ; mais afin que la vengeance divine leur fût aussi manifeste dans la dernière ruine de Jérusalem, qu'elle l'avait été dans la première ; on y vit paraître la même séduction, la même témérité et le même endurcissement[1]. »

Quoiqu'ils se fussent rendus coupables des plus grands excès envers les Romains, et qu'ils eussent témérairement secoué un joug sous lequel tout l'univers avait ployé, Titus cependant ne voulait pas les perdre : il n'y eut pas de moyens qu'il n'employât pour les amener à la paix. Dès le commencement de la guerre, il leur fit offrir leur pardon. Un peu plus tard, lorsqu'il se fut emparé du second mur de la ville, espérant qu'ils auraient recours à sa clémence, il défendit de tuer aucun prisonnier et de mettre

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. xxi.

le feu aux maisons ; il invita même les séditieux, qui ne voulaient point déposer les armes, à sortir en assurance pour continuer la guerre, pourvu qu'ils ne maltraitassent plus le peuple.

Ce fut encore pour les épouvanter et pour leur donner le temps de rentrer dans le devoir que, pendant quatre jours successifs, il passa sous leurs yeux la revue de ses troupes. Toute l'armée fut rangée en ordre de bataille dans les faubourgs. Elle ne s'élevait pas à moins de soixante mille hommes, tant des légions romaines que des soldats auxiliaires. Les Juifs accoururent de toutes parts à ce spectacle, et en si grand nombre que tout le mur du Temple du côté du septentrion et tous les toits de ce quartier en furent couverts. Les plus audacieux même ne purent considérer sans un extrême étonnement des forces si nombreuses, si bien armées, si bien conduites, étincelantes d'or et d'argent, et abondamment pourvues de toutes les choses nécessaires à la vie ; mais quoique saisis de terreur, ils ne parlèrent pas de se rendre, et menacèrent même de tuer sur-le-

champ quiconque oserait seulement prononcer le mot de paix.

Enfin, quand Titus les vit réduits à l'extrémité, il leur députa Josèphe, leur concitoyen, un de leurs capitaines, un de leurs prêtres, celui-là même qui a écrit l'histoire de cette guerre. Que ne leur dit point pour les émouvoir cet homme illustre, qui aimait sincèrement sa patrie? Par combien de raisons ne les invita-t-il pas à rentrer dans l'obéissance? Il leur montra le ciel et la terre conjurés contre eux, leur perte inévitable dans la résistance, et tout ensemble leur salut dans la clémence de Titus.

« Pouvez-vous espérer, leur disait-il, de vous soustraire à la puissance des Romains, qui règnent déjà sur toute la terre? Est-il un pays, est-il un climat où ces invincibles conquérants n'aient porté leurs armes et arboré leurs aigles? les voilà déjà maîtres de la plus grande partie de votre ville, et quand même ils cesseraient l'attaque de vive force, pourriez-vous éviter de périr par la famine, qui fait chaque jour parmi vous les plus affreux ravages? En qui donc pouvez-vous espérer? Dieu, il est vrai, vous a

délivrés des mains de vos ennemis toutes les fois que vous vous êtes montrés fidèles à ses commandements, selon la promesse qu'il vous en avait faite par la bouche de Moïse ; mais n'avez-vous pas été toujours vaincus et malheureux, lorsque vous avez transgressé les lois et les préceptes de votre saint législateur ? Pourquoi la ville de Jérusalem et le Temple ont-ils été détruits par Nabuchodonosor, sous le règne de Sédécias ? pourquoi Antiochus Épiphane a-t-il souillé le sanctuaire et aboli le service de Dieu pendant trois ans et demi ? pourquoi Pompée s'est-il emparé de votre capitale et vous a-t-il rendus tributaires des Romains ? n'est-ce point parce que vos ancêtres infidèles à la Loi, chargés de crimes et divisés par la guerre civile se sont rendus indignes de l'assistance divine ? Et vous compteriez sur l'appui de ce grand Dieu, vous qui profanez son temple, abolissez ses sacrifices, foulez aux pieds tous ses préceptes ! Ne voyez-vous pas que sa colère se déchaîne contre vous ? les Romains ne sont pas moins ses envoyés que les Assyriens ; Titus n'est pas moins l'exécuteur de ses

vengeances que Nabuchodonosor. Il vous reste pourtant une voie de salut. Cessez la guerre, déposez les armes, les Romains vous pardonneront. C'est Titus lui-même qui m'envoie vous porter des paroles de paix. Ayez pitié de vos femmes ; ayez pitié de vos enfants ; sauvez la sainte cité ; sauvez-vous vous-mêmes ; sauvez ce temple, la merveille de l'univers, que les Romains respectent et ne voient périr qu'à regret ! »

Ainsi leur parla Josèphe d'une voix entrecoupée de larmes et de sanglots ; mais le moyen de sauver des gens obstinés à se perdre ! Ils ne répondirent que par une grêle de pierres et de flèches mêlée d'injures et d'imprécations.

Titus, qui désirait conserver le Temple à tout prix, voulut prendre lui-même la parole. Abrité par les boucliers de ses soldats, il s'adressa aux factieux : « J'en atteste les dieux que j'adore, s'écria-t-il ; j'en atteste mon armée entière et tous les Juifs retirés dans mon camp ; aucun Romain n'approchera du sanctuaire, si vous consentez à vous éloigner sans combat.

Je m'engage à conserver ce monument superbe sans souillure et sans dégradation ! »

Mais les Zélés avaient fait le vœu de ne jamais se rendre. Chargés de crimes, ils prétextaient des scrupules de conscience pour résister aux conseils de la raison et de la nécessité. Tous ces ménagements, toutes ces sollicitations, qu'ils attribuaient à la faiblesse et à l'impuissance, ne faisaient qu'affermir leur audace.

Cet aveuglement et cette obstination des factieux provenaient surtout de l'attente du Messie. Comme les temps prédits étaient déjà accomplis, et comme le Temple, d'après les oracles d'Aggée et de Malachie, devait être honoré de la visite de l'envoyé de Dieu, ces aveugles, qui n'avaient point voulu reconnaître Jésus-Christ et qui voyaient le Temple sur le point de périr, se figuraient que Dieu allait venir à leur secours d'une manière subite et miraculeuse. Réduits à l'extrémité, mourant de faim, accablés de toute espèce de maux, ils ajoutaient foi aux fausses prédictions, qui leur promettaient l'empire de l'univers ; bien plus, la ville était prise, le feu y était déjà de tous

côtés, et ces insensés croyaient encore les faux prophètes qui les assuraient que le jour du salut était venu, afin qu'ils résistassent toujours, et qu'il n'y eût plus pour eux de miséricorde.

C'est ainsi que périrent six mille personnes du peuple, hommes, femmes et enfants. Sur la promesse d'un faux prophète, elles s'étaient rendues de la ville dans le Temple, le jour où cet édifice sacré fut livré aux flammes, dans l'assurance qu'elles y apercevraient ce jour-là même des effets visibles du secours de Dieu ; elles furent toutes consumées par le feu, ou trouvèrent la mort en se jetant du haut des remparts, sans qu'une seule parvînt à s'échapper.

« On voit donc éclater sur Jérusalem la même vengeance qui avait autrefois paru sous Sédécias : les Juifs périssent de la même sorte. On voit dans Jérusalem la même rébellion, la même famine, les mêmes extrémités, les mêmes voies de salut ouvertes, les mêmes séductions, le même endurcissement, la même chute ; et afin que tout soit semblable, le second temple est brûlé sous Titus, le même mois et

le même jour que l'avait été le premier sous Nabuchodonosor. Il fallait que tout fût marqué et que le peuple ne pût douter de la vengeance divine.

« Il y a pourtant entre ces deux chutes de Jérusalem et des Juifs de mémorables différences, mais qui toutes vont à faire voir dans la dernière une justice plus rigoureuse et plus déclarée. Nabuchodonosor fit mettre le feu dans le Temple ; Titus au contraire n'oublia rien pour le sauver. Dans la première ruine, les Juifs s'entendaient du moins entre eux ; dans la dernière, Jérusalem, assiégée par les Romains, était déchirée par trois factions ennemies. Si la haine qu'elles avaient toutes contre les Romains allait jusqu'à la fureur, elles n'étaient pas moins acharnées les unes contre les autres. Les combats du dehors coûtaient moins de sang aux Juifs que ceux du dedans. Un moment après les assauts soutenus contre l'étranger, les citoyens recommençaient leur guerre intestine ; la violence et le brigandage régnaient partout dans la ville. Elle périssait, elle n'était plus qu'un grand champ couvert de

morts, et cependant les chefs de factions y combattaient pour l'empire. N'était-ce pas une image de l'enfer, où les damnés ne se haïssent pas moins les uns les autres, qu'ils haïssent les démons, qui sont leurs ennemis communs, et où tout est plein d'orgueil, de confusion et de rage[1]. »

[1] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. xxi.

CHAPITRE XII

RUINE DU TEMPLE, DE JÉRUSALEM ET DE LA JUDÉE

Le jour fatal était arrivé. Une surprise nocturne avait fait tomber au pouvoir des Romains la forteresse, qui dominait le Temple. Cette nuit-là même, le lieu saint eût été envahi, si un combat de dix heures, soutenu par les Juifs avec une indomptable bravoure, n'eût forcé les légions à reculer. On se battit ainsi pendant plus d'un mois devant les portiques, jamais les factieux n'avaient déployé tant de courage : ils se prodiguaient sans réserve et s'élançaient contre les ennemis avec une fureur qui ressemblait à la rage. Employant tour à tour la force

et la ruse, le fer et la flamme, ils ne reculaient que pas à pas en semant la mort dans les rangs ennemis. Quelquefois même ils prenaient l'offensive, attaquaient les Romains dans leurs retranchements, et un jour, ils eurent l'audace de sortir de la ville et d'envelopper les légions postées sur le mont des Oliviers. Leurs forces s'épuisaient pourtant, et ils se virent contraints de mettre eux-mêmes le feu aux ouvrages extérieurs du temple, qui communiquaient avec la forteresse occupée par les Romains ; ceux-ci à leur tour donnèrent de nouveaux aliments aux flammes, en leur livrant les portiques et les galeries du parvis des gentils. On combattait ainsi en face du parvis des prêtres, à l'entrée du sanctuaire, et bientôt tout fut prêt pour le dernier assaut.

Avant de l'ordonner, Titus réunit en conseil de guerre les principaux officiers de l'armée, et les consulta sur le sort qu'il devait réserver au Temple. Presque tous furent d'avis qu'il fallait détruire ce monument parce que, tant qu'il subsisterait, les Juifs s'y rassembleraient de tous les lieux du monde, et s'y exci-

teraient mutuellement à la révolte. Titus émit un sentiment opposé, et soutint qu'il ne fallait pas dépouiller l'empire d'un tel ornement, ni se venger sur les édifices des fautes des hommes. Tous les conseillers revinrent à l'avis de leur chef, et il fut arrêté que l'on conserverait le Temple. Mais c'était en vain que les hommes et les princes conspiraient en faveur de ce célèbre édifice ; une sentence opposée était partie du ciel : il ne devait pas y rester pierre sur pierre.

C'était le dixième jour d'août, qui avait déjà vu brûler le temple de Salomon. Pendant que Titus prenait un peu de repos dans sa tente, quelques Romains s'avancèrent jusqu'aux portiques. Malgré les défenses du général publiées devant l'armée, et malgré l'inclination naturelle des soldats, qui devait les porter plutôt à piller qu'à consumer tant de richesses, un soldat poussé, dit Josèphe, par une inspiration divine, se fait soulever par ses compagnons à une fenêtre, et jette un tison enflammé dans les constructions les plus voisines du Temple. Le feu éclate aussitôt. Les

Juifs se hâtent d'accourir pour éteindre la flamme naissante. Titus arrive lui-même suivi de tous ses chefs. Après eux se précipitent les légions avec un horrible tumulte. Les soldats marchent sans commandement et sans ordre. En vain Titus crie de toutes ses forces, en vain il fait signe avec la main pour les obliger à éteindre le feu ; ses gestes et ses cris se perdent au milieu du bruit et de la confusion. Les soldats n'écoutent ni les ordres ni les menaces ; ils se pressent les uns les autres ; plusieurs sont renversés et foulés aux pieds ; d'autres tombent sous les ruines des galeries fumantes, et ceux qui sont derrière exhortent les plus avancés à propager l'incendie. De quelque côté qu'on jette les yeux, on ne voit que carnage. Le pauvre peuple est égorgé dans le sanctuaire : l'immolation des victimes humaines remplace sur l'autel l'immolation des animaux. Des torrents de sang coulent le long des degrés. Ni l'âge, ni le sexe, ni la qualité, rien ne trouve grâce devant la férocité du soldat. Les vieillards et les enfants, aussi bien que les hommes capables de résistance, les

prêtres aussi bien que les factieux, tombent sous le tranchant du glaive. C'est une effroyable, une horrible confusion, où les gémissements des mourants et les cris des vainqueurs se mêlent au pétillement des flammes.

C'est dans ce moment que Titus entre avec ses principaux chefs dans le sanctuaire. Il le considère avec admiration, et trouve que la magnificence et la richesse de ce lieu surpassent de beaucoup ce que la renommée en publie parmi les nations étrangères; les récits même des Juifs, quelque incroyables qu'ils paraissent, lui semblent infiniment éloignés de la vérité. Comme le feu n'était pas encore arrivé jusque-là ; qu'il ne consumait que les bâtiments environnants; il croit, comme il était vrai, qu'on peut encore conserver le temple. Lui-même il se met à crier aux soldats d'arrêter l'incendie; il commande à un capitaine de ses gardes, de frapper ceux qui refuseraient d'obéir; mais ni la crainte du châtiment, ni le respect pour le prince, ne peuvent modérer leur fureur.Ce n'est plus au fils de Vespasien, mais au Fils de Dieu, qu'obéis-

sent en ce moment les soldats romains ; c'est le souffle d'en haut qui avive, qui stimule les flammes. Le temple s'écroule malgré tous les efforts de la puissance humaine.

Spectacle épouvantable ! effrayant tableau de la vengeance divine ! peut-on imaginer rien de plus terrible ! quel bruit ne faisaient point les légions romaines dans leur fureur ! quels cris ne jetaient pas les factieux environnés de tous côtés par le fer et la flamme ! quelles plaintes ne poussait point le pauvre peuple placé au milieu des ennemis, sans armes et sans défense ! quelles voix confuses, quels sanglots, quels gémissements ne faisait point entendre la multitude innombrable des Juifs qui, du sommet de la montagne opposée, voyaient brûler ce temple, auquel ils tenaient plus qu'à leur propre vie ! leurs clameurs s'élevaient jusqu'au ciel. Ceux même que la faim avait réduits à la dernière extrémité, en apercevant cet embrasement, rassemblaient tout ce qu'il leur restait de force pour déplorer un si étrange malheur ; et les échos du mont des Oliviers et de la vallée du Cédron allaient porter cette

épouvantable nouvelle jusqu'aux rivages de la mer Morte, aux extrémités de la Judée !

Telle était la violence du feu, qu'il semblait que la montagne de Moriah brûlât jusque dans ses fondements. La terre était jonchée de morts et l'on ne marchait que sur des cadavres, le sang ruisselait jusque dans les vallées. Enfin les factieux, faisant un suprême effort, parvinrent à rompre le cercle de fer qui les entourait et purent se réfugier dans la ville haute ; tandis que les Romains, plantant leurs étendards sur l'emplacement du temple, au milieu des ruines fumantes, proclamèrent Titus *imperator*, c'est-à-dire, victorieux.

« Un jour, avait dit le Sauveur, un jour les Juifs crieront dans leur désespoir : Montagnes, tombez sur nous ; collines, couvrez-nous ![1] » C'est alors qu'on vit l'accomplissement de cette prophétie. En vain les factieux, retirés dans la ville haute sur le mont Sion, s'efforcèrent-ils de résister encore quelque temps. A peine le bélier eût-il fait brèche aux murailles, que leur

[1] Luc., XXIII, 30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos ; et collibus : Operite nos.

horrible orgueil les abandonna tout à coup. Ils se jetaient le visage contre terre, se roulant dans la poussière, se reprochant tout haut leur folie. Semblables à des hommes frappés de la foudre, ils avaient perdu la tête et ne savaient à quel parti s'arrêter. Deux mille se donnèrent volontairement la mort plutôt que de tomber entre les mains des ennemis ; les autres cherchèrent un refuge dans les tombeaux, les aqueducs, les souterrains, les égoûts et y demeurèrent jusqu'à çe que la faim les obligeât d'en sortir. Jean et Simon, les chefs de ces impies, se virent eux-mêmes forcés d'implorer la clémence des Romains, qu'ils avaient tant de fois si insolemment méprisée ; mais le temps de la miséricorde était passé, et s'ils eurent la vie sauve pour un temps, ce ne fut que pour servir d'ornement au triomphe du vainqueur.

Dans leur affolement et leur désespoir, ils avaient abandonné les tours d'Hippicos, de Phasaël et de Mariamne, bâties par Hérode en l'honneur de son père, de son frère et de son épouse, et dont la force était si extraordinaire

que les Romains les y eussent inutilement attaqués avec toutes leurs machines. Aussi Titus, après en avoir admiré la hauteur, la largeur et la solidité, ne put-il s'empêcher de s'écrier : Vraiment, c'est la divinité qui a combattu pour nous ! c'est elle qui a chassé les Juifs de ces citadelles ; car il n'y avait pas de puissance humaine capable de les y forcer !

Après la chute de la capitale, les petites places, qui tenaient encore dans la Judée, et où s'étaient réfugiés les derniers sicaires, ne tardèrent pas à tomber.

Au siège de Massada, la dernière de toutes, les Juifs donnèrent un exemple de fureur inouï dans les annales de l'histoire. Environnés de ruines et de débris, acculés sur les bords de la mer Morte, n'ayant plus aucun espoir de salut, ces derniers restes d'un peuple naguère puissant, trop fiers encore pour implorer la clémence des vainqueurs, prirent la résolution de s'égorger les uns les autres plutôt que de se rendre. Ils embrassent leurs femmes et leurs enfants, et sans détourner les yeux, sans verser une larme, avec le sang-froid d'un dessein

bien arrêté, ils leur plongent l'épée dans le cœur. Ils se réunissent ensuite sur la place publique ; dix d'entre eux sont désignés par le sort pour remplir l'office de bourreaux ; tous les autres tendent la gorge avec joie et reçoivent le coup de la mort. Le sort désigne encore un nouvel exécuteur parmi les dix : les neuf autres tombent avec la même constance. Enfin le dernier, après avoir jeté les yeux de tous côtés, voyant que personne ne réclame plus son affreux ministère, met le feu à la forteresse, se rapproche du corps inanimé de ceux qui lui ont été les plus chers, et termine ce drame sanglant en se jetant sur la pointe de son épée. Le lendemain matin, lorsque les Romains montèrent à l'assaut, le pétillement des flammes répondit seul à leurs cris ; la forteresse n'était plus qu'un vaste bûcher, où brûlaient confondus neuf cent soixante cadavres. La Judée venait de rendre son dernier soupir !

Quel acte de désespoir ! lit-on rien de semblable dans l'histoire d'aucun autre peuple ! la justice de Dieu pouvait-elle se manifester d'une manière plus terrible !

Les calamités prédites par le Sauveur se succédaient plus rapides que la foudre. « Les Juifs venaient de tomber sous le tranchant du glaive, maintenant on les traînait captifs dans toutes les nations[1]. » Quatre-ving-dix-sept mille avaient été pris au siège de Jérusalem. On en réserva quelques-uns pour le triomphe du vainqueur ; les autres furent vendus à l'encan ou conduits en Egypte pour y travailler aux ouvrages publics. La plupart arrosèrent de leur sang les cirques et les amphithéâtres des principales villes de l'empire : on les força de combattre contre les bêtes ou de s'égorger les uns les autres.

« Partout où il y aura un cadavre, là se réuniront les aigles[2]. » Sous ce style figuré, notre divin Maître avait prédit les malheurs qui devaient fondre sur les Juifs dans tous les lieux à la fois. C'est comme s'il avait dit : De même que les aigles et les vautours, qui se nourris-

[1] Luc, xxi, 24. Cadent in ore gladii, et captivi ducentur in omnes gentes.

[2] Math., xxiv, 28. Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ. — Cette sentence est une espèce de proverbe tiré du livre de Job (xxxix, 30). Les prophètes représentent souvent la

sent de chairs corrompues, viennent s'abattre sur les cadavres, dont l'infection les attire de loin ; de même, en ces jours de colère, les ennemis des Juifs se jetteront sur eux dans toutes les villes où ils sont dispersés et en feront un horrible carnage. Impossible de redire les tribulations auxquelles ces malheureux furent en butte dans tout l'Orient, soit avant, soit après la guerre. Vingt mille eurent la tête coupée dans la ville de Césarée ; treize mille furent massacrés à Scythopolis ; les habitants d'Ascalon en tuèrent deux mille cinq cents ; ceux de Tyr et de Gadara les chassèrent de leurs murs ; ils souffrirent une cruelle persécution à Antioche, et plus de cinquante mille furent horriblement massacrés dans la seule

vengeance céleste sous l'image d'un festin que Dieu fait aux oiseaux de proie et aux animaux carnassiers. Il les invite à venir se repaître de la chair de ses ennemis. Le sens que nous donnons à ces paroles est le plus naturel et le plus généralement reçu. Quelques anciens ont pensé qu'il était question du Corps de J.-C. « Aussitôt que ce divin Sauveur paraîtra pour juger les vivants et les morts, les anges, les élus, les réprouvés accourront autour de lui pour assister à son jugement et subir sa sentence. » On peut encore faire une belle application de ce verset au sacrement du Corps et du Sang de J.-C. Partout où se trouve ce Corps adorable, là se trouveront aussi les aigles, les âmes grandes, généreuses, parfaites.

ville d'Alexandrie. Tout l'univers semblait conjuré contre eux. Les hommes, les éléments, le fer, le feu, la famine, la peste, tous les fléaux à la fois s'acharnaient à leur perte ; il n'en serait pas échappé un seul, si Dieu n'avait abrégé ces jours de désolation en faveur des élus, qu'il s'était réservés dans ce misérable peuple. Subitement éclairés par des preuves si manifestes de la vengeance divine, plusieurs se hâtèrent alors de chercher un refuge dans le sein de l'Eglise chrétienne ; et nous savons que les descendants de ceux qui demeurèrent endurcis, doivent aussi à leur tour ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile.

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait encore dit aux habitants de Jérusalem : « Votre maison demeurera déserte. »

Titus, après avoir livré la ville au pillage, fit mettre le feu à tous les édifices publics et particuliers. Tout fut réduit en cendres, le fer aplanit ce que la flamme avait laissé debout, et le mont Sion, comme l'avait annoncé le prophète Jérémie, fut labouré par la charrue[1]. Le

[1] Jér. xxvi, 18.

vainqueur conserva seulement les trois tours d'Hippicos, de Phasaël et de Mariamne, dont il s'était rendu maître d'une manière si inespérée, afin qu'elles fussent aux siècles futurs une preuve subsistante de la beauté et de la force de cette antique cité, en même temps qu'un témoignage irrécusable de la protection que Dieu avait accordée aux Romains.

Dans toute cette guerre, la main de Dieu s'était en effet visiblement manifestée même aux yeux des païens. Titus en avait été frappé plus que personne, comme nous l'avons noté plusieurs fois dans ce récit ; aussi après la prise de Jérusalem, ne voulut-il point recevoir les congratulations des peuples voisins, ni les couronnes qu'ils lui envoyaient pour honorer sa victoire. La colère de Dieu si marquée, et sa main qu'il voyait encore si présente, le tenaient dans un profond étonnement, et il publiait partout à haute voix qu'il n'était pas le vainqueur, qu'il n'était qu'un faible instrument de la vengeance divine.

Cependant Titus, assez éclairé pour connaître que la Judée périssait par un effet mani-

feste de la justice suprême, ne connut point que c'était la mort de Jésus-Christ que Dieu punissait d'une manière si terrible. L'Eglise vivait alors dans les humiliations et les persécutions, et l'heure n'était pas encore venue où la religion chrétienne devait s'asseoir sur le trône des Césars.

Les dépouilles de Jérusalem et du Temple furent portées en triomphe à travers les rues de la ville de Rome. « Ce fut, dit Josèphe[1], comme un fleuve non interrompu d'argent, d'ivoire, d'or, de riches étoffes, d'ornements et de magnificences de tous les genres. » On y remarqua surtout le voile du Temple, la table d'or des pains de proposition, le chandelier d'or à sept branches et le livre de la Loi. Ces objets sacrés furent représentés sur l'arc de triomphe de Titus. On peut les y voir encore. Cet édifice subsiste au milieu de la ville de Rome, comme un monument du châtiment des Juifs et de la colère de Dieu toujours allumée contre ce peuple.

[1] Guerre des Juifs, VII, 5.

CHAPITRE XIII

FOLLE TENTATIVE DE JULIEN L'APOSTAT

Le Temple avait été rasé jusqu'aux fondements, mais il ne devait pas y rester pierre sur pierre, d'après la parole de notre divin Maître. Un empereur romain allait réaliser cette prophétie dans la rigueur de la lettre, tout en cherchant à la démentir.

Julien l'Apostat, qui suscitait partout des ennemis aux chrétiens, n'eut pas honte de s'adresser aux Juifs, quoique regardés comme le rebut du monde. Il résolut d'élever ceux-ci afin de confondre ceux-là ; ou plutôt il avait pour but de convaincre les uns et les autres de fausseté, et de les exposer ensemble aux

risées des païens. Il conçut donc le projet de relever de ses ruines le temple de Jérusalem.

Notre divin Sauveur n'avait pas, il est vrai, prédit en termes formels que cet édifice ne pourrait pas être rebâti ; mais sa prophétie, mise en regard de celle de Daniel, ne laissait aucun doute sur la perpétuelle durée de la vengeance divine. Jésus-Christ, en parlant de leurs demeures et surtout du Temple, avait dit aux Juifs : « Votre maison restera abandonnée et déserte[1]. » Daniel de son côté avait dit : « Le Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renié ne sera plus son peuple. Une nation étrangère commandée par son chef, viendra détruire la ville et le sanctuaire ; l'abomination de la désolation siègera dans le Temple, et la désolation persévèrera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin[2]. » Ces deux prophéties, solidaires l'une de l'autre, n'engageaient

[1] Math. xxiii, 38. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

[2] Daniel, ix, 26, 27. Post hebdomades sexagenta duas occidetur Christus; et non erit ejus populus qui eum negaturus est ; et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo. Et erit in templo abominatio desolationis, et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.

pas seulement le passé, en prédisant la ruine consommée par Titus, elles excluaient aussi toute possibilité de restauration.

Ce n'est pas à dire qu'un autre édifice ne pût s'élever sur les ruines du Temple. La mosquée d'Omar, qui subsiste depuis plus de mille ans, et qui, à l'époque des croisades, a été convertie en église chrétienne, occupe l'emplacement de l'autel des holocaustes. Mais le Temple lui-même, considéré comme centre de la religion juive, comme édifice destiné à l'immolation des victimes sanglantes, aux purifications et aux cérémonies du culte lévitique, demeure à jamais condamné. La loi de Moïse n'a plus de raison d'être depuis que le Messie est venu. Quelle peut être l'utilité des ombres, des emblèmes et des figures en présence de la lumière et de la réalité ? Dieu devait donc à sa gloire de confondre les prétentions impies de Julien l'Apostat.

Ce prince écrivit à tous les Juifs de l'empire une lettre flatteuse, où il commençait par les décharger de tous les impôts dont ses prédécesseurs les avaient accablés. Il les engageait

à faire des vœux pour la prospérité de son règne ; leur promettait de rebâtir la ville sainte de Jérusalem, d'y fixer son séjour, et d'y adorer avec eux le Dieu vivant, s'il revenait victorieux de son expédition contre les Perses. Il finissait par leur annoncer que le moment était venu de relever leurs synagogues et de rebâtir le temple. Bien plus, il réunit les principaux d'entre eux dans son palais, les harangua et leur fit accroire, qu'en étudiant leurs livres sacrés, il avait découvert un oracle, qui fixait à son règne le rétablissement de leur nation et la fin de leurs malheurs. Joignant ensuite les effets aux promesses, il envoya de toutes parts des ouvriers à Jérusalem, et ordonna à ses trésoriers de fournir l'argent nécessaire pour la reconstruction du Temple, qui devait coûter des sommes immenses. Le gouverneur de la province était chargé d'y donner ses soins. Enfin le comte Alypius, ancien gouverneur des îles Britanniques, ami intime de l'empereur, qui l'appelle son bien aimé frère, avait la surintendance de l'ouvrage et s'était rendu sur les lieux pour en presser l'exécution.

A cette nouvelle, les Juifs accoururent de toutes parts à Jérusalem ; ils se croyaient déjà les maitres du monde, et leur insolence menaçait les chrétiens des derniers supplices. « Les fils d'Israël étalaient, dit Rufin, une arrogance et une fierté qui ne connaissaient plus de bornes. Ils se permettaient contre nous des actes de cruauté qui restaient toujours impunis ; ils inauguraient par ces violences le retour du règne de David ; c'est ainsi qu'ils l'appelaient[1]. »

Dans une conjoncture si critique, saint Cyrille, évèque de Jérusalem, se vit exposé aux plus rudes assauts de la part des infidèles aussi bien que des faibles chrétiens. Mais au milieu des insultes des uns et des alarmes des autres, il soutint toujours, sur la foi des oracles de Daniel et de Jésus-Christ, que la tentative des Juifs et des païens tournerait à leur propre confusion. En effet, au lieu même où l'arche d'alliance avait reposé autrefois sous l'aile des chérubins, un vieux pan de mur, debout au milieu des ruines, semblait protester contre la parole évangélique. Ce vestige du passé dispa-

[1] Rufin, Hist. eccl., liv. I, ch. xxxvii.

rut le premier sous la main de démolisseurs[1].

Cependant on assemblait une quantité prodigieuse de matériaux; on travaillait jour et nuit à nettoyer l'emplacement de l'ancien temple et à démolir les vieux fondements. Quelques Juifs avaient fait faire pour ce travail des pics, des pelles et des corbeilles d'argent, les femmes avaient donné leurs bijoux et leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entreprise ; on voyait même les plus délicates mettre la main à l'œuvre, et emporter les décombres dans le pan de leur robe.

La démolition était achevée, et, sans y penser, on avait accompli dans la dernière rigueur la parole de Jésus-Christ : Il n'y restera pas pierre sur pierre. On voulut placer les nouveaux fondements; mais il sortit de l'endroit même d'effroyables tourbillons de flammes, qui s'élancèrent sur les ouvriers et les consumèrent. La même chose arriva à diverses reprises, et l'opiniâtreté du feu rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner l'ouvrage pour toujours.

[1] S. Cyrille, Catechea. xv, ch. 15.

Ce sont les propres termes d'Ammien-Marcellin, auteur du temps, historien judicieux et fidèle, païen de religion, et attaché au service de Julien[1]. Les auteurs chrétiens disent la même chose : saint Ambroise, saint Jean-Chrysostôme, saint Grégoire de Nazianze, tous trois contemporains de l'événement[2]; Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret, qui écrivirent dans le siècle suivant, tous en parlent comme d'un fait notoire, et sur lequel il n'y avait pas une ombre de doute[3]. Seulement, ils ajoutent des détails que Marcellin, ordinairement prolixe, néglige cette fois, peut-être pour ménager l'honneur de son héros.

La nuit donc qui précéda le jour où, les tranchées étant déjà tout ouvertes, on devait poser les nouveaux fondements, il survint un grand tremblement de terre, qui combla les

[1] Ammien, liv. XXIII, n. 1.

[2] Ambr. Ep. XL. — Chrysost. in Judæos, II. — Greg. Naz., Orat. IV.

[3] Rufin, liv. I, ch. 37. — Socr., liv. III, ch. 20. — Sozom., liv. V, ch. 21. — Theod., liv. III, ch. 20. — Voir Warburton : Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu, qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien l'Apostat, de rebâtir le temple de Jérusalem.

fouilles et renversa les édifices d'alentour. Les galeries publiques, où s'étaient retirés un grand nombre de Juifs pour veiller aux ouvrages, tombèrent avec fracas et ensevelirent sous leurs ruines toutes les personnes qui s'y trouvaient. Des tourbillons emportèrent le sable, la chaux et les autres matériaux, dont il y avait des tas immenses. Le feu consuma même les marteaux, les ciseaux, les scies et les autres outils, que l'on avait serrés dans un édifice souterrain au bas du Temple. Le jour venu, comme les Juifs accouraient pour voir le désastre de la nuit, il sortit de ces bâtiments des globes de feu, qui, serpentant jusqu'au milieu de la place, brûlèrent et consumèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ce feu reparut plusieurs fois pendant toute la journée. La nuit suivante, ils virent sur leurs habits des croix lumineuses, qu'ils ne pouvaient effacer. Il parut aussi dans le ciel une croix de lumière. Les Juifs, pressés par leur inclination naturelle et par les ordres de l'empereur, revinrent pourtant au travail, mais ils furent encore repoussés par ce feu étrange.

Ce terrible phénomène se renouvela souvent, et ce qui montrait évidemment l'action d'une intelligence qui commandait à la nature, c'est que le feu reparut autant de fois que le travail recommença, et ne cessa que lorsqu'on l'eut abandonné. Il semblait que les flammes qui, sous Titus, avaient consumé le temple jusque dans ses fondements, se fussent cachées dans les flancs de la montagne, d'où elles s'élançaient de nouveau et exterminaient les sacrilèges assez audacieux pour rebâtir un édifice chargé des malédictions divines. Véritable image du séjour infernal, où sont punis les méchants, où l'on voit des flammes miraculeuses, et dont l'embrasement doit durer dans les siècles des siècles.

Une merveille si frappante étonna tous les spectateurs. Beaucoup de Juifs et encore plus d'idolâtres confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême.

Quant à Julien, tout en prescrivant de suspendre les travaux jusqu'à nouvel ordre, il se préoccupa surtout de prévenir l'effet moral qu'une pareille catastrophe devait naturelle-

ment produire. Il nous reste un fragment très curieux d'une lettre qu'il écrivit à ce sujet. « Les sacrilèges qui osent blasphémer nos dieux et insulter nos temples, ont à leur usage d'incroyables sophismes. Ainsi, au nom de je ne sais quelle puissance supérieure qu'ils nomment la Providence, ils ont la prétention de nous objecter que le désastre du temple d'Apollon à Daphné, et en général le renversement de nos autels, ont été depuis longtemps annoncés par leurs voyants[1]. Je sais, en effet, que les prophètes juifs ont écrit quelques mots en ce sens. Mais la supériorité de nos dieux n'en éclate pas moins à tous les regards. Comment en effet les chrétiens expliqueront-

[1] Daphné était un bourg situé près de la ville d'Antioche et remarquable par un temple magnifique consacré à Apollon et une fontaine, qui servait à prédire l'avenir. L'oracle devint muet lorsqu'on y eut fait porter d'Antioche les reliques du saint martyr Babylas. Julien l'Apostat, pour rendre la parole à son dieu, ordonna aux chrétiens de les enlever, ce qu'ils firent avec une grande pompe. Mais, peu de jours après, le feu prit au temple de Daphné et consuma le toit de l'édifice et la statue d'Apollon, qui n'était qu'en bois doré, sans qu'il fût possible d'arrêter l'incendie. (On peut lire au long le récit de cet événement dans toutes les histoires ecclésiastiques, sous l'année 362 de notre ère.)

ils la ruine du Temple de Jérusalem, détruit trois fois sans qu'on ait jamais pu le rétablir ? Ce n'est pas que je veuille insulter à la mauvaise fortune des Hébreux, mais enfin si leur Jéhovah était aussi puissant que Jupiter, évidemment il n'eût pas permis cette série de catastrophes.

« Moi-même j'avais entrepris de rétablir le Temple de Jérusalem en l'honneur de la divinité qu'on y invoque. Il m'est donc bien permis de citer cet exemple frappant de l'instabilité des choses humaines. Il y a là une preuve de l'ineptie des prophètes, qui promettaient à leur nation des destinées immortelles, amusant ainsi par leurs déclamations les bonnes femmes de la Judée. Non pas certes que le Dieu juif ne soit un grand Dieu ! mais il est certain qu'il n'a trouvé au sein de la nation hébraïque ni serviteurs intelligents, ni interprètes capables. On en concevra facilement la raison, en réfléchissant à l'ignorance des prophètes hébreux, dont l'esprit ne fut jamais cultivé par l'étude des lettres et des sciences humaines. Ils n'ont à la bouche que des cris d'alarme

frénétiques. « Tremblez, habitants de la terre, s'écrient-ils ; mortels, séchez de frayeur ! voici le feu, la foudre, le glaive et la mort ! » Telle est leur emphase habituelle. Ils ne trouvent jamais d'images assez terribles pour décrire les phénomènes naturels les plus simples; comme s'il était extraordinaire que le feu brûle ou que le fer coupe. Il y aurait à ce sujet une foule d'observations très importantes à noter. Je les réserve pour un autre temps, et j'espère démontrer un jour en détail que ces prétendus maîtres de la sagesse, ces prophètes qui se vantent de vous donner les idées les plus saines de la divinité, sont très réellement inférieurs au plus mince de nos poètes[1]. »

« Sous cette phraséologie insultante, dont l'air de parenté avec celle de notre rationalisme moderne n'échappera à personne, Julien déguise le mieux possible son échec dans l'œuvre de la reconstruction du temple de Jérusalem ; mais il convient pourtant du fait lui-même ; il en confirme la réalité ; il en attribue assez clairement l'insuccès au feu et à la foudre.

[1] Julien, fragment, p. 295.

Seulement il en conclut que les prophètes ne savaient pas ce qu'ils disaient, attendu qu'il est dans la nature que le feu brûle. On croit voir le père du mensonge, le serpent infernal, que transperce un trait de la vérité divine, et qui s'entortille et se recourbe en tous sens pour ne pas en convenir [1]. »

« Ainsi la parole de Jésus-Christ demeura ferme. Il a bâti son Eglise sur la pierre, s'écrie saint Jean Chrysostôme, rien ne la peut renverser ; il a renversé le Temple, rien ne l'a pu relever. Nul ne peut abattre ce que Dieu élève ; nul ne peut relever ce que Dieu abat [2]. »

[1] Rorbacher et Darras, Hist. eccl., année 363.
[2] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. XXII.

CHAPITRE XIV

FAUX MESSIES

Nous avons anticipé les dates, afin de pouvoir rapporter tout de suite ce qui concernait la ruine du Temple ; reprenons maintenant le fil de l'histoire, et continuons à montrer l'accomplissement des prophéties de notre divin Maître.

Jésus-Christ avait dit aux Juifs : « Je suis venu à vous au nom de mon Père, et vous ne m'avez pas reçu ; un autre viendra en son propre nom, et vous le recevrez[1]. » Il annonçait par ces paroles les faux Messies, qui devaient dans la suite se jouer de la crédulité de cette malheureuse nation.

[1] Jean, v, 43.

Bien loin d'être guéris par la terrible leçon que leur avait donnée Titus, les Juifs se laissaient toujours bercer par des rêves de puissance et de domination universelle. Toujours impatients du joug des Romains, aigris par leurs revers et irrités par les sévères ordonnances des empereurs, qui leur défendaient de se faire circoncire, ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour se révolter de nouveau.

Ce fut environ soixante ans après la ruine de leur capitale qu'ils reprirent les armes. Ils y furent décidés par un fameux brigand, qui se donnait pour le Messie. Cet imposteur, nommé Barcochébas, parce que son nom signifiait en hébreu *le fils de l'étoile*, prétendait être cette étoile merveilleuse prédite autrefois par le prophète Balaam, lorsque appelé de sa terre natale par le roi des Moabites, qui voulait lui faire maudire les Hébreux, il s'était écrié malgré lui dans les transports d'un divin enthousiasme : « Une étoile sortira de Jacob et un sceptre s'élèvera d'Israël ; il frappera les chefs de Moab et il désolera tous les enfants

de Seth[1]. » Cette prophétie devait s'entendre de J.-C., à l'empire duquel tous les peuples se soumettraient un jour; mais les Juifs, trop charnels pour ne voir que des conquêtes spirituelles dans ces magnifiques promesses, se laissèrent séduire par le fourbe. Akiba, le plus savant et le plus vénéré de leurs docteurs, se fit le précurseur du nouveau Messie, comme saint Jean-Baptiste l'avait été du Sauveur, et engagea toute la nation à embrasser son parti, sous le frivole prétexte que les temps marqués par les prophètes étaient arrivés et que le Messie ne pouvait tarder à paraître[2].

Les commencements de la guerre furent favorables à l'imposteur, parce que les troupes romaines ne s'attendaient pas à cette révolte, et que Martius Turbo, leur général, était peu expérimenté dans le métier des armes. Barcochébas mit tout à feu et à sang dans la Syrie.

[1] Nombres, XXIV, 17.

[2] Ce rabbin est encore vénéré par les Juifs comme le plus grand martyr de l'ère de la dispersion. Sur sa sagesse, on a fait ce proverbe : « Ce qui n'a pas été révélé à Moïse, l'a été à Akiba; » et encore : « Quiconque se sépare d'Akiba, c'est comme s'il se séparait de la vie. » (*La Question du Messie et le Concile du Vatican*, p. 24.)

C'était sur les chrétiens que retombait surtout sa fureur, soit haine nationale, soit dépit de ce qu'il n'avait pu les porter à rompre les serments d'obéissance et de fidélité qui les attachaient aux Romains. Les voleurs se joignirent à lui de tous les côtés, et comme l'incendie menaçait de s'étendre, l'empereur Adrien fut obligé de faire venir des îles Britanniques Jules Sévère, le plus fameux capitaine de cette époque.

Sous ce nouveau chef, les affaires changèrent de face. Il partagea son armée en plusieurs colonnes; fit attaquer les ennemis partout à la fois; s'empara de leurs places fortes, et les réduisit bientôt à la dernière extrémité. Barcochébas se retira dans la ville de Bither, qui avait porté le nom de Béthoron sous les rois de Juda; mais après un siège de trois ans et des efforts désespérés, sur le point d'être forcé dans ce dernier asile, il fut mis à mort par les Juifs désabusés, mais trop tard, de leur funeste erreur. Akiba fut pris par les Romains qui le mirent aussi à mort, après l'avoir écorché avec des peignes de fer. La Judée fut entièrement

dévastée : cinquante forteresses et neuf cent quatre-vingt-cinq bourgs furent rasés et détruits de fond en comble. Il périt dans cette guerre jusqu'à six cent mille Juifs. Les prisonniers, en bien plus grand nombre encore que sous Titus, furent conduits, pour y être vendus comme de vils troupeaux, à la foire de Térébinthe, l'ancienne Mambrée, où Abraham avait reçu la visite des anges ; comme si la fortune, ou plutôt la justice divine, par un contraste frappant, avait tenu à exposer leurs dernières misères dans les lieux témoins de leur première grandeur. Ainsi finit de s'accomplir la parole de N.-S. J.-C : « Ils tomberont sous le tranchant du glaive ; ils seront emmenés en esclavage dans toutes les nations de la terre[1]. »

Après cette guerre, l'empereur Adrien fit rebâtir une nouvelle Jérusalem sur l'emplacement et les ruines de la première. Cette cité, qui comprenait le Calvaire dans son enceinte, ne fut ornée que d'édifices païens. Les lieux sanctifiés par la mort et la sépulture du Sauveur, furent profanés par les impures images

[1] Luc, XXI, 24.

de Vénus et d'Adonis ; un sanctuaire consacré à Jupiter s'éleva sur les ruines du Temple ; et les débris de la maison du vrai Dieu servirent à construire un théâtre. On sculpta sur les portes de la ville la figure d'un pourceau, afin de la rendre odieuse aux Juifs ; défense même leur fut faite, sous peine de la vie, d'y séjourner, et qui plus est, d'y mettre le pied. Ce décret impérial frappait aussi les chrétiens qui avaient appartenu au judaïsme. tant le nom de juif était devenu odieux et méprisable. Dès lors, l'église chrétienne de Jérusalem, dont les pasteurs avaient été choisis jusque-là parmi les descendants d'Abraham, et où l'on avait conservé les observances légales, ne fut plus gouvernée que par des évêques tirés de la gentilité, et vit disparaître sans retour les ombres et les figures de la loi de Moïse[1]. »

Les anciens possesseurs de la terre furent entièrement exclus des murs de la nouvelle capitale ; l'or même était impuissant à leur en

[1] Jérusalem avait eu quinze évêques de la circoncision, depuis la Passion de J.-C. jusqu'à la dernière ruine sous Adrien. Marc fut le premier des Gentils et le seizième de tous. » (Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. IV, ch. 5.)

ouvrir les portes. Seulement, une fois tous les ans, au jour anniversaire de la prise et de la désolation de cette ville, on leur accordait la faveur d'acheter à grand prix la permission de contempler, du haut de la montagne des Oliviers, la place où s'élevait autrefois le Temple. « En ce jour, dit saint Jérôme, car la défense existait encore au commencement du cinquième siècle, on voit arriver un peuple lugubre, accourir une foule de femmes décrépites, de vieillards chargés de haillons et d'années ; leur abattement, leur air, leur habit même, tout montre encore en eux le ciel irrité. Peuple malheureux, que toutefois on ne sait comment plaindre ! Le Calvaire, sur lequel ils ont supplicié le Sauveur, resplendit de gloire; le saint Sépulcre étincelle de feux ; la croix brille et rayonne à tous les regards sur le mont des Oliviers ; et ils viennent, les infortunés, pleurer sans espoir sur les ruines de leur temple ! Les larmes coulent encore le long de leurs joues ; ils gémissent encore, les bras nus et les cheveux épars, que déjà de barbares soldats viennent leur demander une rançon pour leur

permettre de pleurer un peu plus longtemps. Ceux qui ont vendu le sang du Juste achètent à prix d'argent le droit de répandre des larmes[1] ! »

Afin que tout marquât la vengeance, la ville perdit son nom de Jérusalem pour prendre, en l'honneur d'Adrien, celui d'Aelia, qu'elle conserva jusque sous les empereurs chrétiens ; et ce grand nom de Jérusalem, qui avait si noblement retenti pendant tant de siècles parmi les peuples de l'orient, devint si obscur, si inconnu, qu'un chrétien interrogé par le gouverneur de la Palestine, durant la persécution de Dioclétien, ayant répondu qu'il était de Jérusalem, le proconsul fut saisi d'étonnement, et s'imagina que le martyr parlait de quelque ville factieuse bâtie secrètement par les chrétiens[2].

C'est ainsi que les Juifs furent châtiés de leur aveuglement et de leur incrédulité. Leur nationalité disparut entièrement ; leurs débris furent dispersés dans tout l'univers. L'impos-

1 In Sophoniam caput I. — Ut ruinam suæ civitatis eis flere liceat, pretio redimunt ; ut qui olim emerunt sanguinem Christi, emunt et lacrymas suas, et ne fletus quidem eis gratuitus sit.
2 Voir Fleury, *Hist. eccl.*, liv. IX, année 309.

teur, dont l'ambition avait attiré tous ces maux sur leurs têtes, demeura, il est vrai, couvert de leurs malédictions et de leurs mépris ; ils changèrent son nom de Barcochébas, fils de l'étoile, en celui de Barcosiba, ou fils du mensonge, mais ils n'en devinrent ni plus sages, ni plus prudents pour l'avenir.

Dans le cinquième siècle, il parut un autre faux Christ, qui séduisit les Juifs de Crète. Comme ce fourbe s'appelait Moïse, il se donnait pour l'ancien législateur du peuple hébreu, revenu sur la terre par ordre de Dieu, afin de tirer une seconde fois le peuple de la servitude. Il promettait de renouveler le miracle de la mer Rouge, et de lui faire passer la Méditerranée à pied sec ; il eut même l'audace de fixer le jour où devait s'opérer cet étonnant prodige, et tel était le fanatisme de ses adeptes, que ceux qui arrivèrent les premiers au lieu désigné, n'hésitèrent pas à s'élancer dans la mer du haut d'un rocher, dans l'assurance que les flots s'affermiraient sous leurs pas. Par bonheur pour eux, des pêcheurs chrétiens attirés sur les lieux par l'étran-

geté du spectacle, vinrent à leur secours et les reçurent dans leurs barques. On chercha partout le faux Messie, mais il avait disparu, et le peuple, par une erreur peut-être encore plus ridicule que la première, se figura avoir été la dupe d'un démon incarné. Les plus sages se firent chrétiens.

Un autre faux Messie, nommé Julien, parut en Palestine sous le règne de Justinien en 530, et fut mis à mort par les troupes de cet empereur. Il s'en éleva un autre en Espagne en 714. Mais le douzième siècle peut se vanter d'avoir été le plus fécond en ce genre d'imposteurs. On en compte jusqu'à dix dans l'espace de soixante ans; un en France, un en Espagne, un en Arabie, un autre à Fez, un autre en Moravie, trois en Perse; les Messies se manifestaient partout; partout ils se créaient de nombreux partisans; mais partout aussi ils attiraient sur leur malheureuse nation une foule de calamités, qu'il serait trop long de décrire. Telle était la crédulité du peuple et l'audace des fourbes, qu'un lépreux osa se parer de ce titre vénéré de Messie, donnant

pour toute preuve de sa mission qu'il avait été guéri presque subitement de sa maladie.

Dans les siècles suivants, la Pologne eut son Messie aussi bien que les Indes. Un Juif se présenta sous ce titre à Charles-Quint, mais il eut la tête tranchée.

Plusieurs fois les rabbins ont tenté de fixer l'époque de la manifestation du saint d'Israël. L'un la promettait pour l'année 1258; l'autre, Albumanasar, juif arabe du neuvième siècle, pour 1460 ; un troisième la reculait jusqu'au dix-septième siècle. David Lemlein, un de ces faux prophètes, l'avait annoncée pour l'an 1500, et les Juifs ajoutèrent tant de foi à ses promesses, que de l'aveu d'un de leurs plus célèbres historiens, ils laissaient leurs vergers sans culture, abandonnaient leur commerce et démolissaient leurs fours domestiques, assurés qu'ils étaient de manger l'année suivante des pains azymes dans la ville de Jérusalem.

Le plus fameux de ces faux Christs, après Barcochébas, a été sans contredit Zabataï Tzévi, dont Bossuet fait mention dans son *Discours sur l'histoire universelle*; il parut

en 1666 dans la ville d'Alep. Quoique issu de la plus basse extraction, sans fortune et sans crédit, avec le seul appui d'un rabbin, nommé Lévi, qui se fit son précurseur, il ne laissa pas que de séduire ses coreligionnaires. Il se vantait de voler sur les nues, et la foule publiait qu'il sortait du feu de sa bouche. Malgré l'opposition de quelques docteurs, il fut solennellement reconnu pour le Messie dans la synagogue de Salonique, la plus renommée de cette époque ; il se fit construire un trône, changea les prières de l'office public, ordonna des jeûnes et des réjouissances, divisa entre ses favoris les charges et les emplois de son empire futur, et reçut les offrandes de ses fidèles. Déjà les Juifs s'ébranlaient de tous les côtés, en France, en Italie, en Allemagne, lorsqu'ils apprirent que l'imposteur, pour éviter le supplice, avait renoncé à la loi de Moïse et s'était fait musulman.

Après cette longue nomenclature d'usurpations du nom sacré et de séductions, on comprend mieux le sens et l'énergie des paroles que Notre-Seigneur adressait aux Juifs : « *Je*

suis venu à vous au nom de mon Père, c'est-à-dire, au nom de Dieu dont je suis le Fils. Comme lettres de créance, en témoignage de ma céleste mission, j'ai paru devant vous le front couronné de la double auréole des prophéties et des miracles, et pourtant *vous ne m'avez pas reçu,* vous m'avez même traité comme un imposteur ; *un autre viendra en son nom,* sans titres, sans aucune puissance surnaturelle, uniquement poussé par l'orgueil et l'ambition, et néanmoins *vous le recevrez,* vous l'acclamerez comme le Messie. »

C'est ainsi que ce peuple à la tête dure et au cœur opiniâtre, qui a refusé de reconnaître J.-C. à cause de sa pauvreté et des humiliations de sa croix, plus inconstant depuis lors, plus mobile que la feuille agitée par les vents, s'éprend d'amour et d'enthousiasme pour tous les fourbes qui viennent le bercer de rêves de gloire et d'illusions de bonheur. Mais tous ces prétendus Messies, admirés pendant un temps, deviennent bientôt la risée de ceux-là mêmes qui les avaient suivis avec le plus d'empressement. Aucun ne laisse après lui de partisans,

ni de sectateurs; tous périssent misérablement, quoique soutenus par d'innombrables multitudes; tous dorment dans la poussière de l'oubli; Jésus-Christ seul fonde, sans aucun appui humain, un empire indestructible, qui s'avance graduellement à la conquête de toute la terre. Cependant les Juifs, toujours aveugles, refusent obstinément de le reconnaître !

CHAPITRE XV

CARACTÈRES DE LA DÉSOLATION DES JUIFS. DÉSOLATION TERRITORIALE.

« Jérusalem sera foulée aux pieds des nations, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli [1]. »

Toutes les pages de l'histoire proclament l'accomplissement de cette prophétie de notre divin Maître.

Ruinée de fond en comble par Titus, rebâtie et métamorphosée par Adrien, Jérusalem vécut six cents ans sous le joug des maîtres de Rome ou des empereurs Grecs, successeurs du grand Constantin. En 615, elle fut pillée et saccagée par les Perses, qui s'emparèrent

[1] Luc, XXI, 24.

de toutes ses richesses, surtout de l'insigne relique de la vraie croix. Quatorze ans plus tard, l'empereur Héraclius la reprit sur les Perses, et y rapporta lui-même le glorieux instrument de notre salut, avec une pompe et une solennité, dont l'Eglise célèbre encore la mémoire.

Quelques années après, en 637, Jérusalem tomba, après un siège de quatre mois, au pouvoir des Arabes. Le calife Omar, second successeur de Mahomet, vint de Médine pour signer en personne les conditions de la capitulation, entra dans la ville, en visita les principaux monuments, et fit construire sur les ruines du temple la superbe mosquée qui porte son nom.

Toutes les divisions dont l'Orient fut le théâtre dans les siècles suivants ; toutes les rivalités qui ensanglantèrent le berceau de la puissance musulmane, attirèrent une foule de fléaux sur la malheureuse Palestine. Déchirée par les guerres civiles des Fatimes et des Ommiades ; soustraite aux califes par leurs lieutenants rebelles, ravie à ceux-ci par les

milices turkomanes, couverte de ruines, noyée dans le sang, elle fut la proie et le jouet des infidèles jusqu'à l'arrivée des Latins.

Elle devint alors le champ de bataille de l'Europe et de l'Asie. Les Français, les Italiens, les Allemands, les Anglais, tous les peuples de l'Occident, soulevés par la voix du chef de l'Eglise et volant à la conquête du tombeau de Jésus-Christ, foulèrent à leur tour, désolèrent cette contrée maudite, et, comme les infidèles, continuèrent à accomplir le terrible oracle tombé des lèvres du Sauveur. Jérusalem fut emportée d'assaut, et l'étendard de la croix flotta de nouveau sur ses murs le 15 juillet 1099. Qu'est-il besoin de rappeler ces hauts faits de nos ancêtres? Qui ne connaît les noms des Godefroy, des Raymond, des Tancrède, de tous ces héros illustrés par l'histoire et par la poésie? La renommée de leur chevaleresque bravoure fait encore trembler l'Arabe du désert. Les rois vinrent ensuite avec de puissantes armées. Louis VII, Philippe-Auguste, Richard Cœur de Lion, les empereurs Conrad et Frédéric Barberousse, et enfin saint

Louis firent de vains efforts pour défendre cette lointaine et précieuse conquête. Les générations occidentales sans cesse exterminées et sans cesse renaissantes, semblables au flux et au reflux d'une mer irritée, après avoir battu et submergé ces rivages pendant près de deux cents ans, disparurent devant les hordes du grand Saladin et de ses successeurs.

A leur tour les Mameluks s'enfuirent devant les Turcs. Plus tard, le farouche Tamerlan inonda toute la Judée de ses légions de Tartares. Enfin, n'est-ce point par là que le grand conquérant de notre siècle a cherché à se frayer un passage pour démolir l'empire vermoulu des sultans et changer la face du monde? Peuples d'Asie, peuples d'Europe et peuples d'Afrique; l'Orient, l'Occident et le Midi; toutes les nations ont dévoré cette malheureuse contrée, s'y sont heurtées, brisées l'une contre l'autre; et déjà la politique l'a désignée comme le champ de bataille où viendront bientôt s'entre-détruire les générations modernes.

Jérusalem a été prise et saccagée dix-sept fois : des milliers d'hommes ont été égorgés

dans son enceinte ; ce n'est plus que la dix-septième ombre de la Jérusalem primitive. Nulle autre ville n'a éprouvé un pareil sort. Elle a été broyée sous les pieds des peuples comme les raisins dans le pressoir, comme la moisson dans l'aire. A voir la dégradation dans laquelle elle est tombée, pendant dix-huit siècles, les passants ont pu secouer la tête comme au temps des prophètes et s'écrier avec une amère dérision : Est-ce là cette ville autrefois si belle et la joie de toute la terre[1] !

L'anathème lancé contre la capitale s'est aussi appesanti sur toute la Palestine.

Cette terre si riante et si peuplée sous le règne des rois de Juda, ou dans les temps heureux qui suivirent le retour de la captivité de Babylone, lorsque deux ou trois villes voisines pouvaient à elles seules mettre de nombreuses troupes en campagne, que chacun se reposait en paix à l'ombre de sa vigne et de son figuier, que le son des harpes, des cithares, des nebels, des cinnors, de mille instruments joyeux charmait l'oreille des habi-

[1] Jérémie, lamentations, II, 15.

tants à toutes les heures du jour ; cette province si riche, dont les géographes, les historiens, les voyageurs des temps passés, les médailles de bronze et d'airain et les ruines même nous attestent l'antique opulence ; que les Romains regardaient comme le grenier de l'Orient [1], ne conserve presque plus rien aujourd'hui de sa richesse et de sa fertilité. Le crime du déicide y a jeté le deuil et la désolation.

Ce n'est plus maintenant cette contrée chantée par les prophètes, comblée de tous les dons du ciel, où la rosée du printemps et les pluies de l'automne entretenaient une fécondité et une verdure perpétuelles : le feu et la flamme ont passé partout. Les sources ont été ensevelies sous les éboulements. La terre des montagnes, n'étant plus soutenue par l'industrie du vigneron, a été entraînée au fond des vallées ; de tous côtés l'œil n'aperçoit que des plaines couvertes de broussailles, des solitudes envahies par le sable, ou des som-

[1] Voir en preuve le mémoire de l'abbé Guénée, qui a pour titre : Recherches sur la Judée, considérée principalement par rapport à la fertilité de son terrain, depuis la captivité de Babylone jusqu'à notre temps.

mets arides et désolés. Des magnifiques voies romaines qui la sillonnaient en tous sens, il ne reste plus que des traces imperceptibles, des sentiers impraticables ; il n'y a aucune grande route dans toute la Syrie, aucun canal, pas même de ponts sur les rivières et les torrents ; on n'y voit point d'hôtelleries et on aurait peine à y trouver un seul chariot. L'agriculture est dans un état déplorable. Tout porte un caractère de mort, on ne voit que des ruines. Il ne reste plus que les noms des anciennes cités de Césarée, de Capharnaüm, de Betzaïde, de Chorozaïm, de Gadara, autrefois si célèbres et où le Sauveur fit entendre sa voix. Les prédictions d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel s'accomplissent maintenant dans toute leur rigueur ; on n'entend plus la voix de l'époux ni de l'épouse ; les chants de réjouissances ont cessé ; la vigne pleure ; les vins renommés de ce fertile terroir ont contracté l'amertume de l'absinthe et du fiel ; le baume et les roses de Jéricho ont fait place aux herbes sauvages ; aux sycomores ont succédé les épines ; le Carmel s'est changé en un désert ; Jéru-

salem ressemble à une cabane délaissée au milieu d'une plantation en friche[1]. « L'oreille des habitants ne se plait qu'aux chants de douleur et de mélancolie, et lorsqu'on entend leurs accents plaintifs, leurs soupirs et leurs sanglots, il est presque impossible de retenir ses larmes[2]. »

Ce sont les expressions mêmes de Volney, fameux incrédule du dernier siècle qui, en décrivant l'état de la Judée, ne se doutait guère qu'on le citerait comme un témoin de l'accomplissement des prophéties.

La désolation persévère encore aujourd'hui : j'en suis moi-même le témoin attristé.

Aumônier de la caravane française qui visitait les Saints-Lieux aux fêtes de Pâques de l'année 1875, j'ai parcouru avec elle la Palestine dans toute son étendue, depuis la Méditerranée jusqu'à la mer Morte, depuis Hébron jusqu'au Carmel : partout nous n'avons rencontré que des ruines, des monceaux de pierres

[1] Isaïe I, 7 ; — Jérémie IV, 20 ; — XII, 7, — Ezéchiel XII, 19.

[2] Voyage en Egypte et en Syrie.

ou de sable, des terres incultes ou arides et de vastes solitudes.

L'ancienne ville d'Arimathie a pris le nom de Ramleh, à cause des sables qui l'ont envahie ; un horrible désert entoure le lieu de la naissance de saint Jean-Baptiste ; on se demande si ce n'est point par dérision que Bethléem avait été surnommé Ephrata ou la fertile, car elle n'offre que des champs de pierres aux regards des voyageurs. Nous n'avons trouvé aucune habitation de Jérusalem au monastère de Saint-Sabas, et de Jéricho à Jérusalem, sur un parcours de plus de dix lieues. L'immense plaine qui s'étend de la mer Morte à la fontaine d'Elisée, et des montagnes de Moab aux montagnes de Juda, n'est qu'une mer de sable et de graviers ; les bords mêmes du Jourdain, où l'abondance et la fraîcheur des eaux pourraient répandre la fertilité, sont inhabités et incultes. A partir de Jérusalem, en allant vers la Galilée, nous avons quelquefois voyagé des heures entières sans rencontrer un arbre, sans apercevoir un oiseau. Montés sur des chevaux arabes, nous suivions l'ancienne voie romaine,

aujourd'hui convertie en un sentier détestable ; il nous arrivait même de n'avoir pour route que le lit desséché des torrents. Voulions-nous prendre notre repas au milieu de la journée, force nous était de prolonger la marche de deux ou trois lieues pour trouver une fontaine. Le soir, nous nous reposions sous la tente, comme les anciens patriarches, et souvent notre sommeil était interrompu par les cris des chacals et autres bêtes sauvages.

Un rocher lisse marque la place où fut Rama ; Béthel, la ville du veau d'or, compte à peine une dizaine de huttes ; Sichem est complètement rasée ; il ne reste que des ruines de Samarie, l'ancienne capitale du royaume d'Israël. Semblables à des vieillards, les montagnes de la Judée, les coteaux d'Ephraïm, l'Hébal, le Garizim, le Carmel, n'offrent plus à l'œil que des cimes nues et des flancs décharnés. La petite ville de Tibériade reste seule sur les bords de cette mer de Galilée, où florissaient une dizaine de cités au temps de Notre-Seigneur. L'emplacement de Capharnaüm, où j'eus le bonheur d'offrir le saint

sacrifice, était occupé par une forêt de chardons épineux, qu'il fallut abattre pour nous frayer un sentier.

Cependant, çà et là, quelques plants d'oliviers sur la pente des coteaux, quelques nappes de verdure autour des sources, quelques terres admirablement cultivées dans le fond des vallées, rappellent la fertilité primitive du sol; les jardins de Jaffa, les champs de la vallée de Naplouse, les prairies de la plaine d'Esdrelon et les herbages des pentes du Thabor offrent une image et comme une lointaine réminiscence de la terre aux ruisseaux de lait et de miel. Les collines taillées en étagesdepuis la base jusqu'au sommet, portent encore l'empreinte du travail des premiers agriculteurs. Le rocher coupé dans le vif à six ou huit pieds d'épaisseur n'avait cédé qu'aux efforts du coin et du levier. Il y a là les sueurs de tout un peuple pendant des siècles ; on y voit encore la patience, la ténacité, l'obstination, l'entêtement, l'amour sacré du sol porté jusqu'à l'héroïsme. Les rochers et les cailloux avaient été forcés de se changer en huile et en vin.

Quelle n'était pas la richesse de ces terrasses artificielles bordées de vignes, de figuiers, d'oliviers, d'arbres fruitiers de toute espèce! Quel aspect enchanteur n'offraient pas ces lieux, où il ne restait pas un pouce de terrain sans culture! Hélas! aujourd'hui tout est ravagé : on n'aperçoit que la roche nue sans un seul brin d'herbe. La malédiction divine s'est appesantie sur cette contrée; depuis qu'elle a bu le sang du Juste elle est devenue le pays le plus pauvre, le plus triste, le plus misérable, le plus aride, le plus désolé de toute la terre.

Chose plus étonnante et qui manifeste encore davantage la justice de Dieu, c'est la présence des Juifs dans cette contrée. Haïs, détestés, persécutés par toutes les nations qui en ont fait la conquête, ils se sont pourtant attachés à ces ruines, ils s'y sont toujours conservés, mais épars, mais en petit nombre, ainsi qu'il avait encore été prédit[1]; comme les olives restées sur l'arbre après la récolte, ou comme les grappes de raisin échappées à la main

[1] Isaïe xxiv, 13; — xvii, 6.

vigilante du vendangeur. Ils ont été témoins de tous les malheurs de leur antique patrie; ils ont vu fouler, piller, ravager, désoler par tous les peuples cette terre, dont la poussière seule leur est si chère, qu'ils désireraient la racheter de tout leur sang; et bien loin que leur condition soit devenue meilleure, tous ces bouleversements n'ont fait qu'accroître leurs maux, multiplier leurs tristesses, appesantir leur joug. Un auteur contemporain va nous décrire le sort de ceux qui habitent la vieille cité de David.

« Jetez, dit Chateaubriand, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le Temple, voyez ce petit peuple qui vit séparé du reste des habitants de la sainte cité. Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre : il souffre toutes les avanies sans demander justice; il se laisse accabler de coups sans soupirer. On lui demande sa tête, il la présente au cimeterre. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira furtivement pendant la nuit, l'enterrer dans la vallée de

Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à ses enfants, qui à leur tour le feront lire à leurs enfants. Ce qu'il faisait il y a cinq mille ans, ce peuple le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne le peut empêcher de tourner ses regards vers Sion. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute ; mais pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem, il faut voir ces maîtres légitimes de la Judée, esclaves et étrangers dans leur propre pays ; il faut les voir attendant sous toutes les oppressions un roi qui doit les délivrer. Ecrasés par la croix qui les condamne et qui est plantée sur leurs têtes, cachés près du Temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre, ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains ont disparu de la terre, et un petit peuple dont l'origine précède celle de ces grands peuples, existe encore sans mélange

dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose parmi les nations porte le caractère du miracle, nous pensons que ce caractère est ici[1]. »

M. Poujoulat entre dans de plus grands détails : « Les enfants d'Israël qui dans toutes les villes de l'Orient n'ont reçu en partage que les endroits les plus tristes, ne sont pas mieux traités dans la ville de Salomon. Autour de leur quartier s'étend un long espace vide, qu'on peut appeler la voirie de Jérusalem ; au milieu des haies de nopals, sont entassés des ossements de chevaux, d'ânes et de chiens, mêlés à des débris de vases de terre. Une exhalaison empestée s'échappe de cet amas de masses impures. Les corbeaux viennent par bandes chercher là leur pâture, et l'étranger qui passe à côté de ce champ de corruption, se demande quel crime a commis ce peuple, pour avoir mérité d'habiter un lieu pareil. Il faut ajouter que de ce côté sont aussi relégués les lépreux.

« Le nombre des Juifs s'élève à quatre mille

[1] Itinéraire de Paris à Jérusalem, cinquième partie.

environ, et comme le commerce de Jérusalem se réduit à peu de chose, il n'y vient guère que ceux qui ont ramassé de l'argent. On y trouve un grand nombre de vieux rabbins. Les Juifs de la cité sainte sont toujours les premiers frappés quand le Mutzelin lève ses contributions arbitraires ; les avanies tombent sur eux avec un caractère de despotisme tout particulier, car ce peuple n'a sur la terre aucun prince, aucun roi, aucun pouvoir qu'il puisse invoquer. La synagogue montre assez dans quel abîme de misère Israël est tombé. Cette nation cache dans les lieux souterrains ses prières et ses lamentations religieuses, comme autrefois les disciples du Christ cachaient leurs mystères. Les Juifs finissent comme les chrétiens ont commencé : la croix sortit des catacombes de Rome pour régner sur le monde, et la dernière espérance d'Israël mourra dans la synagogue souterraine de Jérusalem [1]. »

De riches banquiers d'Europe ont cherché dans ces derniers temps à améliorer la posi-

[1] *Histoire de Jérusalem.*

tion matérielle de leurs frères de la ville sainte; à la place de cette synagogue souterraine, ils ont fait construire un temple à vaste coupole avec un hôpital pour recevoir leurs malades, mais la situation morale n'a guère changé. Si le nombre des Juifs s'est considérablement accru dans la ville sainte [1], ils demeurent toujours relégués dans leur triste quartier, ou épars dans la campagne au delà des murs, dégradés et déchus, méprisés à la fois, et de leur propre aveu, par les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Cophtes et les Latins [2]. Comme au temps de saint Jérôme, il est défendu aux Juifs étrangers de séjourner

[1] « D'après les plus récentes statistiques, la population israélite de la Palestine s'élèverait à 35,000 âmes, dont 20,000 du rite allemand et 15,000 du rite portugais. Le chiffre total de la population en Palestine s'élevant à 500,000, les Juifs y figureraient donc dans la proportion de 7 0/0. Voici maintenant le nombre d'israélites habitant les principales villes avec le nombre des domiciliés non juifs : Jérusalem, 20,000 Juifs sur 45,000 habitants; Safed, 6,000 sur 12,000; Tibériade, 3,000 sur 5,000; Jaffa, 2,000 sur 15,000; Hébron, 1,000 sur 10,000; Caiffa, 1,000 sur 6,000; Sidon 1,000 sur 12,000; Akko, 150 sur 10,000; Sichem, 120 sur 18,000; Gaza, 120 sur 20,000. Il faut ajouter les membres de dix colonies agricoles israélites comprenant 1,700 âmes réparties en 274 familles. » (*Archives israélites*, 24 janvier 1889.)

[2] *Archives israélites*, 11 juillet 1854; — 28 février 1889.

plus de trois mois en Palestine, et ceux de Jérusalem ne sauraient, sans encourir la peine de mort, mettre le pied dans l'enceinte sacrée du Temple, où s'élève aujourd'hui la mosquée d'Omar, la plus célèbre de l'islamisme après celles de la Mecque et de Médine.

Au centre de cette mosquée, sous un dais de soie rouge et verte, l'on voit *la roche sacrée*, pierre nue, inégale, raboteuse, de couleur grisâtre, qui domine de quatre ou cinq pieds le sol environnant et qui tient par ses racines à la montagne de Moriah, dont elle forme le sommet. C'est l'aire d'Ornam le Jébuséen, où le feu descendit du ciel pour consumer le sacrifice de David [1] ; c'est le lieu où Abraham avait dressé l'autel pour immoler son fils Isaac, type figuratif d'une victime plus sainte [2] ; c'est l'emplacement de l'autel des holocaustes du temple de Salomon, ou même du Saint des Saints, où l'Arche d'alliance reposait sous les ailes des chérubins. Les musulmans se sont réservé la possession exclusive de ce rocher

[1] I Paralipomènes, XXI, 26.
[2] Genèse, XXII, 9.

vénérable ; c'est à peine si quelques étrangers obtiennent de loin en loin, et au poids de l'or, la permission de s'en approcher. La mosquée d'un faux prophète a pris la place du temple du vrai Dieu. L'abomination de la désolation persévère toujours.

Chassés de l'enceinte sacrée, les Juifs de Jérusalem, et leurs frères venus en pèlerinage des extrémités du monde, se rendent tous les vendredis près de la façade occidentale de l'esplanade du Temple. Là, se trouve une rue ou espèce de corridor, de cent mètres de long, qui leur sert de sanctuaire. La muraille offre à cet endroit les caractères de la plus haute antiquité. D'après les savants, elle doit remonter au temps de Salomon, à l'époque même de la fondation du temple. On le reconnaît à la taille des pierres et à la grosseur des blocs. La majesté divine, disent les Juifs, s'est retirée sur cette muraille depuis la ruine du saint édifice. C'est donc là qu'ils viennent pleurer et se lamenter.

Je visitai ce lieu le 19 mars 1875. La foule des pleurants était si grande que j'avais de la

peine à circuler. Il y avait des Juifs de tous les pays, de tous les âges et de tous les sexes. Les hommes, revêtus de longues robes avec des toques en fourrure, se tenaient debout d'un côté et lisaient les saintes Ecritures, en se balançant d'avant en arrière, comme des gens ivres de douleur ; de l'autre côté, les femmes sanglotaient et couvraient les pierres de leurs baisers. Ce n'était pas là, je l'assure, un deuil de convention ou d'apparat : les larmes ruisselaient véritablement le long de leurs joues et arrosaient les murailles. Chacun prie ainsi, selon sa dévotion, pendant la plus grande partie du jour, mais à certains moments un rabbin vient présider la prière publique, et il s'établit un dialogue entre lui et le peuple.

LE RABBIN. « Nous vous en supplions, Seigneur, ayez pitié de Sion !

LE PEUPLE. — Rassemblez les enfants de Jérusalem !

LE RABBIN. — Hâtez-vous, hâtez-vous, Sauveur de Sion !

LE PEUPLE. — Parlez en faveur de Jérusalem !

LE RABBIN. — Que la magnificence et la splendeur environnent Sion !

LE PEUPLE. — Abaissez un regard de clémence sur Jérusalem !

LE RABBIN. — Que bientôt la domination royale se rétablisse à Sion !

LE PEUPLE. — Consolez ceux qui pleurent sur les ruines de Jérusalem !

LE RABBIN. — Que la paix et la joie rentrent dans les demeures de Sion !

LE PEUPLE. — Et que le sceptre de la puissance refleurisse de nouveau à Jérusalem ! »

Hélas ! ces lamentations durent depuis dix-huit cents ans, et le Messie ne vient pas ! Personne ne se lève pour rebâtir le temple et rétablir Israël ! Dieu se montre entièrement sourd aux cris de son peuple !

Il y a dans ces lamentations quelque chose de triste, de lugubre, de mystérieux, d'indéfinissable, qui impressionne vivement les âmes. J'en étais tout ému ; je répandais moi-même des larmes. Eh ! qui serait assez dur, qui serait assez insensible pour ne pas pleurer sur de si grandes infortunes ! Ah ! sans ce

cri de mort qui retentit un jour à quelques pas de là, au nord de cette même enceinte sacrée : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* sans ce crime affreux du Calvaire, qui fit trembler la terre et obscurcir le soleil, tu jouirais encore du pays de tes aïeux, ô peuple d'Israël ! Temple du vrai Dieu, tu ferais encore l'ornement et la merveille du monde !

CHAPITRE XVI

DÉSOLATION POLITIQUE ET CIVILE

Quel a été, pendant dix-huit siècles, le sort des Juifs dispersés au milieu des nations ?

Ils ont été partout traités en étrangers, souvent même en ennemis ; partout exclus des charges honorables ; partout privés des droits civils et politiques. Ils formaient une caste à part au milieu de la société, mais une caste avilie, détestée, soigneusement surveillée, contenue de tous côtés par les lois et par les instincts populaires. Tous les hommes et toutes les religions, catholiques aussi bien qu'hérétiques, musulmans et païens, semblaient s'être donné le mot pour les accabler de mépris et d'opprobres.

C'est ainsi qu'a été châtié le crime du Calvaire, et afin que personne ne pût en douter, il semble que l'expiation a été modelée sur les souffrances et la passion de l'Homme-Dieu. Les Juifs ont eu à subir tous les tourments, tous les outrages, toutes les avanies dont ils avaient abreuvé leur divine victime.

Le Christ a été vendu trente deniers. — Les Juifs aussi ont été vendus, comme de vils esclaves, et traînés dans toutes les parties de la terre. A la foire de Térébinthe, on en donna trente pour un denier.

Le Christ a été garrotté, mis au cachot. — Les Juifs, pendant dix-huit siècles, ont été parqués dans des quartiers séparés, où on les enfermait toutes les nuits comme des êtres malfaisants et dangereux.

Le Christ a été souffleté. — Les Juifs étaient aussi condamnés dans plusieurs villes, à Béziers, à Toulouse, par exemple, à comparaître devant le peuple, et à recevoir un soufflet de la main de l'exécuteur des hautes œuvres, comme des traîtres et des misérables.

Le Christ a été bafoué, vilipendé, traité de

faux prophète, méprisé comme un lépreux, foulé aux pieds comme un ver de terre. — Les Juifs ont été partout traités en parias, déclarés incapables de posséder et d'exercer les emplois honorables, assujettis au péage corporel comme les plus vils animaux ; bannis de la plupart des villes, chassés des autres tous les soirs à l'entrée de la nuit ; trouvant à peine au poids de l'or un coin écarté pour ensevelir leurs morts ; obligés d'acheter l'air qu'ils respiraient.

Le Christ a porté un manteau d'écarlate et une couronne d'épines. — Les Juifs se sont vus condamner à porter sur leurs épaules une rouelle jaune, et sur leurs têtes une coiffure de même couleur, afin qu'en les voyant chacun pût dire : Voilà un membre de la race maudite !

Le Christ a été traîné de tribunal en tribunal ; d'Anne chez Caïphe, de Caïphe chez Pilate, de Pilate chez Hérode. — Les Juifs ont dû promener leur misère d'un Etat dans l'autre. La France les a bannis six fois ; l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hongrie, les ont également chassés. Ils ont été secoués comme

la balle que les enfants dans leurs jeux se renvoient l'un à l'autre.

Le Christ a été dépouillé de ses vêtements. — Les Juifs à diverses époques ont été aussi dépouillés de leurs richesses, auxquelles ils tenaient presque autant qu'à la vie.

Par un raffinement de barbarie, le Christ a été cloué à la croix entre deux larrons, comme le plus grand des malfaiteurs. — Les Juifs eux aussi ont été réputés voleurs publics, usuriers de profession, et dans certains lieux cloués au pilori entre deux animaux !

Le Christ attaché à la croix a été outragé, blasphémé, abreuvé de fiel et de vinaigre : Si tu es le fils de Dieu, lui disaient-ils, descends du gibet et nous croirons en toi ! que Dieu vienne et qu'il te délivre ! — Devant les tribunaux, on a pu aussi se servir impunément contre les Juifs des épithètes les plus ignominieuses ; on les outrageait dans divers Etats, et l'on entendait retentir de tous les côtés ces cris de dérision : Tu te proclames, ô Juif, un peuple privilégié, le peuple de Dieu par excellence ; tu ne cesses de nous vanter les prodiges

opérés en ta faveur dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan ; pourquoi donc vis-tu misérable, dispersé et vagabond ? Que sont devenues les promesses de ton Dieu ? que ce Dieu se lève enfin et qu'il te délivre !

Le Christ est mort sur la croix. — En divers lieux et à diverses époques, les Juifs ont été massacrés par la fureur populaire. De nos jours même, dans ce dix-neuvième siècle qu'on appelle le siècle des lumières, ne sommes-nous pas trop souvent témoins de semblables séditions toujours fatales à la race d'Israël ?

Le Christ détaché de la croix fut mis au tombeau. — Tous les ans, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à la fête de Pâques, les Juifs devaient se cacher et disparaître de la société. Ils paraissaient alors comme rayés du nombre des vivants[1].

C'est la passion de tout un peuple prolongée pendant dix-huit siècles à travers l'humanité, comme châtiment et expiation de la passion du Messie, indignement rejeté et mis à

[1] *L'entrée des Israélites dans la société française*, p. et suivantes.

mort par ce peuple. Le sang du Juste est retombé à flots sur les meurtriers et sur leurs enfants!

Les Juifs ont beaucoup crié à l'intolérance, à l'injustice, à la persécution, à la tyrannie.

Nous ne chercherons pas certes à excuser les pillages et les massacres, dont ces malheureux ont été victimes à l'époque des croisades, ni les accusations calomnieuses portées contre eux. La religion condamne hautement ces excès, résultats du fanatisme, de l'ignorance, des erreurs et des fureurs de la multitude. Aussi les souverains pontifes, les évêques et les docteurs ont-ils réprimé de toutes leurs forces les fauteurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. « L'Eglise a couvert de son égide les Juifs tremblants; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires; elle leur a ouvert des asiles innombrables où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité; elle a concédé aux Juifs un quartier à part; et plusieurs autres villes ont imité l'initiative des pontifes ro-

mains. Grâce à ces lieux de refuge, les Juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels; et ils avaient la jouissance pleine et entière de l'exercice de leur culte. De là les *Ghetto*, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours. La philanthropie en fait de sombres tableaux et en déplore à juste titre la vétusté et la malpropreté. Mais on oublie qu'ils datent d'un temps où généralement toutes les villes avaient le même aspect. Au moyen-âge, la civilisation chrétienne ne mettait pas son orgueil à transformer en palais les fragiles demeures de ce monde. Les chrétiens, passagers sur la terre, n'aspiraient qu'aux splendeurs de la Jérusalem céleste. Si, avec les progrès du siècle, on a singulièrement embelli les cités de l'exil terrestre, il ne faut pas s'étonner que les Juifs n'aient pas suivi ce mouvement. Les *Ghetto* sont restés stationnaires comme les populations qui y demeuraient. Ce sont les Juifs qui les ont maintenus dans l'état où ils se trouvent; et il paraît

que ces habitations délabrées ne leur déplaisaient point ; car aujourd'hui même ils les préfèrent à d'autres [1]. »

Quant aux lois infamantes portées contre les Juifs et aux autres mesures d'exception, qui paraissent opposées à la charité et à la mansuétude évangéliques, les législateurs chrétiens répondent : Nous n'avons pas trouvé d'autres moyens pour réprimer les envahissements et les excès d'une race fanatisée par les pratiques du Talmud. Ce livre, aux gigantesques proportions, que les Israélites regardaient et regardent encore comme un livre divin, qu'ils enseignent dans leurs séminaires rabbiniques, dont l'étude a complètement supplanté chez eux celle de la Bible [2], qui sert de règle à

[1] *La Question Juive*, par le P. Théodore Ratisbonne.

[2] « Nous Israélites, les premiers détenteurs de la Bible, écrite par nous et arrosée de notre sang le plus pur, nous laissons les autres confessions nous surpasser dans la connaissance de ce livre, le plus grand et le plus ancien de tous ! quelle dérision et quelle honte !

« Ah ! nous le savons bien, cette défaveur de la Bible remonte assez loin. Pendant des siècles, le Talmud a confisqué à son profit toute l'attention des Israélites, il a en quelque sorte supplanté dans les écoles (nous parlons du passé) la Bible. Mais il ne faut pas oublier que le Talmud, en absorbant si

toutes leurs actions, est accusé de contenir des doctrines antisociales, et respire, de leur propre aveu, la haine la plus violente contre les chrétiens[1].

complètement l'esprit de la jeunesse israélite, n'a pas fait tort à la connaissance de la Bible. N'en contient-il pas la majeure partie des passages commentés d'une façon savante et originale ? Et ce mot d'un de nos docteurs, qui disait que l'étude du Talmud dispensait de celle de la Bible, est assez justifié.

« Mais de nos jours, cette compensation n'existe plus. Le Talmud ne fait plus concurrence à la Bible. C'est donc l'étude de la Bible qu'il faut remettre en honneur, sa connaissance qu'il faut inscrire au programme de nos écoles, sa lecture dans une traduction qu'il faut encourager dans les familles. » (*Archives israélites*, 4 avril 1889.)

[1] « Nous avons montré l'autre jour en quelle souveraine indifférence les Juifs français tenaient la Bible, et, en protestant contre cette coupable négligence, dont la responsabilité est facile à déterminer, nous avons émis le vœu de voir ce saint livre recouvrer dans les familles juives la place d'honneur qui lui appartient par droit d'antiquité et d'autorité divine.

« Si la Bible est mise de côté par tant de nos coreligionnaires, du moins jouit-elle, par compensation, de la vénération de tous les peuples civilisés, qui s'inclinent devant son sublime caractère.

« Cette considération, le Talmud ne la connaît pas. On lui a fait par le monde la réputation la plus détestable, d'ailleurs empressons-nous d'ajouter, la moins méritée. Traiter quelqu'un de juif passe aux yeux de beaucoup pour une assez grave offense, tellement les préjugés ont attaché une signification avilissante à ce mot ; mais l'appeler juif du Talmud, c'est lui faire la plus sanglante injure, c'est l'abomination de la désolation.

« Par juif du Talmud, on entend dans beaucoup de milieux

Mais ne faut-il pas lever les yeux plus haut pour découvrir le mystère d'un si misérable sort ?

« On a vu, dans le cours des âges, bien des peuples devenus la proie des autres peuples, mais ces injustes agressions avaient des bornes ; elles ne souillaient que certaines époques et certaines contrées ; elles ne duraient qu'un temps ; elles ne s'accomplissaient pas simultanément ou alternativement dans tous les pays du monde. Les persécutions des Juifs ont eu ce double caractère, la perpétuité et l'universalité. C'est ce phénomène unique qu'on ne saurait

un homme taré, quelque peu usurier, qui met tout son bonheur à tromper couramment son prochain, et qui par surcroît pratique toutes sortes de rites mystérieux et condamnables.

« C'est sur le Talmud, par la plus flagrante injustice, que pèse la malédiction de tant de générations chrétiennes. Certes, nous ne méconnaissons pas, qu'en certains endroits, perce une vigoureuse haine pour les tyrans d'Israël, mais il ne faut pas oublier que les docteurs du Talmud ont vécu à une époque tragique, que leur horizon était limité par la prison ou le bûcher. Peut-on leur en vouloir d'avoir, épuisés par les souffrances, laissé échapper quelques apostrophes indignées ?

« Mais somme toute, le Talmud a droit à notre admiration et à notre respect... Non ! Ce titre de juif du Talmud n'est pas un stigmate de honte. Nous le revendiquons hautement, et nous croyons, en le portant, n'être pas indigne de la considération publique. » (Prague, *Archives israélites*, 18 avril 1889.)

expliquer humainement ; il est trop vaste pour le faire sortir d'une cause restreinte. Si vous l'attribuez à l'intolérance, il faudrait remonter à la cause de cette intolérance, et non pas en rendre responsable le catholicisme tout seul ; car les mêmes persécutions ont été incessantes chez les païens, chez les grecs, chez les musulmans, en tous temps, en tous lieux, sous toutes les formes de gouvernement[1]. »

Le premier qui prit la défense des Juifs et s'efforça d'améliorer leur sort, ce fut l'infortuné Louis XVI. Au mois de janvier 1784, ce bon prince donna un édit pour les exempter du droit de péage, ou de la taxe corporelle, à laquelle ils étaient assujettis à l'entrée des villes, ce qui les assimilait aux animaux.

« Depuis la prise de Jérusalem et la foire de Térébinthe, où les Juifs avaient été vendus comme du bétail, c'était la première fois qu'un souffle de réhabilitation et d'honneur passait sur les os si longtemps humiliés du vieux peuple, *et ces os tressaillirent.*[2] »

[1] *La Question juive.*

[2] *L'entrée des israélites dans la société française*, ch. I. 2.

Dans la même année, Louis XVI donna encore des lettres patentes pour régler l'état des Juifs de l'Alsace. Tout en maintenant les anciennes prohibitions destinées à protéger la foi et les droits de ses sujets chrétiens, il adoucissait notablement la situation des Juifs, leur permettait d'acheter des maisons et des jardins et d'exercer tous les métiers. Ce roi si débonnaire et si méconnu avait un cœur de père pour les enfants d'Israël. Il préparait de sages mesures pour les réhabiliter dans l'opinion publique et les introduire graduellement et sans secousses dans la société, sans porter aucun préjudice au droit public chrétien. La Révolution vint brusquer ces projets.

Au lieu de baser l'ordre social, comme l'avait fait la loi salique, sur les enseignements de l'Evangile et sur les droits du Christ, l'Assemblée nationale plaça en tête de la nouvelle constitution du peuple français la Déclaration des droits de l'homme.

Les Juifs devaient se servir de cette Déclaration comme d'une machine de guerre, pour

saper et enfoncer les portes de la société. Aussi se présentèrent-ils dès la première heure pour réclamer leurs nouveaux droits. Toutefois, les législateurs, après avoir posé les prémisses, semblèrent reculer devant les conséquences. Épouvantés par les réclamations de l'Alsace et de la Lorraine et par les sombres pressentiments de l'avenir, ils ajournèrent continuellement cette brûlante question, qui se représentait sans cesse. Les Juifs revinrent quinze fois à la charge en moins de deux ans, sans pouvoir obtenir gain de cause, malgré l'appui que leur prêtaient Mirabeau, Robespierre et l'abbé Grégoire. Leurs supplications, leurs ruses, leur or semblaient inutiles. Les protestants, les comédiens, le bourreau lui-même obtinrent leur réhabilitation, tandis qu'eux-mêmes demeuraient à la porte. L'Assemblée paraissait sous le poids d'un cauchemar. Pour triompher de ses résistances, ils durent recourir à la Commune, c'est-à-dire à l'émeute et à la violence; enfin, appuyés par les districts révolutionnaires de la capitale, ils emportèrent la place dans un dernier assaut. La Constituante proclama leur

affranchissement, deux jours avant de se séparer, le 27 septembre 1791.

Depuis cette époque, d'autres États ont adopté les principes de la Révolution française. Les Juifs ont le droit de vendre et d'acheter, peuvent aspirer à toutes les charges et à tous les emplois, jouissent de tous les avantages de l'égalité civile et politique.

La conduite de nos législateurs a-t-elle été sage? N'ont-ils pas agi avec une regrettable précipitation? leur générosité ne sera-t-elle pas fatale aux peuples chrétiens? en voulant nous donner des frères, ne nous auront-ils pas préparé des maîtres et des oppresseurs? L'histoire ne tardera pas à nous le dire, et ne le crie-t-elle pas déjà avec une étonnante énergie!

Toutefois, malgré cent ans d'efforts, et l'influence prépondérante de la France, le mur de séparation n'est pas encore complètement renversé.

Les Juifs demeurent encore bannis de l'Espagne, d'où Ferdinand et Isabelle les chassèrent en 1492[1]. Il en est de même du Portugal, où

[1] *Archives israélites*, 18 novembre 1886.

ils ne peuvent pratiquer ouvertement leur culte. En Italie, ils ne sont émancipés que depuis 1870, et ne reçoivent aucune subvention de l'État[1]; en Allemagne, en Suède, quoique assujettis au service militaire, ils se voient rigoureusement exclus de tous les grades de l'armée, voire même des grades inférieurs[2]. Cette année, en Prusse, la chambre des seigneurs s'est opposée à l'admission des élèves israélites dans les établissements d'enseignement secondaire par la raison qu'ils envahissaient toutes les places. En Pologne, en Russie, dans les provinces Baltiques, en Roumanie, un joug de fer pèse encore sur la tête des Juifs; ils sont séquestrés de la société comme au moyen-âge, exclus de toutes les fonctions publiques, parqués dans certaines villes avec défense d'en sortir, accablés de charges arbitraires et souvent tyranniques. Un membre de l'Institut de France vient d'en faire une peinture lamentable : « Je puis affirmer que, dans notre Europe, il n'est rien de plus pauvre, rien

[1] *Archives israélites*, 7 mars 1880.
[2] *Idem*, 21 janvier 1880.

qui ait plus de mal à gagner son pain de seigle que les neuf dixièmes des Juifs russes. Il n'en saurait guère être autrement. Ils sont trop nombreux pour un sol restreint, ils ont trop peu de débouchés pour leur activité ; trop peu de métiers leur sont ouverts ; les plus honorables et les plus lucratifs leur restent interdits. Artisans ou boutiquiers, ils sont contraints de se faire les uns aux autres une concurrence meurtrière. Ils sont enlacés dans un filet de lois restrictives qui forment autour d'eux un réseau aux mailles si serrées, que le Juif ne peut guère se mouvoir sans en déchirer une[1]. »

Or, dans ces pays, la population juive est extrêmement dense : on la chiffre par millions ; elle forme la moitié ou même les trois cinquièmes des Juifs dispersés sur la surface du globe.

Dans l'Asie centrale, la Perse, le Turkestan, ils végètent dans la plus basse des conditions sociales et sont en butte aux caprices des fonctionnaires de tout ordre. Il leur est défendu de monter à cheval et de saluer les mahométans[2].

[1] Leroy-Beaulieu, dans les *Débats*, 15 août 1890.
[2] *Archives israélites* 10 janvier et 15 août 1889.

« Mais dans aucun pays, et Dieu sait s'il y en a encore qui leur sont hostiles ! les Israélites ne souffrent autant, moralement et physiquement, que dans l'empire chérifien. Il est temps que l'Europe civilisée, qui s'intéresse si fort au sort des esclaves, se préoccupe aussi de ces malheureux parias traités au Maroc comme des bêtes de somme, et pour qui n'existent ni sécurité, ni protection, ni justice[1]. »

Leur situation est si précaire dans plusieurs États, qu'on les voit émigrer dans toutes les directions, au Tonkin, en Australie, au Transwaal et dans les diverses régions de l'Amérique. La ville de New-York en reçoit 25,000 par an[2]. Ils se dirigent en ce moment par milliers vers la République Argentine[3]. Ils cherchent partout un peu de bien-être et quelques rayons de liberté, et ils ne récoltent souvent, les malheureux ! que la plus noire misère. Après avoir vendu leurs hardes les plus indispensables pour solder leur place à bord des navires, ils se

[1] *Archives israélites*, 22 août 1889.
[2] *Idem*, 12 décembre 1889.
[3] *Idem*, 24 octobre 1889.

voient joués par d'infâmes spéculateurs, qui leur promettaient des terres, des grains, des bestiaux, des instruments de labour, et qui les abandonnent sans ressource sur une plage étrangère. Leurs frères de France sont obligés de se cotiser pour les ramener en Europe [1].

« La dispersion d'Israël se poursuit encore de nos jours, disent les Juifs, et en lançant ses pionniers dans les directions les plus excentriques, notre race accomplit sa mission providentielle [2]. »

On vante généralement la richesse et l'opulence des Juifs; ils passent pour nager dans l'or et l'argent et posséder d'incalculables trésors. La réalité répond-elle à cette opinion du vulgaire?

Depuis leur affranchissement, les Juifs se sont précipités avec une ardeur fiévreuse dans toutes les carrières ouvertes à l'activité humaine [3]. Ils ont surtout cultivé le théâtre, la ban-

[1] *Univers israélite*, 1er janvier 1889.
[2] *Archives israélites*, 22 août 1889.
[3] *Idem*, 8 mars 1888.

que, le négoce, la presse, les jeux publics et les entreprises industrielles[1]. Grâce à l'amour du travail, à l'économie, à leur persévérance, plusieurs sont arrivés à l'aisance, quelques-uns même ont acquis d'immenses fortunes ; mais ce serait se tromper singulièrement que de juger du sort de l'armée populaire par cet état-major doré. La foule ne repose pas sur un lit de roses et se voit contrainte de livrer le combat pour la vie. On peut même affirmer que le paupérisme, par une juste compensation, sévit avec plus d'intensité dans les classes inférieures de la population juive que chez les chrétiens. Les mariages trop hâtifs, le nombre d'enfants proportionnellement supérieur, l'absence d'attaches anciennes au sol, les menaces de persécution toujours suspendues, le défaut d'héritages collatéraux résultant du petit nombre de célibataires, voilà, avec bien d'autres, les causes qui empêchent la masse de sortir de l'indigence et la réduisent à la plus noire misère, malgré les institutions charitables et les con-

[1] *Archives israélites*, 24 janvier 1889.

tinuels sacrifices que s'imposent les riches Israélites[1].

Sur huit millions de Juifs épars sur la terre, plus des trois quarts croupissent dans le servage, l'opprobre et l'indigence. C'est le plus haï, le plus persécuté, le plus pauvre et le plus misérable des peuples[2].

L'émancipation serait-elle partout proclamée et consciencieusement appliquée, chaque membre échapperait-il individuellement aux étreintes de la misère, la désolation des Juifs n'en subsisterait pas moins. C'est avant tout une désolation *nationale et religieuse*, et les principes modernes, peut-être très efficaces pour améliorer le sort des particuliers, ne peuvent rien pour ressusciter la nationalité et le culte des Juifs.

[1] *Archives israélites*, 4 juillet 1889. — « La distribution gratuite des pains azimes aux indigents israélites de la communauté de Paris a dépassé cette année-ci 25.000 kilos, et encore l'administration n'a pu faire face à toutes les demandes. » (*Archives isr.*, 24 avril 1890.)

[2] Théodore Reinach évalue la population juive à 6.300.000. Désobry et Bachelet la portent à 7 millions ; Foncin à 8 millions, et l'Univers maçonnique à 9.

CHAPITRE XVII

DÉSOLATION NATIONALE

« Durant de longs jours, les enfants d'Israël seront sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans téraphins[1]. »

Cette terrible prédiction du prophète Osée s'est accomplie depuis dix-huit siècles, et s'accomplit encore sous nos yeux, même après l'admission des Juifs dans la société moderne.

« *Ils sont sans roi.* »

Le signe le plus éclatant de l'unité, de la force, de la vitalité d'un peuple, c'est le sceptre ou la dignité royale. Après avoir longtemps vécu sans gouvernement bien déterminé, sous la fédération des tribus, les Hébreux avaient

[1] Osée. III, 4.

adopté le régime monarchique. Saül, choisi par la voie du sort, avait été proclamé roi. David et ses enfants héritèrent de ce titre. Après la captivité de Babylone, les Machabées joignirent la couronne à la tiare. Cet état de choses dura jusqu'au temps de N.-S. Jésus-Christ, où les Hérodes s'emparèrent du trône et où la Judée fut réduite en province romaine. L'imposteur Barcochébas est le dernier que la nation ait reconnu pour roi, mais il consomma la ruine du peuple. Depuis cette époque, la royauté est demeurée anéantie.

Quelques anciens talmudistes se consolaient en disant que les dix tribus d'Israël, emmenées captives par Salmanasar, subsistaient encore au delà de l'Euphrate et formaient un puissant empire dans des régions lointaines, encore inexplorées. Un fameux voyageur juif du douzième siècle, Benjamin de Tudèle, prétendait avoir pénétré jusqu'à elles. Plusieurs rabbins de nos jours caressent encore le même rêve; mais ils ont beau encourager les explorateurs volontaires[1], ou même envoyer à la recherche

[1] « Un journal de Calcutta a inséré un appel de Izhag Halévi,

de ces tribus des agents revêtus de missions scientifiques et voyageant aux frais des États chrétiens [1]; ils ont beau promener leurs regards des extrémités de l'Asie au centre de l'Afrique et dans les îles les plus éloignées ; ils ne trouveront pas d'autre roi de leur race que celui que Pilate a désigné par ce célèbre écriteau : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs ;* mais celui-là, ils l'ont cloué à la croix et refusent obstinément de le reconnaître [2].

« *Ils sont sans prince.* »

A défaut de roi, une nation peut être gou-

adressé aux Israélites de cette ville pour leur demander des subsides lui permettant d'accomplir sa mission, qui consiste à rechercher les dix tribus, dont le siège doit être, si nous le croyons, sur les bords du fleuve fameux de Sambation. Il se dit délégué à cet effet par la population israélite de Tibériade, et déclare avoir des recommandations auprès du souverain du Népaul. (*Archives israélites*), 6 septembre 1888.

[1] *La France juive*, t. I, p. 42.

[2] Les dix tribus d'Israël sont rentrées dans la Palestine à la fin de la captivité de Babylone, en même temps que les tribus de Juda et de Benjamin. On peut l'établir d'une manière presque mathématique.

1° Le royaume de Cyrus comprenait l'ancien empire d'Assyrie, par conséquent toutes les provinces où les dix tribus avaient été déportées.

2° L'édit de Cyrus s'adressait à tous les Juifs de ses États indistinctement, qu'ils appartinssent au royaume d'Israël ou à celui de Juda : « Qui, parmi vous, est de son peuple, que le

vernée par des princes, des juges, des magistrats, revêtus d'un pouvoir héréditaire ou électif. Tels furent Jephté, Samson, Héli, Samuel; tel fut plus tard Zorobabel qui ramena d'Assyrie les tribus captives. Le sanhédrin était aussi une espèce de sénat ou de conseil d'État, qui décidait des affaires les plus importantes et fournissait des gouverneurs aux provinces.

Tout genre de pouvoir a cessé depuis la dernière désolation.

Les Juifs, il est vrai, ont beaucoup vanté la

Seigneur son Dieu soit avec lui; qu'il monte à Jérusalem dans la Judée, et qu'il édifie la maison du Seigneur, le Dieu d'Israël. » (I Esdras, I, 3.)

3° Les Juifs déportés à Babylone par Nabuchodonosor à trois diverses reprises, la septième, la dix-huitième et la vingt-troisième années de son règne, ne s'élevaient qu'au chiffre de 4600. (Jérémie, LII, 28, 29, 30.)

Les Juifs revenus en Judée en vertu de l'édit de Cyrus, cinquante-quatre ans après la dernière déportation, étaient au nombre de 42,300, accompagnés de 7,337 serviteurs ou servantes (I Esdras, II, 64, 65), sans compter tous ceux qui restèrent dans l'empire des Perses et dont le nombre était incalculable, comme le prouve le livre d'Esther (III, 8). Comment la population juive aurait-elle plus que décuplé dans une durée moyenne de soixante ans, si les captifs d'Israël n'étaient pas venus s'y adjoindre?

4° Dans l'état reconstitué après la captivité de Babylone, on trouve des Juifs de toutes les tribus. (Josèphe, liv. XII, ch. 2. — Math., XV, 15. — Luc., II, 36. — Actes, XXVI, 7.)

puissance de leurs patriarches d'Occident et de leurs princes de la captivité ; mais qu'était-ce que ces prétendus princes ? — Des magistrats subalternes, fixés à Tibériade et à Babylone, auxquels les Romains et les rois de Perse avaient confié le soin de faire rentrer le tribut, ou le didrachme que les Juifs, aux termes de la loi, devaient payer chaque année à leur Dieu, pour reconnaître sa royauté temporelle[1]. Nouvelle preuve de la déchéance de ce peuple ! des rois étrangers s'étaient substitués au Dieu d'Israël, et l'argent destiné aux réparations du Temple servait à fabriquer des idoles ! Du reste, ces princes quêteurs ou collecteurs disparurent complètement vers l'an douze cents.

Au commencement de ce siècle, en 1807, fut réuni à Paris, par ordre de l'empereur Napoléon, une grande assemblée de notables juifs, surtout de rabbins, qu'on décora du titre pompeux de grand Sanhédrin, et qui fut censée parler au nom des Juifs de tout l'univers. Mais ce n'était qu'une pure fiction. Ce prétendu sanhédrin ne comptait que des délégués des

[1] Exode, xxx, 13.— Math. xvii, 23.

israélites de France et d'Italie, c'est-à-dire de l'infime minorité de la nation ; et il ne tenait ses pouvoirs que de Napoléon, c'est-à-dire d'un prince chrétien qui lui dictait des réponses conformes à ses vues politiques. C'est ainsi qu'il ordonna de regarder comme *loi* suprême la loi du prince en matière civile et politique, « lors même qu'elle ne serait point en harmonie avec les prescriptions religieuses. » Ainsi, et d'un seul trait, le Code Napoléon se trouvait placé au-dessus du code de Moïse[1].

Quelques auteurs chrétiens de nos jours prétendent que les Juifs répandus dans l'univers reçoivent le mot d'ordre d'un conseil suprême, sans siège fixe, qui opère dans l'ombre et transmet ses volontés par des émissaires secrets[2].

Que les Juifs errants et dispersés se prêtent un mutuel appui ; qu'ils cherchent à améliorer leur sort et prennent la défense de leurs coreligionnaires opprimés ; rien de plus naturel.

[1] *La question juive.*
[2] *Les Juifs nos maîtres* et *Francs-maçons et Juifs*, par l'abbé Chabauty.

Tous les hommes de même origine, transplantés à l'étranger, n'en agissent-ils pas de la sorte ? que plusieurs d'entre eux s'enrégimentent dans les sociétés secrètes, surtout dans la franc-maçonnerie ; qu'ils y occupent les premiers grades et y exercent une influence prépondérante, vu leurs immenses richesses, leur haine du nom chrétien, leur ténacité et leur dissimulation proverbiales, nous le croyons sans peine ; mais qu'il existe un gouvernement secret, un sénat ou conseil suprême de la nation, prononçant en dernier ressort sur les questions litigieuses, dictant des plans d'attaque et de défense et se faisant obéir ; il nous est impossible de l'admettre. Jamais l'on n'a pu établir par des pièces bien authentiques l'existence d'un tel conseil, et les Juifs convertis, qui souvent occupaient des postes importants dans la synagogue, déclarènt ne l'avoir jamais connu [1].

Depuis l'émancipation, plusieurs Juifs, par

[1] « Il n'y a pas chez nous, comme dans la religion catholique, de conciles œcuméniques, dont les décisions soient souveraines et fassent loi. » (*Archives israélites*, 21 mars 1869.)

leur travail et leurs talents, se sont élevés à de hautes dignités dans l'armée, les finances ou la magistrature ; mais s'ils rendent des arrêts ou exercent des commandements, ce n'est pas en qualité de juifs, mais comme Français, Italiens, Anglais ou Allemands, c'est-à-dire, comme membres de la nation à laquelle ils sont incorporés. Le titre de juif s'efface et disparaît devant le principe de l'égalité civile.

Il est donc juste d'affirmer que déjà privés de rois, les Juifs n'ont pas non plus de princes, ni de magistrats.

Cette constatation est des plus importantes.

Le patriarche Jacob, sur son lit de mort, avait annoncé que la tribu de Juda conserverait le sceptre, c'est-à-dire, l'autorité souveraine, et possèderait des magistrats indigènes jusqu'à la venue de l'envoyé de Dieu, à qui toutes les nations devaient obéir[1]. D'après cette prophétie célèbre, le Messie devait paraître à l'époque où les Juifs perdraient leur indépendance et leur gouvernement national.

Or, depuis dix-huit siècles, leur autonomie

[1] Gen. XLIX, 10.

a complètement disparu ; leur nationalité demeure anéantie ; ils n'existent plus que comme race et religion ; mais une race haïe, dispersée, misérable ; une religion découronnée, décapitée, impraticable.

CHAPITRE XVIII

DÉSOLATION RELIGIEUSE

« *Ils sont aussi sans sacrifice.* »

L'immolation sanglante des animaux formait la base du culte des Juifs. Il y avait diverses sortes de sacrifices : les holocaustes, destinés à adorer Dieu en reconnaissant son souverain domaine sur toutes les créatures ; les hosties pacifiques, qui avaient pour but d'obtenir ses grâces ou de le remercier des bienfaits reçus ; les victimes expiatoires pour la rémission des péchés ou des souillures légales. Chaque matin et chaque soir, un agneau sans tache, figure de l'agneau qui efface les péchés du monde, devait être immolé sur l'autel des holocaustes ;

c'est ce que les écrivains sacrés nommaient le sacrifice perpétuel [1]. Le 26 juillet de l'an 72 de notre ère, quinze jours avant la ruine du Temple, ce sacrifice cessa faute de victimes. Tous les autres sacrifices furent abolis en même temps et demeureront à jamais abolis. Les Juifs, même remis en possession de la Terre sainte, seraient dans l'impossibilité absolue de les rétablir, parce qu'ils n'auraient personne pour les offrir.

D'après la loi de Moïse, les descendants de Lévi pouvaient remplir dans le temple des fonctions subalternes, mais il n'appartenait qu'aux membres de la famille d'Aaron d'exercer le sacerdoce et d'offrir les sacrifices. Dieu avait sanctionné cette loi par la peine capitale. Coré, Dathan et Abiron avaient été engloutis vivants dans les entrailles de la terre pour avoir voulu usurper ces fonctions sacrées; Oza frappé de mort pour avoir porté une main téméraire sur l'Arche d'alliance. Aussi la distinction des tribus était-elle conservée avec un soin jaloux. N'était-il pas de la dernière

[1] Daniel, VIII, 11, 12, 13. Juge sacrificium.

importance de distinguer, par exemple, la tribu de Lévi de celle de Juda ; la famille d'Aaron, qui devait donner des prêtres, de celle de David d'où devait sortir le Messie ? Aussi les généalogies des diverses familles étaient-elles inscrites dans des registres déposés dans le Temple, et souvent même gravées sur les murailles du temple. Ces annales publiques coupaient court à toutes les erreurs et à toutes les fraudes : ainsi saint Mathieu et saint Luc ont pu établir d'une manière certaine et indiscutable la généalogie de N.-S. Jésus-Christ, quoique depuis plusieurs siècles la famille de David fût tombée dans l'obscurité ; il n'y avait qu'à lire et à copier les monuments étalés à tous les yeux. Les obscurités qui nous troublent aujourd'hui n'existaient pas pour les contemporains.

Au moment de l'incendie du Temple, archives, rouleaux, diplômes de famille, inscriptions, tout fut brûlé, tout fut anéanti. La confusion commença à se glisser dans les généalogies. Un peu plus tard, la dispersion des Juifs porta le trouble à son comble. Au-

jourd'hui, de l'aveu même des Juifs, il n'existe plus de distinction entre les tribus et les familles : il est donc de toute impossibilité de reconnaître les lévites et les prêtres.

Mais les rabbins ne sont-ils pas les prêtres des Juifs?

— Ce serait une étrange erreur que de le croire. Les rabbins ne sont que des docteurs, des interprètes de la loi, chargés de présider les assemblées publiques, de maintenir le bon ordre dans les synagogues ; mais ils ne sont pas revêtus du sacerdoce.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, les rabbins, confondus avec le reste du peuple, vivaient du travail de leurs mains, exerçaient souvent les métiers les plus vils, et ne se distinguaient des autres Juifs que par un fanatisme plus ardent et un plus grand attachement à toutes les observances du Talmud.

« L'institution actuelle des rabbins, comme ministres de leur culte, ne date que de l'année 1808 ; elle est due aux députés israélites, lesquels, honteux de proclamer en face de la France la nullité et l'inutilité des fonctions

rabbiniques, attribuèrent aux rabbins d'alors un caractère fictif et contradictoire avec la loi formelle de l'Ancien Testament.

« Une ordonnance royale de 1831 sanctionna cette singulière anomalie, en dotant la synagogue d'un sacerdoce impossible. Mais dans le fait, les rabbins, transformés en prêtres par la loi civile, et bien que salariés par l'Etat, demeurèrent sans autorité parmi les Juifs, et se virent en butte aux sarcasmes de leurs amis et de leurs ennemis. On avait espéré que la création du rabbinat redonnerait quelque vie à la synagogue expirante ; on attendait des changements dans les cérémonies, des modifications dans les offices, des progrès dans les interprétations ; les uns voulaient des réformes, les autres s'y opposaient ; tous prétendaient régénérer par des moyens divers les offices de la religion. Mais les rabbins, revêtus d'un pouvoir illusoire, incapables d'ailleurs de soutenir le rôle qu'on leur avait assigné, et parfaitement contents de leur sort, n'opposèrent qu'une force d'inertie aux réclamations discordantes de leurs coreligionnaires.

« Dans cet état de décadence du judaïsme, les Israélites influents eurent recours au gouvernement de Juillet pour solliciter un appui qu'ils ne trouvaient plus dans leur foi. Grâce aux sympathies dont ils étaient l'objet, ils obtinrent une constitution qui, sous la forme d'une ordonnance royale, était une vraie constitution civile du culte israélite. Ce document, daté du 25 mai 1844, plaça le judaïsme sous l'autorité directe et immédiate du ministre chrétien chargé du département des cultes en France. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les principales dispositions de cette ordonnance royale, pour y reconnaître les atteintes profondes qu'elle portait aux traditions et à la hiérarchie de la synagogue. Ainsi on statua que la religion des Israélites français aurait désormais son foyer à Paris. Un consistoire central composé de laïcs, et placé, comme le saint synode de Russie, sous les mains du gouvernement, dirige le spirituel et le temporel du culte ; il peut être dissous par une ordonnance ; et dans ce cas, les rênes de la synagogue sont confiées à une administration provisoire formée

par le ministre. Au-dessous de ce consistoire suprême, sont placés des consistoires départementaux qui rendent compte de leur gestion aux préfets.

« La même constitution, avec quelques changements, fut appliquée bientôt après, par une nouvelle ordonnance en date du 9 novembre 1845, aux Israélites de l'Algérie; et ce qu'il y a de bizarre dans ce dernier acte, c'est que l'Algérie étant souvent placée sous le régime militaire, l'administration du culte mosaïque se trouve par le fait même dans les attributions du ministre de la guerre; et ainsi, c'est un général d'armée qui exerce sur la synagogue algérienne la suprématie que le grand-prêtre exerçait à Jérusalem[1]. »

Depuis ces réformes, on a fondé à Paris un grand séminaire pour l'instruction et la formation des rabbins. Par ce moyen on est parvenu à dégrossir, à civiliser ces prétendus ecclésiastiques, dont quelques-uns s'aventurent à prendre la parole dans les assemblées publiques. Toutefois ce ne sont pas les rabbins,

[1] *La Question juive*, par le P. Théodore Ratisbonne.

mais les consistoires, qui dirigent les affaires religieuses, et ces consistoires, recrutés parmi les négociants, les avocats, les artistes et les riches, gens en général complètement étrangers aux études théologiques et aux offices de la synagogue, éliminent autant que possible les rabbins. Ainsi, tout récemment encore, quand il s'est agi de donner un successeur au grand rabbin de France, qui venait de mourir, les douze consistoires départementaux ont nommé chacun deux délégués chargés de procéder à l'élection de concert avec le consistoire de Paris. Or, dans cette assemblée composée de trente-six membres, il ne se trouvait pas un seul rabbin, malgré les plaintes et les vives réclamations des orthodoxes [1] et même des libéraux [2].

« Le judaïsme n'a point de pape dans sa constitution, disent les *Archives*, et les rabbins n'ont ni le caractère ni le rôle d'archevêques

[1] *L'Univers israélite*, 16 avril 1869.

[2] « De par la loi, tout israélite, qu'il soit avocat, médecin, ingénieur, banquier ou simple rentier, est déclaré apte à nommer un rabbin. Il n'y a qu'une classe d'incapables : les rabbins. » (*Archives israélites*, 24 octobre 1869.)

ou d'évêques ; le fond de notre organisation religieuse est essentiellement démocratique. Les communautés sont bien hiérarchisées administrativement, par suite des nécessités gouvernementales, mais elles sont libres de leurs mouvements ; le rabbin n'est pas un prêtre investi du pouvoir de lier et de délier, un intermédiaire sacro-saint entre Dieu et l'humanité, un maître de conscience. Il est, ou il doit être le guide spirituel volontaire de ses ouailles, le plus pieux, le plus versé dans les matières religieuses, le plus charitable de ses coreligionnaires : d'autorité absolue il n'a que celle que lui confèrent ses talents et ses vertus.

« Les consistoires et les rabbinats sont d'excellentes institutions administratives, et même des nécessités, dans les conditions de la vie moderne ; mais le sacerdoce, avec ses privilèges d'indélébilité, d'absolutisme et de puissance matérielle, qu'il a eus partout, et qu'il a encore ailleurs, nous est inconnu[1]. »

Ainsi les Juifs, de leur propre aveu, n'ont

[1] *Archives israélites*, 16 octobre 1869.

plus de prêtres; du reste, le grand-prêtre existerait-il encore avec toute la hiérarchie sacerdotale, ils n'en demeureraient pas moins privés de sacrifice, faute de lieu pour l'offrir. « *Ils sont sans autel*. »

Dieu avait défendu sous peine de mort aux Israélites de lui offrir des sacrifices ailleurs que devant le tabernacle, où se trouvait l'Arche d'alliance [1].

Il leur avait promis qu'après les avoir introduits dans la terre de Chanaan, il leur marquerait un lieu pour y fixer le tabernacle. Ailleurs, il ne devait recevoir ni leurs holocaustes, ni leurs vœux, ni leurs décimes, ni leurs prémices. Ce lieu unique devait être le centre de la religion; c'est là que résideraient son nom et sa majesté [2].

Ce lieu privilégié demeura inconnu et indécis jusqu'au règne de David. Ce ne fut que provisoirement que le tabernacle fut dressé à Silo et que l'arche séjourna en divers endroits.

Mais au temps de David, Dieu marqua clai-

[1] Lévitique, XVII, 8, 9.
[2] Deut. XII. 5, 6, 13, 14.

rement à ce prince et aux autres prophètes, qu'il choisissait Jérusalem pour sa demeure fixe et perpétuelle : « Dieu a préféré Sion à toutes les autres demeures de Jacob, dit David[1] ; Dieu a choisi Sion, il l'a choisie pour y faire sa résidence. C'est le lieu où je me reposerai pour toujours, dit le Seigneur ; c'est le lieu où j'habiterai, parce que je l'ai choisi[2]. »

Tout le culte extérieur de la religion fut donc fixé, par l'ordre de Dieu, à Jérusalem et au temple qui y était bâti. Il ne fut plus permis de choisir un autre lieu. Toute liberté sur cela fut ôtée. Dieu déclara qu'il ne changerait pas de volonté, et que le choix qu'il avait fait de Jérusalem et du lieu où étaient l'autel et le temple, serait irrévocable[3].

A partir de ce moment, il n'y eut que des anathèmes pour ceux qui sacrifiaient sur les hauts lieux, et le Garizim, sur lequel les Samaritains avaient bâti un temple, devint pour tous les vrais Israélites une montagne abominable.

[1] Ps. LXXXVI, 2.
[2] Ps. CXXXI, 13, 14.
[3] Duguet, Principes de la foi chrétienne, ch. XIV.

C'est cette loi de Dieu qui fit de la Palestine la terre sainte, la terre par excellence, et de Jérusalem la ville nécessaire, le centre indispensable de la religion juive. Privés de ce sol et de cette ville, les Juifs n'ont plus d'autel, ne possèdent qu'une religion incomplète, un culte tronqué. Aussi tenaient-ils à leur patrie comme à leurs entrailles. Les pages saintes sont encore tout humides des larmes qu'ils répandaient sur les bords de l'Euphrate. « Comment chanterions-nous, s'écriaient-ils, les cantiques du Seigneur sur une terre étrangère ! Si nous t'oublions jamais, ô Jérusalem, puissions-nous aussi oublier notre main droite ! que notre langue s'attache à notre palais et demeure immobile dans notre bouche, si nous perdons jamais ton souvenir, si nous ne plaçons pas Jérusalem en tête de tous nos chants de réjouissance [1] ! »

Non moins vive, non moins expressive, non moins persévérante est la douleur des Israélites dispersés depuis dix-huit siècles au milieu des nations étrangères. Leurs prières parti-

[1] Ps. CXXXVI.

culières ne sont que des soupirs, et leurs synagogues retentissent d'éternelles lamentations !

On rencontre, il est vrai, de nos jours des Juifs imbus de la maxime des peuples amollis : la patrie est partout où l'on peut jouir de l'abondance et du repos [1]. D'après eux, « la patrie est le pays où l'homme est né et élevé, ou dans lequel il vit sous la garantie des lois, qui assurent à tous les habitants la possession paisible de leurs propriétés, l'exercice de leurs droits et la jouissance du fruit de leur travail [2]. »

Demandez-leur : Quelle est votre patrie ? — Ils répondront aussitôt : C'est la France, l'Angleterre, l'Allemagne ; ils vous diront que si les prescriptions de la religion se trouvent en opposition avec les lois de la patrie, ces dernières doivent l'emporter [3].

Plusieurs même, et des plus considérables,

[1] *Ibi patria ubi bene.*

[2] Précis élémentaire d'instruction religieuse et morale pour les jeunes Français israélites, par Cohen. Adopté par le Conseil central.

[3] *Ibid.*

traitent de rêveries et de chimères l'idée du retour en Palestine et de la reconstitution d'un royaume juif[1].

Ce langage a pour but de concilier aux Juifs la faveur des peuples qui les ont accueillis et adoptés ; c'est le langage des habiles, des politiques, des riches, des repus et des satisfaits ; mais s'il est sincère, il ne peut être tenu que par des indifférents ou des rationalistes, par des hommes dont la religion est affaiblie, chancelante, qui font passer les intérêts matériels avant les croyances, ou qui même ont renoncé à toutes les pratiques du culte, et le nombre en est grand ! Quant aux vrais Israélites, ils ne donneront jamais le nom de patrie à la terre d'exil ; jamais ils ne cultiveront ni ne défendront un sol étranger avec le zèle et l'amour qu'ils prodiguaient à la Terre promise. « Depuis la perte de sa terre chérie, le peuple hébreu n'a plus eu de goût à la culture d'aucune terre, et de même qu'aux abords des fleuves de Babylone, les mains de ses filles

[1] Ad. Frank, de l'Institut, et Zadoc Kahn, grand rabbin de France. Voir *Figaro*, 1er janvier 1880. (*Archives israélites*, 17 janvier 1880.)

s'étaient refusées à détacher les harpes suspendues aux saules et demeurées obstinément silencieuses ; de même, depuis dix-neuf siècles, les mains de ses fils se sont refusées à manier, sur la terre étrangère, des instruments aratoires [1]. »

Tous les ans, au banquet solennel qui clôture les fêtes de Pâques, réunis tous ensemble autour de la table, debout, et la coupe en main, ils répètent trois fois ce souhait, où se résument leurs espérances : L'année prochaine à Jérusalem ! Il ne s'agit pas ici d'une Jérusalem idéale, d'une Jérusalem image et figure de la patrie céleste, comme chez les chrétiens, mais de la Jérusalem de la Palestine, de la ville ruinée par Titus, que les Juifs espèrent bientôt reconquérir sous la conduite du Messie, rebâtir avec plus de magnificence, et dont ils prétendent faire la capitale de tout l'univers [2]. Ce souhait, ils le répètent chaque jour et à diverses reprises. En se levant, en se couchant, en se mettant à table, ils invoquent

[1] L'entrée des Israélites dans la société française, ch. V.
[2] Lévy Bing, *Archives isr.* 1864.

Dieu pour qu'il hâte leur retour à Jérusalem. Toute leur religion est fondée sur l'idée nationale. « Il n'est pas une pulsation, pas une aspiration des fils d'Israël qui ne soit vers la patrie. Il faudrait fermer depuis le premier jusqu'au dernier de leurs livres, s'il fallait chasser Jérusalem de leurs pensées[1]. » Un Juif qui renoncerait à la Palestine et à Jérusalem abjurerait sa religion et renierait le sang qui coule dans ses veines. Mais voilà dix-huit cents ans qu'ils n'ont plus ni patrie, ni capitale, ni temple, ni autel.

[1] *Archives israélites*, 22 avril 1886 ; — le vœu du Séder ; — *Russie juive*, notes pages 163 et 164.

CHAPITRE XIX

DÉSOLATION PIRE QUE LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

« *Ils sont aussi sans éphod.* »

L'éphod était un vêtement sacerdotal en forme d'étole. Chez le grand-prêtre, il servait à soutenir le rational, riche ornement dans lequel étaient enchâssées douze pierres précieuses, représentant les douze tribus d'Israël. Le souverain pontife se revêtait de l'éphod toutes les fois qu'il voulait consulter le Seigneur et recevoir ses oracles. « Prends l'éphod, disait David à Abiathar, et consulte pour moi le Seigneur[1] »; et le Seigneur répondait à toutes les questions de David. L'éphod était donc le

[1] I Rois, xxx, 7.

signe des manifestations divines, du commerce de Dieu avec les hommes. Prédire aux Juifs qu'ils n'auraient plus d'éphod, c'était leur annoncer qu'ils seraient privés de prophètes et de thaumaturges.

Dans les anciens âges, au milieu des grands dangers de la patrie, quand les armées ennemies assiégeaient Jérusalem, qu'un puissant conquérant menaçait de détruire le trône des descendants de David, ou que le peuple, glissant sur une pente fatale, se laissait aller au culte des faux dieux ; il paraissait tout à coup des hommes extraordinaires, armés d'une puissance céleste, lisant dans l'avenir, qui, par leurs prédications, et souvent aussi par leurs miracles, remuaient le cœur du peuple, retrempaient son courage, le consolaient dans ses infortunes, le retiraient de la fange de l'idolâtrie et du vice. Tels furent Isaïe et Jérémie au temps des invasions de Sennachérib et de Nabuchodonosor ; Elie et Elisée suscités pour combattre le schisme des dix tribus ; Ezéchiel et Daniel pendant la captivité de Babylone. Le Seigneur ne laissait

jamais ses enfants au désespoir ; un rayon de miséricorde brillait toujours au milieu des plus rudes châtiments. Mais voilà déjà dix-huit cents ans qu'il ne paraît plus de prophètes, et jamais pourtant les Juifs n'eurent à souffrir des maux si rigoureux et si prolongés ; jamais un pareil joug ne pesa sur leurs têtes ! Les voici dispersés aux quatre vents du ciel, esclaves de toutes les nations, partout haïs, méprisés, flétris ; dans ce triste état, ils lèvent vers le ciel des mains suppliantes et des yeux mouillés de larmes, ils s'écrient comme leurs ancêtres : Pourquoi dormez-vous, Seigneur ? Réveillez-vous et ne nous rejetez pas à jamais. Pourquoi oubliez-vous notre oppression et notre misère ? Levez-vous, Seigneur, et délivrez-nous pour la gloire de votre nom. N'entendez-vous pas les nations qui blasphèment et qui disent : Où est le Dieu de ce peuple[1] ? — Hélas ! Dieu ne se laisse pas fléchir ; le ciel demeure sourd à leurs supplications ; il n'y a plus ni prophète, ni thaumaturge, ni consolateur !

[1] Ps. XLIII, 23 ; — LXXVIII, 10.

Quelle différence entre la captivité de Babylone et la désolation actuelle des Juifs !

Au temps de la captivité de Babylone, il n'y eut de déportés que les premiers de la nation : le roi et les princes du sang royal, le grand-prêtre et les chefs des familles sacerdotales, les généraux et les principaux officiers des troupes, les grands, les riches, tous ceux dont l'autorité ou l'influence portaient ombrage aux Assyriens. La Judée ne demeura pas déserte et ne fut pas livrée à un peuple étranger. Les vainqueurs y laissèrent les vignerons, les laboureurs et les artisans, et leur distribuèrent les vignes et les champs [1]. Le gouverneur leur dit : Demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et il ne vous sera fait aucun mal ; recueillez le vin, l'huile et les fruits, et demeurez dans les villes que vous occupez [2]. — Sous Titus et sous Adrien, la nation tout entière a été passée au fil de l'épée, violemment arrachée du sol, vendue sur les marchés publics, la terre confisquée par les Romains. Les Juifs

[1] Jer. xxxix, 10.
[2] Id. xl, 9, 10. — iv Rois xxv, 23-24.

encore aujourd'hui ne peuvent y demeurer qu'en qualité d'étrangers.

A l'époque de la captivité de Babylone, tous les captifs furent déportés dans l'Assyrie, chez le même peuple, où ils parlaient la même langue, où ils pouvaient se voir, se consoler, s'encourager réciproquement. — Maintenant, ils sont dispersés chez tous les peuples de la terre.

A Babylone, ils étaient exempts du service militaire, ou du moins ils n'avaient à combattre que sous les étendards des Chaldéens ; — aujourd'hui, au contraire, on les enrôle dans toutes les armées ; on les force à se battre les uns contre les autres ; les frères égorgent leurs frères sur tous les champs de bataille ; et le sang de l'ancien peuple de Dieu coule à torrents, sur terre et sur mer, pour la plus grande gloire et pour l'unique profit des incirconcis.

A Babylone, les Juifs conservèrent leurs lois, leurs usages, voire même leurs magistrats, comme le prouve l'histoire de Suzanne. Leur vie était douce et heureuse. Les Chaldéens

s'efforçaient de résoudre le problème que poursuivent vainement depuis un siècle les nations modernes, d'assimiler ce peuple à leurs sujets primitifs et de le fondre dans l'unité de leur empire ; aussi le traitaient-ils avec les plus grands égards ; lui prodiguaient-ils les maisons, les terres, les honneurs, et même les plus hautes charges de l'Etat. Les trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor, étaient élevés au-dessus de tous les satrapes ; le prophète Daniel était proclamé le troisième dignitaire du royaume. — Quel contraste avec la dernière désolation, où pendant dix-huit siècles, ils ont été privés de tout honneur, bannis de toute société ! Et encore de nos jours, quel isolement dans la plupart des pays ! quelles tempêtes de haine déchaînées contre eux !

A Babylone, ils avaient avec eux leurs rois et leurs princes ; Joakim, tiré de sa prison, jouissait de tous les honneurs dus à son rang ; signe certain que le sceptre reverdirait de nouveau. Ils avaient aussi leurs prêtres, qui

conservaient leurs généalogies avec un soin jaloux, pour pouvoir reprendre leur place à l'autel. — Mais où sont maintenant leurs rois, leurs princes, leurs prêtres, leurs tribus elles-mêmes ?

A Babylone se trouvaient aussi les vases d'or et d'argent du temple de Salomon. Au retour de son expédition contre Jérusalem, Nabuchodonosor avait déposé ces précieuses dépouilles dans le temple de son dieu, où elles étaient conservées avec le plus grand soin. On les en retirait quelquefois pour l'ornement des festins royaux; mais on se hâtait de les y replacer. Elles constituaient un trésor national, un musée public, le plus précieux joyau de la couronne ; elles restaient là comme un indice de la prochaine restauration du culte lévitique. Au fait, Cyrus avait à peine publié l'édit de délivrance, qu'il remit aux Juifs tous ces encensoirs, toutes ces coupes, tous ces vases de prix, qui devaient servir dans le nouveau temple. Les annales sacrées nous en ont fidèlement transmis le nombre et la valeur[1].

[1] Jérémie, LII, 17 et s. I Esdras, 1, 8, 9, 10, 11.

A la dernière ruine de Jérusalem, les dépouilles du temple de Zorobabel furent portées à Rome. La mer d'airain, le chandelier d'or à sept branches, la table des pains de proposition, le voile de pourpre qui séparait le sanctuaire du Saint des Saints, figuraient parmi les ornements de triomphe de Titus et de Vespasien, comme nous l'avons déjà raconté. Quatre siècles plus tard, en 455, Genséric s'en empara et les porta à Carthage. Bélisaire les reprit en 536, lorsqu'il fit la conquête de l'Afrique sur les Vandales, et les porta à son tour à Constantinople. Ils figurèrent une seconde fois dans le triomphe que Justinien décerna à cet illustre capitaine. L'empereur, déterminé, dit-on, par une crainte superstitieuse, les fit rapporter à Jérusalem et les distribua entre les principales églises chrétiennes [1]. Ainsi se promenaient dans les trois parties de l'ancien monde les tristes débris de la nationalité juive. A partir de cette époque, l'histoire n'en fait plus mention. Ils durent tomber au pouvoir des

[1] Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*. — *Histoire ecclésiastique*, par Henrion, année 536.

Perses, qui pillèrent Jérusalem en 615. On ne sait plus ce qu'ils sont devenus. Ils ont été probablement brisés et fondus : il n'en reste plus rien.

A Babylone enfin, les Juifs avaient l'espérance, que dis-je ? la certitude d'un prompt rétablissement. Isaïe avait proclamé depuis deux cents ans le nom de Cyrus, leur futur libérateur. Jérémie les encourageait par ses lettres et leur annonçait que la captivité ne durerait pas plus de soixante-dix ans. Ézéchiel demeurait avec eux sur les bords de l'Euphrate et les consolait en traçant les plans de la nouvelle Jérusalem et du nouveau temple, qui allaient bientôt sortir de leurs cendres. « Encore deux jours de souffrance, s'écriait le prophète Osée, et le troisième, Dieu vous ressuscitera [1]. » Est-ce être captif, que de l'être pour si peu de temps, avec tant d'adoucissements, avec la certitude d'une prompte délivrance ? — Mais que dire d'une désolation de dix-neuf siècles, sans trêve, sans consolation, sans aucune lueur de salut !

[1] Osée, VI, 3.

CHAPITRE XX

DÉSOLATION SANS ESPÉRANCE

Il existe une autre différence encore plus remarquable entre ces deux captivités.

A Babylone, les Juifs étaient châtiés à cause de leurs idolâtries ; aujourd'hui au contraire ils sont sans *téraphins*, c'est-à-dire, comme l'Écriture le déclare expressément, sans idoles [1]. Ils rejettent, ils détestent, ils abhorrent le culte des faux dieux, et cependant le châtiment n'a fait que s'accroître.

Étrange spectacle ! renversement de toute la logique humaine et de toutes les lois divines ! Ce peuple autrefois enclin à l'idolâtrie, sourd aux remontrances des prophètes, opi-

[1] Jud., XVII, 5. Fecit ephod et teraphim, id est, vestem sacerdotalem et idola.

niâtre dans le crime, était visiblement protégé du ciel, traité en enfant de prédilection, châtié mais consolé, opprimé mais délivré, exilé mais rétabli ; et voici maintenant ce même peuple fidèle à son Dieu, inébranlable dans sa foi, tout adonné aux pratiques de son culte, qui vit depuis dix-neuf siècles dispersé au milieu des nations, traité comme le dernier des criminels, et sans une ombre d'espoir ! Dieu qui s'obstinait jadis à favoriser des ingrats, s'opiniâtre maintenant à tourmenter des justes ! Toutes les lois de l'équité semblent manifestement abolies.

N'est-ce pas ainsi que doivent raisonner les Juifs ? que peuvent-ils répondre aux chrétiens qui se prévalent de leurs malheurs, pour les accuser d'avoir tué le Messie ? Leurs explications embarrassées ne démentent-elles pas toute leur histoire ? Ne sont-ils pas forcés d'accuser Dieu de mensonge, d'impuissance ou d'injustice ? Cette désolation persévérante, malgré leur fidélité à observer la loi de Moïse, n'est-elle pas pour eux un insondable mystère ?

Ce n'est plus comme autrefois une transmi-

gration partielle, une servitude momentanée, une simple interruption des cérémonies du culte; c'est la dispersion totale, l'exil perpétuel, l'abolition complète du culte, en un mot l'anéantissement de l'ancienne alliance.

Destinée à séparer les Juifs des autres peuples, afin de les préserver de l'idolâtrie, et de les conserver comme une promesse toujours vivante de la venue du Messie, la loi de Moïse n'a plus aucune raison de subsister après la venue de ce divin Sauveur, la vocation des gentils et la destruction du culte des faux dieux. Quelle pourrait être la valeur de victimes imparfaites et figuratives, depuis que la Victime infiniment pure, la victime par excellence, est offerte sur toutes les plages du monde? Le sacerdoce d'Aaron perpétué par la voie de la chair et du sang, pourrait-il exister en face d'un sacerdoce tout spirituel, nourri de foi et de science, et composé de l'élite de toutes les nations? De l'ancienne alliance, il ne reste plus que les lois écrites dans le cœur des hommes et par là-même éternelles; toutes les autres demeurent à jamais abolies.

On ne cesse aujourd'hui de vanter la richesse et la puissance des Juifs. Plusieurs d'entre eux possèdent des fortunes colossales, ce sont les banquiers des rois et des peuples. Tout obéit, dit-on, à leur commandement : ils sont les arbitres de la paix et de la guerre. Eh bien donc, que ne cherchent-ils à racheter la Palestine, à reconstituer leur ancienne nationalité, à effacer l'opprobre qui pèse sur leur race ? La Judée, depuis longtemps ravagée et désolée, peut leur être cédée à un assez faible prix ; mais dussent-ils l'acheter au poids de l'or, sauraient-ils payer assez cher leur réhabilitation ? Quelle gloire pour eux que de relever le trône de David, de prendre place au conseil des rois, de voir leur pavillon arboré sur toutes les mers et leur drapeau salué par toutes les puissances ! Ah ! ce rêve, ils le nourrissent, ils le caressent dans le fond de leur cœur, ils sacrifieraient tout pour le réaliser ; mais deux sentinelles montent la garde devant les remparts de Jérusalem, deux sentinelles incorruptibles contre lesquelles tout l'or des Juifs restera impuissant : la foi chrétienne et le fanatisme

musulman. L'une versera jusqu'à la dernière goutte de son sang pour défendre le Calvaire et le tombeau du Christ ; l'autre se laissera égorger plutôt que d'abandonner le tombeau de David et la mosquée d'Omar.

Parviendraient-ils à racheter Jérusalem et à rebâtir le temple, les Juifs demeureraient impuissants à rétablir leur culte. Comment pourraient-ils ressusciter la tribu de Lévi et la famille d'Aaron ? Ils n'auraient qu'un temple vide et désolé, sans autel, sans encens et sans sacrifices. L'ancienne alliance a donc cessé d'exister et le culte mosaïque demeure à jamais aboli.

CHAPITRE XXI

LE NOUVEAU MESSIE D'ISRAEL

La suprême espérance des Juifs c'était le Messie : « Quand le Messie viendra, disaient-ils, il rétablira toutes choses. » Mais à quelle époque doit donc paraître le Messie ?

Cette question a toujours été la pierre d'achoppement des Juifs.

Dans les temps qui suivirent la ruine de Jérusalem, ils commentaient avec une ardeur fiévreuse l'oracle de Jacob, tournaient en tous sens la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel, et répondaient : Le Messie ne tardera pas à se manifester ; il est même déjà venu, mais il se cache, attendant que le prophète Elie vienne le sacrer [1].

[1] Saint Justin, dialogue contre Tryphon.

Plus tard, quand tous les termes furent évidemment passés, la synagogue, à bout de calculs et de supputations, ne trouva pas d'autre réponse que le mutisme. Le Talmud et les rabbins se mirent à lancer l'anathème contre les chercheurs du Messie. « Tous les termes marqués pour la venue du Messie sont passés, s'écrièrent-ils, maudits soient ceux qui supputent les temps du Messie[1] ! »

En même temps, ils dénaturaient le sens des prophéties messianiques. C'est ainsi qu'ils appliquaient au peuple d'Israël pris en corps les célèbres passages où David et Isaïe avaient annoncé les souffrances du Messie[2]. « Cet homme de douleurs, disaient-ils, ce lépreux, ce ver de terre, qui se plaint d'être abandonné de Dieu, c'est le peuple juif; chassé de sa patrie, errant par le monde, il est chargé, comme le bouc émissaire, des péchés des nations ; toutes les iniquités de l'univers pèsent sur sa tête, et par ses expiations, il mérite à tous les autres peuples les bienfaits

[1] Voir la question du Messie, page 35.
[2] Ps. XXI. Isaïe, LIII.

de la paix et du repos. » C'était transformer un châtiment honteux en une glorieuse mission. Ainsi, devant les tribunaux, on voit quelquefois de grands coupables, accablés par l'évidence des témoignages et menacés de la peine capitale, se défendre avec impudence en faisant l'apologie de leurs crimes. Tous les hommes haussaient les épaules de pitié à la vue de ce prétendu peuple rédempteur, de ce peuple Messie, et le couvraient de moqueries et de huées !

De nos jours, sous le régime de la liberté de conscience, une profonde scission s'est opérée chez les Juifs. Les uns, encore rangés sous la bannière des anciens rabbins, continuent à réciter pieusement le symbole de leur foi rédigé au moyen âge par l'aigle de leurs docteurs, Moïse fils de Maïmon, plus connu sous le nom de Maïmonide, et dont le douzième article est ainsi conçu : « Je crois avec une conviction entière à la venue du Messie ; et bien qu'il tarde, j'espère néanmoins son arrivée tous les jours. » Leurs enfants professent la même croyance : « Dieu, à l'époque qu'il lui a plu de fixer et que

lui seul connait, nous enverra le Messie annoncé par les prophètes[1]. » — « Le Messie, disent-ils encore, est peut-être moins nécessaire à Israël qu'à toutes les autres races du genre humain. Quand viendra-t-il sauver la société ? C'est le secret de la Providence[2]. »

Les autres, émancipés des traditions rabbiniques et agacés par les questions des chrétiens, répondent : « Le Messie n'est ni un roi ni un homme, voilà pourquoi nos pères l'ont attendu en vain pendant quatre mille ans. Le Messie c'est une idée, c'est un règne : le règne universel du monothéisme ou de l'unité de Dieu ; c'est une ère : l'ère de la liberté, de l'égalité, de la fraternité de tous les peuples ; l'âge d'or de l'humanité, préparé par le peuple d'Israël, qui en recueillera les principaux avantages. »

Cette nouvelle interprétation des Écritures, opposée à toutes les traditions de l'ancien peuple de Dieu, est couramment enseignée dans les synagogues. Un des plus illustres rabbins de France l'a ainsi résumée :

[1] Précis élémentaire d'instruction religieuse et morale.
[2] La foi d'Israël, par S. Bloch, page 40.

« Nous trouvons dans nos Écritures saintes deux séries de prophéties bien distinctes. La première nous parle d'un Messie personnel, national, politique, d'un roi enfin, qui viendra donner à Israël en tant que peuple, la victoire et la suprématie. Or, ces prophéties ont été réalisées et accomplies dans la personne et par le règne du roi Ezéchias : c'est là l'opinion du rabbin Hillel [1], opinion exprimée il y a deux mille ans... La seconde série de nos prophéties, contenue presque entièrement au chapitre second d'Isaïe et quatrième de Michée, nous parle uniquement d'une grande ère, qui se lèvera sur le monde à la fin des siècles ; où les peuples abjureront leurs haines et leurs discordes, changeront leurs glaives en serpettes et leurs lances en socs de charrue ; où la paix, le bonheur et la fraternité domineront enfin par toute la terre. Or, c'est le Messie,

[1] Il a existé deux savants rabbins de ce nom : Hillel l'ancien qui vivait environ cent ans avant Notre-Seigneur, et Hillel le nasi ou le prince, un des rédacteurs du Talmud, qui mourut à Tibériade, après avoir été baptisé, au commencement du quatrième siècle. C'est ce dernier qui, voyant tous les temps du Messie passés, faisait l'application des textes à Ezéchias.

nommé par cette seconde série de prophéties, qui est entré, comme dogme, dans le cadre de notre système religieux [1]. »

Le peuple juif a pour mission de préparer cet âge d'or, il doit, au prix de mille labeurs et de mille sacrifices, propager partout le dogme de l'unité de Dieu et les idées de charité fraternelle. « On a cru nous insulter en nous appelant Juifs errants ; or, ce titre, nous le revendiquons comme un suprême honneur ! errants comme les rayons du soleil, qui vont partout pour dissiper les ténèbres. Marche ! nous dit le Dieu d'Israël, tant qu'il y aura la corruption et l'erreur sur la terre. Marche ! tant que la force primera le droit. Marche ! tant qu'il y aura des hommes plongés dans les erreurs du matérialisme. Marche ! jusqu'au jour où il y aura un seul Dieu et une seule morale. La mission d'Israël ne cessera que le jour où il n'y aura sur la terre qu'un seul principe, la justice ; une seule passion, l'amour de l'humanité.

[1] Discours prononcé par M. Auscher, grand rabbin de Besançon, à l'inauguration de la Synagogue de Montbéliard le 20 novembre 1868. — *Archives israélites*, 27 décembre 1868.

Alors, mais alors seulement, à l'exemple de Moïse, il ira sur le Nébo pour se reposer, pour mourir sur l'ordre de Dieu[1]. »

Ce langage est beau, ces prétentions admirables ; mais que font les Juifs pour réaliser cet idéal ? on les voit bien marcher de tous les côtés, que dis-je ? courir, se précipiter vers les finances, l'industrie, le commerce, les places honorables et lucratives, mais songent-ils seulement à communiquer aux autres hommes la connaissance des vérités révélées ? Qu'ont-ils perdu, qu'ont-ils enduré, qu'ont-ils sacrifié pour convertir les idolâtres ! je vois bien des missionnaires qui travaillent sans relâche dans les Indes, dans la Chine, au Japon, au cœur de l'Afrique, qui arrosent de leur sang des terres sauvages et inhospitalières, mais ce sont des chrétiens, des enfants de l'Église catholique. Où sont les Juifs qui meurent pour le dogme de l'unité de Dieu ? Ne confessent-ils pas eux-mêmes que le prosélytisme leur répugne, qu'ils ne cherchent pas à gagner les âmes[2], que les

[1] Marc Lévy, *Archives israélites*, 27 mars 1890.
[2] *Archives israélites*, 3 octobre 1889.

justes de toutes les religions auront part à la vie future[1] ? que peuvent-ils donc prétendre à cette œuvre de civilisation ? C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ seul qui, par le ministère de ses disciples, propage le royaume de Dieu sur la terre.

Cette prétendue mission du peuple juif, au sens qu'il l'entend, fait sourire tous ceux qui en entendent parler. Aussi beaucoup de Juifs prétendent-ils que nous sommes déjà en plein épanouissement des temps messianiques : « Le Messie est venu pour nous, disent-ils, le 28 février 1790, avec la Déclaration des droits de l'homme[2]. » — « Nous n'éprouvons aucun désir de retourner à Jérusalem, disent-ils encore, nous n'attendons d'autre Messie que la liberté. L'idée du Messie est identique à celle de la délivrance du joug, et ceux qui ne partagent pas ces vues n'ont pas saisi le véritable esprit du judaïsme[3]. »

Pour mettre leurs actes d'accord avec leurs

[1] *Archives israélites*, 26 septembre 1869.
[2] *Id.* 1847.
[3] Adresse présentée au gouvernement prussien par le synode de Breslau. — *Archives*, 1847.

paroles, ces Juifs ont réclamé la réforme du rituel, c'est-à-dire, des prières et des cérémonies publiques du culte. A quoi bon, en effet, s'écrient-ils, faire retentir les synagogues de perpétuelles lamentations, comme si nous vivions en exil, maintenant que nous jouissons de la liberté ! Dans la première moitié de ce siècle ont éclaté les plus vives discussions entre les orthodoxes, partisans du Talmud, qui voulaient conserver les antiques coutumes, et les réformateurs, partisans des idées modernes, qui en réclamaient la suppression ou la modification. Ces derniers l'ont enfin emporté. Un schisme s'est opéré dans le judaïsme, et il existe aujourd'hui des synagogues des deux rites dans les principales villes du monde, à Vienne, à Paris, à Berlin, à Londres, à New-York et jusqu'à San-Francisco. Francfort-sur-le-Mein, qui est peut-être la plus grande communauté juive du monde entier, par l'importance de sa population et la richesse de ses financiers, en compte même trois, l'une consacrée au culte orthodoxe extrême, l'autre au culte traditionnel, et la troisième au culte progressif ou réformé[1].

[1] *Archives israélites*, 17 avril 1890.

Dans ces synagogues réformées, le service divin se fait encore en hébreu, mais on a rigoureusement supprimé les passages des anciennes prières relatifs au retour d'Israël à Jérusalem, à la reconstruction du Temple, au rétablissement des sacrifices d'animaux, à l'arrivée miraculeuse d'un Messie personnel, et à la restauration de la nationalité juive en Palestine, Le second jour des fêtes est aboli, le taled supprimé[1] et l'antique trompette ou *schofar*, remplacée par le trombone aux sons plus doux. En outre, les hommes doivent assister aux offices la tête nue, à l'européenne, et l'on a enlevé la barrière qui séparait les deux sexes. Les personnes d'une même famille peuvent ainsi s'asseoir côte à côte sur le même banc, mari, femme et enfants.

La fièvre des réformes religieuses, après avoir fortement travaillé les esprits, remué les consciences et allumé de violentes haines, est tout à coup tombée. Les divisions ont persisté ; mais réformés et orthodoxes, libéraux et conservateurs, campent sur leurs positions sans

[1] Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

rêver de nouvelles conquêtes. Le mouvement novateur s'est arrêté, sans qu'on sache si c'est par impuissance d'aller de l'avant, ou parce qu'il avait accompli toute sa course.

Au fait, que reste-t-il encore à changer ou à supprimer ? La hache n'a-t-elle pas été portée à la racine même du judaïsme ? S'il n'y a plus de Messie à attendre ni de patrie à recouvrer, cette religion a-t-elle encore quelque raison d'exister ? Ce n'est plus qu'un vieux corps sans force, sans consistance et sans but. « La croyance aux trois dogmes de l'unité et de l'éternité de Dieu, et de l'immortalité de l'âme, suffit, disent-ils, pour faire un bon israélite. Hillel affirme même qu'un seul principe suffit : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même[1]. »

Voilà où la synagogue est tombée après dix-huit siècles d'une vaine attente ! On ne voit partout que découragement, désespoir, indifférence, incrédulité ! N'est-ce pas, au sens moral, la suprême, l'incurable, l'éternelle désolation ?

1 Lettre d'un juif talmudiste à M. l'abbé de Lamarque, *Arch. isr.*, 20 juin 1869.

CHAPITRE XXII

IMMORTELLE VITALITÉ DU PEUPLE JUIF

Cette désolation, d'après le prophète, devait durer « de longs jours »; et voilà, en effet, qu'elle persévère depuis dix-huit siècles, bien plus longtemps que n'ont duré les plus grands et les plus puissants empires, et personne ne peut en assigner le terme. Semblable à ces plantes vivaces qui infestent les champs, que le laboureur attaque avec le fer et le feu, qu'il arrache et déracine chaque année sans parvenir à les extirper, la race juive résiste à tous les efforts de ses ennemis et se perpétue à travers les âges.

D'où lui vient cette prodigieuse vitalité?

C'est que Dieu s'est engagé à ne jamais l'ex-

terminer; il en a fait le serment solennel, et cette promesse est répétée à diverses reprises dans les saintes Écritures.

« Ne crains pas, ô Jacob, dit le Seigneur, car je suis avec toi pour te sauver. J'exterminerai tous les peuples au milieu desquels je t'ai dispersé; quant à toi, je ne t'exterminerai jamais, mais je te châtierai dans ma justice, afin que tu ne te croies pas innocent[1]. »

« Voici ce que dit le Seigneur, s'écrie un peu plus loin le prophète Jérémie, le Dieu qui ordonne au soleil d'éclairer le jour, à la lune et aux étoiles d'éclairer la nuit, qui trouble la mer et fait gronder ses flots, le Seigneur qui se nomme le Dieu des armées : Si les lois que j'ai données à ces astres et à ces éléments défaillent jamais en ma présence, dit le Seigneur, alors la postérité d'Israël s'éteindra et ne sera plus à jamais un peuple devant moi[2]. »

C'est comme s'il disait : La race de Jacob durera autant que le pacte que j'ai fait avec le

[1] Jerem. xxx, 11.
[2] Id. xxxi, 35, 36.

jour et la nuit, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du monde.

Cette promesse est répétée une troisième fois par le même prophète[1].

Amos la fait entendre de nouveau : « Mes regards sont sur les royaumes prévaricateurs, et je les retrancherai de la face de la terre; cependant je ne détruirai point la maison de Jacob, dit le Seigneur[2]. »

Ainsi Dieu s'est engagé par une promesse solennelle et irrévocable à ne jamais détruire les Juifs. Ce peuple, qui remonte par des titres authentiques jusqu'à l'origine du monde, qui a vu naître tous les autres peuples, doit aussi leur survivre et subsister jusqu'à la fin des siècles. Il sera conservé avec un soin jaloux au milieu des nations étrangères, exilé, persécuté, rudement châtié à cause de ses crimes, mais jamais totalement exterminé, anéanti.

La force et la violence n'ont pu venir à bout de l'opiniâtreté juive, mais en sera-t-il de même de la douceur et de la persuasion ? La

[1] Jerem. XLVI, 28.
[2] Amos, IX, 8.

civilisation moderne se flatte de résoudre le difficile problème de l'assimilation des juifs aux chrétiens, contre lequel ont échoué les vieux âges.

Un riche israélite, le baron Gereuth de Hirsch, a mis naguère une centaine de millions à la disposition de l'Autriche et de la Russie, pour fonder dans ces contrées des écoles mixtes, où les enfants juifs seraient élevés avec les enfants chrétiens sur le pied d'une parfaite égalité. Ainsi commencerait à tomber la barrière de préjugés qui se dresse autour des Juifs comme une véritable muraille de la Chine et les isole du reste de l'humanité. Le mélange s'opèrerait peu à peu par la cohabitation, le commerce et les relations obligées de la vie; et les mariages de plus en plus fréquents entre juifs et chrétiens finiraient par consommer l'union. « Les conversions d'israélites au christianisme sont nombreuses, mais on citerait difficilement un seul exemple de conversion d'un chrétien au judaïsme. Le salut des Juifs est dans l'assimilation. Qu'ils fusionnent avec la chrétienté, qu'ils s'absorbent en elle et que la fusion soit

complète, l'isolement du monde israélite prendra fin ; les Juifs disparaîtront en tant que secte distincte, et il en résultera un grand bienfait pour la civilisation[1]. »

Rien de plus digne d'éloge que cette entreprise ! Il n'y a certainement pas de meilleur moyen de résoudre la question juive que d'assimiler les juifs aux chrétiens, en en faisant des enfants de l'Évangile et des sujets fidèles de J.-C. Mais les moyens préconisés devaient aboutir à un triste échec.

Les libéralités du baron de Hirsch ont été repoussées de tous les côtés à la fois : par l'Autriche et la Russie, comme recélant une arrière-pensée politique, et surtout par les Juifs, qui se sont hâtés de crier à l'abjuration et à l'apostasie. « Pouvait-on croire que le baron de Hirsch, rompant avec toutes ses habitudes, avec les traditions de sa famille, allait consacrer de gros millions à la fusion d'Israël au sein du christianisme, et faire concurrence aux nombreuses sociétés d'évangélisation qui travaillent dans l'univers entier à cette tâche

[1] Journal *le Monde*, 21 janvier 1889.

ingrate ? Ses millions seront employés à créer des écoles où les enfants israélites de la Russie et de la Pologne se familiariseront avec les idées de civilisation et recevront une instruction moderne. Pour devenir des hommes de leur temps, s'assimiler les connaissances générales, poursuivre une carrière libérale ou professionnelle, ils n'ont pas besoin de sacrifier la religion de leurs pères, de renier leur vieux et éternel culte. Tant de leurs coreligionnaires d'autres pays d'Europe parcourent tous les champs de l'activité et du savoir humains, sans avoir pour cela rompu avec le judaïsme[1]. »

S'ils repoussent les écoles mixtes, ils ne condamnent pas avec moins d'énergie les mariages entre juifs et chrétiens comme contraires à l'harmonie domestique, à la bonne éducation des enfants, et destructeurs de la religion juive. « Le mariage mixte, si propre à rendre la fusion entre juifs et chrétiens plus intime, est par sa nature, ses conséquences, la force même des choses, essentiellement destructif du judaïsme et des sentiments de notre reli-

[1] *Archives israélites*, 17 mars 1889.

gion. Au bout de deux générations, si la plaie des mariages mixtes se développait, c'en serait fait du judaïsme. Je ne sais pas si nous serions de meilleurs Français, mais nous n'existerions plus comme Juifs, au sens religieux du mot[1]. »

La race juive ne peut se perpétuer qu'en s'isolant du reste du monde.

« Les Juifs ne sont pas seulement une secte, mais un peuple ; ce peuple a été dispersé sans être dissous ; il erre sur tout le globe pour y chercher une retraite et non une patrie ; il existe chez toutes les nations sans se confondre avec elles ; il ne croit vivre que sur une terre étrangère.

« Cet ordre de choses tient à la nature et à la force des institutions judaïques. Quoique tous les États aient en général un même objet, celui de se conserver et de se maintenir, chaque État en a pourtant un qui lui est particulier. L'agrandissement était l'objet de Rome ; la guerre celui de Lacédémone ; la culture des lettres celui d'Athènes ; le commerce celui de Carthage, et la religion celui des Hébreux. »

[1] *Archives israélites*, 24 janvier 1880.

« C'est dans la nature d'une telle législation que les philosophes et les savants ont cherché l'explication de sa durée. On comprend en effet, que, quand chez un peuple la religion, les lois, les mœurs et les usages de la vie sont la même chose, il faudrait, pour opérer quelque révolution dans les opinions et dans les coutumes de ce peuple, pouvoir changer à la fois toutes les institutions et toutes les idées reçues dont son existence se compose. Cela ne se peut, nous en avons en quelque sorte la preuve dans l'éternité même du peuple dont nous parlons[1]. »

Ces observations qu'un habile légiste soumettait à un puissant empereur au commencement de ce siècle n'ont rien perdu de leur valeur. Cela revient à dire qu'il serait plus facile d'exterminer les Juifs que de les faire changer de religion et de coutumes. Ils formeront toujours un peuple à part. Leur race ne peut s'assimiler aux autres races humaines. Toutes les tentatives pour les fusionner ont été jusqu'ici inutiles, et les saintes Ecritures nous

[1] Rapport de Portalis en 1806.

avertissent qu'il en sera de même jusqu'aux derniers âges du monde.

Mais dans quel but Dieu les conserve-t-il à travers les peuples et les siècles ? Quel est le mystère de cette existence tout à la fois misérable et merveilleuse, qui excite en même temps notre pitié et notre admiration ?

Nous allons répondre à cette question. Les desseins de Dieu, desseins souverainement sages, qu'il a bien voulu nous révéler, se résument en ces trois mots, personnification de ses principaux attributs : Justice, Providence, Miséricorde.

CHAPITRE XXIII

JUSTICE

« Vous serez une nation perdue, le jouet et la fable de tous les peuples chez lesquels le Seigneur vous aura dispersés. Parmi ces peuples mêmes, vous ne vous reposerez pas, et vous ne trouverez pas seulement à poser la plante de votre pied, car le Seigneur vous donnera un cœur tremblant, des yeux languissants et une âme dévorée de chagrin, votre vie sera comme en suspens devant vous ; vous tremblerez nuit et jour, et vous ne croirez pas à votre vie [1]. »

Ces menaces de Moïse sembláient lettre morte. Dieu paraissait dormir.

Les Juifs se targuaient de leur prospérité et s'en faisaient une arme contre les doctrines

[1] Deuter., xxviii, 37, 65, 66.

chrétiennes : « Si, comme on le prétend, Israël ne subsistait que pour être, aux yeux de l'univers, un témoignage vivant de la malédiction divine, Israël devrait toujours vivre dans l'opprobre et l'ignominie. Sa personne, son culte et ses doctrines devraient être pour tous un objet de répulsion et d'horreur. La haine qu'on lui avait vouée et qui se manifestait autrefois par les proscriptions et la mort devrait être, aujourd'hui encore, aussi vivace, aussi violente qu'elle l'était naguère. Cependant cela n'est pas. Les persécutions contre les Israélites ne s'exercent plus que dans quelques pays où les lumières de la civilisation n'ont pas pénétré, et là aussi elles cesseront à mesure que le progrès fera du chemin. Encore quelques années, et il ne restera plus de trace de cette malédiction dont on nous dit accablés, et Israël, libre d'un bout du monde à l'autre, remplacera partout, par des chants d'allégresse, les sombres hymnes de la douleur et du désespoir, que les souffrances inspiraient à nos pères [1]. »

[1] Défense du Judaïsme, par Isaac Levy, rabbin à Lunéville, 1867, 3e partie.

Déjà sonnait le centième anniversaire de la Révolution française. Les Juifs qui, dès la première heure, avaient salué avec enthousiasme cette ère d'affranchissement, en rappelaient le souvenir avec une indescriptible ivresse ; toutes les synagogues retentissaient de chants de joie et de triomphe, ils comparaient 1789 à l'antique Pâque, à l'antique Pentecôte, à la délivrance de la servitude d'Egypte : « La Révolution, s'écriaient-ils, a été un nouveau Sinaï, la Déclaration des droits de l'homme, un nouveau Décalogue ! Notre reconnaissance, notre amour pour la France et la république dureront au delà des siècles ! [1] »

Mais voici que tout à coup la haine du Juif a éclaté comme un incendie dans divers États de l'Europe, et a ravagé des provinces entières ; il s'est formé des ligues anti-sémitiques en Prusse, en Autriche, dans les provinces danubiennes. Les livres et les journaux ont soufflé la guerre, les foules se sont soulevées : il y a eu des émeutes en plusieurs villes, surtout à

[1] *Univers israélite*, 16 mai 1889 et suivants. — *Archives israélites*, 9 mai 1889 et suivants ; 6 juin, id.

Vienne où les habitations israélites ont été livrées au pillage. De là le mouvement s'est propagé en France, en Belgique, en Algérie, en Irlande, au Canada, dans les États-Unis d'Amérique, à Bagdad, à Damas ; c'est comme une tempête de colère, qui a fait le tour du monde.

Les Juifs recherchent avec inquiétude les causes de cette persécution, de cette antipathie universelle.

Les uns en rejettent la responsabilité sur la dernière guerre : « Sans les malheureux événements de 1870, qui ont déplacé le centre politique en Europe, aux dépens de la France et au profit de l'Allemagne absorbée par la Prusse, nous n'aurions pas eu à déplorer le mouvement anti-juif, dont cette fin du dix-neuvième siècle est le témoin[1]. »

Les autres attribuent cette répulsion et ces haines au luxe et à la fierté des Juifs qui, tout en s'affranchissant des pratiques de leur religion, en défigurant leur nom pour n'être pas reconnus, en se déjudaïsant le plus possible,

[1] Daniel Lévy. — *Archives israélites*, 12 juin 1890.

ne cessent pas de parler, d'agir, de se vêtir et de se parer avec une choquante outrecuidance [1].

D'autres enfin accusent l'envie et les plus basses passions du cœur humain.

« La haine du nom juif et de la race juive a deux causes dont l'une appartient au passé et l'autre au temps présent. Dans le passé, sous l'empire du fanatisme et de l'ignorance, nous étions regardés comme des maudits, comme les réprouvés de Dieu ; dans le présent, ceux qui nous haïssent et appellent sur nous un retour de persécution, ne croient à rien, ne croient ni à Dieu ni à sa loi. Leur dieu, s'ils en ont un, c'est le dieu de la haine, le dieu de l'iniquité, surtout le dieu de l'envie. Ce qu'ils nous reprochent, ce ne sont pas nos croyances, ni nos livres, ni nos traditions, ce sont les richesses que quelques-uns d'entre nous ont acquises par leur travail et leur intelligence. Ce qu'ils nous reprochent aussi, c'est la position que nous nous sommes faite dans le monde, par la culture des arts, des sciences, des let-

[1] Prague, *Archives israélites*, 29 août 1869.

tres, par l'exercice des professions libérales depuis la grande révolution de 1789. Ne leur citez pas pour les désarmer, nos savants, nos artistes, nos magistrats, nos officiers, nos académiciens ; c'est pour cela qu'ils nous ont en exécration [1]. »

Quelle qu'en soit la cause, il est indéniable que la haine des Juifs persévère toujours dans le cœur des multitudes, plus prudente, plus concentrée peut-être qu'autrefois, mais non moins vivace, non moins ardente. « Dispersé dans le monde, Israël est l'objet de la méfiance universelle, de préjugés sans raison, de cruautés sans exemples [2]. » — « Au 13e siècle, la rumeur populaire accusait les Juifs d'empoisonner les fontaines ; au 19e, l'affolement des petits capitalistes, poussés par quelques meneurs intéressés, les accuse d'empoisonner les sources de la richesse publique !... C'est bien la peine d'avoir fait 89 et d'en célébrer le centenaire, pour recommencer ainsi le passé dans ce qu'il a de pire [3] ! »

[1] A. Frank. — *Archives israélites*, 6 mars 1890.
[2] Élie Aristide Astruc, grand-rabbin. — *Arch. isr.* 1er oct. 1889
[3] Isidore Cahen. — *Arch. isr.* 17 janvier 1889.

Aux passions religieuses ont succédé les instincts pervers de l'envie et les convoitises de la cupidité. N'est-ce pas un progrès dans le mal ? La vraie charité chrétienne et les remontrances des pasteurs de l'Église retenaient souvent, tempéraient du moins les ardeurs d'un zèle outré ; mais quel autre remède que la force brutale pourra-t-on opposer à la lutte des intérêts, à la soif effrénée de l'or ?

« L'esprit moderne subit en ce moment, même en pleine Europe, de regrettables éclipses. L'émancipation des Israélites est vivement contestée dans des pays qui, comme l'Autriche, passent pour acquis aux idées libérales ; cent ans après 1789, il est question dans certaines contrées de renouer à l'égard des Juifs les traditions oubliées d'exclusivisme, de suspicion, d'intolérance et de haine, de les déposséder de leurs droits, de les exproprier de leurs biens[1]. »

Ces projets, ces menaces, ces antipathies indéracinables, ces explosions soudaines de colère, ces fureurs populaires toujours suspen-

[1] *Annuaire des Archives israélites*, 1889-1890.

dues sur leurs têtes, tiennent les Juifs dans de perpétuelles alarmes et les empêchent, comme Moïse le leur avait prédit, de savourer les douceurs du repos sur la terre d'exil.

Mais il est un objet qui rappelle encore plus vivement au Juif le souvenir de son crime, un objet qui l'irrite, le tourmente, l'exaspère : c'est la croix.

Jadis instrument de supplice et d'ignominie, la croix brille maintenant comme un signe de gloire et de salut. Mais la croix n'est-elle pas la condamnation toujours vivante du Juif? n'est-elle pas surmontée de cet écriteau : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*? Ce roi reconnu et adoré par les chrétiens, n'est-il pas pour le Juif le dernier des fourbes, le plus vil des imposteurs, un scélérat qui a usurpé le nom de Messie, et a poussé l'audace, crime épouvantable! jusqu'à s'arroger les honneurs dus à la divinité? Ah! quels flots de haine ne soulève pas dans le cœur du Juif la vue de la croix! Celui que mes pères ont puni du dernier supplice, se dit-il à lui-même, celui que j'abhorre autant qu'eux, le voilà proclamé le

Sauveur des nations, fêté, remercié, adoré par elles ; les peuples se prosternent devant la croix, l'enlacent dans leurs bras, la couvrent de leurs baisers !

Il ne tient plus à ce spectacle, il s'enfuit tout effaré cherchant à perdre de vue cette croix qui le désespère ; il court à travers les villes : mais la croix décore le frontispice des maisons particulières et rayonne à la cime des édifices publics ; il se précipite dans les campagnes : mais la croix s'élève sur le bord de tous les chemins; il cherche à se perdre dans les pays étrangers : mais la croix y a pénétré avant lui. La croix se dresse partout pour le condamner et pour le bourreler, il la retrouve même dans l'intérieur de sa propre maison, sur le front de la servante chrétienne qu'il a gagée pour préparer ses aliments pendant le repos du sabbat ; cette sainte fille se munit de ce signe sacré, comme d'un talisman, contre l'or et les blasphèmes du Juif.

Serait-ce un simple rêve de l'imagination populaire que cette légende du Juif errant, qui se promène à travers le monde, portant sur le

front le signe de l'anathème, cherchant partout le repos et ne pouvant s'arrêter nulle part ; toujours inquiet, toujours agité, tremblant au bruit d'une feuille qui tombe, et répandant lui-même l'épouvante par son air égaré, son visage soucieux, son aspect misérable ; poussé, chassé à travers les États par une main invisible ? N'est-ce pas plutôt la frappante représentation, le portrait exact du Juif fuyant la croix ?

J'ai lu quelque part qu'un roi avait inventé un étrange supplice pour punir un meurtrier. Le cadavre du mort, embaumé par ses ordres, avait été exposé sur un lit de parade au milieu d'un appartement, et il avait enchaîné l'assassin au pied de ce lit, le condamnant à passer le reste de ses jours en face de sa victime, sans qu'il lui fût possible de détourner la vue. Voilà bien le Juif en face du crucifix. Il a là devant lui sa victime nue, couverte de plaies, couronnée d'épines, les bras étendus, le côté ouvert, les pieds et les mains percés. Voilà, ô Juif, celui que tu as attaché à la croix, celui que tu détestes, celui que tu persécutes ! tu peux

compter les coups que tes pères lui ont portés ; il est là devant toi, et tu ne peux t'empêcher de le regarder ; il est là pour provoquer tes remords, en prolongeant ta honte et ton supplice.

Aussi voyez quelle joie sauvage éclate dans les yeux du Juif, quand une révolution politique ou religieuse lui fournit l'occasion de souffler sa haine aux multitudes égarées, et d'assouvir ses longs désirs de vengeance. Comme il se précipite sur la croix ; comme il l'arrache de la cime des édifices, des salles d'école, des prétoires de la justice, du chevet des malades, de tous les postes d'honneur où la piété des fidèles l'avait dressée ; comme il brise cette image sacrée, comme il la jette dans la boue et cherche à l'anéantir ! Tel un impur reptile déchire avec ses dents et salit de sa bave le javelot que le chasseur a logé dans ses flancs. Rage impuissante ! La croix reparaît bientôt sur tous les trônes d'où on l'avait chassée, plus belle, plus radieuse que jamais ; elle dit aux peuples : Marchez à ma suite ; je suis la voie, la vérité et la vie. Elle

s'avance au milieu des nations barbares, et se prépare à recevoir bientôt les adorations de l'humanité tout entière ; tandis que le Juif poursuit sa course errante, et s'enfonce de plus en plus dans les ténèbres !

Qui ne reconnaitrait dans cette épouvantable désolation, le châtiment dont Moïse avait menacé les Juifs, s'ils refusaient d'écouter le grand prophète que le Seigneur devait susciter un jour au milieu de leurs tribus ? [1] Ne sont-ce pas là les ruines et la désolation annoncées par Daniel en punition du meurtre du Christ? Elles ont donc fondu sur eux, comme une inondation, toutes les calamités prédites par leurs anciens prophètes; elles les accablent depuis dix-huit siècles.

Dieu pouvait détruire ce peuple, l'exterminer, le faire entièrement disparaître de la scène du monde, mais ce châtiment lui eût été commun avec d'autres nations ; il eût mis un terme à ses opprobres et à ses douleurs : il fallait un supplice plus terrible, plus exemplaire : il sera donc conservé jusqu'à la fin des siècles,

[1] Deutér. x, 9.

il demeurera immortel, mais en même temps il demeurera misérable et dégradé ; et quoique il soit contraire d'être misérable et de subsister, il subsistera néanmoins toujours malgré sa misère. Dieu fera un miracle pour le conserver, il gravera sur son front un signe indélébile, afin que personne ne puisse le détruire ; qu'il porte partout comme Caïn le sceau de la réprobation ; qu'il demeure comme ce fratricide un exemple toujours vivant des vengeances du ciel.

Ce mystérieux dessein nous a été révélé dans les saintes Écritures. « Dieu m'a montré le sort de mes ennemis, s'écrie le roi prophète parlant au nom du Christ ; ne les exterminez pas, Seigneur, de peur que mon peuple ne tombe dans l'oubli, mais dispersez-les par votre puissance et rabaissez-les [1]. » — Les nations chrétiennes auraient pu oublier qu'on ne peut se séparer de Jésus-Christ sans tout perdre, sans tomber dans une misère et une humiliation infinies ; les Juifs subsisteront pour leur rappeler les vengeances divines, apprenant à

[1] Psaume, LVIII, 12.

tous les peuples à ne jamais tomber dans l'ingratitude, les intimidant tous par le spectacle d'une justice si terrible et si persévérante. « Ne les exterminez pas, Seigneur, de peur que votre nouveau peuple, trop confiant dans vos miséricordes, n'oublie que vous êtes un Dieu fort et jaloux, mais dispersez-les par votre puissance et rabaissez-les. » Qu'ils vivent, mais chassés de leur patrie, mais dispersés en tous lieux, mais humiliés, dégradés. Jusqu'ici ils ont été partout regardés comme la lie et l'opprobre du genre humain. Toutes les religions les ont en horreur ; leur nom même est une injure. Semblable à ce lévite, qui divisa le corps de sa femme, et en envoya les membres sanglants aux douze tribus d'Israël, Dieu a semé leurs tristes débris aux quatre vents du ciel, afin qu'il s'élevât partout un cri d'horreur, et qu'ils demeurassent à travers les âges un sujet de pitié, d'instruction et d'épouvante pour toutes les nations de la terre [1].

[1] Juges xix, 29.

CHAPITRE XXIV

PROVIDENCE

Les Juifs sont encore conservés pour servir de témoins et d'apôtres à Jésus-Christ.

En même temps que Dieu gravait un signe de réprobation sur le front de ce peuple, il plaçait entre ses mains un livre mystérieux avec ordre de le porter, dans sa course errante, chez toutes les nations de la terre.

Ce livre renferme la preuve de la divine mission du Messie, les signes et les caractères auxquels on doit le reconnaître.

Jésus-Christ est le seul personnage de l'humanité dont la vie ait été écrite avant sa naissance. Des hommes inspirés de Dieu, des pro-

phètes, se succédant presque sans interruption pendant près de mille ans, ont tracé les diverses particularités de son origine, de ses miracles, de sa mort, de ses merveilleuses conquêtes ; semblables à des artistes, ils sont venus, chacun à son tour, donner un coup de pinceau pour ébaucher d'abord, dessiner ensuite peu à peu, et enfin mettre la dernière main à son divin portrait.

Or, ce portrait de notre Sauveur, le peuple juif est chargé de le faire rayonner par toute la terre et de lui attirer les adorations de tous les hommes.

Arrête un moment ta course vagabonde, ô Juif, déploie devant nous les pages de ce livre que tu conserves avec tant de soin, comme le dépôt de tes espérances, et réponds à nos interrogations.

— Ne doit-il point paraître un jour un homme extraordinaire, un envoyé de Dieu, destiné à te sauver et à réunir toutes les nations sous son sceptre, le Messie ?

Assurément, cet homme, promis dès les premiers âges du monde, mes livres ne parlent

que de lui ; je l'ai toujours attendu, et la preuve, c'est que je l'attends encore.

— A quelle époque doit-il venir?

D'après Jacob, l'auteur de ma race, il devait venir avant que le sceptre, c'est-à-dire, l'autorité fût ôtée à la tribu de Juda ; d'après Daniel, Aggée et Malachie, avant la ruine du second temple ; mais sa venue a été retardée par les péchés du peuple [1].

— Comment pourra-t-on le reconnaître ?

A des signes nombreux concernant les particularités de son origine, de sa vie et de son règne.

— De quelle famille doit-il naître ?

De la famille d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de David, mes livres l'annoncent dans une foule de passages [2].

— Comment doit naître le Messie ?

D'une manière admirable et merveilleuse : il aura pour mère une Vierge. Le prophète Isaïe l'a hautement proclamé en présence du roi et du peuple : Voici qu'une Vierge concé-

[1] Genèse, XLIX. 10 — Daniel IX. 25 et suiv. Aggée, II. 8 — Malachie, III. 1.

[2] Genèse, XII, 1, 2, 3 ; — XXVI, 4 ; — XXVIII, 14.

vra et enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous [1].

— Et dans quelle ville naîtra ce merveilleux enfant ?

A Bethléem, d'après le prophète Michée : Tu es petite entre toutes les villes de Juda, ô Bethléem, mais c'est de toi que sortira le dominateur d'Israël [2].

— Quel sera son nom ?

« Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix [3]. »

— Dans quel but le Messie viendra-t-il dans le monde ?

Pour sauver le peuple d'Israël, détruire partout le culte des idoles, instruire les nations et les amener à la connaissance du vrai Dieu.

— Comment prouvera-t-il sa mission ?

Par des miracles éclatants : « Alors, les yeux des aveugles seront ouverts et les oreilles des sourds entendront ; le boiteux deviendra agile

[1] Isaïe, VII, 13, 14.
[2] Michée, V, 2.
[3] Isaïe, IX, 6.

comme le cerf et la langue des muets sera déliée[1]. »

— Dis-nous maintenant, ô Juif, Jésus-Christ n'a-t-il point paru à l'époque où ta nation perdait son indépendance, en tombant sous le joug des Romains ; au moment où finissaient les soixante-dix semaines de Daniel ; tandis que la ville de Jérusalem était encore debout et le temple dans toute sa gloire ?

Jésus-Christ n'est-il pas fils de David et d'Abraham ? Ne possédons-nous pas sa double généalogie, en ligne paternelle et en ligne maternelle, remontant par les rois et les patriarches jusqu'à Noé et Adam !

Ne montre-t-on pas encore et ne vénère-t-on pas à Bethléem la grotte où il est né ; grotte fréquentée dès l'origine du christianisme, puisque l'empereur Adrien crut devoir la profaner en la consacrant au culte d'Adonis ?

Tous les chrétiens, en parlant de leur chef, ne répètent-ils pas chaque jour ces étranges paroles insérées dans leur symbole : Il est né de la Vierge Marie ? — Cherche bien à travers

[1] Isaïe, xxxv, 5, 6.

les âges et dans toutes les histoires : est-il dans l'humanité un autre personnage, à qui l'on attribue une si merveilleuse origine ?

A qui conviennent mieux les titres d'Admirable, de Fort, de Dieu, de Père du siècle futur, de Prince de la paix, qu'à celui qui unit dans sa personne la sagesse, la douceur et l'amour à la toute-puissance ; à celui qui a proclamé la fraternité humaine et qui a brisé le joug honteux de l'esclavage ?

Sa mission n'a-t-elle pas été prouvée par d'éclatants et innombrables prodiges ? ne disait-il pas en parlant de lui-même : « Allez, racontez ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres[1]. »

Si les idoles ont été renversées dans une grande partie de la terre ; si les peuples autrefois courbés devant les astres ou devant des statues de bois et de pierre, n'adorent plus que le vrai Dieu ; n'est-ce pas à Jésus-Christ que

[1] Math. xi, 4. 5.

les hommes sont redevables de ce bienfait? N'est-ce pas lui qui a dit aux apôtres : Allez, enseignez toutes les nations?

A toutes ces questions, le Juif courbe la tête ou ne répond que des mots sans portée; lui est-il possible en effet de renier les oracles les plus clairs de ses prophètes ou de révoquer en doute les faits les plus éclatants de l'histoire? Mais il a un voile sur le cœur et un bandeau sur les yeux, il attend encore celui qui a paru depuis dix-huit siècles.

L'étendard du Messie rayonne aux yeux de toute la terre; les nations les plus puissantes et les plus civilisées chantent sa gloire, et il refuse obstinément de le reconnaître!

Comment en serions-nous surpris? le livre mystérieux où nous avons déjà lu tant d'oracles, n'annonce-t-il pas qu'il tombera dans le plus étrange des aveuglements?

« Qui est aveugle, sinon mon peuple, dit le Seigneur; qui est sourd, sinon celui à qui j'ai envoyé les prophètes? fut-il jamais un peuple plus aveugle que celui que j'ai comblé de bienfaits et appelé mon serviteur? Quoi! vous qui

voyez lant de merveilles, ne comprendrez-vous jamais ? vous qui avez les oreilles ouvertes, n'entendrez-vous jamais ? » [1].

Que les desseins de Dieu sont profonds ; que ses voies sont admirables ! il voulait, pour l'instruction de ses élus, conserver à travers les âges un témoin toujours vivant de ses oracles, un dépositaire fidèle de ses promesses, qui prêchât malgré lui la divinité de son Fils. Comment s'y est-il pris pour accomplir ce dessein ? — Il a d'abord présenté au peuple juif l'image d'un Messie conquérant, dominateur du monde. Les yeux de ce peuple ont été éblouis par ce mirage ; il s'est cru appelé à marcher à la tête de l'humanité ; aussi s'est-il épris d'amour et de vénération pour le livre où se trouvent relatées de si merveilleuses promesses ; il le conserve avec un soin religieux au milieu de ses malheurs, comme une famille noble, ruinée, garde ses anciens parchemins ; il en a compté toutes les lettres ; il donnerait sa vie plutôt que d'y changer une syllabe.

Dieu a ensuite jeté ce peuple hors de son

[1] Isaïe, XLII, 19.20.

pays, après l'avoir dépouillé de tout, ne lui laissant dans les mains que ce seul livre, débris de son antique opulence, et lui commandant de le porter partout dans sa course errante et vagabonde.

Ce peuple marche donc, poussé par une puissance surnaturelle, il marche sans cesse, tenant toujours à la main le livre où sont renfermées les preuves de la divine mission de Jésus-Christ, et le faisant lire à toutes les nations ; et quoique ce livre contienne aussi l'arrêt de son aveuglement et de sa réprobation, il le porte néanmoins, comme le coupable l'écriteau de sa condamnation. Témoin toujours vivant de l'authenticité et de l'accomplissement des prophéties, il annonce ainsi, il prêche partout le Messie qu'il a rejeté ; il exhorte sans cesse les idolâtres et les incrédules à le reconnaître et à l'adorer. Apôtre involontaire, il propage la lumière, tout en restant lui-même dans les ténèbres ; apôtre d'autant plus digne de créance que ses prédications sont tout à fait désintéressées, qu'il ne recueille pour prix de sa peine que des mépris, des rail-

leries et des insultes. Il montre aux autres peuples le royaume de Dieu, quoiqu'il refuse d'y entrer ; semblable à ces poteaux qui indiquent au voyageur le chemin, tout en demeurant immobiles. Sa bouche nie le Christ, dit saint Cyprien, mais ses écrits et ses malheurs le proclament[1] ! Notre divin Maître tire sa gloire la plus parfaite de ses adversaires les plus acharnés !

Cette prédication involontaire et forcée est aussi une prédication universelle. Le Juif parcourt toutes les provinces et tous les royaumes pour servir partout de témoin à Jésus-Christ ; pour annoncer partout que c'est en lui que les prophéties ont été accomplies ; pour faire constater partout que s'il est châtié, marqué d'un sceau de réprobation, c'est parce qu'il a rejeté et mis à mort celui qui venait pour le sauver.

Enfin cette prédication est incessante et perpétuelle. Elle dure déjà depuis dix-huit siècles, et elle durera jusqu'aux derniers âges du monde, jusqu'à ce que toutes les nations, converties par l'éclat et l'efficacité de ce témoignage, aient proclamé la divinité du Christ.

1 *Quod ore negant, exitu confitentur.*

TROISIÈME PARTIE

LE RETOUR

CHAPITRE I

CONVERSION DES JUIFS

Après avoir déployé sa justice et sa providence, Dieu fera enfin éclater sa miséricorde sur les restes d'Israël. La promesse en est consignée dans les écrits des prophètes et surtout dans les épîtres de saint Paul.

« Les Juifs sont-ils tombés pour ne plus se relever ? — A Dieu ne plaise, répond l'apôtre, mais leur chute a donné occasion au salut des gentils, afin que l'exemple des gentils excitât leur émulation » et les fît rentrer en eux-mêmes [1].

Si les Juifs n'étaient pas tombés dans l'incrédulité en rejetant Jésus-Christ, les gentils ne seraient pas entrés dans l'Eglise aussi vite ni de la même manière qu'ils y sont entrés.

[1] Rom. xi, 2.

L'Évangile aurait d'abord été prêché aux Juifs, qui l'auraient embrassé, et dont la plénitude serait arrivée au salut avant que les gentils se fussent convertis ; mais l'ordre a été interverti par la faute des Juifs. Les gentils sont entrés les premiers, et les Juifs ne viendront que plus tard, quand ils s'apercevront qu'ils ont été supplantés et qu'un sentiment de jalousie percera leur âme.

L'apôtre continue : « Si leur perte est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour de la mort à la vie ? Si les prémices de cette nation sont saintes, la masse l'est aussi ; et si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi. Si donc quelques-unes des branches ont été rompues, et si toi, gentil, qui n'étais qu'un olivier sauvage, tu as été enté à leur place, de sorte que tu participes à la sève qui monte de la racine de l'olivier franc, garde-toi de t'élever contre les branches naturelles. Si tu t'élèves, songe que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. Tu diras peut-être : Les branches naturelles ont été coupées afin que je fusse

enté à leur place. Il est vrai, l'incrédulité a causé ce retranchement, et c'est la foi qui te soutient, prends donc garde de ne pas t'enfler, mais demeure dans la crainte : car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, tu dois craindre qu'il t'épargne encore moins [1]. »

« Qui ne tremblerait en écoutant ces paroles de l'apôtre ? s'écrie Bossuet ; pouvons-nous n'être pas épouvantés de la vengeance qui éclate depuis tant de siècles si terriblement sur les Juifs, puisque saint Paul nous avertit de la part de Dieu que notre ingratitude nous peut attirer un semblable traitement ? [2] »

L'apôtre continue à parler aux gentils convertis : « Considérez, leur dit-il, la clémence et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont déchus de sa grâce, et sa clémence envers vous, si toutefois vous demeurez fermes dans l'état où sa bonté vous a mis ; autrement vous serez retranchés comme eux. Que s'ils cessent d'être incrédules, ils seront entés de nouveau, parce que Dieu (qui les a retran-

[1] Rom. xi, 15 et s.
[2] Disc. sur l'hist. univ., 2e partie, ch. xx.

chés) est assez puissant pour les faire encore reprendre. Car si vous avez été détachés de l'olivier sauvage, où la nature vous avait fait naître, pour être entés sur l'olivier franc contre l'ordre naturel ; combien plus facilement les branches naturelles de l'olivier même seront-elles entées sur leur propre tronc ! »

« Ici, s'écrie de nouveau Bossuet, l'apôtre s'élève au-dessus de tout ce qu'il vient de dire, et entrant dans les profondeurs des conseils de Dieu, il poursuit ainsi son discours : Je ne veux pas, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous ne soyez point sages à vos propres yeux ; c'est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Église, et qu'ainsi tout Israël soit sauvé, selon qu'il est écrit : Il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob ; et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, lorsque j'aurai effacé leurs péchés[1]. »

« Ce passage d'Isaïe, dit Bossuet, que saint Paul cite ici selon les Septante, comme il avait

[1] Rom. xi, 25.

accoutumé, à cause que leur version était connue par toute la terre, est encore plus fort dans l'original, et pris dans toute sa suite, car le prophète y prédit avant toutes choses la conversion des gentils par ces paroles : Ceux d'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux d'Orient verront sa gloire. Ensuite, sous la figure d'un fleuve rapide poussé par un vent impétueux, Isaïe voit de loin les persécutions qui feront croître l'Eglise. Enfin, le Saint-Esprit lui apprend ce que deviendront les Juifs, et lui déclare « que le Sauveur viendra à Sion et s'approchera de ceux de Jacob, qui alors se convertiront de leurs péchés ; et voici, dit le Seigneur, l'alliance que je ferai avec eux : mon esprit qui est en toi, ô prophète, et les paroles que j'ai mises en ta bouche, demeureront éternellement, non seulement dans ta bouche, mais dans la bouche de tes enfants et des enfants de tes enfants, maintenant et à jamais.

« Il nous fait donc voir clairement qu'après la conversion des gentils, le Sauveur que Sion avait méconnu, et que les enfants de Jacob

avaient rejeté, se tournera vers eux, effacera leurs péchés, et leur rendra l'intelligence des prophéties qu'ils avaient perdue durant un long temps, pour passer successivement de main en main dans toute leur postérité, et n'être plus oubliée, jusqu'à la fin du monde, et autant de temps qu'il plaira à Dieu le faire durer après ce merveilleux événement.

« Ainsi les Juifs reviendront un jour, et ils reviendront pour ne s'égarer jamais ; mais ils ne reviendront qu'après que l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire, tout l'univers, auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu. »[1].

Le Saint-Esprit fait voir à saint Paul, que ce bienheureux retour des Juifs sera l'effet de l'amour que Dieu a eu pour leurs pères. Il achève donc ainsi son raisonnement. « Il est vrai, ô gentils, que selon l'Évangile, les Juifs sont maintenant haïs de Dieu à cause de vous ; mais selon l'élection, ils lui sont chers à cause de leurs pères ; car les dons et la vocation de Dieu ne sont pas suivis de repentir. Comme

[1] Rom. xi, 26.

donc autrefois vous ne croyiez point en Dieu, et que maintenant vous avez obtenu miséricorde, à cause de l'incrédulité des Juifs ; ainsi les Juifs sont tombés dans l'incrédulité, pour donner lieu à la miséricorde que vous avez reçue, afin qu'à leur tour ils reçoivent miséricorde : car Dieu a voulu que tous fussent enveloppés dans l'incrédulité pour exercer sa miséricorde envers tous. O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles, et que ses voies sont impénétrables ! Car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils ? ou qui lui a donné le premier pour en attendre récompense ? Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui : à lui seul honneur et gloire dans tous les siècles[1] ! »

Les pères de l'Eglise font écho à ces consolantes promesses de l'apôtre : ils nous annoncent aussi la future conversion des Juifs. Nous nommerons entre autres Tertullien, Origène, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme,

[1] Romains, xi, 30 et s.

saint Augustin, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire le Grand, saint Isidore de Séville [1].

Nous avons soigneusement collectionné les passages de ces savants et illustres docteurs, mais il serait fastidieux et inutile de les citer, puisqu'ils ne font qu'exprimer la croyance universelle de l'Eglise.

Qu'il nous suffise de rapporter les paroles de saint Bernard, comme indication de l'esprit de charité dont les pasteurs de l'Eglise ont toujours été animés vis-à-vis de ce malheureux peuple.

A l'époque de la seconde croisade, un moine allemand, nommé Rodolphe, excitait les chrétiens à massacrer les Juifs, mais le saint abbé de Clairvaux prit hautement la défense des persécutés : « Les Juifs, dit-il, ne doivent être ni molestés, ni mis à mort, ni même bannis. Ce sont des témoins vivants de la Passion de

[1] S. Ambroise, patrologie de Migne, XVII, 872. Saint Jérôme, *Id.* XXV, 1338. — Saint-Augustin, *Id.* XXXVIII, 1637. — Saint Grégoire pape, LXXVI, 763. — Saint Isidore, LXXXIII, 808. — Saint Bernard, CLXXXII, 567 etc.

Notre-Seigneur. Dispersés partout en punition d'un si grand forfait, ils servent de preuve à notre rédemption; ils sont tombés, ils subissent une dure servitude sous les princes chrétiens, mais ils se convertiront sur le soir, et le temps viendra où le regard de la miséricorde divine reposera sur eux »[1].

Dans le texte de l'épître aux Romains, il n'est pas seulement question d'une promesse conditionnelle, ni d'une conversion partielle des Juifs, comme l'a prétendu Bergier ; la promesse est absolue, et la conversion doit être totale, c'est-à-dire, s'opérer en corps de nation.

Sans doute l'apôtre commence par établir la possibilité du retour des Juifs : « S'ils ne persévèrent pas, dit-il, dans l'incrédulité, ils pourront être greffés de nouveau sur leur tige ; » mais plus loin, il promet de la part de Dieu et d'une manière absolue que tous les Juifs se convertiront. « Je ne veux pas, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère, pour que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux. » Il s'agit ici d'un mystère, c'est-à-dire d'un secret,

[1] Saint Bernard, lettre LXIII.

qu'il tient de Dieu, et qu'il est bien aise de révéler aux chrétiens pour les tenir dans la crainte et l'humilité. Ce secret avait déjà été révélé aux prophètes de l'Ancien Testament, mais non pas avec cette clarté, cette précision, en désignant l'époque où s'opérerait ce retour. Voici donc ce mystère : « Israël est tombé en partie dans l'incrédulité et y persévèrera jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Eglise ; et alors tout Israël sera sauvé, c'est-à-dire, la nation tout entière, prise en corps de peuple, reviendra au Seigneur. » Et comme confirmation de cette promesse, il ajoute : « Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incrédulité pour faire miséricorde à tous. »

CHAPITRE II

ÉPOQUE DE LA CONVERSION DES JUIFS

Tâchons de sonder le secret de l'apôtre. Quelles ont été, quelles sont encore les causes de l'incrédulité des Juifs ?

Ce peuple devait reconnaître le Messie à deux marques : aux miracles qu'il opérait et à l'accomplissement des prophéties. Les miracles étaient visibles, éclatants, innombrables, et Jésus-Christ, comme nous l'avons déjà remarqué, les faisait valoir en preuve de sa divine mission : « Les prodiges que j'opère au nom de mon Père rendent témoignage de moi [1]. » Les Juifs sont donc inexcusables pour ne s'en être pas rapportés aux miracles de Notre-Seigneur.

Ils avaient en outre les prophéties. Celles qui fixaient l'époque de la venue du Messie parais-

[1] Jean, v, 36.

saient claires, puisque le Messie était alors généralement attendu; aussi personne, que je sache, n'a osé opposer à notre divin Maître, comme fin de non recevoir, l'époque de sa venue. Mais les autres prophéties, qui traitaient de l'origine, de la naissance, des grandeurs et des conquêtes du Messie, offraient-elles le même caractère de clarté? — Nous sommes obligés de répondre négativement; c'est l'épreuve que Dieu avait voulu mettre à la foi de son peuple. Pour les contemporains de Jésus-Christ, certaines de ces prophéties devaient paraître obscures, incompréhensibles, opposées à la réalité des faits; d'autres ne devaient s'accomplir que dans la suite des âges et dans un sens purement spirituel.

Ainsi les prophètes avaient annoncé que le Messie naîtrait à Bethléem, mais comme Jésus avait passé presque toute sa vie à Nazareth, on le croyait généralement originaire de cette ville, et l'on demandait : « Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth[1]? » « Les uns disaient donc : C'est le Christ; mais d'autres

[1] Jean, 1, 46.

répondaient : Le Christ doit-il venir de la Galilée ? l'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ doit être de la race de David et prendre naissance à Bethléem, la cité de David ? Il y avait donc désaccord dans la foule à cause de lui [1]. » Après trente ans, la plupart de ses compatriotes ignoraient le voyage de ses parents à Bethléem et sa naissance dans la grotte. Ce merveilleux événement ne fut hautement proclamé qu'après sa mort. On pouvait facilement le vérifier, puisqu'il était relaté dans les registres de l'empire romain, mais les habitants de la Judée n'avaient ni le temps, ni la commodité, ni le désir de consulter ces monuments publics, et en attendant s'enracinaient dans les cœurs des préjugés, préludes d'incrédulité.

La prophétie annonçant que le Messie naîtrait d'une Vierge ne paraissait-elle pas encore plus obscure ? — La naissance du Christ, disaient les Juifs, doit être mystérieuse : « Personne ne sait d'où il viendra. Quant à Jésus, nous connaissons son origine ; n'est-ce pas le fils d'un ouvrier ? Son père ne s'appelle-t-il

[1] Jean VII, 41, 42, 43.

pas Joseph et sa mère Marie? Comment donc ose-t-il dire : Je suis descendu du ciel[1]? » Il semble même que ses parents s'attachaient à confirmer l'erreur au lieu de la dissiper. Marie ne se présentait-elle pas au Temple pour s'y purifier comme les mères vulgaires? Ne disait-elle pas en retrouvant Jésus dans le temple ; « Mon fils, pourquoi en avez-vous agi de la sorte envers nous? Voici votre père et moi qui vous cherchions l'âme remplie de douleur[2]. » N'y avait-il pas là pour les Juifs une obscurité presque invincible? Ce glorieux titre de fils de la Vierge, qui distingue Notre-Seigneur du reste des hommes, qui brille d'un éclat incomparable, ne lui fut ouvertement donné qu'après sa mort, lorsque les apôtres l'inscrivirent dans les articles de leur Symbole.

Les Juifs, appuyés sur les saintes Ecritures, comptaient que le Messie fonderait un royaume impérissable. Quelle triste impression ne fit donc pas sur eux l'annonce de la mort prochaine de Jésus ; « Nous avons appris par la

[1] Jean, vii, 27, id. vi. 42.
[2] Luc, ii, 48.

loi, s'écriaient-ils, que le Christ doit régner éternellement ; comment donc pouvez-vous dire : Il faut que le Fils de l'homme soit attaché à la croix[1] ? » Ses disciples eux-mêmes ne disaient-ils pas : « Nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël ; mais voilà déjà trois jours qu'on l'a fait mourir[2]. » Quelle obscurité profonde dans un événement qui semblait contredire les données les plus claires des pages inspirées !

Enfin, les prophéties annonçant les victoires et les conquêtes du Messie, n'étaient-elles pas encore plus voilées aux yeux de ces gens tout matériels et tout charnels ? Ce peuple nourri dans l'espoir d'un Messie conquérant, qui lui assujétirait les plus puissants royaumes de la terre, qui le comblerait d'honneurs et de richesses ; pouvait-il subitement se dépouiller de ses vieux préjugés, renoncer à ses plus chères espérances, et ne plus compter que sur des conquêtes de l'ordre moral ? Mais encore, combien humbles, combien pénibles furent les débuts de cette nouvelle puissance purement spirituelle !

[1] Jean, xii, 34.
[2] Luc, xxiv, 21.

Dès sa naissance, l'Eglise est assaillie par la persécution; les apôtres sont arrêtés, mis en prison, fouettés, condamnés à ne plus prêcher au nom de Jésus-Christ; saint Etienne est lapidé, saint Jacques mis à mort, saint Pierre n'échappe au supplice que par miracle ; Saul, comme un loup ravisseur, poursuit les nouveaux convertis jusque dans la ville de Damas. Les apôtres se dispersent dans les provinces de l'empire romain, mais voici Néron qui saisit le glaive à son tour. Pendant trois siècles, c'est une guerre d'extermination : les arènes sont arrosées du sang le plus pur des chrétiens ; l'Eglise ne trouve de refuge que dans les catacombes. Les Juifs pouvaient-ils, à cette époque, regarder Jésus-Christ comme un roi victorieux ? ils ne voyaient que de la bassesse, de l'humiliation, des larmes et du sang, à la place de la gloire, de l'opulence, des joies et des couronnes qu'ils attendaient. Oh ! qu'il fallait avoir le cœur pur et l'esprit détaché des biens terrestres pour reconnaître le Messie dans cet état de misère et de persécution !

Au quatrième siècle, quand la religion chré-

tienne monta sur le trône des Césars, les Juifs purent avoir comme un avant-goût de l'accomplissement des prophéties; grande fut leur surprise quand ils virent la croix rayonner sur le monde. Toutefois le triomphe n'était pas complet : les grands corps de l'Etat et les habitants des campagnes demeuraient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Plus tard, l'Eglise fit la conquête des barbares ; mais Mahomet, le cimeterre à la main, la noya dans un déluge de sang, la chassa de l'Asie et de l'Afrique et la refoula jusque dans les Gaules.

Pendant le moyen-âge, on vit des nations entières arborer les étendards du Christ et se prosterner devant ses autels, mais les autres parties du vieux continent repoussaient toujours de toutes leurs forces cette religion de sacrifice ; l'Amérique et l'Océanie n'étaient pas encore connues. Puis éclatèrent de cruelles divisions, qui semblèrent menacer cet empire spirituel d'une perte irrémédiable. Les Juifs refusaient donc de reconnaître pour roi ce triomphateur partiel, dont la puissance était si contestée.

Aujourd'hui, le royaume de Jésus-Christ s'étend sur toute l'Amérique ; son évangile est annoncé aux îles et aux archipels répandus sur la vaste surface des mers. Les missionnaires parcourent l'Asie dans tous les sens ; les apôtres ont pénétré jusqu'au centre de l'Afrique. Les peuples chrétiens sont sans contredit les plus éclairés, les plus puissants et les plus heureux de la terre ; ce n'est que chez eux que se trouve la vraie civilisation ; cependant le bandeau demeure toujours sur les yeux des Juifs ; leur cœur reste impénétrable aux rayons de la grâce. Quelque grand qu'il soit dans le monde, Jésus-Christ n'est pas encore assez puissant pour ces ambitieux, ni assez riche pour ces avares.

Au fait, pouvons-nous dire, même après dix-huit siècles de christianisme, que les prophéties ont reçu leur entier accomplissement ? — Nous ne le pensons pas.

S'il est une vérité établie par le témoignage unanime des prophètes, et cent fois répétée dans les livres saints, c'est que le règne du Messie doit être universel,

c'est-à-dire, embrasser tous les peuples du monde.

« En toi, disait le Seigneur à Abraham, seront bénies toutes les familles de la terre [1]. »

« Demande-moi les nations, dit le Seigneur à son Christ : je te les donnerai en héritage et tu auras toute la terre pour empire [2]. »

« Tous les peuples jusqu'aux extrémités du monde, s'écrie David, se souviendront du Seigneur et retourneront à lui [3]. »

« Tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations lui seront assujéties, il sera l'objet de tous les vœux ; on le bénira à jamais [4]. »

« Oui, s'écrie-t-il encore, oui, Seigneur, toutes les nations que vous avez créées viendront vous adorer et glorifieront votre nom [5]. »

Isaïe plongeant ses regards dans l'avenir, s'écrie à son tour : « La terre est remplie de la connaissance de Dieu, comme le fond de la mer est couvert de ses eaux [6]. »

[1] Genèse, xii, 1.
[2] Psaume, ii, 7, 8.
[3] Ps. xxi, 29, 29.
[4] Ps. lxxi, 10, 11.
[5] Ps. lxxxv, 9.
[6] Isaïe, xi, 9.

« Le Dieu d'Israël sera appelé le Dieu de toute la terre [1]. »

Jérémie fait entendre les mêmes oracles :

« Seigneur, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et elles diront : Vraiment nos pères n'ont possédé que le mensonge, un néant qui ne leur a servi de rien. Comment un homme se ferait-il des dieux ? Certainement ce ne sont pas des dieux [2]. »

Ecoutons Daniel :

« La pierre, qui avait frappé la statue de Nabuchodonosor, et qui, d'après les interprètes, représente l'Eglise, devient une grande montagne et remplit toute la terre [3]. »

Le même prophète dit encore en parlant du Fils de l'homme : « Tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront [4]. »

Citons rapidement les autres prophètes :

Sophonie : « Le Seigneur anéantira tous les dieux de la terre ; alors chacun se prosternera

1 Isaïe, LIV, 5.
2 Jérémie, XVI, 19, 20.
3 Daniel, II, 35.
4 *Id.* VII, 13, 14.

devant lui sans sortir du lieu où il habite, et toutes les îles des nations l'adoreront [1]. »

Zacharie : « Réjouis-toi, fille de Sion ; tressaille d'allégresse, fille de Jérusalem : voilà ton roi qui te vient juste et sauveur ; il est pauvre, monté sur l'ânesse, et sur le fils de l'ânesse, il annonce la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde [2]. »

Malachie : « Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie et l'on offre en tout lieu une oblation pure à mon nom, car mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées [3]. »

Il s'agit bien ici d'une promesse temporelle, qui doit recevoir son accomplissement ici-bas, après une préparation plus ou moins longue ; c'est la race humaine tout entière qui doit être bénie, réparée, sanctifiée par un enfant d'Abraham et de David ; c'est une grande église,

[1] Soph. II, II.
[2] Zach., IV, 9, 10.
[3] Malach., I. 11.

qui doit réunir tous les peuples ; un nouveau sacrifice, qui doit être offert dans tous les lieux de l'univers ; toutes les nations, toutes les tribus, toutes les langues de la terre doivent fléchir à la fois le genou devant les autels de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et chanter ensemble ses louanges.

Or, sur quinze à seize cents millions d'hommes, qui couvrent la surface du globe, au dire des géographes contemporains, quelle est la part dévolue à la religion chrétienne? — A peine le quart, même en y comprenant les Grecs schismatiques et les sectes protestantes. Brahma, Boudha, Confucius, Mahomet, les fétiches même comptent presque autant d'adhérents que l'Eglise et tiennent Jésus-Christ en échec. C'est ce que voient les Juifs, et ce qui les empêche de reconnaître ce divin Sauveur pour le Messie. Ils se laissent du reste bercer par les fausses prédictions des impies et des incrédules, qui ne cessent d'annoncer comme prochaine la ruine de cette religion sainte. Tous les orages politiques, toutes les révolutions leur paraissent des présages de mort. Ils comp-

tent sur les progrès et les découvertes de la science pour donner un démenti à l'Evangile. Leurs calculs ont été cent fois renversés, et pourtant ils espèrent toujours.

Nous savons, nous chrétiens, que l'Eglise est impérissable et que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, parce qu'elle repose sur un fondement inébranlable et qu'elle a des promesses d'éternelle durée ; nous pouvons prédire à coup sûr qu'elle sortira plus forte, plus aguerrie, plus brillante que jamais de la furieuse tempête qui l'agite en ce moment ; qu'elle triomphera des fureurs de la révolution et des ruses de la franc-maçonnerie, de même qu'elle a jeté bas les hérétiques des siècles passés.

Les nations sont promises en héritage à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais comme ce divin Sauveur respecte la liberté humaine, ce n'est que peu à peu, degré par degré, qu'il établit sa domination sur la terre. Les peuples ne viennent que l'un après l'autre se ranger sous ses lois. A ne considérer que le travail de chaque jour, on dirait que cet empire spirituel

demeure immobile, mais quand on arrive au bout d'un siècle et qu'on reporte ses regards en arrière, on voit quels immenses progrès il a faits. C'est la pierre détachée de la montagne, qui grossit peu à peu comme la boule de neige, et qui finira par remplir toute la terre. C'est le levain mélangé à la pâte, qui pénètre peu à peu la masse et la fera fermenter tout entière ; c'est le filet lancé au milieu des flots, dont les réseaux s'étendent progressivement sur tous les rivages, et qui finira par recueillir dans ses mailles tous les poissons de la mer. C'est le feu jeté d'abord dans la Galilée, qui de là s'est répandu sur Jérusalem, sur Antioche, sur tout l'empire Romain ; qui maintenant étreint l'Europe et l'Amérique, et qui bientôt embrasera l'Afrique, l'Asie et les îles des divines ardeurs de la charité et de la fraternité. Oui, le Turkestan, les Indes, le Thibet, la Chine et le Japon entreront dans le sein de l'Église, à l'heure fixée par la Providence, aussi bien que les peuplades encore sauvages de l'Afrique et les tribus barbares de l'Océanie. Le temps viendra où l'humanité entière ne formera qu'un

seul troupeau sous la conduite d'un unique pasteur.

C'est alors, et seulement alors, que les Juifs ouvriront enfin les yeux et entreront à leur tour dans l'Église.

Tel est le sens que nous croyons devoir donner à ces paroles de l'apôtre : *la plénitude des nations*. Cette explication, à notre avis, est la plus claire, la plus simple, la plus naturelle ; la plus conforme à la bonté de Celui qui veut sauver tous les hommes, en les amenant à la connaissance de la vérité ; celle enfin qui prouve le mieux la nécessité de la rédemption, en nous en faisant découvrir les merveilleux résultats[1].

[1] Nous sommes encore loin de cette conversion générale, quoique la synagogue se désagrège et tombe en lambeaux. Il y a cependant beaucoup plus de conversions individuelles que dans les siècles précédents, surtout dans les classes éclairées. Plusieurs Juifs font baptiser leurs enfants, sans avoir eux-mêmes le courage d'embrasser la vraie foi ! (Rabbin Drach.) Ainsi en agit Crémieux, membre du gouvernement de la Défense nationale.

CHAPITRE III

COMMENT S'OPÈRERA CETTE CONVERSION ?

Les saintes Écritures nous dévoilent au moins en partie ce mystérieux événement.

Avant de former le livre des prophéties de l'Ancien Testament, Dieu voulut laisser à son peuple un dernier gage de sa miséricorde, et lui fit adresser par Malachie cette parole d'espérance : « Je vous enverrai le prophète Elie avant qu'arrive le grand jour, l'épouvantable jour du Seigneur; il ramènera le cœur des pères à leurs enfants et le cœur des enfants à leurs pères, de peur que je ne vienne soudain et que je ne frappe la terre d'anathème [1]. »

Un jour, paraîtra tout à coup un homme extraordinaire, revêtu d'un sac de pénitence

[1] Malac., IV, 5 et 6.

avec une ceinture de cuir autour des reins; foulant aux pieds l'or et les richesses de la terre, et dévoré du zèle de la maison de Dieu. Sur son front chargé d'années rayonne l'auréole des prophètes; des paroles de feu jaillissent de ses lèvres. Il a le pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel à son gré, de commander à la vie et à la mort. Il parle sans crainte aux rois comme aux multitudes. Il parcourt l'une après l'autre toutes les villes où les Juifs ont fixé leur séjour. Grâce à sa réputation d'éloquence, de sainteté et de puissance surnaturelle, tous accourent pour l'entendre : les synagogues sont trop étroites pour contenir la foule : « Israélites, dit-il, mes frères par la chair et le sang, croyez à mon témoignage. Je viens de parcourir le globe en tous sens : le culte des idoles, de ces dieux de bois, de métal ou de boue, qu'adorèrent si souvent nos pères, est partout aboli. Il n'y a plus qu'un seul Dieu reconnu par tous les peuples, un seul sacrifice offert depuis l'Orient jusqu'à l'Occident; et celui à qui tous les hommes brûlent leur encens, c'est un rejeton de notre race,

un Juif comme nous, le Fils de Marie. Ouvrez les Ecritures et recherchez si tous les signes annoncés par les prophètes ne se trouvent pas accomplis dans sa personne. Le Christ est aujourd'hui le Dieu de toute la terre. N'est-ce pas une folie d'attendre encore un Messie plus riche, plus puissant, plus honoré, plus obéi que Celui dont toutes les nations chantent les louanges ? Nos pères, il est vrai, l'ont crucifié et rejeté, et voilà pourquoi depuis tant de siècles nous gémissons sans gloire et sans consolation, dispersés aux quatre vents du ciel. Nous, qui devrions marcher à la tête des nations, selon les promesses tant de fois renouvelées dans les Écritures, nous sommes le rebut des hommes ; d'autres occupent auprès de ce grand roi les places d'honneur qui nous appartenaient de droit, et auxquelles nous avons renoncé par notre infidélité. Mais vous êtes toujours la race choisie de Dieu, la race d'Abraham, de Jacob et de David ; vous êtes les enfants des patriarches et des prophètes, et il ne tient qu'à vous de reconquérir le glorieux titre de fils aînés de la famille du Christ. »

Il développe ensuite devant cette foule étonnée et frémissante les pages des livres inspirés, citant, comme le faisait le Sauveur devant les disciples d'Emmaüs, Moïse, les psaumes et les prophètes ; établissant que le Christ devait souffrir et entrer ainsi dans la gloire ; dénouant toutes les difficultés; pulvérisant toutes les objections ; frappant comme à coups de bélier à la porte de ces cœurs si longtemps rebelles à la grâce ; ébranlant les préjugés séculaires ; forçant enfin l'obstination des plus endurcis en commandant en maître à la nature et aux éléments, en faisant jaillir le feu du ciel ou de l'abîme, en rendant la santé aux malades ou la vie aux morts.

C'en est fait : les yeux des Juifs sont enfin dessillés ; les Juifs confessent enfin la divinité de Jésus-Christ ; ils éclatent en gémissements ; ils se frappent la poitrine et demandent à grands cris à recevoir le baptême.

Cependant l'envoyé de Dieu a déjà disparu ; il se retrouve dans une autre ville, au milieu d'une autre colonie juive. Son nom vole de bouche en bouche ; on se dit : C'est Elie, c'est

le prophète enlevé sur un char de feu et miraculeusement conservé pour ramener son peuple au Seigneur ; et au fait, si ce n'est pas Elie en personne, n'a-t-il pas l'esprit, la vertu, le zèle, la puissance surnaturelle d'Elie? On se précipite de tous côtés pour l'entendre, il parcourt ainsi l'une après l'autre les villes de France, d'Angleterre, d'Italie ; il passe en Allemagne, en Pologne, en Russie ; il prêche dans les provinces Danubiennes, dans l'empire Turc et jusqu'aux extrémités de la terre. Partout les Juifs répondent à son appel ; partout ils arborent les étendards de Jésus-Christ. Les synagogues sont partout converties en églises ; le retour de la nation est complet et irrévocable.

Si les événements ne se passent pas dans tous leurs détails de la manière que nous venons de les raconter (Dieu seul en fait s'en est réservé la connaissance), le résultat du moins demeure certain et indéniable : les Juifs reviendront au Seigneur en corps de nation.

Quels cris d'étonnement, d'admiration et de reconnaissance dans toute la chrétienté ! Quels cantiques d'actions de grâces ! Quel con-

cours d'évêques, de fidèles et de prêtres, quand les nouveaux convertis seront plongés dans l'onde régénératrice! Le monde aura-t-il jamais vu de semblables fêtes? Saint Grégoire le Grand compare la joie de l'Eglise aux transports des amis de Job, lorsque Dieu eut rendu la santé à ce saint patriarche, qu'il eut séché ses larmes et multiplié de nouveau ses richesses. D'autres la comparent au saisissement qui s'empara de Jacob, quand on lui dit : Votre fils Joseph n'est pas mort; sa puissance s'étend sur toute l'Egypte. « J'irai donc vers lui, s'écria le saint vieillard, et je le verrai avant de mourir! » D'autres enfin, sentant leur plume impuissante, recourent à la parabole de l'Enfant prodigue. L'Église dira à ses ministres : « Apportez au plus vite une robe d'honneur, la robe plus blanche que la neige, et revêtez-en ce peuple si longtemps égaré, que couvrent de misérables haillons; mettez à son doigt l'anneau de la nouvelle alliance; donnez-lui une chaussure qui rende à l'avenir ses pieds invulnérables et l'empêche de broncher dans les sentiers de la foi; tuez le veau gras; dressez

la table du festin eucharistique; réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse, car mon fils était mort mais il est ressuscité; il était perdu, mais il est retrouvé[1] ! »

« Si la chute des Juifs a été la richesse des gentils, dit saint Paul, combien plus le sera leur conversion plénière ; et si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur retour, sinon une résurrection à la vie[2] ? » Qui pourrait énumérer tous les avantages que la religion retirera de cette merveilleuse conversion ? Quel coup de foudre pour les incrédules et les impies ! quel avertissement pour les pécheurs ! quel stimulant pour les justes ! Sera-t-il possible de résister à l'exemple d'un peuple qui se précipitera en foule dans les lieux de la prière, prêchera ouvertement la divinité de Jésus-Christ, consacrera son influence et ses richesses à raviver la foi dans les âmes ? L'Église ne reprendra-t-elle pas comme une nouvelle vie sous cette puissante impulsion ? N'y aura-t-il pas jusque dans le dernier des

[1] Luc. xv, 32.
[2] Rom. xi, 12, 15.

villages un redoublement de ferveur et de piété, un merveilleux épanouissement de toutes les vertus ?

Nous pouvons donc adresser aux chrétiens de nos jours les paroles que Tertullien faisait entendre aux fidèles des premiers siècles : « Au lieu de vous affliger du retour des Juifs, vous devez vous en réjouir, hâter cet heureux temps par vos vœux et vos prières, parce que toutes vos espérances sont intimement liées à l'attente des restes d'Israël [1]. »

[1] Christianum de restitutione Judaei gaudere et non dolere oportet : Siquidem tota spes nostra cum reliquâ Israelis expectatione conjuncta est. (De pudicitiâ, cap. VIII.)

CHAPITRE IV

LES JUIFS RÉTABLIS EN PALESTINE

Revenons à la célèbre prophétie d'Osée, que nous avons déjà si longuement commentée : « Durant de longs jours, les enfants d'Israël seront sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans téraphins ; et après cela, continue l'écrivain inspiré, les enfants d'Israël reviendront et chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi ; et ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et les grâces qu'il leur réserve pour les derniers jours[1]. »

Voilà bien la conversion des Juifs clairement prédite : « Ils reviendront, et ils rechercheront le Seigneur leur Dieu. » Mais que faut-

[1] Osée, III, 4, 5.

il entendre par ces mots : « Ils chercheront David leur roi? »

L'abbé Joseph Lemann répond : « La monarchie est la dernière étape du peuple d'Israël, les divines Écritures précisent même les circonstances qui serviront à faire prendre aux enfants d'Israël cette résolution.

« En effet, le prophète Azarias, au 2e livre des Paralipomènes, énonce d'abord des paroles presque semblables à celles du prophète Osée : il s'écoulera un temps très long, pendant lequel les enfants d'Israël seront comme séparés du vrai Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi.

« Puis il ajoute :

« Mais lorsque dans l'excès de leurs maux, ils reviendront au Seigneur Dieu d'Israël, et qu'ils le chercheront, ils le trouveront. Dans ce temps-là, on ne pourra pas aller et venir sûrement, la terreur sera de toutes parts parmi les habitants de la terre, une nation se soulèvera contre une nation, et une ville contre une ville, parce que le Seigneur les réduira à l'extrémité (xv, 36). »

« Il y a un certain nombre de prophéties bibliques transparentes, tant elles laissent apercevoir les événements qu'elles annoncent : celle-là n'en est-elle pas une ? Elle annonce que lorsque les restes d'Israël souhaiteront de revenir sous le sceptre du fils de David et le chercheront, ils y seront poussés par l'excès de leurs maux ; et qu'en ce temps-là il règnera une telle terreur, qu'on ne pourra pas aller et venir sûrement.

« Ne cherchons pas à pénétrer, au delà de ces prévisions autorisées par l'Écriture et par les plus célèbres commentateurs, les secrets de l'avenir. Ce qui est certain, indubitable, comme étant inscrit clairement dans les pages de la Bible, c'est qu'une royauté, voulue de Dieu, sera la dernière étape du peuple d'Israël. La révolution n'est donc pas un état stable, elle n'est qu'un moyen que le Tout-Puissant a permis, comme il permet l'ouragan et la tempête, et dont il se sert. La révolution ne constitue pas pour la société un horizon, elle n'est qu'un tunnel. L'horizon qui attend la société de l'autre côté du tunnel sera la royauté du

fils de David : *Ils chercheront David leur roi, et ils le trouveront*[1]. »

Le savant professeur n'ose pas approfondir les textes sacrés, de crainte sans doute d'être accusé de favoriser les rêves ambitieux que l'on reproche à sa race. Sommes-nous tenus à la même réserve? Peut-il nous être interdit d'exposer nos vues et nos sentiments, en les soumettant du reste à l'examen des érudits et au jugement suprême de l'Eglise ?

Après la conversion des Juifs sera levé l'anathème qui pèse depuis tant de siècles sur leur tête. Les promesses de Dieu sont irrévocables : « Si vous revenez à moi du fond de votre cœur, leur a dit mille fois le Seigneur par la voix de Moïse et des prophètes ; si vous vous repentez sincèrement de vos crimes, je me souviendrai de vous, et fussiez-vous dispersés aux extrémités du monde, je vous en rappellerai et je vous réunirai de nouveau dans la terre de vos pères [2]. Pourquoi cette

[1] L'entrée des israélites dans la société française et les Etats chrétiens, livre quatrième, chapitre VI.

[2] Levit, XXVI. Deuter, XI, 13 et suivants. Id. XXVIII, XXIX, XXX, Juges II, 14, 15, 18. Id. III, IV etc.

promesse solennelle, tant de fois répétée dans les saintes Ecritures, tant de fois ratifiée par l'expérience, ne s'accomplirait-elle pas de nouveau, quand les Juifs, détestant le crime de leurs ancêtres, reconnaîtront hautement Notre-Seigneur Jésus-Christ pour leur Dieu et pour leur roi ? Châtiés à cause du déicide commis sur le Calvaire, pourraient-ils demeurer châtiés quand ils auront abjuré ce crime, quand ils en demanderont pardon à la face de l'univers, en versant des torrents de larmes ? Aveuglés et obstinés, le sang du Juste retombait sur leurs têtes ; ce sang pourrait-il continuer à y retomber quand ils seront repentants et fidèles ?

Les Juifs recouvreront donc leur territoire, leur nationalité et leur indépendance. Ce rétablissement me paraît clairement annoncé par les prophètes. Isaïe, après avoir célébré la naissance et le règne du Messie, autour duquel se rangeront toutes les nations et dont le sépulcre sera glorieux, ajoute : « Alors le Seigneur étendra la main une seconde fois pour rassembler ceux d'entre son peuple qui auront

échappé à la fureur des Assyriens, des Égyptiens, des habitants de Phétros, des Ethiopiens, des Elamites, des peuples de Sennaar, d'Emath et des îles de la mer ; il lèvera son étendard sur les nations ; il réunira des extrémités de la terre les restes dispersés de Juda ; il rassemblera les fugitifs d'Israël [1]. »

Ce passage ne paraît-il pas décisif ? Il est parlé d'un second retour par opposition à la délivrance de la captivité de Babylone ; les Juifs sont rappelés non pas seulement de l'Assyrie, mais de toutes les régions de la terre ; et ce retour est annoncé pour l'époque où le Messie reçoit des adorations universelles et règne dans toute sa gloire.

Isaïe s'écrie encore : « Ne crains pas, ô Jacob, je ramènerai tes enfants de l'Orient et je les retirerai de l'Occident ; je dirai au Nord : Donne ; au Midi : Rends-les-moi. Amenez mes fils des pays éloignés et mes filles des extrémités de la terre. N'ai-je pas créé, n'ai-je pas formé pour ma gloire tous ceux qui invoquent mon nom ? Qu'il paraisse ce peuple dont les yeux ne

[1] Isaïe, XI, 9, 10, 11.

voyaient pas, dont les oreilles n'entendaient pas[1]. »

« Je ramènerai mon peuple dans la terre que j'ai promise par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, dit encore le Seigneur par la bouche de Baruch, et il la dominera, et je le multiplierai et il ne diminuera plus, et j'établirai avec lui une autre alliance éternelle, afin que je sois son Dieu et qu'il soit mon peuple, et je ne transporterai plus désormais mon peuple, les enfants d'Israël, hors de la terre que je leur ai donnée[2]. »

Il ne peut donc être ici question du retour de la captivité de Babylone, mais de la délivrance de la longue, de la mystérieuse captivité actuelle. Ne s'agit-il pas en effet d'un retour universel, d'un affranchissement complet, d'un rétablissement définitif ?

Beaucoup d'autres prophètes s'expriment dans des termes identiques ; il serait trop long de les citer[3].

[1] *Id.* XLIII, 8.

[2] Baruch, II, 34, 35.

[3] Voir encore Isaïe, XIV, 1, — XXVII, 12, — LXV, — LXVI. — Jérémie, XVI, — XXVI, — Ezech. XX, — XXVII, — XXVIII. — Amos, IX, 14, 15. — Sophon, III. 9, — 20. — Zachar, X, 8, 9, 10, — XII. 10 et suiv.

Les Juifs ont des droits incontestables sur la Palestine : Dieu leur avait promis cette contrée, plusieurs siècles avant de leur donner la loi.

« Lève tes yeux, disait-il à Abraham ; regarde au nord, au midi, à l'orient et à l'occident ; toute la terre que tu vois, je te la donnerai, et à ta postérité, *pour toujours*[1]. »

« Je te donnerai, lui disait-il encore, et à ta postérité après toi, la terre de ton pèlerinage, toute la terre de Chanaan *en héritage éternel*[2]. »

« Le Seigneur, disait Moïse aux Israélites, a juré à vos pères de leur donner cette terre pour la posséder *tant que le ciel s'étendra au-dessus de la terre*[3]. »

Est-il possible de trouver des expressions plus énergiques et des comparaisons plus clai-

[1] Gen. XIII, 15. — Omnem terram quam conspicis tibi dabo et semini tuo *usque in sempiternum*.

[2] Gen, XVII, 8. — Dabo tibi et semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Chanaan in possessionem æternam.

[3] Deuter. 11, 21. — Terra quam juravit Dominus patribus tuis ut daret eis, quamdiu cœlum imminet terræ.

res pour établir les droits imprescriptibles des Juifs à la possession de cette terre[1]?

Notre divin Maître a semblé confirmer ces promesses, sans les énoncer d'une manière formelle.

Il venait de se lamenter sur Jérusalem, dont il avait voulu réunir les enfants, comme la poule réunit ses poussins sous ses ailes, mais qui avait repoussé toutes ses avances. Se retournant vers les Juifs, il ajouta : « Voici que votre maison va demeurer déserte, et je vous déclare que vous ne me verrez plus jusqu'au jour où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur[2] ! »

Jésus-Christ voulait restaurer la nation

[1] Cette question du rétablissement des Juifs en Palestine n'a pas été suffisamment étudiée, ce nous semble. Que deviendra ce peuple, après sa conversion, s'il n'est pas rétabli dans son vieux territoire? Comment se conservera-t-il comme race distincte ? — Les anciens interprètes expliquaient les prophéties dans un sens purement spirituel, ce qui est peu naturel et peu raisonnable, quand il s'agit de promesses faites à un peuple ; ou bien ils faisaient coïncider cette conversion avec la ruine du monde, ce qui est plus improbable encore. Est-il croyable en effet que le monde finisse au moment même où il reprendra comme une nouvelle vie, au dire de l'apôtre?

[2] Luc, XIII, 35. Dico autem vobis, quia non videbitis me, donec veniat cum dicetis : Benedictus qui venit in nomine Domini.

juive, en réunir tous les enfants sous son sceptre royal, mais elle n'a pas voulu ; Jérusalem sera donc désolée et demeurera déserte ; les Juifs ne verront pas Notre-Seigneur, ne le reconnaîtront pas, seront privés de ses grâces et de ses bienfaits, seront l'objet de son aversion et de sa colère ; car le texte original renferme tous ces sens. Et combien de temps durera cet état ? Jusqu'au jour où ils s'écrieront : Béni soit celui qui vient ou qui nous est venu au nom du Seigneur. Alors, faut-il donc conclure, la colère du Seigneur s'apaisera ; il montrera son visage à son peuple en le comblant de biens ; Jérusalem sera repeuplée par ses maîtres naturels, et la nation entière se trouvera réunie sous les ailes de son Sauveur.

Il est une autre parole encore plus claire, la dernière que notre divin Maître a prononcée sur la terre, et qu'il a voulu laisser à son peuple comme un rayon d'espérance.

Pendant qu'il allait de Jérusalem au mont des Oliviers, d'où il devait s'élancer dans le ciel, ceux qui l'environnaient lui dirent : « Est-ce maintenant que vous allez rétablir le royau-

me d'Israël ? » — Il leur répondit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments, dont mon Père s'est réservé la puissance [1]. »

Quoique le Sauveur évite de satisfaire leur curiosité, ne semble-t-il pas leur faire entendre, qu'à une époque éloignée et connue de Dieu seul, le royaume d'Israël sera rétabli ?

Cette espérance demeure invinciblement enracinée dans le cœur de tous les vrais Israélites. Malgré la défaillance ou l'apostasie des novateurs, malgré les railleries des écrivains de leur race qui traitent ce rétablissement de projet romanesque et de rêve creux [2], ils ne cessent de proclamer qu'ils seront un jour rappelés dans la terre de leurs aïeux. C'est la grâce qu'ils réclament dans toutes leurs prières, sans trêve ni merci. Le jour et la nuit, l'image de Jérusalem obsède leur imagination. On dirait même que leurs désirs ne font que

[1] Actes, 1, 6, 7. Qui convenerant interrogabant eum dicentes : Si in tempore hoc restitues regnum Israel ?
Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in suâ potestate.

[2] *Univers israélite*, 16 janvier 1869.

s'accroître, à mesure que les temps deviennent plus troublés. Depuis quelques années, ils organisent des pèlerinages publics pour aller pleurer sur les ruines du temple, et fondent de nombreuses colonies en Palestine. Il semble qu'ils se préparent à tirer parti des graves événements dont l'Orient sera bientôt le théâtre[1].

Comment s'accomplira la résurrection de la nationalité juive ?

Les Écritures sont muettes à cet égard ; mais qui pourrait opposer des barrières à la toute-puissance divine ! N'est-il pas naturel de penser que l'opinion publique sera complètement changée vis-à-vis des Juifs par le fait même

[1] Ces colonies, au nombre d'une dizaine, ont commencé à être fondées en 1883 par les envoyés du baron de Rothschild. — On y cultive les céréales, la vigne, les arbres fruitiers, les vers à soie, les plantes à parfum et le safran. Quelques-uns proposent d'y joindre le géranium pour fabriquer de la fausse essence de roses, l'acacia royal pour obtenir de la gomme arabique, et le café. Ils conseillent même d'entretenir des troupeaux d'autruches pour la récolte des plumes. (*Archives israélites*, 11 avril 1889). — La réussite de ces colonies est encore fort problématique. Le journal le *Temps* écrivait vers le milieu de l'année dernière : « L'insurmontable répugnance des Juifs pour le travail agricole a conduit la plupart des immigrants à abandonner les campagnes et à s'entasser dans Jérusalem, où ils se livrent aux occupations qui leur sont chères. » Les *Archives israélites* ont répondu : « S'il y

de leur conversion ? Le Souverain Pontife, plaidera leur cause devant les princes et les nations. Les peuples ne les traiteront plus en parias, mais en frères : « L'eau du baptême, diront-ils, a lavé leur crime ; n'est-il pas juste que nous levions l'anathème qui pèse sur leur race ? » Dieu disposera si admirablement les cœurs et les événements que l'une des sentinelles postées devant les remparts de Jérusalem sera égorgée, et que l'autre abaissera respectueusement les armes. Les chrétiens seront tout heureux de confier aux Juifs la garde du tombeau du Sauveur, qui serait peut-être pour eux un sujet de jalou-

a relâche dans les travaux de la terre, cela tient à l'année sabbatique qui tombe en 1889, et pendant laquelle le sol, d'après les prescriptions bibliques encore observées de nos jours en Palestine, doit chômer. » (20 juin 1889.) Cependant, dès le commencement de 1888, les plus hautes autorités rabbiniques, consultées sur ce cas de conscience par le fondateur des colonies, avaient déclaré, après mûr examen, que la loi de l'année sabbatique n'était pas applicable à la situation présente, et cette décision avait été accueillie par les colons avec un fort compréhensible soulagement. (*Arch. isr.*, 10 mai 1888.) — Un Juif de Jaffa, témoin oculaire de ce qui se passe, vient de déclarer hardiment que, sans le grand bienfaiteur qui les soutient si largement, les colons auraient déjà tous sombré, et qu'il ne resterait absolument plus rien d'aucune de ces colonies. (*Arch. isr.*, 25 septembre et 28 octobre 1890

sies et de discordes. Eh ! qui possèderait plus de richesses pour réparer ou rebâtir avec une royale magnificence les sanctuaires de la Terre sainte ? Chez qui trouverait-on une foi plus vive, un zèle plus ardent, une piété plus sensible pour les parer et les embellir ? Un édit solennel sera porté dans un Concile œcuménique, où siègeront tous les évêques du monde et que sanctionneront les ambassadeurs de toutes les puissances, édit bien autrement célèbre et bien autrement durable que celui de Cyrus : « Enfants d'Israël, dispersés depuis tant de siècles aux quatre vents du ciel, il vous est permis de revenir dans la terre de vos aïeux, établissez-vous-y ; cultivez-la ; possédez-la en toute propriété ; vivez-y sous le gouvernement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est à vous que la chrétienté remet la garde des lieux sanctifiés par la naissance, la vie et la mort du Sauveur ! »

Vous représentez-vous les larmes de joie, les cris de bonheur, la jubilation, l'enthousiasme des Juifs à la proclamation de cet édit ! Le joug de fer qui pesait sur leurs têtes est

donc enfin brisé ! la longue captivité est donc arrivée à son terme ! Ils s'ébranlent dans toutes les régions du monde ; ils se mettent en marche ; ils s'avancent de tous côtés vers cette Terre promise, si profondément ravagée, dont ils baisent les pierres avec de frénétiques transports. La Judée se repeuple, comme par enchantement, ses coteaux se couvrent d'arbres et de verdure ; ses champs produisent en abondance le froment, l'huile et le vin ; des ruisseaux de lait et de miel sillonnent de nouveau ses plaines : elle redevient le jardin de l'Orient. Les palais remplacent les chaumières. Les Juifs les plus opulents, que leur négoce ou leurs affections retiennent au milieu des nations étrangères, se font un honneur de se construire de superbes pied-à-terre dans cette région de prédilection, leur seule et véritable patrie. La croix de Jésus-Christ devient l'étendard de cette nation ressuscitée, et le pavillon juif se promène fièrement sur toutes les mers !

Pourrait-il être défendu, serait-il téméraire de présager que ce nouveau peuple pourra être investi du glorieux privilège, dont les Ita-

liens se montrent tout à l'heure si indignes; qu'il sera appelé à l'honneur de fournir à l'Église ses principaux dignitaires et la personne même du Souverain Pontife? N'est-ce pas alors que seraient réalisés, dans le sens le plus noble, et pour le bien de l'humanité entière, ses projets d'ambition et de gloire, ses rêves de domination universelle?

Quelle ne devra pas être l'influence de cette nation, petite il est vrai par l'étendue du territoire et le nombre des habitants, mais la plus riche, la plus active, la plus entreprenante de l'univers, sous la direction du plus sage et du plus vénéré des hommes? De quoi ne sera-t-elle pas capable pour propager, pour affermir, pour ancrer d'une manière impérissable le règne de Jésus-Christ sur la terre? Faudra-t-il prêcher l'Evangile à quelque peuplade encore à demi sauvage, confondre l'orgueil de quelque secte hérétique, ramener au sein de l'unité quelque tribu envahie par le schisme; faudra-t-il construire des temples plus beaux que les vieilles basiliques, fonder des hôpitaux plus nombreux; faudra-t-il que

la foi, l'espérance et la charité projettent sur le monde des splendeurs encore inconnues ; les Juifs seront là, sous la main du pontife suprême, dévoués, ardents, intrépides, prêts à tout entreprendre et à tout exécuter.

C'est alors que la religion s'épanouira dans toute sa gloire ; c'est alors que la connaissance de Dieu remplira le monde comme les flots recouvrent le fond des mers ; c'est alors que la charité fraternelle se répandra sans entraves sur tous les membres de la famille humaine ; que toutes les souffrances seront soulagées, toutes les larmes séchées, toutes les tristesses consolées, au moins autant qu'il est au pouvoir des hommes de l'accomplir. La religion profitant des découvertes de la science et des conquêtes de la civilisation, qui auront aboli toutes les barrières et toutes les distances, fera jouir l'humanité entière de biens jusqu'alors inconnus et regardés comme irréalisables.

Non, la destinée des Juifs n'est pas encore accomplie : Dieu les tient en réserve pour de grands desseins. Ce peuple étrange, qui a si longtemps étonné le monde par ses malheurs

et sa captivité, l'étonnera encore bien davantage par sa résurrection, son rétablissement et sa prospérité, quand aura disparu la cause de son exil, quand une eau pure aura lavé la tache de sang imprimée sur son front par le meurtre du Messie !

TABLE DES MATIÈRES

Approbation de l'ouvrage. I-VII
Introduction. 5

PREMIÈRE PARTIE

Le Crime

Chapitre I. — Moïse et Jésus-Christ 27
— II. — Le Messie rejeté. 36
— III. — Le Messie condamné par le Sanhédrin . 50
— IV. — Le Messie livré aux gentils. 68
— V. — Le Messie condamné par le peuple. . . . 76
— VI. — Le Messie crucifié. 91

SECONDE PARTIE

Le Châtiment

Chapitre I. — Prophétie. 113
— II. — Authenticité de la prophétie et certitude de l'accomplissement. 123
— III. — Punition des principaux acteurs de la Passion 133
— IV. — Prodiges avant-coureurs 140
— V. — Fléaux, pestes, famines, tremblements de terre, soulèvements, guerres. 154
— VI. — Faux prophètes. 161
— VII. — Persécutions contre l'Église. 167

CHAPITRE VIII. — Abomination de la désolation. 177
— IX. — Siège. 200
— X. — Famine. 209
— XI. — Aveuglement des Juifs. 220
— XII. — Ruine du temple, de Jérusalem et de la Judée. 231
— XIII. — Folle tentative de Julien l'Apostat. . . 246
— XIV. — Faux Messies. 259
— XV. — Caractères de la désolation des Juifs : désolation territoriale.. 273
— XVI. — Désolation politique et civile. 295
— XVII. — Désolation nationale 315
— XVIII. — Désolation religieuse. 324
— XIX. — Désolation pire que la captivité de Babylone. 340
— XX. — Désolation sans espérance. 349
— XXI. — Nouveau Messie d'Israël. 354
— XXII. — Immortelle vitalité. 365
— XXIII. — Justice. 374
— XXIV. — Providence 388

TROISIÈME PARTIE

Le Retour

CHAPITRE I. — Conversion des Juifs. 401
— II. — Epoque de la conversion des Juifs. . . . 411
— III. Comment s'opèrera cette conversion. . . . 426
— IV. — Les Juifs rétablis en Palestine. 434

TULLE, IMP. DE J. MAZEYRIE.


3 2044 010 415 974

